TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — Nº 10 898 DERNIÈRE ÉDITION 3 MARDI 12 FÉVRIER 1980

**Kurt Lischka a été condamné à dix ans de prison**

LIRE PAGE 46



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,30 DM ; Autriche, 13 sch. ; Belgique, 15 f. ; Canada, $ 0,95 ; Côte-d'Ivoire, 220 F CFA ; Danemark, 4,50 kr. ; Espagne, 50 pes ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 35 dr. ; Iran, 95 rls. ; Italie, 600 L. ; Liban, 275 p. ; Luxembourg, 15 fr. ; Norvège, 3,75 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 190 F CFA ; Suède, 3,50 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 85 cts ; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 24

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

## Une nouvelle occasion manquée pour le tiers-monde

**La troisième « décennie pour le développement » commence par un échec, comme s'était terminée la deuxième. Plus de deux mille délégués de quelque cent trente pays, réunis à New-Delhi pour réfléchir sur l'industrialisation du tiers-monde, n'ont pu, au bout de trois semaines de travaux, aboutir au moindre accord sur aucun point de l'ordre du jour. La troisième conférence générale de l'ONUDI s'est ainsi soldée, le 9 février, par des résultats « désolants », selon les propres termes de son président, M. Narasimha Rao, ministre indien des affaires étrangères.**

Cette conférence devait notamment définir des mesures concrètes destinées à faciliter la réalisation de l'objectif choisi à Lima, en mars 1975, lors d'ONUDI 2. Il avait été convenu alors que la part des nations défavorisées dans la production industrielle mondiale devrait atteindre 25 % en l'an 2000 contre 7 % à l'époque (9 % actuellement). La crise économique, qui durcit les égoïsmes nationaux alors qu'elle devrait éveiller les imaginations, a transformé cet objectif en menace pour les pays occidentaux et en dogme pour les nations du tiers-monde.

Dans la capitale indienne, les uns comme les autres ont campé sur leurs positions. Les « 77 » ont repris le texte adopté à La Havane en septembre 1979, lors de la rencontre des pays non alignés. Ils demandent notamment la création d'un fond global pour le financement de l'industrialisation, qui mobiliserait 300 milliards de dollars en vingt ans et serait géré par eux-mêmes. Les pays occidentaux, comme les Etats socialistes, ont refusé la création d'un tel mécanisme nouveau, mettant en outre l'accent sur le rôle essentiel de l'investissement privé.

Le groupe des « 77 », pour dissoudre les tensions et masquer les divergences, réelles, entre ses membres, compte tenu notamment de la santé de chacun — l'Afrique apparaît comme le continent type du sous-développement, — a, en même temps que le plan d'action économique, plaidé en faveur d'une déclaration politique, s'alignant sur les pays « maximalistes », comme Cuba, le Mexique, le Nicaragua et l'Algérie. Cette attitude a conduit les nations occidentales, y compris les pays nordiques, pourtant plus « tiers-mondistes », à faire bloc. Après l'échec de la tentative indienne de compromis, la « déclaration » et le « plan d'action » des « 77 » ont été adoptés par 83 voix contre 22 et 1 abstention, le vote favorable des Etats socialistes étant assorti de réserves.

L'absence de résultats de la conférence de Delhi ne peut rendre que sceptique sur la possibilité de nouer un véritable dialogue Nord-Sud. Crispés sur leur dossier financier et abrités derrière un paravent politique, les pays en développement n'ont pas abordé la question même d'une industrialisation du tiers-monde, que, de leur côté, les Etats occidentaux craignent, faute de l'analyser avec lucidité.

Phénomène limité, l'industrialisation du tiers-monde est déjà remise en cause. S'effectuant en grande partie sous l'influence des sociétés transnationales — le « nouvel ordre économique mondial » apparaît alors comme une simple version adaptée de l'ancien, — elle entraîne souvent des coûts sociaux très lourds, qu'il s'agisse de l'exploitation des travailleurs, de la naissance des bidonvilles, du délaissement de l'agriculture, du déracinement. Elle ne permet pas vraiment de couvrir les besoins essentiels des peuples dans les domaines de l'alimentation, de la santé, de la culture.

Le décollage industriel demeure pourtant une condition nécessaire du développement. Il doit sans doute s'effectuer, non par imitation d'un modèle occidental, lui aussi contesté, mais sur des bases nouvelles que les pays eux-mêmes ont à inventer. A cet égard, l'occasion de New-Delhi a été manquée.

(Lire nos informations page 43.)

# LA CRISE INTERNATIONALE ET LES JEUX OLYMPIQUES

## • Moscou dénonce la « grossière ingérence » des Américains
## • Washington est déconcerté par l'attitude française

*La position prise par M. Cyrus Vance devant le Comité olympique international de Lake-Placid contre les Jeux de Moscou a provoqué naturellement la colère de l'agence Tass, qui dénonce une* « grossière ingérence politique dans les affaires du C.I.O. ».

*En République fédérale d'Allemagne, l'idée de boycotter ces Jeux semble trouver un écho très favorable, ce qui n'est pas le cas en France. Un haut fonctionnaire américain a, d'autre part, dit que son gouvernement était* « déconcerté » *par les* « changements rapides » *de la position française après le début de la crise afghane.*

*En France, plusieurs dirigeants de la majorité ont insisté sur la nécessité de garder ses distances à l'égard des Américains. Dans* Prospective Hebdo, *M. Michel Poniatowski écrit que* « l'Europe et le reste du monde ne se contenteront pas longtemps encore de compter les points entre l'Union soviétique et les Etats-Unis ». *M. Jean Lecanuet a affirmé, après le conseil national de l'U.D.F. :* « La France a raison de choisir une position d'autonomie. »

*M. Jacques Chirac donnera, mardi 12 février, à Paris, dans un grand hôtel de la rive droite, une conférence de presse au cours de laquelle il ne dissimulera pas que la politique étrangère du président de la République ne le satisfait pas entièrement. Lors de sa dernière conférence de presse, tenue le 23 janvier 1979, après l'accident de voiture au cours duquel il avait subi une fracture de la jambe gauche, le 26 novembre précédent, M. Chirac avait déjà précisé qu'il s'adresserait à l'ensemble de l'opinion publique en tant que personnalité politique nationale et non comme président du R.P.R. ou comme maire de la capitale. Telle est, encore aujourd'hui, son intention.*

## L'action diplomatique de l'Élysée ne donne pas entière satisfaction à M. Chirac

Le député de la Corrèze parlera uniquement de la situation internationale, de la politique de défense et des grandes orientations économiques et sociales. Dans tous ces domaines, il est résolu à faire preuve, dans ses réponses aux questions des journalistes, de fermeté, de sérénité et d'esprit constructif. Aussi les critiques qu'il compte adresser à la politique du gouvernement devraient-elles être accompagnées de propositions concrètes et de solutions de remplacement.

En ce qui concerne la politique étrangère, le jugement que M. Chirac porte sur le comportement du gouvernement n'est pas fondamentalement différent de celui exprimé par M. Couve de Murville (*le Monde* du 8 février).

L'ancien ministre des affaires étrangères du général de Gaulle avait notamment estimé, le 6 février à France-Inter, que le terme de détente était « *impropre* ».

En affirmant : « *Dire que la détente est indivisible et doit être partout, ne signifie rien* », M. Couve de Murville prenait ainsi le contrepied de M. Giscard d'Estaing, pour qui la détente ne peut être que « globale ». Quant à la proposition de M. Michel Poniatowski, membre du conseil national de l'U.D.F., en faveur d'une force de frappe atomique commune aux neuf pays de l'Europe, l'ancien premier ministre avait dit son « *désaccord complet* » avec cette solution, ajoutant même : « *Cela n'a aucune espèce de sens d'aucune sorte.* »

Pour les deux anciens premiers ministres gaullistes, la réaction de l'Elysée à l'intervention soviétique en Afghanistan a été tardive, trop hésitante et trop timorée. Si l'adhésion à l'alliance atlantique et l'appartenance au monde occidental sont bien des principes légués par le général de Gaulle, la capacité d'initiative et la liberté de se déterminer seule sont pour la France des préceptes tout aussi gaulliens qui mériteraient d'être aujourd'hui mieux illustrés.

Tout en rappelant que la France fait partie intégrante du monde occidental et qu'elle se doit être solidaire de ses alliés, M. Chirac devait déplorer les attitudes fluctuantes prises par le gouvernement depuis l'entrée des troupes russes à Kaboul, le 24 décembre dernier, ainsi que l'ambiguïté du communiqué franco-allemand après l'entrevue Schmidt-Giscard d'Estaing qui a donné lieu à des exégèses contradictoires.

ANDRÉ PASSERON.

(Lire la suite page 10.)

# ENTRETIEN AVEC M. BANI SADR

## L'Iran n'exigerait plus l'extradition du chah avant de libérer les otages

**L'Iran célèbre, ce lundi 11 février, le premier anniversaire de la révolution. Le défilé militaire qui devait avoir lieu à cette occasion a été annulé en raison du désordre devant la tribune officielle. Dimanche, le ministre des affaires étrangères, M. Sadegh Ghotbzadeh, a reçu l'ambassadeur d'U.R.S.S. à Téhéran, M. Vladimir Vinogradov, qui l'a assuré, au nom de son gouvernement, qu'aucun danger ne menaçait l'intégrité territoriale de l'Iran, démentant ainsi les nouvelles concernant des mouvements de troupes soviétiques aux frontières du nord de l'Iran. De son côté, répondant aux messages de félicitations des dirigeants soviétiques, M. Bani Sadr a exprimé l'espoir « que les rapports entre l'Iran et l'U.R.S.S. continuent à se développer selon les principes de bon voisinage et de non-ingérence, le respect de l'intégrité territoriale et la liberté des peuples à choisir leur propre régime politique et social ».**

**Pour le troisième jour consécutif, des affrontements se sont déroulés dimanche dans la ville de Gonbad-Kavous, dans le nord-est de l'Iran. Il y aurait quinze morts et une centaine de blessés parmi les gardiens de la révolution et les habitants turkmènes.**

**Enfin, dans une déclaration au « Monde » le nouveau président de la République a laissé entendre que l'Iran n'exigerait plus l'extradition du chah avant la libération des otages américains.**

De notre envoyé spécial

Téhéran. — La libération des otages américains pourrait intervenir prochainement, « *peut-être même dans les prochains jours* », si l'imam Khomeiny entérine le compromis élaboré à cet effet par le Conseil de la révolution et si les Etats-Unis y souscrivaient à leur tour. La nouvelle formule proposée par l'organisme suprême de la République iranienne ne comporte plus l'exigence concernant l'extradition du chah et la restitution de sa fortune à l'Etat iranien. Elle est néanmoins conçue pour que Téhéran puisse atteindre cet objectif après et non plus avant l'expulsion des otages américains. Tel est l'un des points essentiels que l'on peut dégager d'un long entretien que nous avons eu dans la nuit de samedi à dimanche avec le président de la République iranienne, qui sortait d'une réunion tenue par le Conseil de la révolution.

Evoquant l'optimisme de la presse américaine quant à la prochaine libération des otages, M. Bani Sadr nous a déclaré :

« *Les Etats-Unis n'ont rien compris à notre révolution. Ils ont attribué la prise d'otages à la* « *sauvagerie* », *au* « *fanatisme* » *des Iraniens. Ils ont ensuite interprété ma désignation à la présidence de l'Etat comme une victoire remportée contre le clergé par un* « *pro-occidental* » *façonné par le libéralisme français. Ils ont eu tort dans les deux cas. Ils n'ont toujours pas compris que l'occupation par les étudiants de l'ambassade américaine et mon élection constituent les deux faces de la même monnaie : la volonté d'indépendance de notre peuple. S'ils admettent ce fait, il nous serait aisé de libérer les otages dans de brefs délais, peut-être même dans les prochains jours.*

— Que demandez-vous au juste aux Etats-Unis ?

— *Une autocritique en bonne et due forme concernant les crimes qu'ils ont commis en Iran pendant un quart de siècle et la reconnaissance de notre droit d'obtenir l'extradition du chah et la restitution de sa fortune. Nous sommes à tel point certains d'avoir gain de cause que nous sommes prêts à accepter d'avance les conclusions d'une enquête internationale.*

ERIC ROULEAU.

(Lire la suite page 5.)

### AU JOUR LE JOUR

## CENTRES D'INTÉRÊT

*Il y a l'Afghanistan, le Cambodge et le Liban, qui nous font courir des dangers ; il y a les ententes illicites des grands de l'électro-ménager, qui provoquent une diminution encore un peu plus grande de notre niveau de vie ; il y a la C.G.T. et la C.F.D.T., qui n'arrivent pas à se mettre d'accord pour nous défendre. Il y a les difficultés du P.C. avec ses intellectuels, et d'après un sondage, la baisse possible de son influence, et puis il y a, et beaucoup s'en préoccupent bien plus, l'état d'encombrement des routes et le temps qu'il fera pendant les vacances scolaires de la zone A.*

MICHEL CASTE.

UNE ANNÉE A LA TÊTE DE L'ÉTAT ALGÉRIEN

## Le réalisme du président Chadli Bendjedid

De notre correspondant
DANIEL JUNQUA

Alger. — Il y a un an, le 8 février 1979, le colonel Chadli Bendjedid, ancien chef de la région militaire d'Oran, membre du Conseil de la révolution créé par Boumediène en 1965, était déclaré élu président de la République algérienne. Candidat unique investi par le F.L.N. lors du congrès qui s'était tenu quelques jours plus tôt, il avait recueilli 99,51 % des suffrages exprimés. Cet homme de cinquante ans, au physique rassurant, issu d'une famille modeste de l'est du pays, n'avait connu jusqu'alors qu'un univers, l'armée. Celle de libération nationale d'abord, l'A.L.N., qu'il avait rejointe quelques mois seulement après le déclenchement de la lutte armée en novembre 1954, l'armée nationale populaire (A.N.P.) ensuite, forgée par Houari Boumediène. C'est d'abord la volonté de cette armée, dont il reconnaît parfois avec modestie « *qu'elle lui a tout appris* », qui l'a porté à la tête de l'Etat.

Le colonel Bendjedid faisait figure de candidat de compromis. Nombreux étaient ceux parmi les Algériens eux-mêmes qui allaient s'interroger sur les capacités politiques du nouveau chef de l'Etat et sur son aptitude à gouverner. Son expérience des affaires publiques paraissait bien mince et rien ne semblait l'avoir préparé à un « destin national » qu'apparemment il n'avait lui-même jamais envisagé.

La succession était d'autant plus lourde que le pays, abordant une phase nouvelle de son développement, devait affronter de graves problèmes économiques et sociaux et opérer des choix difficiles. A l'extérieur, la crise du Sahara occidental et la tension avec le Maroc laissaient toujours planer une menace sur la sécurité de l'Algérie.

Une année s'est écoulée. Le pays connaît certes des difficultés plus ou moins graves, plus ou moins conjoncturelles, mais il n'apparaît pas en crise et ne connaît pas les soubresauts qui agitent nombre d'Etats africains parfois très proches de lui. Cette stabilité, ce calme, le mérite en revient incontestablement en partie à M. Chadli Bendjedid.

(Lire la suite page 7.)

MONET AU GRAND PALAIS

## Le dieu fleuve

L'exposition, qui vient de s'ouvrir au Grand Palais, témoigne du renouveau d'intérêt pour Monet que manifestait déjà l'exposition organisée, en 1978, par le Metropolitan Museum, que manifeste encore celle qui est actuellement présentée au musée d'Ordrupgaard, près de Copenhague. A New-York, on insistait sur les dernières années, sur tout ce qui, dans l'œuvre de Monet, va « *au-delà de l'impressionnisme* » et paraît annoncer l'abstraction lyrique des années 50. L'exposition de Paris illustre à peu près tous les aspects de la carrière de l'artiste, depuis ses difficiles débuts, les toiles de Fontainebleau et d'Argenteuil, jusqu'à l'apothéose des *Nymphéas* inaugurés par Clemenceau, et soulignées comme une des réussites absolues de l'art français.

Des débuts difficiles. On n'imagine pas, en effet, solitude et dénuement plus complets que ceux dont souffrit Monet dans ses quarante premières années. Il ne dut de survivre qu'à la générosité de ses amis, de Manet surtout, qui lui acheta souvent des toiles, l'encouragea toujours de son admiration, de sa merveilleuse gentillesse, et l'on comprend que Monet ait voulu s'acquitter de sa dette en prenant l'initiative de la souscription qui fit entrer *Olympia* au Louvre.

Les mauvais jours se terminent en 1889, lorsque, à l'occasion de l'Exposition universelle, la galerie Georges Petit, qui se spécialisera dans la consécration de l'avant-garde, organise une exposition conjointe Monet-Rodin. Rodin et Monet seront, avec Puvis de Chavannes, les grands hommes de 1900 et, malgré les Fauves et les terribles *Demoiselles*, demeureront jusqu'à la guerre les interprètes majeurs de la sensibilité et de la culture symbolistes, au même titre que Maeterlinck et Debussy.

ANDRÉ FERMIGIER.

(Lire la suite page 17.)



LE TEMPS DES AVALANCHES

## Un bilan dix ans après Val-d'Isère

**Trente-neuf morts, quarante blessés : c'était, le 10 février 1970, le bilan de l'avalanche de Val-d'Isère et il prenait alors la dimension d'un scandale. Dix ans après cette catastrophe, les avalanches continuent de faire des victimes. A Sirdal, dans le sud-ouest de la Norvège, une coulée de neige a surpris, le dimanche 10 février, un groupe d'écoliers et causé la mort de cinq d'entre eux.**

**Cependant, depuis Val-d'Isère les études, les recherches, les moyens pour prévenir les drames de la neige se sont développés notamment en France où fut constituée l'Association nationale pour l'étude de la neige et des avalanches (ANENA). Dans les deux articles dont nous commençons aujourd'hui la publication, M. Jacques Sannier, ancien chef de la mission interministérielle d'études sur la sécurité des stations de montagne et président d'honneur de l'ANENA, présente un bilan des travaux et des résultats de cet organisme qui oriente aujourd'hui ses efforts vers une information du grand public. Car si le nombre des victimes est en diminution dans les stations, il ne cesse de progresser en haute montagne.** (Lire page 12.)

Le Monde

# idées

## FRANCE

# Des rapprochements pour quoi faire ?

par LEO HAMON (*)

DEPUIS quelques mois, plusieurs initiatives politiques ont fait parler d'un rapprochement entre socialistes et gaullistes ; l'écho prêté par Jacques Chirac aux déclarations faites en août dernier par Jean Charbonnel, son retour au R.P.R. pour y être aussitôt chargé des relations avec les autres formations, des propos de Charles Hernu, la visite rendue à Jacques Chirac par François Mitterrand, de *passage à l'Hôtel de Ville... personne* ne pense qu'on se trouve là devant des manifestations de courtoisie désintéressée, ou devant la simple réitération de prétendues inclinations anciennes... que l'on avait si longtemps omis de rappeler.

L'évolution est assurément la bienvenue pour des gaullistes de gauche (au sens large du terme) qui, eux, n'ont jamais fait grief au président de la République de vouloir amener les socialistes dans la majorité ; ils loueront donc aujourd'hui ce qui s'est fait mais ne sauraient s'en contenter.

*D'où vient, en effet, qu'un certain* scepticisme accueille des manifestations et qu'on ne voie pas encore se dessiner les nouvelles perspectives ? C'est qu'aussitôt la bonne manière faite, des voix autorisées se hâtent d'affirmer qu'il ne faut pas y attacher d'importance. Ici on parle de fidélité à l'union de la gauche, on ne saurait donc ajoute-t-on s'allier à un parti qui est de droite puisqu'il entre dans *l'actuelle majorité. Ailleurs, on assure* qu'il n'est pas question de chercher ou d'accepter des alliances en dehors de la présente majorité, et qu'au deuxième tour on préfèrera toujours au candidat socialiste un candidat de cette majorité. Mais qu'y a-t-il alors de changé et à *quoi* bon, dès lors, ce bruit, ces fausses sorties, ces *rencontres* illusoires ?

Tout se passe comme si on esquissait de nouvelles orientations sans *oser désavouer les anciennes, ou* comme si, après avoir laissé s'exprimer une inclination que nourrit chez certains avant tout une communauté d'hostilité envers un tiers — en l'espèce le président de la République. — on découvrait que les électeurs ne suivent pas, que « les militants ne sont pas au parfum » et qu'il faut vite, pour les rassurer, leur confirmer le discours habituel... *comme si l'on craignait de se voir* reprocher ce qui fut assuré, voire suggéré, mais qu'on n'ose avouer.

Et il est bien vrai que pour être cru, surtout si l'on veut changer les *données du jeu, il faut parler* sérieusement, courageusement, avec suite : on ne peut ajouter un thème à d'autres comme on ajoute sur une barette une médaille aux précédentes ; si, à gauche, on ne lève pas les exclusives qu'on a criées très fort contre toute alliance de centre, si, dans le gaullisme, on ne reconnaît pas les affinités de la nouvelle société avec des « lectures *possibles » du socialisme* et sa capacité de répondre aux meilleures de ses aspirations.

### Les inlassables pugilistes de la gauche

Ces nouveaux propos commanderaient qu'on en finisse avec les anciens ; on continue ici de réclamer l'union de la gauche... ? Mais *elle n'existe plus et chacun le sait* : les convenances des partis et les manœuvres de leurs rivalités font qu'on l'invoque toujours, et c'est seulement pour pouvoir reprocher à l'autre d'y manquer ! Mais pourquoi voudrait-on que le pays, lui, s'y intéresse et donne une majorité à ceux dont le discours n'est plus crédible ? Comment croire qu'il acceptera de confier son gouvernement aux *inlassables pugilistes d'un* interminable conflit ?

Ailleurs, de l'autre côté, on ne peut vouloir infléchir la politique présente — et rendre notre société *plus juste dans l'entreprise,* plus responsable dans la planification, — sans rechercher de nouveaux concours politiques auxquels il ne faudrait donc plus opposer à tout moment un choix de société et des conflits passés qui peuvent ne plus être en cause. De part et d'autre, il faut savoir élaguer dans le discours rituel et se battre aussi pour faire entrer des données nouvelles *dans la conscience des électeurs.*

La « crédibilité » désigne, dans un langage qui est au goût du jour, la capacité de gagner le concours du bon sens : doit-on s'étonner si diverses démarches politiques ne portent pas encore... ou ne « prennent plus » ? Quand on n'a pas *accepté soi-même l'épreuve* de vérité, doit-on s'étonner si un pays qui voit que le « roi est nu » se désintéresse de ceux qui discutent à perte de vue sur ses vêtements !

*Veut-on être entendu ? Une révision* que Foster Dulles aurait appelé « déchirante » et qui doit simplement être courageuse s'impose parfois contre le confort du discours ancien.

Car, ce que nous enseigne la suite des scrutins depuis vingt ans c'est que les « cartels des non » n'ont pas de succès, c'est là, sans doute, une innovation la plus profonde : les additions d'oppositions ont pu sous la Troisième République faire des majorités (d'ailleurs combien fragiles) : les choses et les mentalités ont sans doute grandement *évolué pour que, comme le prouve* l'expérience, maintenant le pays préfère laisser en place une formule qui ne le satisfait pas complètement plutôt que de prendre des risques avec des coalitions dont il voit bien que l'hostilité au présent est le seul ciment.

Objectera-t-on qu'ici interviennent l'élection présidentielle et son primat ? On ne voit en effet que trop bien quelle importance obsessionnelle *elle a pris pour certains... bien loin* qu'elle permette de poser et d'avancer les problèmes de la France, son échéance contribue à occulter ces problèmes, plus exactement à faire qu'on les évoque seulement par rapport à ce scrutin. Ici c'est pour éviter les propositions sérieuses d'amendement à l'égard de la politique suivie sous le président sortant (et probablement rentrant) ; *ailleurs c'est pour se garder de faire* un cadeau quelconque au même président et accumuler tous les griefs qui peuvent lui être opposés, même s'ils sont parfois contradictoires...

*Mais* combien, parmi ceux-là mêmes qui ont d'ores et déjà décidé de leur vote, ont le sentiment qu'« il faut le faire » mais que les vrais problèmes ne sont pas là ! dans le pays (où la course engagée provoque plus *de curiosité et de scepticisme* à la fois que d'emballement) — ils sont plus *nombreux* qu'on ne croit, ceux *qui éprouvent (tantôt clairement* tantôt confusément mais toujours profondément) que l'approche de l'élection présidentielle paraît bien souvent interdire de poser les questions véritables.

Les cartes étant ainsi distribuées, ceux qui éprouvent de tels sentiments doivent comprendre qu'ils *ne* pourront *faire* passer leur message propre à l'occasion de ce scrutin ; ils considéreront alors leurs occupations les plus profondes comme situées en marge de la compétition et s'attacheront plutôt à constituer eux-mêmes, petit à petit mais sûre*ment — (parce que les évènements* les y aideront), — le groupe, la force d'influence qui, le jour venu et quel que soit le président élu — (considéré à partir de son élection comme l'autorité légitime de la France) — pourra s'entendre avec lui, afin d'influer auprès de lui pour la conduite d'une politique répondant aux impératifs du moment. Car si le président décide, nécessairement, il le fait en *considération des réalités extérieures* et intérieures.

### Parler un langage nouveau

L'élection présidentielle (d'ailleurs probablement jouée à l'avance comme l'a observé Edmond Maire) *ne* sera donc pas la grande affaire de ceux qui, de toute façon, ne peu*vent aujourd'hui y faire suffisamment* entendre leur message ; ils travailleront plutôt à alerter — rapprocher et regrouper des Français lucides, afin de pouvoir un jour mieux faire entendre leurs propositions auprès de qui de droit. Tâche longue sans doute, mais on n'ira pas loin si on ne la commence pas !

Car les choses bougent dans le monde sinon dans les *discours* de certains. Déplorer qu'on soit sorti de la détente est sans doute un sentiment sur lequel les Français sont unanimes, mais force est bien de constater que ce qui est la détente internationale ne saurait être le choix d'un seul, mais dépend d'un concours d'efforts entre plusieurs, et manifestement ce concours n'existe plus : il faut donc parler un langage nouveau — *désormais vouloir la détente,* c'est seulement dire que l'on fera ce que l'on pourra afin d'y revenir — sans ignorer pour autant qu'hélas on en est sorti... — il faudra en *montrant les tempêtes rappeler nos* solidarités maintenues et indiquer aussi, à partir de là, notre bonne volonté de contribuer à une situation meilleure — mais on pourra et on devra montrer aussi qu'une conscience commune des réalités, et la cohésion nationale sont des conditions majeures de notre sécurité propre et de notre audience au service de la paix.

On le voit bien si le rapprochement des gaullistes et des socialistes ne doit pas dépasser une forme nouvelle de « cartel des non » il n'ira pas loin. Mais on peut faire beaucoup mieux, *si* de part et d'autre, ici et ailleurs, on accomplit *l'effort profond* qui, *quoi* qu'il en coûte aux routines de pensée, débarrasse les esprits et les libère de ces mots d'ordre dont les sonorités sont commodes à répéter mais qui n'en sont pas moins fortement et constamment démenties par les faits.

La capacité de tels redressements dans la pensée n'est pas un des moindres enseignements du général de Gaulle ; mais déjà, après l'effondrement de *1940*, Léon Blum rédigeant dans sa captivité *A l'échelle humaine,* considérait comme une erreur qu'il avait pu commettre avec les siens d'avoir trop longtemps *sacrifié la cause de la vérité* à l'unité factice de formations politiques divisées en fait sur l'essentiel.

Il n'y a pas que les guerres qui commandent de préférer parfois la vérité et la logique des *attitudes* — à la commodité des coexistences équivoques dans les divers groupements. L'heure de vérité tarde parfois mais plus elle sonne tard plus elle sonne durement. L'évolution sera lente ? souhaitons tout de même qu'elle aille plus vite que le malheur.

(*) Ancien ministre.

# Propos désabusés d'un député mal dans sa peau

par PIERRE-CHARLES KRIEG (*)

J'AI conservé de la dernière session du Parlement un souvenir à la fois pénible et consternant.

Pénible, car il est peu agréable de se voir traiter en mauvais élève par son professeur lorsqu'on a conscience de ne pas mériter ce reproche. A une époque où l'on prône le dialogue à tous les échelons, où les élèves des classes primaires (pardonnez l'archaïsme de mon langage, c'est celui que j'ai appris voici un demi-siècle et même un peu plus) appellent leur instituteur par son prénom lorsqu'ils ne le tutoient pas, où nul patron d'une entreprise même modeste n'ose prendre une décision sans en référer auparavant à son personnel, où l'on trouve plus de morts parmi les forces chargées de maintenir l'ordre dans le pays que parmi les gangsters, qui font chaque jour la une des journaux, où l'apologie du crime paie plus que celle de la vertu et le trafic de la drogue infiniment plus que le travail *honnête, il est profondément* désagréable d'être traité comme un gamin mal embouché pour la seule raison que l'on fait ce que l'on considère être son devoir.

Or c'est bien ce qui s'est passé au cours des dernières semaines, et la plaie ouverte ainsi par ceux qui nous gouvernent ne cicatrisera pas de sitôt. Je la porte, nous sommes nombreux à la porter, béante dans le flanc, comme la marque d'une quelconque ignominie qui n'est pas méritée.

Peut-être cette sensibilité exacerbée vient-elle de ce que j'appartiens à la piétaille du Parlement, comme nombre de mes amis de tous les groupes. A ceux qui n'ont jamais siégé aux instances dirigeantes du parti dont ils défendent les idées ou — à plus forte raison — au sein des gouvernements qui se sont succédé.

Consternant aussi, car je suis de ceux qui, depuis près de dix-huit ans et à travers cinq élections successives, n'ont cessé de soutenir une même politique, celle du général de Gaulle et de Georges Pompidou. Qui, derrière eux avec foi et sans aucune arrière-pensée, ont aidé à bâtir cette Cinquième République et ses institutions que personne aujourd'hui ne songe plus à contester, mais que certains voudraient accaparer.

### Une déviation

De ceux qui ne reconnaissent plus, en 1980, la France telle qu'ils la *voyaient en 1970. Non pas à* cause des crises qui se sont succédé et qui s'appelèrent « Energie », « Proche-Orient », « Afrique », « Iran » ou de celle qui, maintenant, s'appelle « Afghanistan ». Mais parce qu'ils sentent, qu'ils appréhendent, qu'ils constatent une déviation de nos institutions vers ce dont ils ne veulent pas : un pouvoir trop personnel et présidentialisé, pour ne pas dire présidentiel ; vers une mainmise de certains rouages de l'Etat sur les médias quels qu'ils soient par ceux-là mêmes dont certains critiquaient voilà cinq ou six ans l'« Etat U.D.R. » et ne se rendent peut-être pas compte que ce n'était qu'une pâle plaisanterie à côté de ce que l'on voit aujourd'hui.

Parce qu'ils constatent une absence de décision de notre pays au moment où nous aurions le plus besoin de vigueur et d'autorité, et que cela entame la crédibilité de notre arme suprême.

*Qui ne se souvient de la réaction* du général de Gaulle en 1962 *lors de l'affaire de Cuba ? Ce* fut lui qui, le premier, alors que nous avions peu avant quitté l'OTAN au milieu des gerbes de critiques qui fusèrent alors, proclama la solidarité de la France avec les Etats-Unis.

Lorsqu'on compare cette rapidité et cette clarté de décision avec les atermoiements, les tergiversations, les déclarations plus ou moins contradictoires qui furent celles du gouvernement de notre pays au moment de l'invasion de l'Afghanistan par les troupes soviétiques, comment ne pas être consterné ? Seule l'Europe des Neuf fut encore plus lente que nous ; c'est tout dire...

Je suis de ceux qui n'admettent pas que le poids de la France se *compte en millions* d'habitants, parce que c'est faux et aussi parce que s'est trop *facile* ; que cela couvre par avance *tous* les abandons, toutes les lâchetés, toutes les fautes.

Je veux une France fière, libre, indépendante, une France qui accepte de faire face à l'épreuve et qui travaille pour s'en sortir. Et je suis consterné, quand je regarde autour de moi, de voir plus de veulerie que de volonté et plus de goût de la spéculation que de l'effort.

Cette année commence mal, et — malgré moi — je me reproche de ne rien pouvoir faire pour appeler ceux qui espèrent encore, qui acceptent de lutter, qui ne craignent pas au besoin d'y *laisser beaucoup* pourvu que la France y gagne, à se réunir et à marcher de l'avant.

Après tout, combien étions-nous le 29 mai 1968, lorsqu'au *milieu du déferlement stupide et* aveugle d'une foule canalisée par des politiques astucieux et sachant bien ce qu'ils voulaient, nous avons en quelques heures monté la manifestation du lendemain ? Une douzaine à midi, cinquante à 3 heures de l'après-midi, un petit millier le soir... Il n'empêche que le 30 mai nous étions plusieurs centaines de milliers *sur les Champs-Elysées...*

La situation n'est certes pas la même aujourd'hui, car l'histoire ne se répète jamais. *Mais* elle aide à comprendre le présent, et toute l'épopée du gaullisme est là pour nous apprendre qu'une bataille n'est perdue que lorsqu'on veut bien qu'elle le soit.

N'y aura-t-il alors personne pour dire que le moment est venu ? S'il devait en être ainsi, le pessimisme qui aujourd'hui étreint bien des Français, l'amertume qui m'oppresse, la tristesse qui nous envahit, auraient toutes raisons d'être.

Mais cela ne se peut. Et tout comme en juin 40 un petit nombre de Français pensaient (sans rien pour étayer leur espoir) que la guerre ne pouvait être perdue, je veux croire aujourd'hui que nous saurons nous reprendre et réagir.

Avant qu'il ne soit trop tard.

(*) Député de Paris (R.P.R.).

# Réplique... à Emmanuel Le Roy Ladurie

par JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT

M. Le Roy Ladurie (1) n'hésite pas à ramasser ma pensée en une phrase : *« Kaboul n'est pas le nombril du monde et l'U.R.S.S. est notre alliée traditionnelle »*, qui est une contraction pour le moins malhonnête par *le Quotidien de Paris,* du 17 jan*vier, du sens de mon intervention* dans l'émission « Face au public » de la veille.

M. Le Roy Ladurie, tout à l'ardeur de sa démonstration, omet bien sûr de citer MM. Poniatowski ou Chaban-Delmas, dont les prises de position sur l'Afghanistan ont pourtant témoigné d'une certaine mansuétude à l'égard de l'U.R.S.S. Il préfère me citer — à tort — tout en commettant l'erreur d'indiquer une source dont je me contenterai de dire qu'elle n'est pas de première main.

C'est qu'en *réalité* sa démonstration est de politique intérieure : il s'agit d'atteindre, à travers ma modeste personne, ceux qui maintiennent encore en France l'idée de l'union de la gauche, y *compris* aujourd'hui contre la direction du parti communiste.

Je ne relèverai pas cette déformation de la vérité, habituelle à une certaine forme d'esprit — qui n'a d'ailleurs jamais été la mienne — si elle ne venait après beaucoup d'autres.

Sans doute ces déformations ne sont-elles pas toutes le fait de la malveillance. La coalition objective de l'Elysée et du P.C.F. rend certainement difficile la compréhension de la stratégie socialiste aujourd'hui.

Mais comment ne pas y voir aussi la marque du conformisme et de l'intolérance de la droite qui accompagnent en France la fracture, à nouveau ouverte, de la *gauche,* et, à *l'extérieur,* le retour à la guerre froide et le triomphe de la logique des blocs ?

Les classes dominantes en France ont eu peur à l'époque du programme commun. Elles se rassurent aujourd'hui. C'est dans ces grands moments que l'âme se fait jour : que M. Pierre Hassner, dont les sympathies politiques sont connues, signe un article (2) « membre du Centre d'études des relations internationales » (organisme associé au C.N.R.S.) pour traiter un homme politique de son pays tour à tour de « dogma*tique* » et d'« *opportuniste* » et le taxer d'arrière-pensées inavouables ; que M. Portelli, pour attaquer le projet socialiste (3), signe, quant à lui, « professeur à Nanterre » et omette d'indiquer qu'il est surtout un transfuge de fraîche date du CERES ; que M. Le Roy Ladurie fasse de moi un disciple de M. Michel Debré (1) tandis que M. Pinton (3) me *décrit comme* un marchand d'herbes ; tout cela est plutôt amusant.

Toutes ces petites vilenies finissent cependant par créer une atmosphère. Ajouterais-je que d'autres sont plus visés que moi et pas seulement par les armes de la polémique ?

Je souhaiterais simplement soumettre aux lecteurs du *Monde* une hypothèse philosophique : celle où l'exigence socialiste aujourd'hui relèverait non d'un vulgaire empirisme ou d'un dogmatisme étroit comme l'écrit M. Hassner, et pas davantage du cynisme comme l'imagine M. Le Roy Ladurie (1), mais tout simplement du stoïcisme.

C'est d'ailleurs une belle école. Sachons donc faire front. C'est en nous battant aujourd'hui contre le mensonge que la gauche demain, j'en suis sûr, pourra triompher.

∴

*M. Le Roy Ladurie, à qui nous avons montré la lettre de M. Chevènement, nous écrit :*

*Les* deux membres de la phrase qu'incrimine M. Chevènement : *« Kaboul n'est pas le nombril du monde » et « L'U.R.S.S. est notre alliée traditionnelle »,* figurent bien, comme j'ai pu le vérifier, dans la transcription dactylographique de l'interview de M. Chevènement à France-Inter.

Quant à moi, je m'étais simplement inspiré du *Quotidien de Paris,* qui n'a nullement déformé la pensée du leader socialiste sur ce point. Je ne vois pas d'autre part en quoi il y a une « vilenie » à constater la profonde communauté d'idées nationalistes qui règne entre MM. Debré et Chevènement. M. Michel Debré est un homme parfaitement honorable et il n'y a rien de désobligeant à rappeler qu'un certain nombre de militants, de gauche ou de droite, se placent effectivement sous son égide, de ce point de vue du moins.

(1) *Le Monde* du 25 janvier.
(2) *Le Monde* du 22 décembre 1979.
(3) *Le Monde* du 11 janvier.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1978



Commission paritaire n° 57 437.

Le Monde

# étranger

## LA CRISE AFGHANE ET SES RÉPERCUSSIONS

### Les journalistes occidentaux seraient prochainement expulsés de Kaboul

Les autorités afghanes semblent décidées à fermer — et ce pour une durée indéterminée — les portes de l'Afghanistan aux journalistes occidentaux. Quatre d'entre eux ont été refoulés, le dimanche 10 février, à leur arrivée à l'aéroport de Kaboul. Il leur a été indiqué que tous leurs confrères actuellement dans la capitale afghane allaient être expulsés, lundi, comme l'ont été, récemment, les journalistes américains.

Plusieurs informations ont fait état en fin de semaine d'un éventuel retrait de quelques unités soviétiques d'Afghanistan. Certains responsables américains ont laissé entendre qu'il pourrait être procédé à un tel retrait *« à titre symbolique »* dans trois ou quatre semaines. L'ambassadeur d'U.R.S.S. au Japon a précisé que cela lui paraissait possible *« à moins que les Etats-Unis et la Chine ne provoquent une escalade de la tension »*.

Cependant on pouvait constater une activité militaire soviétique soutenue, dimanche, à l'aéroport civil de Kaboul. Des avions de transport et des hélicoptères décollaient et atterrissaient à une fréquence très rapide.

La résistance afghane a fait état le même jour d'un important succès sur les troupes soviétiques. Les trois quarts des effectifs d'une colonne blindée soviétique qui tentait de rallier la ville de Faisabad à partir de la frontière soviétique ont dû rebrousser chemin, a affirmé l'Alliance islamique pour la libération de l'Afghanistan, citant des sources dignes de foi. Les engagements auraient eu lieu il y a environ une semaine, précise l'Alliance dans un communiqué publié à Peshawar au Pakistan. L'un des fondateurs de ce rassemblement des mouvements de résistants afghans, M. Hekmatyar, chef du Hezbi Islami, a, d'autre part, déclaré que *« les soldats russes qui tentaient au début de se concilier la population, voyant qu'ils n'y parvenaient pas, sont devenus plus brutaux et se livrent à des exactions et des destructions »*. Cela aurait été le cas dans les provinces de Kunduz et de Takhar au nord du pays.

A Kaboul, le gouvernement a annoncé que tous les appelés sous les drapeaux qui se présenteraient immédiatement dans les bureaux de conscription, pour faire régulariser leur situation, pourraient être dispensés de service militaire. *« Beaucoup d'appelés ont été effrayés »*, a affirmé le *Kaboul New Times*, par la perspective de servir sous l'ancien régime Amin. L'agence afghane d'information Bakhtar indique, d'autre part que, des représentants de *« diverses communautés religieuses d'Afghanistan »* (notamment ismaïlienne) ont exprimé leur *« soutien »* au nouveau régime. Enfin, dans une interview au quotidien suédois *Expressen*, Mme Ratebzab, ministre de l'éducation et compagne de M. Karmal, déclare que le régime de Kaboul *« tentera de convaincre, non de tuer. Il s'agit*, précise-t-elle à propos des « rebelles », *d'une infime minorité et ils commencent déjà à remettre leurs armes aux autorités »*. Commentant la récente visite de M. Brzezinski, conseiller du président Carter pour les affaires de sécurité, à Islamabad, un porte-parole du ministère afghan des affaires étrangères a déclaré que les Etats-Unis voulaient transformer le Pakistan en un *« énorme dépôt d'armes »*, et que cette politique *« désespérée »* ne ferait qu'accroître la tension et l'instabilité dans la région.

Selon l'agence américaine UPI, le général Zia Ul Haq, chef de l'Etat pakistanais, aurait récemment déclaré à une délégation de membres du Congrès que le Pakistan avait donné des armes légères aux guérilleros afghans. C'est la première fois qu'un tel aveu est rapporté publiquement. Visitant la province pakistanaise du Baloutchistan, le général Zia Ul Haq a déclaré le 9 février que si l'intervention soviétique en Afghanistan avait bouleversé la situation existant tout le long de la frontière de son pays il n'y avait pas de raison de s'inquiéter ni de déclarer la « djihad », la « guerre sainte ».

A Pékin, l'agence Chine nouvelle a écrit dimanche que le Pakistan devrait être logiquement la prochaine cible de l'U.R.S.S. La Chine estime que le renforcement du potentiel militaire du Pakistan est vital pour la paix et la sécurité de la région et que tous les pays de l'Asie du Sud devraient s'unir dans un *« combat commun contre l'agression soviétique »*.

### LE REPRÉSENTANT DES ÉTATS-UNIS A L'ONU ENTREPREND UNE TOURNÉE D'EXPLICATIONS AU PROCHE-ORIENT ET EN AFRIQUE DU NORD.

Le représentant des Etats-Unis aux Nations unies, M. Donald McHenry, est arrivé dimanche soir 10 février à Koweït, première étape d'une tournée de deux semaines au Proche-Orient et en Afrique du Nord.

M. McHenry a déclaré à son arrivée qu'il souhaitait *« examiner avec les dirigeants koweïtiens diverses questions relatives au Proche-Orient et au Sud-Est asiatique, dans le domaine de la sécurité »*. *« Nous continuerons avec l'ensemble des pays membres des Nations unies à assurer l'intégrité territoriale des nations et le respect des droits fondamentaux religieux, culturels et politiques de leur peuple »*, a ajouté M. McHenry, en faisant allusion à l'intervention soviétique en Afghanistan.

A Londres, M. Mahdi El Tajer, ambassadeur des Emirats arabes unis, a mis en garde les pays occidentaux, dans une interview à l'*Observer*, contre toute interprétation erronée des *« sentiments du peuple arabe »* à leur égard. *« Les Etats-Unis, la France et la Grande-Bretagne*, a-t-il dit, *s'ils peuvent être les amis des dirigeants arabes, ne sont pas considérés comme tels par le peuple arabe. Ce dernier croit que tout dirigeant coopérant militairement avec l'Ouest est un traître. »*

« Aussi, poursuit-il, *c'est une profonde erreur que de chercher une solution militaire à la crise actuelle. C'est une erreur de renforcer l'aide militaire à un pays comme le Pakistan ou de persuader les dirigeants arabes d'offrir des bases militaires. »* Les conséquences en seront, souligne l'ambassadeur, de s'aliéner les populations locales, de déstabiliser ces régions et d'inviter l'Union soviétique à poursuivre son intervention. — *(A.F.P.)*

● *Les danseurs de l'Opéra de Paris*, et plus particulièrement les « étoiles », estiment, dans un communiqué, ne pas porter la responsabilité de l'annulation de la tournée du ballet aux Etats-Unis (*le Monde* daté 10-11 février). L'administration avait fait savoir que les danseurs contestaient la possibilité de faire appel à des artistes invités, ce qui est contraire à leur contrat et à la convention collective. Les « étoiles », de leur côté, invoquent un article de la convention collective selon lequel *« l'administration s'engage à n'employer, ou à ne laisser employer, que les artistes appartenant à l'Opéra »*.

### M. Poniatowski : les super-puissances ça commence à bien faire

Dans un éditorial de *Prospective Hebdo*, intitulé : « Les super-puissances ça commence à bien faire », M. Michel Poniatowski écrit : *« L'Europe et le reste du monde ne se contenteront pas longtemps encore de compter les points entre l'Union soviétique, qui joue aux échecs, et les Etats-Unis, qui jouent au poker. »*

Il affirme que l'Europe et les pays non alignés *« exigeront d'être entendus, compris et admis aux vraies décisions de niveau mondial, eux qui représentent les cinq sixièmes de la population de notre planète »*

L'ancien ministre considère que la gestion du monde par les deux super-puissances depuis 1945 comporte un lourd passif, notamment *« la division du monde en zones d'influence, un programme monstrueux d'armement et de défense, un système monétaire international qui court à sa perte et un dialogue Nord-Sud saboté »*.

D'autre part, dans la série d'émissions « La France face à la crise » que diffuse France-Inter, M. Poniatowski a déclaré dimanche que les Etats-Unis disposent de moyens d'action très importants, autres que le boycottage des Jeux olympiques, pour gêner l'U.R.S.S.

*« Si les Etats-Unis voulaient vraiment faire quelque chose et non pas ce que je qualifierai un peu de cinéma ils pourraient notamment rompre le contrat portant sur la livraison à l'U.R.S.S. de 20 milliards de dollars de phosphates, essentiels pour son agriculture.*

*» A l'heure actuelle, des bateaux de céréales destinés à l'U.R.S.S. continuent d'être chargés dans les ports américains au nom de contrats en cours d'exécution... Aucune mesure n'a été prise réellement en ce qui concerne les livraisons de haute technologie. »*

Interrogé sur la position de la Grande-Bretagne au sein de la C.E.E., M. Poniatowski a estimé que ce pays devra montrer s'il appartient ou non à l'Europe.

## DIPLOMATIE

### La Grèce réintégrerait prochainement le commandement de l'OTAN

Athènes *(A.F.P.)*. — La Grèce fera vraisemblablement à nouveau partie du commandement intégré de l'OTAN avant le mois d'avril, qui marquera le 31e anniversaire de la signature du pacte atlantique, estime-t-on dans les milieux diplomatiques à Athènes.

L'entretien que le chef d'état-major grec, le général Gratsios, a eu ce lundi 11 février à Bruxelles avec le commandant des forces de l'OTAN, le général américain Rogers, constituent un pas important dans cette voie. Le général Rogers, à la requête duquel a eu lieu la rencontre, a transmis au général grec — pense-t-on à Athènes — des propositions en vue du contrôle de l'espace aérien de la mer Egée à la lumière des conversations qu'il a eues ces jours derniers avec les représentants du gouvernement d'Ankara.

L'impression prévaut dans les cercles grecs compétents que ces propositions prévoient — sous réserve d'ajustements — un retour à la situation d'avant juillet 1974. C'est à cette date que M. Caramanlis, à peine rentré en Grèce après onze ans d'exil, avait décidé de quitter le commandement intégré atlantique pour protester contre le refus de l'OTAN d'intervenir lors de l'invasion de Chypre par la Turquie. Il est possible que le commandement aérien allié d'Izmir, qui était échu alors à un général turc, soit derechef confié à un général américain. La Grèce, de son côté, serait, bien qu'à contre-cœur, disposée à faire quelques concesssions dans la délimitation des zones en mer Egée en cas de guerre.

Depuis quelques semaines déjà le gouvernement conditionne l'opinion en prévision d'un retour de la Grèce à l'OTAN. On saisit toutes les occasions de souligner l'aide militaire et diplomatique de Washington à la Grèce. Dans certains cercles diplomatiques, on laisse entendre que M. Caramanlis, qui a déjà à son actif l'adhésion de la Grèce à la C.E.E., souhaiterait assurer sa rentrée au sein du commandement atlantique avant de briguer la présidence de la République en juin.

### UN FACHEUX « COUAC » A BANGKOK

*(De notre correspondant en Asie du Sud-Est.)*

*Bangkok. — La visite officielle qu'a effectuée en Thaïlande Mme Deng Yingchao, veuve de Chou En-lai* (le Monde *du 7 février) a été marquée par une fausse note qui a suscité des excuses officielles du premier ministre de Bangkok et l'annonce d'une enquête.*

*Le « couac » diplomatique a été le fait de l'orchestre du département des relations publiques au gouvernement qui, à l'occasion d'une grande réception en l'honneur de la délégation chinoise par l'Association d'amitié sino-thaïlandaise, a attaqué avec un bel entrain l'hymne... de Taïwan.*

*Mme Deng Yingchao, dont on conçoit la surprise, ne semble pas avoir considéré qu'il s'agissait simplement là d'un morceau du folklore provincial chinois. L'erreur — si c'en est une — est d'autant plus inexplicable que l'orchestre est particulièrement rôdé à l'hymne de la Chine communiste : depuis un an les délégations officielles de Pékin ne se comptent plus. Reste pour certains la possibilité d'une « erreur volontaire » préméditée par certains milieux que la lune de miel entre Pékin et Bangkok dérange.*

*R.-P. P.*

### Les Soviétiques cherchent à persuader les Européens qu'ils ont intérêt à s'entendre directement avec eux

De notre correspondant

Moscou. — Tout en enregistrant avec satisfaction le refus de Paris de participer à une conférence occidentale à Bonn — ils estiment que la diplomatie américaine a subi un échec, — les Soviétiques continuent de manifester leur irritation à la suite de la déclaration commune publiée à l'issue du trente-cinquième sommet franco-allemand. Si la poursuite du dialogue avec l'U.R.S.S., proposée par M. Giscard d'Estaing, a bien lieu, elle risque fort de se transformer en dialogue de sourds.

Sans citer la déclaration franco-allemande, mais dans une allusion transparente à son texte et aux commentaires dont le président de la République l'a accompagnée, un commentateur de Tass, qui occupe par ailleurs un poste de responsabilité à la section d'information internationale du comité central, a défini, le samedi 9 février, la position soviétique. Moscou a certes pris acte du fait que MM. Giscard d'Estaing et Schmidt ont proclamé *« leur ferme intention de poursuivre la politique de détente »* et qu'ils n'ont pas cédé *« à la forte pression américaine visant à faire renaître l'époque de la guerre froide »*. Mais le commentateur estime qu'il ne s'agit là que *« d'un des deux côtés de l'affaire : l'autre suscite perplexité et inquiétude »*. Cet autre côté, c'est, selon lui, les appels à renforcer la solidarité occidentale, ce qui suppose que les pays européens acceptent de se charger d'une partie du fardeau militaire des Etats-Unis et la réduction des contacts avec l'U.R.S.S., *« dans tous les domaines de la vie, par complaisance envers Washington »*.

#### « Entre deux chaises »

*« Pourquoi les pays européens adoptent-ils cette position entre deux chaises, tellement inconfortable ? »* se demande Tass, qui leur reproche de ne pas user de leur influence au sein de l'alliance atlantique pour *« dégriser les Américains »*. L'attitude des Européens présente une *« inconsistance dangereuse »*, bien mise en valeur par les deux séries d'arguments qu'ils emploient : d'une part les *« élucubrations sur l'ingérence armée de l'U.R.S.S. en dehors de la sphère d'action du traité de Varsovie qui, soi-disant, accroît le danger de conflit militaire en Europe »* ; d'autre part, le danger qui *« pèserait sur les sources d'énergie occidentale à la suite du rapprochement de l'U.R.S.S. du golfe Persique »*.

Le commentateur s'emploie à réfuter ces arguments en montrant que c'est *« la politique hégémonique et irresponsable »* des Etats-Unis qui *« risque d'avoir des retombées néfastes pour l'Europe occidentale »*. Les Etats-Unis ont cherché à provoquer des foyers de tension le long de la frontière soviétique (notamment en Afghanistan). Ils ont insisté pour déployer des fusées à moyenne portée en Europe, *« auxquelles l'U.R.S.S. ne peut rien opposer d'équivalent sur le continent américain »*. Ils ont ajourné la ratification du traité SALT 2 et tenté de déstabiliser la situation en Asie par leur alliance antisoviétique avec la Chine. *« Ce n'est pas l'Union soviétique, mais les Etats-Unis* (en déclarant le golfe Persique *« zone d'intérêts vitaux »*) *qui risquent de mettre en cause le ravitaillement en pétrole de l'Europe occidentale, de la précipiter dans un périlleux tourbillon de conflits »*, conclut Tass.

Les arguments soviétiques rappellent beaucoup ceux employés au moment des débats sur les armes nucléaires dites de théâtre en Europe : loin de renforcer la sécurité de l'Europe, les armes accroissent le risque de conflit, disait-on en substance à Moscou, et l'Europe se trouve aux premières loges pour être la principale victime d'un affrontement. De même, c'est elle qui ferait d'abord les frais d'une interruption des livraisons de pétrole après une confrontation dans le golfe Persique, provoquée par la présence américaine. La conclusion que les Soviétiques suggèrent aux Européens de l'Ouest est que dans un cas comme dans l'autre, ils auraient intérêt à s'entendre directement avec l'U.R.S.S.

Mais ce dialogue ne peut avoir lieu que sous deux conditions : les Européens doivent accepter les explications soviétiques sur l'affaire d'Afghanistan et doivent se désolidariser des Etats-Unis. *Ils* ne peuvent se contenter de refuser la politique des représailles ; ils doivent la condamner. Déjà le Kremlin a fait « payer » à la R.F.A sa solidarité avec les Etats-Unis en annulant ou en faisant annuler par ses alliés plusieurs rencontres intergouvernementales. Cette question sera encore plus aiguë à la fin du mois quand les Américains auront pris une décision définitive sur le boycottage des Jeux olympiques et que les Allemands de l'Ouest, suivis des autres Européens, seront amenés à se prononcer.

#### Solidarité avec les mouvements de libération

Quelle que soit la position qui sera alors adoptée, le dialogue sur la détente sera d'autant plus difficile que Soviétiques et Occidentaux ne parlent pas de la même chose. Les premiers voudraient discuter du désarmement et de la détente militaire en Europe, sans évoquer l'Afghanistan. En commentant les résultats du sommet franco-allemand, M. Giscard d'Estaing a répété que la détente devait être *« globale »*, thèse que Moscou estime *« tirée par les cheveux »* (*le Monde* du 8 février). Les dirigeants du Kremlin ont toujours répété que la détente n'impliquait ni le *statu quo* social, ni l'arrêt de la lutte des classes dans le monde. Dès le lendemain de la conférence d'Helsinki, M. Souslov avait insisté sur cette conception. Peut-être avait-on tendance à l'oublier un peu parce que les Soviétiques avaient plutôt mis l'accent jusqu'à ces dernières semaines sur l'aspect coopération économique et limitation de la course aux armements.

Maintenant, la priorité est donnée à la solidarité avec les mouvements de libération nationale, ce qui, selon Moscou, n'est pas contraire à la détente, grâce au syllogisme suivant : toute subversion impérialiste contre le socialisme est infailliblement dirigée contre le processus de la détente. En Afghanistan, l'U.R.S.S. lutte contre la subversion impérialiste. Elle ne met donc pas en cause la détente ; au contraire, elle la renforce.

Dans la déclaration franco-soviétique sur la détente, Paris et Moscou s'étaient mis d'accord en juin 1977 pour *« poursuivre et intensifier les efforts en faveur de la détente internationale »*, notamment en *« adaptant aux nécessités de la détente leurs actions vis-à-vis de tous les Etats et dans toutes les régions de la terre »*. On peut se demander dans ces conditions, si la crise afghane n'aura pas eu au moins l'effet salutaire de dissiper quelques illusions.

DANIEL VERNET.

AVANT SA VISITE A PARIS

### M. Strauss a vivement critiqué la politique française

M. Franz-Josef Strauss, candidat à la chancellerie de l'opposition ouest-allemande (C.D.U.-C.S.U.), chef du gouvernement bavarois, est reçu, ce lundi 11 février, par M. François-Poncet, ministre des affaires étrangères, et mardi par M. Barre et les présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat, MM. Chaban-Delmas et Poher.

Avant sa visite, M. Strauss a multiplié les appels à la fermeté envers Moscou et à la fidélité atlantique. Au sujet du refus de la France de participer à une conférence euro-américaine, il demande, dans l'hebdomadaire *Welt am Sonntag* du 9 février, si MM. Giscard d'Estaing et Schmidt ont parlé de cette rencontre. *« S'ils l'ont fait*, dit-il, *le refus français est une gifle pour Helmut Schmidt. Sinon, le sens même des récents entretiens entre les deux hommes politiques est de plus en plus problématique (...). Il en résulte que l'Occident, en ce qui concerne sa crédibilité, se trouve dans une situation honteuse, voire scandaleuse. Les Français ont rejeté avec brusquerie leur participation à la rencontre de Bonn, les Etats-Unis ont été dupés et Moscou rit sous cape. »*

*Dans le Quotidien de Paris* de ce lundi, M. Strauss déclare :

*« Nous nous devons de marquer notre pleine et entière solidarité à l'égard des Etats-Unis. Une solidarité qui ne s'exprime pas seulement en paroles, mais aussi en actes, c'est-à-dire dans la pratique politique. (...) J'ai toujours dit que ce n'était pas aujourd'hui le moment de jeter de l'huile sur le feu. Toutefois, la formulation ambiguë et embarrassée de ce communiqué* (la déclaration Giscard d'Estaing - Schmidt), *qui ne veut choquer personne et plaire à tout le monde, ne me semble pas à la hauteur de la situation. »*

M. Strauss conclut : *« La brutale agression de l'U.R.S.S. en Afghanistan a ouvert les yeux à bien des gens. Elle leur a montré que le temps était révolu d'une politique menée sur des bases utopiques et éloignées de la réalité. (...) J'espère que cette révélation fera croître (...) les forces qui, depuis le début, ont opté pour une politique de détente réaliste et ont refusé la politique pratiquée par l'actuel gouvernement de Bonn, naïve, illusoire et qui ne se réduit qu'à une succession de traités. »*

### M. LECANUET (U.D.F.) : la France a raison de choisir une position de liberté et d'indépendance.

M. Jean Lecanuet, président de l'U.D.F., a déclaré samedi après-midi 9 février, après la réunion du conseil national de sa formation, à propos de la proposition de concertation de M. Cyrus Vance : *« La France a raison de choisir une position d'autonomie, de liberté et d'indépendance. Elle n'a pas à participer, à un sur dix, à une conférence réunie à l'initiative des Etats-Unis d'Amérique, et dans laquelle elle serait sur un pied d'égalité avec les autres pays européens. Il n'y a pas de politique européenne, il y a seulement des orientations communes. »*

A propos des Jeux olympiques, le président de l'U.D.F. a affirmé : *« Le vrai problème est l'avenir de la détente et le rétablissement des équilibres. En ce qui concerne le boycottage des Jeux, il n'y a pas homogénéité de position entre les partis constitutifs de l'U.D.F.* [N.D.L.R. : le C.D.S. et le parti radical ont pris position en faveur du boycottage, le parti républicain est resté plus nuancé]. *Mais ce que, tous ensemble, nous constatons, c'est que ce problème est aujourd'hui dépassé par les faits. Et nous nous adressons aux sportifs français pour leur suggérer de prendre l'initiative de proposer une autre charte, un autre cadre, un autre climat olympiques. »*

# LA CRISE AFGHANE ET SES RÉPERCUSSIONS

## APRÈS LE DISCOURS DE M. VANCE A LAKE-PLACID

## Les représentants des pays de l'Est aux Jeux olympiques cherchent à isoler les États-Unis

Lake-Placid. — La crise qui mine le mouvement olympique depuis l'intervention militaire soviétique en Afghanistan s'est aggravée à Lake-Placid. Vendredi 8 février, balayant les doutes sur la nature de la position du comité national olympique américain (USOC) prise à Colorado-Spring, M. Robert Kane avait prononcé, devant la commission exécutive du Comité international olympique (C.I.O.), un véritable réquisitoire contre l'organisation des Jeux d'été par Moscou (*le Monde* daté 10-11 février). Samedi soir, pour l'ouverture de la session du C.I.O., le secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance, a été plus loin encore.

Prenant la parole après lord Killanin, président du C.I.O., qui avait rappelé la position traditionnelle du mouvement olympique, en souhaitant que *« les chefs des blocs rivaux puissent résoudre ensemble leur différend afin d'éviter un autre holocauste »*, M. Vance a déclaré : *« Au moment où nous nous réunissons, une grave menace pèse sur la paix du monde et pose un problème fondamental pour le mouvement olympique. Ce serait violer un principe olympique fondamental que de prendre part ou d'assister à des Jeux olympiques dans un pays qui mène actuellement une guerre d'agression et qui a refusé de mettre fin à cette agression en retirant ses forces, comme le lui demandait formellement la communauté mondiale. »*

Revenant par cinq fois sur le fait que l'Union soviétique ne pouvait conserver l'organisation des Jeux d'été pour différentes raisons de politique internationale, M. Vance a enfin estimé que les difficultés pratiques de transfert des Jeux, dans un ou plusieurs autres sites, pouvaient être surmontées *« par un simple changement des règles »*.

### Règles américaines

Le secrétaire d'Etat, qui montrait combien les Etats-Unis font peu de cas de ce qui n'est pas *leurs règles du jeu*, en l'occurrence la charte olympique, marquait ainsi un nouveau durcissement des Etats-Unis contre les Jeux de Moscou. En effet, alors qu'il y a quelques jours encore le président Carter avait lancé un ultimatum à l'U.R.S.S. — *« Evacuez l'Afghanistan avant le 20 février sinon nous boycottons les Jeux d'été »*, — son secrétaire d'Etat a été plus tranchant : *« Nous nous opposerons à la participation d'une équipe américaine à tous Jeux olympiques se tenant dans la capitale d'un pays envahisseur. »* Il n'a donc pas laissé une porte de sortie à l'U.R.S.S. *C'est un non définitif* à Moscou qui a été lancé.

Ce discours a fait l'effet d'un coup de massue aux membres du C.I.O., qui, jusqu'au dernier moment, avaient espéré que le secrétaire d'Etat modifierait son texte, dont la teneur avait été communiquée à lord Killanin dès mercredi. Pour échapper à toute pression, M. Vance avait d'ailleurs fait distribuer son texte à la

De notre envoyé spécial

presse quelques heures avant de le prononcer officiellement. Il avait également demandé de parler après lord Killanin, c'est-à-dire à la fin de la session d'ouverture, pour ne pas avoir à répliquer à d'éventuelles remarques ou subir l'affront d'un départ des responsables du mouvement olympique envisagé par certains.

M. Vance a aussitôt regagné Washington, laissant abasourdis les soixante-neuf membres du C.I.O. présents. *« M. Vance a exagéré, il a poursuivi à la tribune du C.I.O. la campagne électorale du président Carter »*, commentait M. Maurice Herzog. *« Il a du toupet »*, surenchérissait M. Lance Cross, membre néo-zélandais du C.I.O. Mais à leur indignation répondait l'inquiétude de beaucoup. *« Il faudra se contenter de Jeux sans certains pays occidentaux, ou les annuler »*, disait le prince de Mérode, membre belge du C.I.O. *« Nous sommes dans une très mauvaise position »*, reconnaissait M. Eduardo Hay, membre mexicain.

L'embarras du C.I.O. s'est traduit dès dimanche matin par une modification de l'ordre du jour des travaux de sa session. Le rapport sur la présentation des Jeux de Moscou, qui devait être communiqué dans la matinée, a été renvoyé à plus tard. Il semblait, en effet, que les arguments politiques de M. Vance, s'ils étaient unanimement condamnés dans leur forme, auraient ébranlé plus d'un membre du C.I.O.

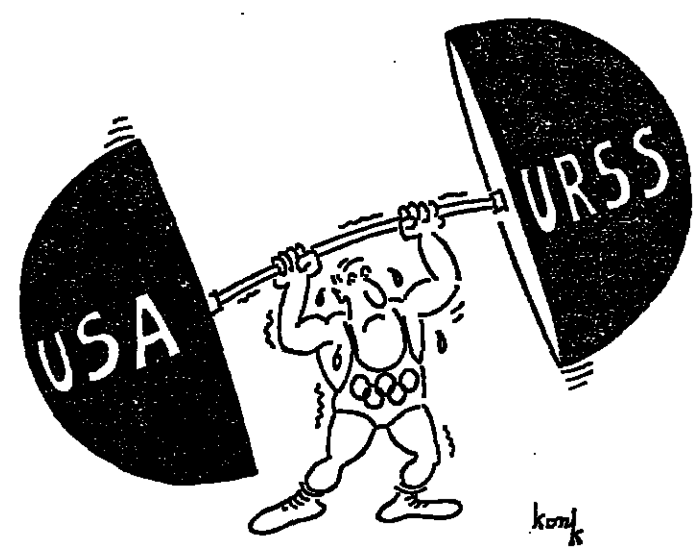
Dans ces conditions, les dirigeants du mouvement ont pris une position attentiste : il a été précisé que la session ne se terminerait pas le 12 avec la traditionnelle conférence de presse de lord Killanin, mais continuerait jusqu'au 24 février, date de clôture des Jeux d'hiver, afin de pouvoir prendre en compte de nouveaux éléments. De surcroît, l'hypothèse d'une implantation permanente des Jeux, qui semblait devoir retenir l'attention du C.I.O. il y a encore quelques jours, fera désormais l'objet d'une commission d'enquête qui déposera son rapport au congrès olympique de Baden-Baden en 1981.

Au reste, le C.I.O. s'efforce de sauver le présent, c'est-à-dire les Jeux d'hiver. On a remarqué que M. Vance ne souhaitait pas l'exclusion de Lake-Placid des athlètes soviétiques. *« Il ne s'agit pas,* a-t-il dit samedi soir, *de savoir si une équipe nationale devrait être éliminée de la compétition pour des raisons politiques. Toutes les équipes invitées par le comité à ces Jeux d'hiver reçoivent notre bienvenue. »* Toutefois, les organisateurs redoutent un coup d'éclat des Soviétiques. *« Je ne souhaite pas le retrait des représentants d'U.R.S.S. »*, a déclaré le révérend Bernard Fell, président du comité d'organisation. Une telle éventualité est-elle néanmoins vraisemblable ?

Samedi soir, l'absence de MM. Novikov et Promyslov respectivement président du comité d'organisation des Jeux de Moscou et maire de Moscou, à la cérémonie d'ouverture de la session du C.I.O. a été interprétée comme le signe d'une volonté d'apaisement. S'ils avaient assisté au discours de M. Vance, ils auraient en effet pu créer des incidents diplomatiques en quittant la salle. Quant aux deux membres soviétiques du C.I.O., MM. Smirnov et Andrianov, qui, eux, ont écouté le secrétaire d'Etat, ils se sont abstenus de tout commentaire.

En refusant de polémiquer sur place avec les Etats-Unis à propos des Jeux olympiques d'été, les Soviétiques paraissent se faire les champions de l'olympisme apolitique et isolent de ce fait les Américains sur une position politique qui, théoriquement, ne peut avoir l'aval du C.I.O. Combien de temps durera cette tactique ? A part quelques paroles aigres sur *« la prison olympique »*, le village où sont logés les athlètes, les Soviétiques et les représentants de tous les pays de l'Est ont multiplié les déclarations pour se féliciter du déroulement des Jeux d'hiver à Lake-Placid.

ALAIN GIRAUDO.



(Dessin de KONK.)

## Moscou dénonce une « grossière ingérence politique »

*« Nous sommes déconcertés (« puzzled ») par les changements rapides de la position française »*, a déclaré samedi 9 février un haut fonctionnaire du département d'Etat qui veut garder l'anonymat, parlant de la politique française dans la crise afghane.

A propos du refus français de participer *le 20 février à une* conférence ministérielle euro-américaine à Bonn, le même diplomate a déclaré que la date et le lieu de cette rencontre (le 20 février à Bonn) avaient été proposés *« par les Européens eux-mêmes »*. Il n'est pas impossible en effet qu'une telle suggestion ait été faite par M. Schmidt dans la conversation téléphonique qu'il a eue avec M. Carter après le sommet franco-allemand, mais cela ne signifie pas que le gouvernement français ait donné son accord. Il semble en tout cas que Washington souhaite minimiser l'incident. Le département d'Etat laisse entendre que les consultations continuent *« avec toutes les parties avec lesquelles il est logique d'être en contact »* et que le secrétaire d'Etat, M. Vance, après ses entretiens à Bonn, ira sans doute dans d'autres capitales européennes.

A Moscou, le « non » américain définitif aux Jeux de Moscou lancé *samedi* à *Lake-Placid* par M. Vance a provoqué dimanche une vive réaction soviétique. L'envoyé spécial de l'agence Tass qualifie le discours du secrétaire d'Etat de *« grossière ingérence politique dans les affaires du C.I.O. »*. *« Jonglant avec la phraséologie de la guerre froide, le secrétaire d'Etat, au nom du président des Etats-Unis, a avancé de nouveau des exigences provocatrices tendant à retirer les Jeux olympiques de Moscou ou à les annuler purement et simplement »*, poursuit Tass. L'agence soviétique souligne dans une autre dépêche *« l'échec »* de *« l'initiative diplomatique »* des Etats-Unis concernant l'organisation d'une conférence euro-américaine des ministres des affaires étrangères.

Le ministre des affaires étrangères soviétique est attendu mardi en visite officielle à New-Delhi.

*A Bonn*, au sein du gouvernement, les prises de position sont de plus en plus catégoriques contre la participation des athlètes ouest-allemands aux Jeux de Moscou, écrit notre correspondant Jean Wetz. Samedi, le ministre de la défense, M. Apel, a été particulièrement clair lorsqu'il est intervenu à Munich devant le congrès consacré aux problèmes militaires de la République fédérale : *« Je ne peux pas m'imaginer,* dit-il, *que le drapeau allemand soit brandi à l'intérieur du stade olympique de Moscou si la bannière américaine n'y est pas présente. »* Encore plus significative à certains égards est l'attitude de M. Willi Weyer, président de la fédération sportive ouest-allemande (qui groupe quelque 50 000 clubs comptant 14 millions de participants) et membre du comité olympique de la R.F.A. Admettant que le Comité international olympique doit prendre ses décisions en toute indépendance, M. Weyer ajoute cependant que, dans cette affaire, il serait impossible d'ignorer les arguments d'ordre politique. Cela d'autant moins que, depuis bien longtemps déjà, le sport a été politisé par les pays de l'Est, dit-il. Alors que les Jeux, selon leur inspiration originelle, incarneraient *« l'esprit de paix »*, ils ne sauraient se dérouler en U.R.S.S., estime M. Weyer. Le ministre des affaires étrangères, M. Genscher, a aussitôt approuvé publiquement ces propos. Dans une interview donnée dimanche à la télévision, il a été encore plus catégorique : *« Nous comptons,* dit-il, *sur la solidarité des Etats-Unis à Berlin. Nous ne leur refusons pas notre solidarité à propos des Jeux olympiques. »*

Cependant, l'écrivain russe Alexandre Soljenitsyne s'élève à nouveau contre l'absence de réaction qui caractérise selon lui l'attitude des puissances occidentales face *« au désir de conquête mondiale insatiable de l'U.R.S.S. et à la nature malveillante et irréductible »* du communisme, dans un article publié par le magazine américain *Time*. L'écrivain en exil écrit notamment : *« La tragédie afghane a débuté en fait il y a deux ans* (lors du premier coup d'état pro-soviétique), *mais l'Ouest a fermé les yeux et a remis à plus tard la reconnaissance de ce problème pour préserver une détente illusoire »*. L'écrivain s'attaque non seulement à l'U.R.S.S., mais au communisme en général, et à la Chine : le communisme chinois, affirme-t-il, *« n'est pas plus attaché à la paix que la variété soviétique, il n'a simplement pas les dents encore assez longues »*. Il conclut que la stratégie occidentale ne peut avoir de succès qu'en s'appuyant sur *« les peuples opprimés »* par le communisme qui, affirme-t-il, *« sont du côté de l'Occident »*.

*A Dakar.* — L'ex-champion du monde Mohammed Ali, envoyé du président Carter en Afrique, a déclaré samedi à Dakar qu'il avait entrepris sa mission pour dire aux Africains que si l'U.R.S.S., après l'Afghanistan, *« allait encore de l'avant pour renverser le régime en Iran et s'emparer des puits de pétrole, ce serait la guerre nucléaire »*, dans laquelle *« l'Afrique périrait avec toutes les autres nations »*. Mohammed Ali a confirmé que le Sénégal ne boycottera pas les Jeux de Moscou. D'autre part, le président zambien, M. Kaunda, et le comité olympique du Koweït ont confirmé dimanche qu'ils condamnaient le boycottage.

## DANS LA PRESSE PARISIENNE

## Des « contre-jeux » à Tokyo ?

● L'HUMANITE écrit, sous la plume de Henri Alleg, que *« le soufflet que vient de recevoir Cyrus Vance cuira longtemps la joue de Jimmy Carter. Le président des Etats-Unis avait été assez prudent pour se faire représenter à Lake-Placid par son secrétaire d'Etat, mais c'est cependant à lui que s'adresse la réponse cinglante du Comité international olympique, refusant de s'incliner devant le diktat de la Maison Blanche.*

*» Le discours du représentant du gouvernement américain, invitant les membres du C.I.O. à s'aligner sur la position américaine de boycottage des Jeux de Moscou, a, en effet, été accueilli par un silence mortel. Les arguments de M. Vance n'auront même pas pu convaincre les deux Américains qui font partie du Comité : ils ont eux-mêmes déclaré qu' « ils s'opposeraient au » boycottage quel qu'il soit, ainsi » qu'à tout transfert dans un » autre pays. »*

● LE FIGARO considère qu'un coup mortel a été porté aux Jeux olympiques. *« Pour les Etats-Unis, le rideau est définitivement tiré. Boycotter Moscou, ce n'est même plus un vœu, c'est le devoir de tout citoyen acquis au principe originel de l'olympisme : la paix et le respect de la dignité humaine... A Lake-Placid et dans beaucoup d'autres villes, affiches et auto-collants « Boycott Moscow » fleurissent sur les murs... »*

Les envoyés spéciaux du *Figaro*, Gérard Nirascou et Patrick Mahé font aussi état de la possibilité, avancée par M. Robert Kane, président du comité olympique américain, d'organiser des « contre-jeux » à Tokyo. Selon M. Kane, trente-cinq pays seraient d'accord pour prendre part à ces compétitions de remplacement.

● LE MATIN, dans son point de vue, écrit : *« A ceux qui espéraient que les Etats-Unis, avec le temps, assoupliraient leur position à l'égard des Jeux olympiques, le secrétaire d'Etat américain, Cyrus Vance, est venu apporter un démenti cinglant. En ouvrant samedi la 82e session du Comité olympique international à Lake-Placid, il a réaffirmé avec force que les athlètes américains n'iraient pas aux Jeux d'été de Moscou si l'armée rouge n'avait pas évacué l'Afghanistan le 20 février.*

*» Cyrus Vance, la « colombe », a donc rejoint le camp des « durs » animé par Zbigniew Brzezinski, conseiller de Carter pour les affaires de sécurité. Il ne pouvait en être autrement en cette année d'élection présidentielle et alors que Jimmy Carter, qui nous a habitués aux changements de cap, a abandonné la diplomatie douce pour montrer les dents. Il est conforté dans cette attitude nouvelle par les sondages qui révèlent que la fermeté affichée par le chef de la Maison Blanche plaît à ses concitoyens et qu'elle est en passe de lui rallier les hésitants. »*

● L'EQUIPE-MAGAZINE du samedi 9 février présente, sous le titre *« L'essentiel serait-il de ne pas participer »*, un portrait de M. Jimmy Carter, président des Etats-Unis, par Antoine Blondin. *« Nous savons aussi qu'un président assez mollasson, aux approches électorales, a besoin de taper sur une table et qu'il croit choisir la plus sonore, en même temps que la plus vulnérable, en contribuant à la mise au silence du seul langage entre les peuples qui soit un « espéranto » et, par là même, une espérance : celui qui dicte le temps, l'espace et le contact. Ce président, comme on dit, bat la campagne (présidentielle). »*

# ASIE

## Vietnam

## Le remaniement ministériel préfigure un rajeunissement relatif des cadres

Bangkok. — Dans l'immédiat, le remaniement ministériel le plus important intervenu à Hanoï depuis un quart de siècle (*le Monde* des 1er, 3 et 9 février) affecte plus la forme que le fond de la politique vietnamienne dans la mesure où il ne bouleverse guère la hiérarchie du parti. Imposé dans une nouvelle phase difficile de l'histoire du Vietnam — guerre au Cambodge, conflit avec la Chine et alignement prononcé sur l'Union soviétique, — il apparaît cependant comme l'amorce d'une rénovation des structures et d'un rajeunissement relatif des cadres supérieurs dicté à la fois par le réalisme et par des contraintes intérieures et extérieures.

Ce processus, attendu depuis longtemps, devrait logiquement aboutir à des changements plus fondamentaux avec l'entrée en vigueur, cette année, de la nouvelle Constitution et la tenue du cinquième congrès du parti au début de 1981.

D'ici là, le général Vo Nguyen Giap, qui semble placé « en réserve », pourrait accéder aux fonctions de premier ministre en remplacement de M. Pham Van Dong qui occupe ce poste depuis 1954 et que l'on dit, à soixante-quatorze ans, usé par cette tâche écrasante. Dans cette hypothèse, M. Dong pourrait soit prendre sa retraite, soit accéder à la présidence du Conseil d'Etat, position suprême dans la nouvelle Constitution de type soviétique. A moins, bien sûr, qu'à l'instar de M. Brejnev M. Le Duan ne cumule cette fonction avec celle de secrétaire général du P.C.

Plusieurs changements sont interprétés comme la sanction d'échecs persistants dans les domaines de l'économie et de la sécurité nationale. A cet égard, il n'est pas exagéré de parler d'une « purge » des principaux exécutants et gestionnaires d'un secteur économique au bord de la faillite. Le renvoi des responsables de l'économie, remplacés par des personnalités plus jeunes, qualifiées de « technocrates pragmatiques » par certains — MM. Nguyen Lam, Tran Quynh et Tran Phuong, respectivement président et vice-présidents du comité du plan, ainsi que M. Le Khac, nouveau ministre du commerce extérieur, — est l'aboutissement attendu de la campagne de critiques, et du constat d'échec de la ligne maximaliste appliquée depuis 1976, de manière trop souvent dogmatique, en vue d'une transformation des rapports de production, notamment dans le Sud. On remarque, à ce propos, que le remaniement renforce encore la primauté des nordistes.

### Une dépendance accrue vis-à-vis de l'aide soviétique

La recherche d'un plus grand réalisme dans le domaine de l'économie, même s'il est teinté de révisionnisme, est de nature à satisfaire les dirigeants soviétiques, qui financent l'essentiel des dépenses d'investissements et à faciliter son intégration au sein du Comecon. Reste à voir si ces changements de ligne peuvent être traduits dans les faits par une bureaucratie politiquement loyale mais inadaptée, et éventuellement menacée dans ses prérogatives et dans sa routine. C'est pourtant une nécessité d'autant

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

plus pressante que les conséquences de l'aventure cambodgienne et des pressions sino-américaines risquent d'aggraver les difficultés et d'engendrer le mécontentement d'une population à laquelle on ne cesse de demander de nouveaux sacrifices. Le grand paradoxe reste, en effet, que l'une des armées les plus nombreuses et les mieux équipées de la planète s'appuie sur une économie qui compte parmi les plus faibles et les plus arriérées. Cette situation s'explique en partie par trente années de guerres et de dévastations, mais elle engendre une dépendance accrue vis-à-vis de l'aide soviétique.

### Rôle politique de l'armée

C'est par le climat du conflit avec la Chine que certains analystes interprètent le remplacement de M. Tran Quoc Hoan, grand patron des services de sécurité, par un autre membre influent du bureau politique, M. Pham Hung. Contre ceux qui *font valoir son âge avancé*, ils estiment que le premier policier du régime paie certains échecs de ses réseaux, notamment en matière de prévision et de répression des activités prochinoises au Vietnam et, plus particulièrement, leur incapacité à empêcher la trahison humiliante de M. Hoang Van Hoan, *ancien compagnon du* président Ho Chi Minh et ancien membre du bureau politique, au profit de Pékin.

Du côté des militaires, contrairement à ceux qui ont considéré certains mouvements comme des « purges », plusieurs promotions, propres à remonter le moral des troupes, témoignent dans la phase actuelle de « troisième résistance nationale » du rôle capital de l'armée. A commencer par celui du général Giap, le plus grand héros national vivant, dont le départ du ministère de la défense a pu faire croire qu'il payait l'« échec » du Cambodge. Il apparaît, au contraire, que le stratège de Dien-Bien-Phu, membre, avec MM. Le Duan et Le Duc Tho, de la troïka dirigeante, n'a pas été directement en charge de l'intervention. D'ailleurs, depuis plusieurs années, le général Giap, en étroite collaboration avec Moscou, s'occupe essentiellement des problèmes de la recherche scientifique et de la modernisation de l'armée et non pas de plans de batailles. Ceux de l'opération au Cambodge ont été laissés à la charge de son successeur à la défense, le général Van Tien Dung, et à celle des généraux Chu Huy Man, qui vient de recevoir sa quatrième étoile, et Le Trong Tan, qui remplacera le général Dung à la tête de l'état-major. Cette campagne — et peut-être la résistance à l'attaque chinoise de février 1979 — ajoute donc à leurs lauriers et au prestige des forces armées.

On ne voit pas comment il pourrait en être autrement, alors que le renforcement des capacités militaires et du rôle politique de l'armée dans toutes les activités nationales est le thème central de tous les grands discours officiels. Parallèlement aux purges des éléments jugés idéologiquement peu sûrs (pro-chinois notamment), inefficaces ou corrompus, on recrute aux échelons de base du parti une proportion élevée de militaires. On voit ainsi monter lentement à la relève des dirigeants historiques septuagénaires, au pouvoir depuis 1945, une génération d'officiers et de techniciens d'une vingtaine d'années leurs cadets. Ils devraient être bientôt appelés, en étroite coopération avec l'Union soviétique et sur le même modèle, à poursuivre l'édification, au Vietnam et en Indochine, d'un socialisme spartiate qu'il convient de défendre contre les forces intérieures et extérieures qui le menacent.

R.-P. PARINGAUX.

## Cambodge

## « Le danger khmer rouge est pire que le péril vietnamien »

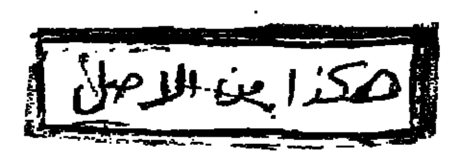
### déclare le prince Sihanouk

En visite à Bordeaux, le prince Norodom Sihanouk a déclaré dimanche 10 février que, *« selon les témoignages des réfugiés qui ont pu fuir les deux enfers, il apparaît que le danger khmer rouge est pire que le danger vietnamien »*. *« Bien sûr,* a-t-il ajouté, *il faut que les Vietnamiens quittent le Cambodge, mais il faut qu'ils soient remplacés par une force internationale — de l'ONU ou des pays non alignés — qui assurera la sécurité du peuple cambodgien et qui empêchera les Khmers rouges d'égorger ce peuple. »*

D'autre part, à l'issue d'une réunion à Genève, l'UNICEF et la Croix-Rouge internationale sont convenues de poursuivre un important programme d'aide au Cambodge jusqu'à la fin de l'année. L'accord vise à assister le Cambodge pendant la « période critique » qui commencera en avril, époque à laquelle prend fin la récolte saisonnière du riz. Le directeur de l'UNICEF, M. Grant, avait récemment déclaré que le Cambodge avait besoin de 200 000 tonnes de vivres, 40 000 tonnes de semence, engrais et pesticides.

L'UNICEF estime que 45 000 tonnes ont été effectivement distribuées jusqu'à présent à la population par le gouvernement de Phnom-Penh. D'autre part, au 31 janvier, 24 000 tonnes de vivres avaient été distribuées à une population estimée à trois millions cinq cent quarante-cinq mille personnes à travers la frontière thaïlandaise.

Selon les organisations internationales de secours, le second programme d'aide au Cambodge, d'avril jusqu'à la fin de l'année, coûtera 200 millions de dollars (environ 800 millions de francs).



# PROCHE-ORIENT

## Israël

# Le gouvernement rapporte sa décision sur l'extension de la colonisation à Hébron

*De notre envoyé spécial*

Hébron. — Partagé et hésitant, le gouvernement israélien n'a pas pris de décision définitive au cours de sa réunion du 10 février, à propos de l'installation d'une communauté juive à l'intérieur de la ville d'Hébron, en Cisjordanie. Avant de faire un nouveau pas important dans la colonisation des territoires occupés, *tenant compte des réticences ou des* protestations qu'un tel projet provoque au sein même de la majorité gouvernementale, le conseil des ministres a pris une demi-mesure en publiant une déclaration de principe rappelant que rien ne peut empêcher les juifs de vivre à Hébron comme dans tout autre endroit de Cisjordanie ou du territoire de Gaza, qui sont considérés comme partie intégrante d'Eretz Israël (la terre d'Israël). La discussion au sujet de l'application de ce principe a été rapportée.

Ainsi, les militants du Goush Emounim (Bloc de la Foi) ne sont pas encore autorisés à occuper plusieurs maisons de l'ancien quartier juif d'Hébron. Pour appuyer cette exigence, un millier de colons ont manifesté dimanche au milieu de la ville à l'occasion d'une cérémonie marquant la fin du deuil observé après le meurtre d'un jeune Israélien neuf jours plus tôt (*le Monde* des 2 et 5 février). Le couvre-feu imposé depuis lors à la population arabe a été maintenu durant cette manifestation, mais il a été finalement levé dimanche soir.

### Un symbole

Hébron est devenu, au cours des derniers mois, un symbole tant pour les Israéliens que pour les Palestiniens. C'est là que s'est manifestée le plus vivement la tension en Cisjordanie.

Kyriat-Arba, le nouveau quartier juif aux portes de la ville, est la plus grande implantation israélienne dans les territoires occupés. Pour la plupart militants du Goush Emounim, les trois milles habitants de l'agglomération ont récemment tenté à plusieurs reprises de l'agrandir en cherchant à forcer la main du cabinet de M. Begin. Dénonçant les contradictions gouvernementales, ils ont souvent occupé les terrains avoisinants appartenant à des Arabes, augmentant ainsi la colère de ces derniers.

Pour souligner l'attitude ambiguë du gouvernement de M. Begin, le rabbin Moshe Levinger, l'un des principaux animateurs du mouvement, qui fait visiter les logements occupés par les juifs avant le pogrom de 1929, montre que plusieurs maisons et la synagogue de l'ancien quartier juif ont déjà été partiellement restaurées par l'administration militaire, ce que celle-ci avait jusqu'alors tenté de dissimuler. C'est d'autre part l'armée qui ravitaille en eau l'ancien dispensaire occupé « illégalement » par sept familles venues de Kyriat-Arba. Malgré les ordres d'évacuation, les autorités ont permis la réfection du local ; les militants du Goush Emounim ont depuis longtemps mesuré leur influence sur le gouvernement.

Le rabbin Levinger insiste : « *Le gouvernement doit cesser de tergiverser, il doit mettre fin à l'hypocrisie. Il lui faut dire la vérité et affirmer une bonne fois pour toutes qu'Eretz Israël appartient aux juifs, et Naplouse ou Hébron, tout autant que Jaffa, Ramleh ou Saint-Jean-d'Acre* (villes arabes situées en Israël). *Ce pays est le nôtre depuis Abraham, cet héritage ne se partage pas. La ligne verte* (la démarcation entre Israël et les territoires occupés) *n'est pas mentionnée dans la Bible.* » Les grands principes du Goush Emounim sont résumés dans ces quelques phrases et ils trouvent souvent un écho plus ou moins favorable chez beaucoup d'Israéliens qui pourtant dénoncent les méthodes et les dangers du « jusqu'auboutisme » des ouailles du rabbin Levinger.

Pour ce dernier, le sionisme ne saurait avoir de limites. Il n'est pas négociable. L'espoir de la paix avec les Arabes ne doit pas empêcher l'accomplissement du « *devoir* » imposé à tout juif : peupler la terre d'Israël.

Tout en faisant preuve d'une foi intransigeante, le rabbin Levinger ne manque pas de lucidité lorsqu'on lui demande ce qu'il adviendrait si l'armée israélienne cessait de protéger les colons. Il répond sans hésiter : « *Les Arabes nous tueraient ; c'est pourquoi l'armée doit rester ici comme dans n'importe quelle autre partie d'Israël.* »

A Hébron, la paix n'est certainement pas pour demain. Sur le chemin du retour aux limites de Kyriat-Arba, nos guides désignent du doigt une dizaine de maisons neuves récemment construites par des Arabes pour empêcher ou rendre plus difficile l'extension de l'implantation israélienne.

FRANCIS CORNU.

● *Dix personnes ont été blessées ce lundi 11 février* à Petah-Tikva, à une quinzaine de kilomètres à l'est de Tel-Aviv, par l'explosion d'une charge, selon un premier bilan publié par la police. La bombe avait été déposée dans une corbeille à papiers à une station d'autobus de cette localité, limitrophe de la Cisjordanie. La police a quadrillé le secteur et une quinzaine de personnes ont été arrêtées pour interrogatoire. — *(A.F.P.)*

## Egypte

# *Le Caire minimise les déclarations anti-israéliennes du général Touhami*

*De notre correspondant*

Le Caire. — Les propos anti-israéliens, voire anti-juifs, prêtés par le journal koweïtien *Al-Siassa* au général Touhami, personnalité égyptienne proche du raïs (*le Monde* du 7 février), n'ont pas été reproduits par la presse cairote, mais plusieurs responsables égyptiens ont tenu, en présence d'interlocuteurs étrangers, à minimiser la portée des déclarations du général.

*Celui-ci*, après avoir laissé prévoir la probable disparition de l'Etat hébreu, s'en était pris à la « *traîtrise* » et à la « *perfidie* », qui, selon lui, caractériseraient le comportement des juifs. Repris par les quotidiens israéliens, les propos avaient provoqué un tollé en Israël. D'autant plus qu'au Caire leur auteur présumé refusait de les démentir.

Comme pour donner plus de relief aux affirmations du général égyptien, on a souligné à Tel-Aviv sa qualité de « vice-président du conseil ». En réalité, fait-on valoir au Caire, les dirigeants israéliens savent très bien que le général Touhami, bien qu'ayant rang et titre de « vice-président du conseil à la présidence de la République », ne fait pas effectivement partie du cabinet et joue un rôle politique « en dents de scie ».

Ancien « officier libre » (de second rang) de la révolution de 1952, M. Hassan Touhami, brouillé avec Nasser à propos, dit-on, de l'union avec la Syrie, fut « exilé » pendant une dizaine d'années à Vienne, comme ambassadeur d'Egypte, après, dit-on encore, avoir effectué, à la demande du premier raïs, un stage de contre-espionnage aux Etats-Unis.

Riche, polygame et ayant apparemment renoncé à tout rôle politique, M. Touhami fut ces dernières années tiré de l'oubli par le second raïs, qui le nomma général et lui confia plusieurs missions politiques délicates, tant auprès des Frères musulmans égyptiens que des gouvernants israéliens. C'est ainsi que, en 1977, il joua un rôle secret mais de premier plan dans la préparation du voyage à Jérusalem du président Sadate.

Musulman pointilleux avec des accès de mysticisme ou de prosélytisme (on prétend qu'il voulut à Camp David convertir à l'islam M. Boutros-Ghali, ministre d'Etat aux affaires étrangères, qui est copte), le général Touhami n'en avait pas moins été jusqu'à la paix avec Israël l'un des inspirateurs de la politique israélienne de M. Sadate. Déçu cependant par l'intransigeance de M. Begin concernant les Palestiniens, il était notoire que, depuis quelques mois, le général Touhami critiquait violemment, y compris devant des visiteurs juifs, le chef du cabinet israélien. Une éclipse de son influence à la présidence égyptienne s'en est, semble-t-il, ensuivie. Tout en n'approuvant pas ses déclarations à *Al-Siassa*, Le Caire n'est pas mécontent néanmoins que Tel-Aviv prenne la mesure du mécontentement suscité au sein de la classe dirigeante égyptienne par l'attitude de M. Begin au sujet de l'autonomie palestinienne.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.



## Iran

# Un entretien avec M. Bani Sadr

*(Suite de la première page.)*

— Attendriez-vous la fin de l'enquête et l'extradition du chah pour libérer les otages ?

— *Les deux affaires ne sont pas liées. Il suffirait, je le répète, que les Etats-Unis admettent leurs responsabilités et s'engagent à ne plus s'ingérer dans nos affaires.*

— Deux formules d'enquête vous ont été soumises. L'une présentée par M. Kurt Waldheim, prévoyant la constitution d'une commission de l'ONU comprenant des représentants de certains gouvernements du tiers-monde. L'autre, proposée par MM. Sean McBride (l'ancien ministre irlandais des affaires étrangères) et Nuri Albala (avocat au barreau de Paris), est sensiblement différente : un « tribunal » formé de personnalités non gouvernementales ferait le « *procès de l'impérialisme américain* », serait le « *Nüremberg du tiers-monde* », selon les termes de M[e] Albala. Laquelle des deux formules a retenu votre attention ?

— *La seconde a mes préférences. Cependant, certains membres du Conseil de la révolution penchent pour la commission Waldheim. L'idéal serait une combinaison des deux. En tout cas, nous avons transmis nos propositions, fruit d'un consensus, à l'imam Khomeiny, seul habilité à prendre une décision. Nous espérons l'obtenir dans les deux prochains jours. S'il les accepte, il reviendrait au président Carter de se prononcer à son tour.*

— Avez-vous l'intention, en attendant, de soustraire les otages à la garde des étudiants pour les confier aux représentants de l'Etat ?

— *C'est une possibilité que j'envisage pour les prochains jours. Mais, dans ce cas encore, il faudrait que le Conseil de la révolution, l'imam ensuite, approuvent ma proposition...*

— Ne vous a-t-on pas accordé des pouvoirs renforcés pour rétablir l'ordre étatique dans le pays ?

— *Non, on m'a seulement nommé président du conseil de la révolution, lequel continue à exercer ses pouvoirs législatifs et exécutifs. Il y aura vraisemblablement dans les prochains jours des remaniements ministériels, des changements à la direction de la radio-télévision, mais toutes mes suggestions à ce sujet devront nécessairement obtenir l'aval préalable du conseil de la révolution.* »

« Le ministre des affaires étrangères, M. Ghotbzadeh, a indiqué que l'expulsion, au besoin par la force, des étudiants islamiques de l'enceinte de l'ambassade américaine n'est pas exclue...

— *Il n'est actuellement pas question d'une telle mesure. Nous n'aurons jamais recours à la violence contre de jeunes patriotes, dont la sincérité et les sentiments révolutionnaires sont au-dessus de tout soupçon. En cas de divergences de vues, je me rendrait éventuellement à l'ambassade américaine pour les convaincre de se ranger à mon opinion. Je leur reproche seulement de se mêler de ce qui ne les regarde pas. S'ils souhaitent dénoncer tel ou tel autre homme politique, ils ne pourraient désormais faire usage de la radio-télévision qu'après avoir obtenu l'autorisation du Conseil de la révolution.*

» *Il faudrait que les étudiants cessent de calomnier leurs adversaires politiques. Comme eux, je considère des hommes tels Mehdi Bazargan, Amir Entezam, Nasser Minachi comme des réformistes et des pro-américains. Mais, jusqu'à preuve du contraire, je ne pense pas qu'ils soient des espions à la solde de la C.I.A. Mener un combat contre des adversaires politiques est une chose, les calomnier en est une autre. Comme en France, l'Iran a son « parti américain » et son « parti russe ». Le Toudeh est l'instrument chez nous de la politique de Moscou. Ce n'est pas une raison suffisante pour l'interdire ou l'accuser d'intelligence avec l'ennemi.* »

— N'avez-vous pas l'intention, dès lors, de normaliser le statut de personnalités modérées tels MM. Moghadam (le chef du parti radical), Hassan Nazih (l'ancien président de la Société nationale de pétrole), Matine-Daftari (dirigeant du Front national démocratique), qui ont été contraints de se réfugier dans la clandestinité ?

— *Oui, je souhaite les ramener à la légalité. Pour cela il faudrait que nous puissions dissoudre certains comités islamiques incontrôlables qui sévissent dans le pays, créer une préfecture digne de ce nom, et enfin étoffer les services de la magistrature afin que les enquêtes et éventuellement les procès puissent être menés avec célérité. Ces trois objectifs pourraient être atteints à brève échéance. En attendant, j'ai fait libérer ces derniers jours quelque trois cents personnes qui depuis des mois attendaient, mais en vain, leur inculpation. J'espère en faire autant pour les sympathisants et les militants du parti républicain du peuple musulman* (qui se réclame de l'ayatollah Shariat-Madari) *arrêtés après les émeutes de Tabriz, le mois dernier.* »

— La presse d'opposition vous accuse d'avoir fait libérer des anciens membres de la SAVAK et d'avoir épargné quelque deux mille « grands capitalistes »...

— *Ces accusations ne sont pas sérieuses. Oui, des savakis ont été libérés, mais il s'agit d'anciens agents qui n'ont pas personnellement commis des atrocités. Quant à la répression des capitalistes, il y a eu des abus scandaleux d'une part, et peut-être de coupables indulgences de l'autre. En tout cas, nous n'avons pas fini de déposséder ceux qui se sont enrichis grâce au chah et à son système. La révolution se poursuivra, mais avec le but essentiel d'assurer le développement du pays.* »

### Pas d'ouverture vers la droite

« On prétend que vous avez l'intention, dans la perspective d'un gouvernement post-électoral, de faire des ouvertures sur votre droite en direction du Front national, et sur votre gauche, aux Moudjahidin du peuple (musulmans progressistes) de M. Massoud Rajavi. Est-ce exact ?

— *A droite, sûrement pas. Je ferai peut-être appel à des personnalités appartenant à l'aile gauche du Front national, notamment au fils de M. Karim Sandjabi, à qui je pourrais confier le portefeuille des affaires étrangères ; je n'exclus pas non plus une coopération avec les Moudjahidin du peuple. Cependant, je souhaite au préalable engager un dialogue public avec M. Rajavi, leur chef, pour dissiper équivoques et malentendus. Il faudrait qu'il sache deux choses : la morale est primordiale au sein d'une République islamique comme la nôtre et les méthodes staliniennes sont dès lors intolérables ; il est, d'autre part, insupportable que l'on mêle le marxisme à l'islam.*

» *Pour moi, l'idéologie et l'action sont interdépendantes et inséparables. J'ai eu autrefois l'occasion de critiquer à la fois Karl Marx et Hegel, à ce sujet, tout autant que les théories de François Perroux, dont le libéralisme est fondé sur l'équilibre de forces antagonistes. Or le libéralisme de l'islam est absolu : il n'est pas fondé sur le rapport de forces et repose sur la communion de l'homme avec Dieu (le towhid). Massoud Rajavi et les Moudjahidin du peuple devraient clarifier leurs positions idéologiques et politiques avant qu'ils puissent être associés à un gouvernement formé par mes partisans.* »

Le président de la République iranienne évoque enfin la « *concentration de troupes russes à nos frontières* ».

« *Je ne sais pas*, commence-t-il par déclarer, *si cette mesure est liée à la situation en Afghanistan ou si elle constitue une pression sur le gouvernement iranien. En tout cas, j'ai transmis à M. Brejnev, par l'entremise de l'ambassadeur d'un pays ami, un conseil : retirez vos troupes d'Afghanistan au plus tôt, autrement vous perdriez tout crédit aux yeux des Iraniens. Mes compatriotes ont voulu oublier les comportement passé des Russes, notamment en ne s'opposant pas au coup d'Etat de la C.I.A. qui a permis en 1953 le rétablissement du chah sur son trône. Les Iraniens, au cours de la révolution, désignaient les Etats-Unis comme leur principal ennemi. Mais depuis l'occupation de l'Afghanistan, ils s'inquiètent de l'expansionnisme russe. Ils se demandent si les sanglants affrontements à Gonbad-Kavous* (proche de la frontière soviétique), *les concentrations de troupes ne visent pas en réalité à nous dissuader de nous porter au secours des rebelles afghans...*

— Avez-vous déjà commencé à leur fournir l'aide multiforme que vous leur promettiez ?

— *Non, car nous devons d'abord distinguer les groupes afghans liés aux Etats-Unis et au Pakistan de ceux qui combattent vraiment pour l'indépendance de leur pays, ces derniers étant les seuls que nous souhaitons soutenir. La tâche n'est pas aisée et exige du temps...* »

ÉRIC ROULEAU.



# A TRAVERS LE MONDE

## Argentine

● L'ARRESTATION DE DEUX DIRIGEANTS de la Ligue argentine des droits de l'homme et de la Commission des parents de disparus et de détenus politiques de Cordoba a été annoncée par les autorités militaires de la ville. — *(A.F.P.)*

## Bangladesh

● DEUX PERSONNES ont été tuées, une cinquantaine blessées et soixante et une autres arrêtées au cours d'affrontements, samedi 9 février, dans la capitale entre forces de l'ordre et partis d'opposition, — notamment l'ancienne formation gouvernementale, la Ligue awami — qui protestaient contre un incident survenu dans une prison, à Rajshahi, au nord-ouest du pays, au cours duquel trois détenus politiques ont été tués. — *(A.F.P.)*

## Chine

● LA CHINE A ANNONCE, le dimanche 10 février, qu'elle allait libérer vingt-quatre prisonniers vietnamiens capturés, en avril dernier, au cours d'un incident armé à proximité des îles Xisha (Paracels) en mer de Chine méridionale. La restitution des prisonniers se fera à la frontière sino-vietnamienne le 14 février. Les îles Paracels sont revendiquées par les deux pays. — *(A.F.P.)*

## Espagne

● *DES PERSONNALITES DU PAYS BASQUE* sont arrivées dimanche à Mexico afin de demander au gouvernement mexicain d'accorder l'asile à huit cents prisonniers politiques sur le millier que, selon elles, compte l'Espagne. Les membres de la mission — cinq parlementaires et le maire de Bilbao — ont déclaré que leur *démarche obéissait au désir* du peuple basque de faire connaître « la situation antidémocratique et répressive qui règne actuellement en Espagne ». — *(A.F.P.)*

● UNE ORGANISATION D'EXTREME GAUCHE encore inconnue, le Mouvement pour l'indépendance des Asturies, a annoncé, le dimanche 10 février, qu'elle engageait la lutte pour faire de cette région du *nord de l'Espagne « un Etat* indépendant marxiste-léniniste ». Ce mouvement se décrit comme « une organisation armée révolutionnaire, socialiste et indépendante ». Il ajoute qu'il a l'appui de l'organisation séparatiste basque ETA et du Mouvement pour l'indépendance et l'autodétermination des îles Canaries (M.P.A.I.A.C.) — *(Reuter.)*

## Mali

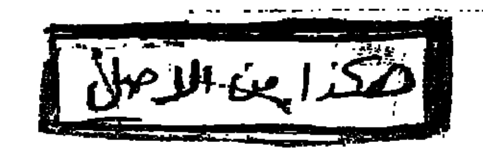
● L'EX-CAPITAINE MALICK DIALLO, condamné aux travaux forcés à perpétuité en 1972, ainsi que douze autres détenus ont bénéficié d'une mesure de grâce présidentielle, a annoncé le gouvernement malien le samedi 9 février. M. Diallo appartenait à l'équipe de quatorze officiers qui avaient renversé l'ancien président Modibo Keita le 19 novembre 1968. — *(Reuter.)*

## Pakistan

● LE GENERAL D'ARMEE AERIENNE A LA RETRAITE Asghar Kahn, responsable d'une formation politique modérée et en résidence surveillée, a fait parvenir, le samedi 9 février, à la presse un violent réquisitoire contre le régime du général Zia Ul Haq. Il a déposé devant la Haute-Cour de Lahore un appel contre les décisions du chef de l'Etat, prises en octobre 1979, interdisant les activités politiques et restreignant les libertés. — *(A.F.P.)*

## Pérou

● LES TRAVAILLEURS DE LA COMPAGNIE DES TELEPHONES, qui occupaient pacifiquement, depuis le vendredi 8 février, les bureaux de la section consulaire de l'ambassade d'Espagne à Lima, pour appuyer des renvidications de salaires, les ont évacués lundi, a indiqué à Madrid le secrétaire d'Etat espagnol aux affaires étrangères. — *(A.F.P.)*


هكذا يعمل الاعلان





# AFRIQUE

## Algérie

# Le réalisme du président Bendjedid

*(Suite de la première page.)*

Par formation et par tempérament, le chef de l'État est plus un gestionnaire qu'un idéologue. Orateur médiocre, il préfère aux grands discours télévisés les rencontres avec les cadres nationaux ou locaux qui permettent le dialogue. « *En adoptant la charte nationale de 1976*, rappellent volontiers ses collaborateurs, *les Algériens ont défini leurs options. Celles-ci sont irréversibles. Il faut maintenant les faire passer dans les faits et c'est ce à quoi le président s'attache, préférant les actes aux slogans.* » Et l'un des proches du chef de l'État aime résumer ainsi la situation : « *La partition est écrite, c'est la charte nationale. Les instruments existent, ce sont les institutions mises en place à tous les niveaux de l'État en matière politique, administrative et économique. Seul le chef d'orchestre a changé. Il dirige la même symphonie même si son style est différent.* » Ce style, deux mots le définissent : réalisme et pondération. Il caractérise l'action menée par le chef de l'État dans tous les domaines.

Sur le plan politique, le président Bendjedid s'est d'abord attaché à faire fonctionner les institutions dans un climat de concertation et de dialogue. Bien que la Constitution lui donne des pouvoirs aussi larges que ceux de son prédécesseur, il a *encouragé* tous les responsables à assumer pleinement leurs fonctions, se contentant d'arbitrer en cas de divergences et refusant de se substituer aux autorités concernées pour régler certains problèmes. Il a ainsi soutenu l'action menée par le coordonnateur du parti, M. Yahiaoui, pour restructurer et dynamiser le F.L.N. et lui rendre, dans les masses populaires, un crédit assez largement entamé.

Contrairement aux analyses faites à un moment par certains courants de l'opposition algérienne, et notamment le Parti de la révolution socialiste (P.R.S.) de M. Boudiaf, l'action des deux hommes est apparue largement complémentaire et il ne semble pas qu'une lutte pour le pouvoir les ait opposés.

De façon générale, les laborieux équilibres réalisés au quatrième congrès du parti sont maintenus et les dernières mesures prises par le chef de l'État — sortie du gouvernement de M. Bouteflika, nominations de M. Benhamouda au ministère de l'intérieur et de M. Taleb Ibrahimi à la tête de la commission éducation et formation du parti — ne les ont pas fondamentalement remis en cause. La mise à l'écart de M. Bouteflika ne consacrait qu'un état de fait, l'ancien ministre des affaires étrangères n'ayant que fort peu participé à l'action gouvernementale, son état de santé l'obligeant à recevoir des soins à l'étranger. Cette explication, bien que partiellement fondée, ne rend sans doute pas compte de toute la réalité. Quoi qu'il en soit, M. Bouteflika paraît depuis quelques semaines décidé à rentrer dans le jeu politique et il est apparu dans diverses manifestations officielles.

Respect des institutions, souci de dialogue, maintien des équilibres mais aussi, et de plus en plus, affirmation d'une autorité personnelle et volonté de faire respecter l'ordre. C'est le chef de l'État qui a ainsi décidé, en octobre dernier, d'écarter du gouvernement le ministre de l'hydraulique, M. Ghozali, coupable à ses yeux d'avoir failli à son devoir de discrétion en rendant public son différend avec son collègue de l'énergie, M. Nabi.

D'autre part, si l'Algérie connaît à tous les niveaux, et notamment lors des débats à l'Assemblée nationale, une plus grande liberté d'expression, la libéralisation que certains avaient cru pouvoir prédire n'a pas eu lieu. Les mesures prises dans la foulée des élections présidentielles — libération de certains condamnés pour crimes politiques, suppression de l'autorisation de sortie du territoire, assouplissement du régime de détention de M. Ben Bella — sont restées sans lendemain. Les contacts noués avec certains opposants vivant à l'étranger, tels le colonel Tahar Zbiri, M. Ali Mahsas ou M. Aït Ahmed, ont tourné court. Dans les différentes déclarations faites à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire du déclenchement de la lutte de libération nationale, le chef de l'État a clairement indiqué que toute idée de négociation avec les opposants était exclue. C'est un ralliement pur et simple aux options et aux institutions du régime qui leur est demandé. Encore faut-il, précise-t-on, qu'ils n'aient pas participé à des menées antinationales, formule qui semble plus particulièrement viser MM. Lebjaoui et Boudiaf.

### *Ménager les ressources énergétiques*

*En matière économique*, le changement, au contraire, a pu sembler prendre le pas sur la continuité. Toujours au nom du réalisme, une vaste opération d'évaluation des résultats atteints par les deux plans quinquennaux 1969-1973 et 1974-1977 a été lancée. Elle n'est pas encore achevée. Mais d'ores et déjà, elle a mis en lumière un nombre important *de lacunes, de retards*, d'insuffisances, de disparités. Il ne s'agit pas pour autant, disent les autorités, de condamner une politique à laquelle tous les responsables actuels ont été associés et qui a donné des résultats amplement positifs, puisqu'elle a notamment permis la création de quelque sept cent mille emplois. Mais nombreux sont ceux qui admettent la nécessité de « réajustements » et d'abord au profit d'une agriculture de plus en plus délaissée, comme dans tout le tiers-monde, par des paysans fascinés par les usines des villes. L'industrialisation elle-même doit faire l'objet de révisions.

Il importe à la fois de la rentabiliser et de compléter le tissu industriel par l'implantation de nombreuses entreprises, petites et moyennes et utilisant des techniques simples. Le président Bendjedid met aussi l'accent sur la nécessité de répondre aux besoins vitaux des citoyens en leur assurant l'eau, le logement, les soins, l'éducation, les transports dont ils ont besoin.

Le chef de l'État s'affirme, d'autre part, soucieux de ménager les ressources énergétiques de la nation au profit des générations futures. Au rythme actuel d'exploitation, les réserves pétrolières aujourd'hui recensées seront épuisées très rapidement. Tout le problème est de vendre suffisamment de pétrole et de gaz à l'étranger pour pouvoir financer la poursuite du développement tout en sauvegardant l'existence de réserves assurant, à moyen terme, l'indépendance énergétique du pays.

La réflexion en cours pourrait donc déboucher dans quelques mois sur de profonds changements. Mais, là encore, il n'est pas question de toucher aux orientations fondamentales et, notamment, de remettre en cause la tout-puissance de l'État en matière économique. Certaines décisions pourraient avoir valeur de dogme. C'est le cas notamment de la nationalisation du commerce extérieur, qui fait pourtant l'objet de vives critiques dans certains milieux. Dans le domaine de la distribution, l'accession au pouvoir du président Bendjedid n'a *rien changé pour l'homme* de la rue quotidiennement affronté aux problèmes de « pénurie ». Celle-ci est source de spéculation, de corruption, de « combines » et engendre l'inflation.

Deux éléments jouent cependant en faveur du chef de l'État et permet d'évoquer le proche avenir avec un certain optimisme. Tout d'abord, des pluies abondantes sont tombées cet automne et au début de l'hiver créant des conditions propices à une récolte abondante de céréales. Ensuite, l'augmentation du prix du baril de pétrole (130 % en un an) procure à l'Algérie des revenus accrus. Les recettes d'exportation d'hydrocarbure ont atteint, en 1979, 9,7 milliards de dollars au lieu de 6,2 en 1978. L'Algérie, qui s'était lourdement endettée, n'a consacré l'an dernier que 21 % du montant de ses exportations au remboursement de ses emprunts au lieu des 24 % initialement prévus. Ce pourcentage devrait encore baisser de trois points en 1980.

C'est dans le domaine enfin de la politique étrangère que le réalisme et la pondération prônés par le président Bendjedid ont fait la plus belle preuve de leur efficacité. Dans l'affaire du Sahara occidental, l'Algérie a mené la bataille pour la reconnaissance du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui — principe particulièrement populaire dans les peuples du tiers-monde. A Monrovia, lors du sommet de l'O.U.A., comme à La Havane, à la conférence des non-alignés, le chef d'État algérien a évité de se mettre en avant, préférant agir en marge de ses séances publiques. Cette discrétion a été appréciée et a été payante. Le Polisario est allé de victoire en victoire, et les résolutions en sa faveur ont réuni jusqu'aux Nations unies de larges majorités.

C'est également au nom du réalisme que le président s'est montré favorable à une tentative de rapprochement avec la France et a appuyé les efforts déployés en ce sens par le ministre des affaires étrangères M. Benyahia, mais, là encore, il serait inexact de parler de « virage ». La diplomatie algérienne reste fondée sur l'indépendance nationale, le non-alignement, la lutte anti-impérialiste et le soutien aux mouvements de libération. Un dialogue fécond ne pourra être poursuivi avec Paris que si ces orientations sont reconnues et respectées par les responsables français.

DANIEL JUNQUA.

## Rhodésie

# M. Mugabe échappe à un deuxième attentat

**Alors que la campagne électorale prend une tournure de plus en plus violente en Rhodésie, un deuxième attentat manqué contre M. Mugabe, dimanche 10 février à Fort-Victoria, a été dénoncé par lord Soames, qui s'est déclaré « choqué et horrifié ». Le gouverneur britannique n'en a pas moins pris des sanctions contre le mouvement de M. Mugabe, la ZANU-P.F., à laquelle il attribue la plupart des violations du cessez-le-feu : M. Enos Nkala, trésorier du parti, a été interdit de réunion électorale. La radio continue de diffuser des appels de M. Nhongo, responsable militaire de la ZANU-P.F., demandant à ses partisans armés qui ne l'ont pas encore fait — et dont le nombre est estimé à cinq mille — de gagner les camps de rassemblement, conformément aux accords de Londres.**

**D'autre part, sur intervention de lord Soames, M. Garfield Todd, ancien premier ministre de Rhodésie du Sud (1954-1958), a été libéré sous caution. Arrêté samedi à Shabani, dans le sud du pays, il a été inculpé d'aide à la guérilla de M. Mugabe et doit être jugé le 22 février. Agé de soixante-douze ans, il avait été assigné à résidence par M. Smith à deux reprises pour s'être opposé à l'ancien premier ministre de Salisbury.**

De notre envoyée spéciale

Fort-Victoria. — Le secrétaire général de la ZANU-P.F., M. Mugabe, a été à nouveau l'objet d'un attentat alors qu'il se rendait, dimanche 10 février, à l'aéroport de Fort-Victoria, dans le centre rhodésien, où il devait prendre un vol régulier pour Salisbury. Selon la police, un engin télécommandé de 40 kilos a explosé sur le passage du cortège, manquant de peu la voiture de M. Mugabe, mais endommageant deux véhicules qui le suivaient et blessant cinq personnes. Une mine a été découverte peu après l'incident au même endroit. L'auteur de l'attentat, qui se trouvait à une centaine de mètres, s'est échappé.

*Quelques instants auparavant*, devant environ trente mille personnes rassemblées dans la cité africaine de Mucheke, en bordure de Fort-Victoria, M. Mugabe avait adressé une sévère mise en garde au gouverneur britannique. « *Si le gouvernement interdit la ZANU-P.F.*, avait-il dit, *celle-ci s'estimera dégagée des accords signés à Londres et ne pourra pas continuer à garder ses guérilleros dans les camps de rassemblement.* » Il a ajouté au sujet de lord Soames : « *S'il nous bannit, on retourne au point de départ... Il doit choisir entre la paix et la guerre, mais s'il veut la guerre, nous n'aurons pas de choix.* »

Ces propos très fermes constituent une réponse aux accusations des observateurs officiels britanniques, selon lesquels l'aile armée de la ZANU, la ZANLA, serait l'auteur de la plupart des actes de violence et d'intimidation commis ces dernières semaines. Lord Soames vient, en effet, de s'accorder une série de pouvoirs allant de l'interdiction des rassemblements jusqu'à celle d'un parti. M. Mugabe ne croit pas aux accusations des observateurs britanniques, car, explique-t-il, « *ceux-ci travaillent à partir des rapports communiqués par le quartier général de l'armée rhodésienne, notre ennemie. Nous leur demandons d'aller enquêter eux-mêmes à travers le pays* ».

« *Nous ne sommes pas parfaits, mais si vous demandez aux gens qui sont les intimidateurs, ils vous diront les auxiliaires* », a dit M. Mugabe avant d'affirmer que plusieurs autocars se rendant à son meeting avaient été interceptés par les « auxiliaires » de l'évêque Muzorewa. Le chef de la ZANU-P.F. a sévèrement critiqué lord Soames et l'a qualifié de principal « *violeur* » des accords de Londres, et cela pour trois raisons : les troupes sud-africaines ont été autorisées à stationner en Rhodésie bien après le cessez-le-feu ; l'armée rhodésienne et les « auxiliaires » ont été redéployés ; les avions de l'armée de l'air rhodésienne « *ont été utilisés pour lancer des bombes près du camp de rassemblement d'Inyanga* ».

Il a enfin accusé le gouverneur de partialité : « *Il a son propre cheval dans les élections. Il voudrait que l'évêque Muzorewa ou un autre l'emporte, mais pas nous* », a dit M. Mugabe, en se déclarant hostile à toute forme d'intimidation. Aux Blancs, il a à nouveau promis de ne pas confisquer leurs propriétés et leur a demandé de rester en Rhodésie.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

## Cameroun

# AMNESTY INTERNATIONAL DÉNONCE LES CONDITIONS D'INCARCÉRATION DE DEUX CENTS DÉTENUS

*La section française d'Amnesty* International a affirmé, samedi 9 *février*, que le Cameroun comptait deux cents détenus politiques, dont cinquante professeurs et étudiants arrêtés en *juillet* 1976. Le régime des camps camerounais dits d'« *internement administratif* » est très sévère, ajoute l'organisation humanitaire : « *entassement des détenus, nourriture insuffisante, absence de soins médicaux, manque de contacts avec l'extérieur, brimades, tortures à l'électrochoc pendant les interrogatoires.* »

Dans un télégramme adressé jeudi aux délégués de l'Union nationale camerounaise, parti unique dont le congrès se tient à Yaoundé, Amnesty International leur demande de prendre d'urgence en considération « *la nature alarmante de la violation des droits de l'homme au Cameroun et des multiples institutions répressives qui en sont à l'origine* ». Elle dénonce le mutisme et l'inaction du gouvernement et « *l'atmosphère général de peur et de suspicion* » qui règne au Cameroun.



# Nous nous opposerons par tous les moyens y compris la guerre à la politique coloniale de la France en Afrique
## *déclare le colonel Kadhafi*

Benghazi (*A.F.P.*). — La politique française en Afrique est une « *politique coloniale, interventionniste, et nous nous y opposerons par tous les moyens, y compris la guerre* », a déclaré, dimanche 10 février, à l'A.F.P. le colonel Mouammar Kadhafi.

Evoquant les relations franco-libyennes, le colonel a cependant affirmé qu'il ne pensait pas que « *les instances qui dirigent l'administration libyenne souhaitaient leur dégradation* » et a ajouté que ces instances « *ont même été étonnées de la décision française* » de rappeler ses diplomates de Tripoli.

Le colonel Kadhafi a *souligné* qu'il exprimait un point de vue « *révolutionnaire et non celui d'un homme d'État* », ayant renoncé à tout titre officiel depuis le 1er mars 1979. « *Depuis l'élection de M. Giscard d'Estaing*, a-t-il ajouté, *et contrairement à la politique indépendante du général de Gaulle et du président Pompidou, la France veut devenir la griffe de la patte américaine en Afrique, ce qui risque de saper tous ses intérêts.* »

« *La France n'est pas le gendarme de l'Afrique* », a encore dit le dirigeant libyen, et « *nous sommes déterminés à ne pas permettre une ingérence étrangère dans les affaires du monde arabe. Si une confrontation avait lieu, elle ne serait pas limitée. Nous comptons étendre la lutte partout où nous le pouvons* ».

Après avoir affirmé que « *les forces françaises en Tunisie n'ont pas combattu des forces étrangères, mais des habitants de Gafsa* », le colonel Kadhafi a souligné que cette ville est « *à plus de 600 kilomètres des frontières libyennes* ».

● *M. Nouira, premier ministre tunisien*, a affirmé, lundi 11 février, dans un entretien avec l'A.F.P., que son pays est « *en danger* ». Répliquant aux propos menaçants tenus la veille par le colonel Kadhafi, le chef du gouvernement de Tunis a déclaré : « *La situation est très grave.* » La Tunisie va informer le Conseil de sécurité de la situation. — (*A.F.P.*)

## *Libres opinions*

# Flic des autres

par CLAUDE BOURDET

C'EST avec une certaine surprise, mais avec joie, qu'un certain nombre de Français, dont je suis, ont noté, voici quelques semaines, l'allure rationnelle et modérée de la politique étrangère de notre pays dans l'affaire de l'Afghanistan. Condamner une intervention inacceptable, mais en même temps garder le sentiment des proportions, penser à l'intérêt réel du peuple afghan, éviter de sacrifier la détente sur l'autel de la campagne électorale américaine et de faire le jeu des ultras à Washington comme à Moscou — c'était bien le rôle de la France que de Gaulle, semble-t-il, n'aurait pas désavoué. Et il n'était pas indifférent que, pour la première fois, la collaboration franco-allemande *joue, elle aussi, dans le sens de la raison* et de la paix.

Malheureusement, il faut aujourd'hui déchanter. Dans un domaine assez voisin de la politique internationale, concernant lui aussi l'interventionnisme dans le tiers-monde, la République giscardienne vient de démontrer qu'elle n'a fait aucun progrès, et qu'une de ses ambitions est de faire de notre pays le gendarme africain de la Sainte-Alliance occidentale. A ce point, on en arrive à se demander avec inquiétude si la modération montrée par le président et ses ministres vis-à-vis de l'intervention soviétique n'était pas dictée moins par le souci de la détente en péril, que par une sorte de honteuse complicité dans l'interventionnisme.

Or, les interventions des uns n'excusent pas celles des autres, et cela est vrai aussi pour la Libye. Sans doute, ce pays n'a fait qu'aider matériellement, et très probablement conseiller, les insurgés tunisiens. Mais deux choses semblent avoir été oubliées à Tripoli : d'une part, qu'une révolution ne s'exporte pas, ou alors ce n'est plus une révolution ; d'autre part, que son critère, c'est la réussite, et qu'une révolution ratée — nous l'avons vu en 1968 — ne fait jamais que consolider les régimes que l'on prétend abattre. Il était assez clair — et pas un Tunisien sérieux n'a jamais pensé autrement — que l'opération de Gafsa ne pouvait pas réussir, et que le bourguibisme en sortirait au moins provisoirement renforcé et en *tout cas plus répressif que jamais*.

L'échec n'est pas seulement pour les malheureux insurgés, et pour la population tunisienne ; il est pour la politique extérieure libyenne, qui, dans cette affaire comme dans son attitude vis-à-vis de l'O.L.P., paraît naviguer en dehors de toute réalité. On le regrette pour un *homme et pour un régime qui ont* fait beaucoup pour leur pays, et dont on aurait voulu qu'ils demeurent un point d'ancrage, une résistance sérieuse et durable contre l'impérialisme. Par ailleurs, la réaction de fureur contre l'ambassade et le consulat de France, copiant à retardement les étudiants iraniens, n'ajoute vraiment rien au crédit de la Jamarihya. Ce n'est pas l'intervention française qui a fait échouer l'insurrection tunisienne : c'est *l'ensemble d'erreurs qui* entachait cette insurrection elle-même.

∴

Seulement, les erreurs des insurgés tunisiens et de leurs amis *libyens* n'innocentent pas le gouvernement français et le président de la République. De nouveau, bien que le gouvernement s'en défende, une intervention militaire a été décidée, comme à Kolwezi, et comme au *Sahara* (et à La Mecque), *en* liaison avec les Etats-Unis et à leur demande ; les Etats-Unis sont les véritables protecteurs du régime bourguibiste, et c'est vers Washington que ce régime s'est d'abord tourné. Seulement, les Etats-Unis *réservent leurs* interventions militaires pour les cas majeurs, et savent qu'ils *ne* gagneront rien à envoyer leurs troupes consolider partout les régimes impopulaires et décriés. Ce rôle de police est donc réservé à la France puisque, sous Giscard, elle a l'étrange goût de l'assumer. Ajoutons que, même du point de vue le plus cynique, cette intervention n'avait aucun intérêt. Ce n'est *ni la parade navale, ni les Transall et les Puma, ni les « conseillers* militaires » français qui ont permis de vaincre ces quelques centaines d'hommes. C'est le fait que la population n'était pas prête à se lever massivement à côté des insurgés, malgré le ressentiment qui couve contre un régime dont personne, dans le pays, n'oublie le long usage de la torture et la sanglante répression de janvier 1978.

Car s'il est une double leçon de cette révolte, c'est à la fois qu'il s'agit d'un mouvement limité, qui n'a été capable à aucun moment de mettre en danger le régime, — mais qu'il s'agit aussi d'un mouvement authentique lancé par des hommes qui vivaient au milieu de la population « *comme des poissons dans l'eau* », qui ont bénéficié de larges complicités avant, pendant et après l'insurrection, et qui appartiennent à des groupes idéologiques très divers, où les « pro-libyens » inconditionnels ne sont apparemment même pas majoritaires. C'est ainsi que cette opération absurde et regrettable, qui n'apportera que des malheurs supplémentaires à la population tunisienne, est aussi un signe de l'impopularité d'un régime, de ses erreurs et de ses crimes. C'est, malheureusement, ce genre de *régime que la France giscardienne* aime soutenir. Le capitaine Sergent — (à tout seigneur...) — a écrit un livre, dont on a tiré un film, à la gloire de l'opération giscardienne de Kolwezi, effectuée pour le compte de Carter et de Schmidt, et qui n'a, d'après de bonnes sources belges, pas sauvé les Européens *de cette ville, mais en a, au contraire,* voué un certain nombre à la mort en rendant impossibles les négociations demandées par le F.N.L.C., et en créant pendant de longues heures un vide militaire où les éléments incontrôlés, parmi lesquels les bandes de soudards de notre allié Mobutu, ont donné libre cours à leur goût du pillage et du meurtre.

Quand verrons-nous un film à la gloire de l'intervention française en Tunisie ? Elle n'a pas eu, semble-t-il, d'effet aussi tragique. Mais sa conséquence impardonnable pour la réputation de notre pays, c'est que cet exemple-ci s'ajoute aux autres pour démontrer l'existence d'une volonté et d'une politique. Partout, les peuples cherchent à se débarrasser de l'exploitation et de la tyrannie. *C'est vrai à l'Est comme* à l'Ouest. On ne peut pas grand-chose pour les aider, et la dure loi qui gouverne l'histoire, c'est que les peuples doivent se libérer eux-mêmes, quel qu'en soit le prix. Mais on peut au moins, quand on a un certain nom dans le monde, s'abstenir d'aider les oppresseurs.

# AMÉRIQUES

### Etats-Unis

## M. Carter l'emporte de peu sur M. Kennedy aux « caucus » dans le Maine

De notre correspondant

Washington. — Le sénateur Kennedy n'a pas encore sauvé sa campagne pour la présidence, mais il semble avoir enrayé le désastre vers lequel il courait : telle est la première conclusion que l'on peut tirer des « caucus » tenus dans le Maine le dimanche *10 février. A l'instar de ce qui* s'est passé dans l'Iowa le 21 janvier, les électeurs démocrates de cet Etat du nord-est des Etats-Unis *désignaient* au cours de réunions locales les deux mille deux cent quarante-sept délégués à la convention démocrate de leur Etat, qui doit se réunir en mai. A son tour, cette convention désignera les vingt-deux délégués représentant le Maine, à la convention nationale démocrate de New-York en août. Comme les délégués sont élus à chaque étape à la proportionnelle en fonction de leur préférence pour tel ou tel candidat à la présidence, le vote de dimanche constituait le test crucial. Selon les résultats connus ce lundi dans la matinée, portant sur environ 90 % des « caucus », M. Carter avait obtenu 46 % des suffrages et M. Kennedy 40 %. M. Brown, gouverneur de Californie, venait en honorable troisième place avec 13 % des voix.

Ces résultats ont permis à chaque camp de crier victoire. *Les collaborateurs de M. Carter* admettent que l'écart entre le président et son rival, qui était de dix-huit points dans l'Iowa, s'est réduit à huit, *mais ils rap*pellent que M. Kennedy était là, dans son fief de la Nouvelle-Angleterre, et qu'il aurait donc dû gagner : « *S'il ne gagne pas là où tout joue en sa faveur*, a demandé M. Powell, porte-parole de la Maison Blanche, *où compte-t-il gagner ?* »

De fait, M. Carter s'attendait encore récemment à une défaite dans le Maine, bien que cet Etat presque entièrement rural, peuplé de minorités « non caractéristiques » telles qu'une importante communauté francophone, ne soit guère conforme à l'image de la région et encore moins du pays tout entier : il avait voté pour Nixon contre John Kennedy en 1960, Pour Humphrey contre Nixon en 1968, et pour M. Ford contre M. Carter en 1976... Autant *dire qu'il* a une propension pour les perdants.

Il y a quatre ans, M. Carter avait emporté plus nettement (près *des deux tiers des voix*) les « caucus » de cet Etat. Mais ceux-ci avaient été étalés sur deux semaines, ce qui avait réduit à la *fois la publicité accordée* à la consultation et le niveau de la participation : six mille huit cents électeurs démocrates seule*ment s'étalent dérangés* — sur environ deux cent trente-cinq mille dénombrés dans l'Etat — alors que près de quarante mille *ont voté dimanche*.

### Un changement ?

M. Kennedy s'est montré lui aussi satisfait. Il s'attendait à pis, compte tenu des derniers sondages qui le situaient à quelque vingt points en dessous de M. Carter. Le candidat a dû oublier qu'il avait imprudemment déclaré au lendemain de sa défaite dans l'Iowa qu'une victoire dans le Maine était absolument indispensable, tout comme dans le New-Hampshire le 26 février. Il avait par la suite annoncé son intention de rester dans la course jusqu'au bout, mais son effort n'en avait pas moins été désespéré

Surtout, M. Kennedy semble avoir trouvé une nouvelle vigueur *à la suite de son discours* du 28 janvier à l'université de Georgetown (*le Monde* du 30 janvier). Sa profession de foi a redonné confiance à *ses* supporters « de gauche » (« libéraux », comme on dit ici), que les hésitations antérieures avaient désorientés. Et le candidat lui-même semble satisfait d'avoir retrouvé le profil correspondant à sa famille politique. Certes, il se *rend compte que l'opinion pu*blique est plutôt portée vers l'autre direction actuellement, mais il peut espérer un change*ment, sinon* avant *novembre* du moins en 1984, après le second mandat de M. Carter. Enfin, un profil un peu plus « idéologique » n'est pas inutile à ce stade de la campagne, les électeurs qui participent aux primaires et aux « caucus » étant normalement plus « motivés » que les autres.

Enfin, M. Brown, un autre adversaire du retour au service militaire obligatoire, se dit satisfait lui aussi. Ses 13 % constituent *son premier résultat* « national », après son retrait forcé de la compétition dans l'Iowa, où il n'avait d'ailleurs pas fait campagne activement. *Le gouverneur* de Californie entend à l'évidence se « placer » pour prendre la relève de M. Kennedy si celui-ci doit un jour abandonner la course et si la fortune tourne également contre M. Carter. En attendant, c'est plutôt au sénateur du Massachusetts que M. Brown prend des voix, ce qui explique l'indulgence qu'on lui porte pour le moment à la Maison Blanche.

M. Carter n'a pas à s'inquiéter outre-mesure pour l'instant, encore que les primaires à venir devraient lui être moins favorables. Un récent sondage montre que M. Kennedy vient largement en tête (62 % contre 29 %) dans son Etat natal du Massachusetts, qui tiendra sa primaire le 4 mars. Le président devrait ensuite l'emporter dans les Etats du Sud (Floride, Georgie et Alabama, le 11 mars), après quoi la lutte « sérieuse » s'engagera dans les Etats « neutres » du Middle-West. Selon une enquête Gallup, M. Carter battrait au*jourd'hui n'importe quel candidat* républicain, alors que M. Kennedy serait vaincu tant par M. Reagan que par M. Ford. Mais la réduc*tion de son avance sur son* concurrent démocrate devrait l'amener, quoi qu'on en dise aujourd'hui dans son entourage, à sortir peu à peu de la Maison Blanche, où il se disait enfermé par ses responsabilités internationales.

MICHEL TATU.

## Le « Los Angeles Times » révèle une nouvelle affaire de corruption dans le Sud

Une nouvelle affaire de corruption a éclaté samedi 9 février aux Etats-Unis, avec la publication par le *Los Angeles Times* des résultats d'une opération menée par le F.B.I. dans quatre Etats du sud, et mettant en cause des personnalités politiques, des responsables syndicaux et un membre de la Mafia.

Selon le quotidien californien, le F.B.I. souhaitait démasquer les auteurs de pratiques frauduleuses dans la signature de contrats collectifs d'assurance-maladie pour les fonctionnaires de Louisiane, du Texas, de l'Oklahoma et de l'Arkansas. *Certaines* personnalités, approchées par des agents du F.B.I. se faisant passer pour des démarcheurs d'assurances, au*raient accepté des sommes* d'argent en échange de la promesse d'user de leur influence pour obtenir la signature de contrats d'assurances pour les fonctionnaires de ces Etats.

Parmi les hommes politiques impliqués figurent le vice-gouverneur de Louisiane, M. Jimmy Fitzmorris. Le gouverneur de cet Etat, M. David Treen, un républicain, a affirmé que M. Fitzmorris, qui appartient au parti démocrate, lui avait déclaré samedi être innocent. Selon certaines informations citées par l'agence Associated Press, ce dernier aurait cependant accepté 10 000 dollars (environ 40 000 F) de la part de membres du F.B.I. « camouflés ».

De son côté, M. Gene Howard, président du Sénat de l'Oklahoma, a déclaré, samedi, que cinq hommes appartenant apparemment au F.B.I., avaient tenté en vain de le corrompre, en laissant sur la table de son bureau une liasse de 5 000 dollars. M. Howard a indiqué qu'il avait rejeté leurs propositions et rendu l'argent.

D'autre part, le comité du Sénat chargé des questions d'éthique a fait savoir, au cours du week-end, que les sénateurs démocrates Harrison Williams (New-Jersey) et Howard Cannon (Nevada) faisaient l'objet d'une enquête. Le premier est impliqué dans l'affaire des pots-de-vin payés par de prétendus cheiks arabes, en fait des agents du F.B.I. (*le Monde du 5 février*). *Le second est soup*çonné d'avoir usé de son influence pour modifier la législation concernant les poids lourds, en échange de *sommes d'argent*. — (*A.F.P., A.P., U.P.I.*)

### Candidat à l'investiture du parti républicain

## M. BUSH AURAIT TOUCHÉ DES FONDS SECRETS DU PRÉSIDENT NIXON EN 1970 POUR MENER UNE CAMPAGNE ÉLECTORALE

D'après un article publié par le *Los Angeles Times*, M. George Bush aurait reçu du président Nixon 100 000 dollars, dont la moitié en liquide, prélevés sur les fonds secrets de la Maison Blanche, pour *financer* sa campagne électorale au Texas en 1970, dont M. Bush briguait le siège de sénateur. M. Bush n'a pas dé*menti le fait et s'est contenté de*

Cependant, l'article du *Los Angeles Times* affirme que M. Bush n'aurait pas fait état *de ce versement dans le rapport* sur ses rentrées et dépenses que tout candidat doit remettre à la fin d'une campagne. Quoi qu'il en soit, le soutien que lui aurait apporté M. Nixon ne peut que gêner, même dix ans plus tard, un aspirant à l'investiture républicaine.

### El Salvador

## Mgr ROMERO LANCE UN NOUVEL APPEL A LA PAIX ET A LA COEXISTENCE

Le chef du commando des Ligues populaires du 28 février qui occupe depuis le 5 février l'ambassade d'Espagne à San-Salvador a déclaré samedi 9 février attendre un « résultat positif » d'une enquête promise par le gouvernement sur la « *disparition* » des quatre prisonniers politiques dont son organisation exige encore la libération. M. Carlos Arguetta a ajouté que les *responsables* de leur éventuel assassinat devraient être « châtiés ». Dimanche 10 février un représentant des L.P. 28 déclarait *pour sa part que* M. Hector Canales, un des quatre dirigeants emprisonnés, s'était évadé.

Dans la journée de samedi le commando avait libéré une employée retenue en otage à l'ambassade alors que les autorités judiciaires mettaient en liberté une dirigeante de l'Union démocratique nationaliste (proche du P.C.). Le siège du parti démocrate-chrétien, lui aussi occupé par les L.P. 28, a été l'objet d'une attaque à la mitraillette par des inconnus. Ceux-ci sont passés en voiture, depuis laquelle ils ont lâché plusieurs rafales sur l'édifice où sont encore retenus treize otages, dont la femme du ministre de l'éducation et la fille d'un des membres civils de la junte.

Enfin, dans son homélie dominicale, Mgr Oscar Arnulfo Romero, archevêque de San-Salvador, a lancé un nouvel appel à la paix. L'archevêque a condamné la violence politique, les occupations et les prises d'otages comme contraires aux droits de l'homme. Il a rejeté les programmes et les actions des groupes d'extrême droite et a suggéré de prendre le meilleur des programmes du gouvernement et de l'ensemble des forces de gauche et d'extrême gauche pour favoriser la plus grande partie de la population. — (A.F.P., U.P.I.)

## Manifestations contre le recensement des jeunes gens mobilisables

Des manifestations, rassemblant en général quelques centaines de personnes, ont eu lieu, le samedi 9 février, dans plusieurs *villes américaines pour protester contre la décision du président* Carter de rétablir le recensement des jeunes gens en âge de porter les armes. Des incidents ont eu lieu à New-York, où environ deux mille manifestants se sont rendus devant le siège du comité pour la réélection de M. Carter. Un drapeau américain et un portrait de M. Carter ont été brûlés. Trois manifestants ont été interpellés. La proposition du président d'étendre aux *jeunes filles le recensement suscite*, d'autre part, des réactions plutôt négatives dans l'opinion américaine.

## La femme, arme secrète ?

Les Américaines feront-elles reculer les Soviétiques ? Telle pourrait être la question soulevée par une lecture hâtive du message que le président Carter a envoyé, vendredi 8 février, au Congrès, en invoquant l' « *effet dissuasif* » sur Moscou d'un éventuel retour à la conscription. On en est pas pour autant à la veille du rétablissement du service militaire obligatoire, pratiquement aboli depuis 1973. Dans son message, le *président* se contente de réclamer les moyens de le réactiver si cela devait devenir nécessaire. A cette fin, il propose de recenser les jeunes gens âgés de dix-neuf et vingt ans, ainsi que les jeunes filles du même âge.

La décision d'inclure ces dernières est un hommage rendu au sexe autrefois faible, car le *président sait fort bien*, et les premières réactions du Congrès le confirment, que ni le Sénat ni la Chambre ne le suivront sur cette voie de l' « *égalité du féminin et du masculin* ». La législation en vigueur ouvre bien aux femmes les rangs de l'armée — il y en aurait déjà cent cinquante mille sous l'uniforme, — ainsi que l'accès aux écoles de guerre des trois armes, mais elle leur interdit, en cas de conflit, de servir dans des *unités* combattantes.

Ce n'est, d'ailleurs, pas cette disposition que M. Carter *demande au Congrès de lever*, encore que son abrogation puisse s'inscrire dans la logique d'une conscription étendue « *sans discrimination* » aux deux sexes. Pour l'instant, le président suggère simplement le recensement de la classe d'âge, tous sexes confondus, susceptible d'être appelée sous les drapeaux. Geste qui ne coûte *pas grand-chose, mais qui ne* fera pas mal dans le tableau d'un président candidat à sa réélection, qui a passablement « *déçu* » *au* cours de son premier mandat les organisations féministes. Celles-ci vont-elles, toutefois, se laisser attendrir par un président qui promet aux militantes une belle carrière... militaire ? — A. C.



● *Le Collectif Guatemala* (1) lance un appel en faveur des paysans indigènes, plus de quatre cents, qui sont actuellement bloqués dans la capitale du Guatemala après l'assaut donné par la *police à l'ambassade d'Espagne*. Quarante de leurs compagnons sont morts pendant cet assaut. Les survivants ne peuvent rega*gner leurs communautés* encerclées par les forces armées. Ils ont besoin de médicaments et de nourriture.

(1) Collectif Guatemala, 67, rue du Théâtre, 75015 Paris. Envoyer les *fonds* à Mlle Deme, *compte* B.N.P. 032739-09.

# EUROPE

### Tchécoslovaquie

## Munich à l'heure du procès de Prague

*De notre envoyée spéciale*

Munich. — Quand on prend la mauvaise habitude de juger à la sau*vette, et en fait à huis clos, des* délits d'opinion, il faut s'attendre à de mauvaises surprises. Par exemple, à celle que vont avoir les autorités tchécoslovaques dans la soirée du mercredi 13 février quand les chaînes de télévision ouest-allemande (W.D.R.) *et autrichienne — que cinq millions* de Tchécoslovaques peuvent capter — *diffuseront* la reconstitution du procès qui eut lieu à Prague les 22 et 23 octobre ; ce fameux procès intenté à plusieurs membres du VONS, le Comité de défense de per*sonnes injustement poursuivies, affi*lié depuis novembre à la Fédération internationale des droits de l'homme. L'affaire avait suscité l'indignation générale.

Parmi d'autres, l'AIDA — Association internationale de défense des artistes victimes de répression dans le monde, — animée depuis l'été dernier par Ariane Mnouchkine et Patrice Chéreau, avait lancé une *action de solidarité (1). Elle estime* que pour pouvoir agir de manière concrète, l'indignation ne suffit pas, il faut s'emparer d'un cas concret et très bien informer l'opinion, tout en aidant si possible ceux qui subissent des persécutions, à l'Est comme à l'Ouest.

Durant le procès de Prague, les parents de l'ingénieur Petr Uhl, du dramaturge Vaclav Havel, des jour*nalistes Jiri Dienstbier et Otta Bednarova*; de M. Vaclav Benda et de Mme Dana Nemcova n'avaient pas eu le droit de prendre des notes. Quant au tribunal, il s'est borné à dresser un protocole où n'était inscrit que ce qu'il plaisait au président du tribunal de faire noter. Les parents des condamnés ont donc mis leur mémoire en commun pour reconstituer un compte rendu plus exact et plus complet. *Parvenu rapidement* à Paris, traduit en français (et édité par Maspero), ce texte fut *présenté* de manière saisissante à la Cartou*cherie, le 19 décembre, à la veille* du procès en appel où toutes les peines allaient être confirmées. (*Le Monde* du 19 décembre a reproduit quelques extraits de ce document.)

Il restait à poursuivre le travail *d'information. Ainsi, à Munich, le* samedi 9 février, Patrice Chéreau, que son activité à Bayreuth a rendu fort populaire en Bavière, a présenté une reconstitution du procès en langue allemande. Avec l'aide d'une petite troupe munichoise, le *Furoretheater, et celle de quelques* étudiants, grâce à une subvention des services culturels de la capitale bavaroise, il a transformé en quelques jours un dépôt de tramways inutilisé en une Cartoucherie munichoise. La chaîne de télévision de Cologne, la West Deutscher Rundfunk, est venue filmer cette reconstitution.

La salle était bondée au-delà des *huit cent vingt places prévues. Le* Tout-Munich, bien sûr, mais aussi et surtout énormément de jeunes, peut-être attirés au départ par le bouquet de célébrités venues apporter leur concours bénévole : Simone Signoret lisant les déclarations de Mme Bednarova, Yves Montand se bornant à une figuration silencieuse, les acteurs allemands Hans Christian Blech et Mathias Eisen, le *cinéaste Volker Schloendorf*, les dramaturges Tom Stoppard et Pavel Kohout. Quand ce dernier, subitement, dit une partie de son texte en langue tchèque avant de reprendre en allemand, la salle éclata en applaudissements. Elle venait, en fait, de saisir réellement le caractère dramatique de la situation, après avoir été plutôt amusée par le dialogue de sourds entre un juge totalitaire *et des prévenus trop attachés aux* libertés individuelles.

Cette initiative de l'AIDA aura sans doute pour conséquence, à court terme, la création d'une section allemande : le comité préparatoire va lancer sous peu sa campagne de recrutement. Une action se prépare aussi aux Pays-Bas. Les 15 et 16 février, en Avignon, Gérard Gélas s'apprête à monter une reconstitution, et le Burgtheater de Vienne y songe également. Quoi qu'on fasse pour la masquer, la vérité finit toujours par se manifester.

*AMBER BOUSOGLOU.*

(1) AIDA, Cartoucherie, route de la Pyramide, 75012 Paris. Tél. : 542-16-13.

### Italie

● *M. André Sakharov* a été *fait* citoyen d'honneur de la ville de Florence par décision du conseil municipal par 30 voix contre 24 (celles des communistes). *D'autre part, la femme de* l'académicien a tenu à démentir par téléphone les rumeurs selon lesquelles son mari avait eu le *choix entre l'exil en France* et la relégation à Gorki. — (*A.F.P.*)

RECTIFICATIF. — Dans le premier article de la série de Bernard Guetta sur la Pologne (*le Monde* du 9 février), il fallait lire que « *le pays est condamné pour au moins six ans à l'austérité* », et non à dix ans.

D'autre part, dans le deuxième article, en haut de la troisième colonne, une ligne a malencontreusement sauté. *Il fallait lire :* Mais c'est encore vis-à-vis de l'opposition que cette politique est la plus nette : là, pas de vagues. Cela signifie deux choses..., etc.

### Yougoslavie

## Le président Tito souffre de troubles digestifs et rénaux, annonce un communiqué

De notre correspondant

Belgrade. — Pour la première fois depuis l'amputation de sa jambe gauche le 20 janvier, un *communiqué, publié le dimanche* 10 février au début de l'après-midi, a annoncé une certaine détérioration de l'état de santé du président *Tito. Selon ce communiqué*, le rétablissement du patient s'est « *ralenti en raison de l'apparition de troubles digestifs et de difficultés de fonctionnement d'un rein* ». Pour l'opinion publique, la nouvelle a constitué une surprise totale.

La presse *s'était fait l'écho*, d'ailleurs, ces derniers jours, de certaines activités déployées par le président de sa chambre d'hôpital, et le communiqué du 5 février précisait même que le président assumait une partie de ses tâches courantes et suivait le développement socio-politique du pays, ainsi que les événements actuels dans le monde. En outre, le 6 février, le président avait adressé un télégramme au chef de l'Etat iranien, M. Bani Sadr, pour le féliciter de son élection et, le 9 février, un télégramme à l'épouse du général Ivan Gosnjak, ancien ministre de la défense et membre du bureau politique du *parti yougoslave, décédé le 8 février* et qui, pendant de longues années, fut l'un de ses proches collaborateurs.

Tous ces *événements, ainsi que* plusieurs photographies reproduites par les journaux et la télévision et montrant le président assis *et s'entretenant en souriant* avec ses interlocuteurs, notamment le vice-président de la direction collégiale de l'Etat, M. Kolichevski ; le *président en exercice de la* Ligue, M. Doronjski, et le ministre de la défense, M. Ljoubitchitch, avaient créé un climat d'optimisme.

On laissait même entendre, à la fin de la semaine dernière, que le président pourrait quitter prochainement le centre *clinique* de Ljubljana et poursuivre sa convalescence au château de Brdo, à une trentaine de kilomètres de la capitale de la République fédérée de Slovénie.

PAUL YANKOVITCH.

### Espagne

## Des affrontements entre groupes d'extrême gauche et d'extrême droite font un mort à Madrid

De notre correspondant

Madrid. — Un jeune homme âgé de vingt-deux ans, M. Vicente Cuervo, a été tué d'un coup de feu, dimanche 10 février, dans un quartier populaire de Madrid où des militants d'extrême gauche s'opposaient à une réunion de l'organisation néo-fasciste Fuerza Nueva, interdite par la police.

*M. Cuervo*, apparemment victime d'un commando d'extrême droite, selon le gouverneur civil de Madrid, a été relevé sur le trottoir, après de violents affrontements entre les deux groupes qui comptaient plus de cent cinquante personnes chacun. Il est mort quelques heures plus tard à l'hôpital. Selon son père, il n'appartenait à aucun parti politique.

Les heurts se sont produits devant le cinéma du quartier de Vallecas, un fief de la gauche.

Un policier et un gauchiste ont été blessés. La police a arrêté sept personnes dont deux, militants de Fuerza Nueva, qui portaient des pistolets d'alarme.

D'autre part, de source proche du bureau du gouverneur civil de Madrid, on a annoncé, dimanche, l'arrestation de deux militants d'extrême droite soupçonnés d'être les auteurs du meurtre d'une jeune étudiante d'origine basque, Yolanda Gonzalez Martin, le 2 février dernier. Le cadavre de la jeune fille, âgée de dix-neuf ans, avait été retrouvé, une balle dans la tête, au bord d'une route près de Madrid.

*Le groupe néo-fasciste, Bataillon basco-espagnol*, avait affirmé l'avoir tuée pour venger l'assassinat de six gardes civils par l'or*ganisation séparatiste ETA*, la veille, dans le Pays basque.

De même source on indique encore que l'un des deux hommes arrêtés, M. Emilio Hellin, trente-trois ans, est membre de Fuerza Nueva et que l'autre, M. Ignacio Abad, vingt ans, « professe la même idéologie ».

Ces deux arrestations jettent une nouvelle lumière sur le Bataillon basco-espagnol dont la nature intrigue certains observateurs. Une organisation similaire, les Groupes armés espagnols, a juré de venger par quatre assassinats chaque meurtre commis par les séparatistes basques. *(Intérim.)*

Le Monde

# politique

## LA RÉUNION DU CONSEIL NATIONAL DU P.C.F. CONSACRÉE AUX INTELLECTUELS

# M. Marchais insiste sur le « rôle historique » de la classe ouvrière dans la transformation de la société

**Le discours prononcé par M. Georges Marchais, dimanche 10 février, à Bobigny (Seine-Saint-Denis), en conclusion des travaux du conseil national du P.C.F. *consacrés aux intellectuels*, est une réplique sèche aux critiques dont la ligne politique suivie par la direction du parti communiste est l'objet. Prenant pour cible les journalistes, qu'il a accusés de donner du P.C.F. une image délibérément fausse, M. Marchais s'est adressé, en fait, aux communistes chez lesquels les positions prises récemment par leur parti ont provoqué ou renforcé un malaise.**

**Le secrétaire général du P.C.F. est revenu, pour la justifier, sur l'attitude de son parti face à l'intervention soviétique en Afghanistan, qu'il a présentée, cette fois, comme une « leçon » infligée à « l'impérialisme », dans l'intérêt des peuples, de la détente et de la paix. Il a affirmé, d'autre part, que la « campagne anticommuniste », dénoncée par le P.C.F. à cette occasion, est la preuve de la réalité de la « guerre idéologique » à laquelle, selon lui, se livrent les forces de droite et à laquelle participent les socialistes.**

**M. Marchais a également insisté sur le fait que la politique menée aujourd'hui par le P.C.F. se situe dans la continuité des choix faits par ce parti dans la période antérieure à la rupture de l'union de la gauche, dont il a réaffirmé que la responsabilité incombe aux dirigeants socialistes. Le secrétaire général a déclaré, enfin, que l'appréciation « globalement positive » portée sur les pays socialistes, lors du dernier congrès du P.C.F., se vérifie dans les progrès accomplis par ces pays.**

**M. Marchais a souligné que ces propos reflètent la ligne du parti, telle qu'elle a été définie à ce congrès et à celui qui l'avait précédé, et que les documents qui en font foi ne prêtent à aucune querelle d'interprétation. C'est au nom du respect de cette ligne que M. Jean Elleinstein et Mme Hélène Parmelin n'ont pas été autorisés à s'exprimer dans la presse communiste pendant la préparation de la réunion du conseil national. M. Marchais l'a donné à entendre en répondant, sans les nommer, à l'historien, qui avait critiqué l'attitude du P.C.F. *vis-à-vis du P.S.*, et à la romancière, qui demandait que le P.C.F. rompe toute relation avec l'Union soviétique.**

**La fermeté témoignée par M. Marchais montre qu'il n'est plus question, pour la direction du P.C.F., de tolérer des traductions différentes de sa politique, mettant l'accent sur l'un ou l'autre de ses aspects en ignorant sa contrepartie. Par exemple, il est permis de parler des insuffisances de la démocratie dans les pays de l'Est, mais à condition d'admettre que le « bilan » de ces pays est globalement positif. Les dirigeants communistes n'entendent pas concéder aux intellectuels une marge de manœuvre qu'ils considèrent aujourd'hui comme une gêne plutôt que comme un moyen de séduire.**

**M. Marchais s'est cependant attaché à répondre à l'accusation d'ouvriérisme, formulée notamment par M. Henri Fiszbin, ancien dirigeant de la fédération de Paris du P.C.F. A ce propos, le secrétaire général a souligné que le parti communiste combat le sectarisme, qui s'était traduit, en 1928, par la tactique « classe contre classe », c'est-à-dire le refus du désistement, au second tour des élections législatives, en faveur du candidat de gauche le mieux placé à l'issue du premier tour. Ce rappel ne peut avoir d'autre sens que de dissiper toute équivoque sur ce que sera l'attitude du P.C.F., s'il est devancé par le P.S. au premier tour de l'élection présidentielle de 1981.**

**Comme M. Guy Hermier l'avait fait, samedi, dans son rapport introductif, M. Marchais a insisté sur le fait que le parti communiste est le parti de la classe ouvrière, laquelle a à jouer un « rôle historique » dans la transformation de la société, et que les intellectuels qui y adhèrent se consacrent à cette transformation, ce qui implique, notamment, qu'ils renoncent aux « privilèges » dont le savoir et la culture s'accompagnent dans la société actuelle.**

**PATRICK JARREAU.**

M. Georges Marchais a mis fin aux travaux du conseil national du P.C.F., le dimanche 10 février, par un discours dans lequel il a affirmé que, en cette époque de « *décadence* » et d'« *écroulement* » du système capitaliste, le parti communiste lutte pour « *de grandes causes humaines* », étrangères à la « *politicaillerie archaïque* » qui caractérise « *les régimes, les gouvernements ou les partis du passé* ». « *Naturellement*, a-t-il ajouté, *le mouvement du monde suscite d'autant plus de questions qu'il est marqué par la nouveauté, la complexité, la diversité. (...) Qui peut croire qu'il existe un mouvement historique — surtout à pareille échelle — aseptisé, sans contradictions et sans problèmes ?* »

M. Marchais a poursuivi : « *Nous voulons un monde d'où soient bannies les ingérences et les interventions étrangères. C'est un principe auquel nous sommes indéfectiblement attachés. Mais l'impérialisme — en premier lieu l'impérialisme américain — multiplie les ingérences et les interventions contre les peuples qui se libèrent. Et nous considérons comme légitimes les actions qui tendent à les en empêcher. Ni exportation de la révolution, ni importation de la contre-révolution ; c'est tout le sens de notre prise de position sur les événements d'Afghanistan.* »

M. Marchais a souligné que « *la solidarité internationale est un des axes principaux* » du combat que mènent les communistes. Il a déclaré : « *Nous en sommes persuadés : après le Vietnam, le Cambodge, l'Angola, le Mozambique, le Nicaragua, la leçon que prend actuellement l'impérialisme en Afghanistan est une bonne chose dans l'intérêt des peuples et dans celui de la détente et de la paix.* »

Evoquant la « *contre-offensive* » de l'impérialisme, le secrétaire général du P.C.F. a souligné ses aspects idéologiques en déclarant : « *Quelques camarades avaient, il y a quelques mois, estimé excessive ou simpliste l'expression de « guerre idéologique ». Ils peuvent bien se convaincre aujourd'hui de son bien-fondé en voyant la campagne de mensonge et de haine anticommunistes à laquelle participent les partis de droite, le parti socialiste, l'ensemble des moyens d'information transformés en moyens d'intoxication. Cette campagne vise en particulier à discréditer le socialisme en calomniant les pays socialistes. Elle vise à déconsidérer le mouvement de libération nationale. Elle vise, dans les pays capitalistes comme le nôtre, à décourager et à démobiliser le mouvement populaire.* »

M. Marchais estime que « *les faits les plus récents* » vérifient le jugement porté par le P.C.F., lors de son vingt-troisième congrès, en mai 1979, sur le « *bilan globalement positif* » des pays socialistes, malgré les « *problèmes* » qui « *portent sur la démocratie* ». Le secrétaire général a déclaré que « *les pays socialistes se développent, progressent, et cela à des rythmes et avec des résultats trop souvent ignorés dans nos pays* ». Selon M. Marchais, « *les impérialistes* » recourent, pour freiner ces progrès qui les « *effraient* », à la course aux armements, « *source classique de profits réalisés au détriment des peuples* » par les firmes multinationales en même temps qu' « *instrument pour contraindre les pays socialistes à ralentir leur progression économique* ».

### Des objectifs « révolutionnaires » et « réalistes »

« *Ce que nous voulons, ce à quoi nous travaillons, oui, c'est bien la révolution* », a affirmé M. Marchais. Répondant à ceux qui « *feignent de s'étonner* » de cette affirmation, le dirigeant communiste a expliqué que « *les objectifs de transformation profonde, de libération sociale et humaine* » que poursuit son parti, sont « *révolutionnaires* » et « *réalistes* ». M. Marchais a traité de la stratégie du P.C.F. en récusant les termes de « *durcissement* », « *alignement* », « *isolement* » comme « *autant de caricatures* » de cette politique. Il a déclaré que le parti communiste n'a pas cessé de préconiser « *la voie démocratique au socialisme* », laquelle passe par « *une suite de luttes opiniâtres, de luttes de masse, pour modifier toujours plus le rapport des forces sociales et politiques* [et préparer] *l'expression démocratique de la volonté populaire par le suffrage universel* » (résolution du vingt-deuxième congrès du P.C.F., en février 1976).

Le secrétaire général a souligné également que le P.C.F. n'a pas abandonné l'eurocommunisme, mais que, « *en dépit de tous les rêves dont se bercent François Mitterrand et le parti socialiste, l'eurocommunisme ne résulte pas, il ne peut pas résulter de la recherche d'une troisième voie impossible et impensable entre capitalisme et socialisme* ». M. Marchais a affirmé, enfin, que la ligne du P.C.F. « *c'est l'union et cela restera l'union* », les « *diviseurs* » étant les dirigeants socialistes « *qui s'enfoncent aujourd'hui dans l'impasse de la collaboration de classe* ».

Le dirigeant communiste a déclaré que les intellectuels « *ont toute leur place* » dans le combat que mène le P.C.F. et qu'il faut « *gagner le plus grand nombre* » d'entre eux « *à une alliance dont le contenu de classe est précis : contre les forces du capital ; avec la classe ouvrière, classe révolutionnaire ; pour le socialisme* ». Le parti communiste doit, pour y parvenir, corriger les défauts de son activité dans ce domaine, mais, a ajouté M. Marchais, « *tenir le plus grand compte des critiques et des suggestions, cela ne signifie pas dissimuler qu'il existe, chez tel ou tel camarade, des désaccords fondamentaux* ».

Faisant allusion aux contributions de M. Jean Elleinstein et de Mme Hélène Parmelin, non publiées dans la tribune de discussion qui avait précédé la réunion du conseil national dans *l'Humanité* et *France nouvelle*, M. Marchais a déclaré : « *On ne peut, au nom des vingt-deuxième et vingt-troisième congrès, taxer la politique de notre parti de « sectarisme » et d' « antisocialisme primaire ». On ne peut, au nom des vingt-deuxième et vingt-troisième congrès, préconiser une conciliation opportuniste tous azimuts avec la social-démocratie. On ne le peut parce que ces congrès ont affirmé — je l'ai rappelé tout à l'heure — exactement le contraire : la nécessité, pour avancer, de conduire le débat essentiel entre la ligne révolutionnaire et la social-démocratie et de combattre la collaboration de classes.*

» *On ne peut non plus, au nom des vingt-deuxième et vingt-troisième congrès, demander la rupture avec le parti communiste de l'Union soviétique. On ne le peut, parce que ces congrès ont considéré le bilan des pays socialistes comme globalement positif et montré la nécessité de la solidarité internationaliste.*

» *Les résolutions adoptées par nos congrès ne sont ni byzantines ni équivoques. Elles ne sauraient donner lieu à d'interminables disputes. Le mandat de la direction du parti est de mettre en œuvre toutes les décisions qu'elles comportent.* »

Répondant ensuite à des critiques exprimées dans la tribune de discussion, M. Marchais a souligné : « *L'accusation d'ouvriérisme ignore délibérément la réalité concrète de cette formation politique qu'est le parti communiste français.* » Le P.C.F., a-t-il dit, a combattu l'antipatriotisme et l'anticléricalisme, ainsi que « *l'antiparlementarisme, le sectarisme et le gauchisme, depuis le rejet de la tactique « classe contre classe » jusqu'à* [sa] *lutte actuelle pour une union nouvelle* ». M. Marchais a déclaré que le socialisme pour lequel le P.C.F. entend agir, « *créera les conditions du développement sans précédent des sciences, des techniques, de l'éducation, de la culture* », mais qu'il n'y a pas de « *contradiction entre cette reconnaissance des droits et des besoins de l'intelligence et la reconnaissance de ce fait théorique et politique fondamental : le rôle historique de la classe ouvrière* ».

Le secrétaire général a ajouté que l'intolérance doit être combattue au sein du P.C.F. « *Encore faut-il*, a-t-il dit, *ne pas appeler intolérance le souci légitime de maintenir la ligne politique décidée par le congrès et qui fait loi pour tous les communistes.* » M. Marchais a affirmé en conclusion : « *Membres du parti à part entière, les intellectuels communistes contribuent pleinement à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique du parti (...) Ils ont en particulier à assumer une tâche exaltante : gagner les intellectuels aux idées neuves qui font avancer le combat révolutionnaire.* »

### M. HERMIER : le « contenu de classe » du combat du P.C.F.

M. Guy Hermier, membre du bureau politique, avait ouvert les travaux du conseil national, samedi 9 février, en soulignant que les communistes refusent « *la perspective d'une France à la culture défigurée, diminuée, dépendante* » et qu'ils appellent à « *défendre et promouvoir le potentiel intellectuel français* ». M. Hermier a évoqué ensuite le reproche d' « *ouvriérisme* » fait à la direction du P.C.F., notamment pour la façon dont elle avait orienté la campagne précédant les élections législatives de mars 1978.

M. Hermier a expliqué que la stratégie mise en œuvre par le P.C.F. a pour objectif d' « *ouvrir une issue démocratique à la crise de la société française* » et de « *pousser la démocratie jusqu'au bout, dans tous les domaines de la vie économique, sociale, culturelle, politique, internationale, afin d'apporter réponse aux problèmes du pays* ». Il a souligné : « *Par conséquent, c'est une stratégie de large union, parce que de tels changements ne peuvent résulter que du développement d'un mouvement majoritaire de notre peuple, s'exprimant dans les luttes et dans le suffrage universel. (...)* »

M. Hermier a ajouté : « *Mais, comme nous l'avons dit dès le vingt-deuxième congrès, cette stratégie est en même temps et inséparablement celle de la lutte de classe la plus résolue, car avancer démocratiquement au socialisme suppose, exige, de faire reculer jusqu'à la briser la domination du grand capital sur toute la vie nationale, et d'infliger ainsi une défaite de portée internationale à l'impérialisme. L'enjeu des affrontements de classes en France est d'une telle importance que nous n'avancerons pas dans la voie que nous avons tracée sans une lutte complexe et acharnée.*

» *C'est précisément cette question du contenu de classe du changement, du combat de classe pour lui ouvrir la voie, qui a été au centre de la bataille des élections législatives de 1978. Au pied du mur, le parti socialiste a rejeté le fond du contenu transformateur du programme commun, il a rompu l'union, viré à droite et pris la responsabilité de la défaite. Il en est aujourd'hui à pousser au consensus giscardien et à soutenir la contre-offensive de l'impérialisme américain.* »

M. Hermier a expliqué que, « *dans le même temps où s'accroît la place des intellectuels dans la vie sociale, le rôle historique de la classe ouvrière se renforce* », cette classe devenant « *de plus en plus apte à maîtriser toutes les dimensions du processus de transformation révolutionnaire de la société* ». C'est pourquoi, a-t-il dit, « *l'entreprise est devenue le lieu central où doit se déployer la politique d'alliance de la classe ouvrière* ».

### M. ELLEINSTEIN : il y a un débat politique que la direction du parti communiste veut empêcher.

M. Jean Elleinstein a déclaré, dimanche 10 février, sur R.T.L., que « *le voyage à Moscou de Georges Marchais, l'approbation de l'intervention soviétique en Afghanistan, ont marqué un tournant décisif* » dans la politique du parti communiste.

« *Entre l'eurocommunisme et l'archéocommunisme — c'est-à-dire cette vieille politique prosoviétique des partis communistes, — la direction du P.C. français, j'ai le regret de le dire, a choisi l'archéocommunisme* », a ajouté l'historien communiste.

M. Elleinstein estime qu'« *il y a un débat politique que la direction du P.C.F. veut empêcher, par exemple*, a-t-il dit, *en refusant de publier dans* l'Humanité *ma tribune de discussion ou celles de dizaines d'autres camarades et parfois même de cellules* ». Il estime que « *des dizaines de milliers de communistes français* » ont, comme lui, choisi la politique des P.C. italien, espagnol, belge, suédois, japonais, mexicain, c'est-à-dire l'eurocommunisme, dont la « *pierre de touche* » est « *l'indépendance réelle vis-à-vis de l'Union soviétique* ».

D'autre part, M. Antoine Spire, dont la contribution à la tribune de discussion préparant la réunion du conseil national du P.C.F. avait été écartée par les responsables de cette tribune, a communiqué ce texte à l'A.F.P. M. Spire écrit notamment : « *Les atteintes aux libertés, les intérêts des grandes puissances — dont l'Union soviétique — défendus à coups de char, ne constituent-ils pas, pour les intellectuels, et pas seulement pour eux, un repoussoir en face duquel il ne s'agit pas seulement de décrire les aspects positifs du socialisme réel, mais, bien plutôt, de montrer tout ce qui sépare notre projet de société de ce que construisent ces pays ?* »

## A Lyon

# L'affaire Miallet avive les tensions entre le P.C.F. et « le Progrès »

De notre correspondant

**Lyon. — Bien que motivé par des raisons spécifiques, le tract diffusé le 8 février par des militants communistes de la région lyonnaise et accusant le journal « le Progrès » « de calomnies et de volonté de nuire » à la suite des informations publiées sur l'affaire Miallet (« le Monde » des 9 et 10-11 février) confirme les tensions qui existaient déjà entre le P.C. et le quotidien lyonnais depuis le rachat de ce dernier par M. Jean-Charles Lignel le 19 mars 1979.**

A plusieurs reprises déjà les communistes de la région lyonnaise avaient exprimé leur crainte de voir « *Lignel faire un journal socialiste* ». *L'Humanité*, plus précisément son supplément Rhône-Alpes, avait par exemple contesté la nouvelle approche journalistique exprimée depuis dix mois par la direction et la rédaction du *Progrès*.

Refusant l'idée d'un « Lignel super-star », les communistes lyonnais ont toujours mis l'accent sur la vocation de « patron » du nouveau P.D.G. Par voie de conséquence, le P.C. ne devait pas prendre position dans le conflit *Progrès-Dauphiné libéré* qui devait aboutir à la rupture des accords conclus en 1966 entre les deux sociétés éditrices.

Le premier incident sérieux avait eu pour origine la grève de la faim entamée par deux militants cégétistes licenciés de Renault - Véhicules industriels (ex-Berliet) en octobre 1979. La place accordée à ce conflit par *le Progrès* ayant été jugée insuffisante, les deux grévistes furent amenés en ambulance dans le hall central du *Progrès*, rue de la République.

Aujourd'hui, la polémique prend une nouvelle tournure. A propos de l'affaire Miallet, l'association départementale du Rhône des élus communistes et républicains a diffusé un tract où l'on peut lire : « *Bien que pris en flagrant délit de mensonge*, le Progrès *poursuit son entreprise politique contre les élus communistes (...). Seul quotidien régional à agir de la sorte*, le Progrès *s'enfonce dans une campagne haineuse d'anti-communisme (...). Les élus communistes n'ont rien à cacher : ils sont prêts à publier leurs revenus et attendent toujours que le P.D.G. du* Progrès *s'explique sur l'origine des 11,5 milliards qui lui ont été fournis pour l'achat de ce quotidien.* »

Ce ton très virulent appelle deux remarques : pour la première fois le P.C. oppose *le Progrès* aux « autres quotidiens régionaux », et donc aux journaux du groupe *Dauphiné libéré*.

D'autre part, en interpellant M. Lignel sur sa fortune, il peut altérer une « image de gauche » qui pourrait séduire quelques-uns de ses militants.

Cette bataille au nom de l'information sera d'autant plus rude que les communistes ont essuyé un échec avec la cessation de parution de leur quotidien *le Point du jour*, disparu en mai 1978 après six mois d'existence, faute d'argent et de lecteurs. Les deux pages quotidiennes Rhône-Alpes intégrées à l'édition nationale de *l'Humanité* sont un palliatif. Bien des électeurs communistes de la région restent, malgré les critiques du parti, des lecteurs du premier quotidien lyonnais.

Pour sa part, *le Progrès*, pris dans le tir croisé du P.C. et du groupe *Dauphiné* — M. Henri Amouroux, codirecteur et éditorialiste du *Journal Rhône-Alpes*, tente de lui accrocher une étiquette de gauchiste — semble vouloir jouer la carte de la modération. Une carte que se sont empressés de jouer, pour leur part, des élus non communistes des villes d'Oyonnax et d'Arbent (Ain), qui ont fait connaître très rapidement leur opposition à l'occupation, le 9 février, par leurs collègues communistes d'une agence locale du *Progrès*. — C. R.

● *M. Jean-Pierre Raffarin*, délégué national du parti républicain, a déclaré récemment au cours d'une conférence à la Sorbonne sur le marketing politique : « *La polémique sur l'utilisation des sondages n'est pas inutile. Le moment est venu de proposer la création d'un institut national d'observations politiques paritaire, associant les pouvoirs publics, les élus nationaux et locaux et les partenaires sociaux. Cet institut garantirait pour tous à la fois l'accès et la qualité de l'information.* »

# POLITIQUE

## L'ÉCHÉANCE DE 1981

AU « CLUB DE LA PRESSE » D'EUROPE 1

### M. Pisani affirme que seule la « voie présidentielle » peut permettre à la gauche d'arriver au pouvoir

Invité dimanche soir 10 février du « Club de la presse » d'Europe 1, M. Edgard Pisani, ancien ministre, a en quelque sorte préparé le terrain pour la prochaine intervention télévisée de M. Michel Rocard, prévue pour le 25 février au cours de l'émission d'Antenne 2 « Cartes sur table ».

Le sénateur de la Haute-Marne est en effet une pièce essentielle du dispositif présidentiel du député des Yvelines, à la fois comme expert des questions économiques et agricoles et comme homme ayant l'expérience des affaires publiques.

Il était important, pour les amis de M. Rocard, qu'une personnalité ayant pratiqué les institutions de la Ve République — M. Pisani a dit sa « fierté d'avoir servi la France aux côtés du général de Gaulle » — indiquât à l'opinion que la gauche peut gagner en 1981 grâce au scrutin présidentiel, à condition de se doter d'un candidat qui puisse la rassembler au-delà des partis qui la composent. Ce candidat existe, selon M. Pisani : il s'agit de M. Rocard. Il était également important d'expliquer que le problème du second tour de l'élection présidentielle se pose moins en termes de consignes de désistement réciproque qu'en termes de programme : c'est au candidat socialiste qu'il appartiendra de mener une campagne telle qu'il sera difficile aux communistes de se dérober. Aussi M. Pisani a-t-il formellement exclu toute idée de compromis avec le centre, ne désespérant pas, lui non plus, de reconstruire l'union de la gauche.

Il n'en a pas moins évoqué l'éventualité d'un gouvernement socialiste homogène au lendemain d'une victoire du candidat socialiste. Il est vrai qu'il s'est exprimé sur cette question « à titre strictement personnel ». De même lorsqu'il a indiqué qu'il irait « à la pêche à la ligne » plutôt que de voter pour le candidat communiste au second tour de scrutin.

Sur ces deux points, M. Rocard sera sans doute beaucoup plus prudent. Mais M. Pisani a eu le mérite d'éclairer le contenu de la ligne « *autonome* » *prônée par la minorité* du P.S., pour laquelle l'affirmation des contours de l'alternative proposée par les socialistes est plus importante que la poursuite de la polémique avec le P.C. Il a également exprimé tout haut ce que nombre de minoritaires pensent tout bas.

La majorité, pour sa part, a réagi avec vigueur aux propos tenus par le sénateur de la Haute-Marne. Dès lundi 11 février, le secrétariat national du P.S. a indiqué que les déclarations de M. Pisani « ont été faites sans mandat » et « ne sauraient en aucun cas engager le parti ». — J.-M. C.

Après avoir approuvé la position prise par M. Michel Rocard à l'égard des Jeux olympiques — *« A la date d'aujourd'hui, (...) les Jeux olympiques sont morts »*, a-t-il indiqué, — M. Edgard Pisani a *jugé que le recours à* l'embargo sur les exportations de céréales pratiqué par les Etats-Unis à l'encontre de l'U.R.S.S. *« sera pratiquement sans résultat, car l'arme alimentaire n'est pas une bonne arme de représailles, alors qu'elle est une bonne arme de domination »*.

M. Pisani a également critiqué l'attitude du gouvernement français face à l'intervention soviétique en Afghanistan, lui reprochant de ne pas avoir réagi *« du tac au tac »* en prenant position *« de façon catégorique et irréversible en disant que cela n'était pas acceptable »*.

Après avoir rappelé que les membres socialistes français de l'Assemblée des Communautés européennes ont déposé à Strasbourg un texte définissant une nouvelle politique agricole commune, M. Pisani a évoqué les questions de politique intérieure. Il a affirmé : *« La voie présidentielle est la seule par laquelle la gauche peut arriver au pouvoir en France dans les circonstances politiques présentes, et peut-être a-t-elle commis une grave erreur en continuant une stratégie, ou plus exactement une tactique, fondée sur l'analyse électorale législative et non sur l'analyse électorale présidentielle. Car, en fait, comment les choses risquent-elles de se présenter ? C'est que le candidat socialiste soit, au premier tour, en tête de la gauche. Il n'a pas besoin de négocier pour se présenter au second tour : lui seul peut se présenter. S'il a un message crédible d'espérance, de volonté, de capacité, si, en même temps, il a un message suffisamment près des nécessités populaires, s'il met assez en cause les mécanismes d'un capitalisme qui nous conduit à certaines tensions insupportables, il n'est pas imaginable que l'électorat communiste ne le soutienne pas. »*

Le sénateur de la Haute-Marne a ensuite précisé les raisons pour lesquelles il souhaite que M. Rocard soit le candidat du P.S. à l'élection présidentielle. *« Mais il est entendu*, a-t-il ajouté, *que quel que soit le candidat, je me battrai très dur pour lui, car je ne peux pas prétendre seul avoir raison contre le parti auquel j'appartiens. »* Il a ensuite précisé que, si le candidat communiste arrive en tête au premier tour du scrutin de 1981, il ira *« pêcher à la ligne »*. Si le candidat socialiste est élu, M. Pisani a estimé, *« à titre strictement personnel »*, que l'on passera *« nécessairement par un gouvernement socialiste homogène »*. Interrogé sur l'éventualité d'une *« collaboration entre les socialistes et les libéraux »* dans l'hypothèse d'une réélection de M. Giscard d'Estaing, M. Pisani a répondu : *« Je suis personnellement hostile aux compromis. Nous sommes — du moins est-ce la façon dont j'exprime notre position — des hommes qui suivent une méthode réformiste avec des objectifs profondément révolutionnaires, et il y a difficulté à gérer cette stratégie. En effet, on peut changer le monde de deux façons : en bousculant tout immédiatement ou en ayant une vision à très longue vue, que l'on mène rigoureusement très longtemps. Mais je dis qu'un accord avec les libéraux ne permettrait pas le maintien des objectifs et des disciplines qui sont nécessaires à la réalisation de nos objectifs. C'est la raison pour laquelle je ne suis pas favorable à un accord au centre. (...) Si j'avais à utiliser une expression un peu schématique et un peu caricaturale, je dirais que je porte le deuil de l'union de la gauche, mais que je n'en fais pas mon deuil.*

*Il se trouve que je suis entré dans le parti socialiste au moment où existait cette union, et je l'ai considérée comme une réalité nationale, une réalité populaire fondamentale. Et je reproche au parti communiste de n'avoir pas été aussi fidèle à cette réalité qu'à ses propres objectifs. Je ne doute pas que, le temps venant — et la base le dira, — nous retrouvions le moyen de consacrer cette unité du peuple de France, cette unité du peuple de gauche au niveau politique. »*

A L'EXTRÊME DROITE

### MM. Le Pen et Gauchon se livrent un duel de générations

Concurrence oblige : chacun des deux prétendants de l'extrême droite à l'élection présidentielle de 1981 s'efforce, dès à présent, d'occuper le maximum de terrain sur la scène politique. M. Jean-Marie Le Pen, qui avait tenu à annoncer le premier sa candidature — le 30 septembre — pour pouvoir ensuite revendiquer le bénéfice d'une antériorité sur son rival, ne commencera officiellement sa pré-campagne que le dimanche 24 février, au cours d'un banquet au bois de Boulogne. Toutefois, le président du Front national (F.N.) s'emploie, depuis plusieurs semaines, à solliciter des appuis et des concours financiers.

Candidat du Parti des forces nouvelles (P.F.N.), M. Pascal Gauchon, qui a reçu l'investiture de sa formation le 11 novembre, travaille surtout à se faire connaître. Il vient de commencer une série de visites en province pour rallier à sa cause les militants et les partisans de la « nouvelle droite politique » qu'il veut incarner. Il a tenu, samedi 9 février, une conférence de presse à Perpignan, avant de se rendre successivement, le lundi 11 février à Marseille et Toulouse, le mardi 12 à Jurançon (Pyrénées-Atlantiques), le mercredi 13 à Bordeaux et La Rochelle, le jeudi 14 à Tours, Poitiers et Nantes.

Dans chacune de ces villes, M. Gauchon animera des cocktails et des dîners-débats.

Au Front national, de même qu'au Parti des forces nouvelles, chacun a tiré un trait définitif *sur le rapprochement éphémère* qui s'était opéré entre les deux formations à l'occasion de la préparation des élections européennes du mois de juin et qui s'était traduit par la constitution d'une liste commune autour de M. Michel de Saint-Pierre. M. Le Pen et ses amis n'ont pas pardonné à M. Gauchon et aux siens d'avoir unilatéralement présenté *in extremis* — le 25 mai — la liste de l'Union française pour l'eurodroite conduite par M. Jean-Louis Tixier-Vignancour, alors que quarante-huit heures auparavant les deux formations avaient annoncé ensemble le retrait de leur liste commune en arguant de difficultés financières insurmontables.

Dénonçant ce *« coup de poignard dans le dos »*, le Front national avait alors appelé à l'abstention. Aujourd'hui, M. Le Pen rêve de revanche.

Unis par leur anticommunisme tout autant que par leur antigiscardisme, les deux partis de l'extrême droite non monarchiste estiment que l'atmosphère de guerre froide qui règne sur la diplomatie internationale depuis l'intervention soviétique en Afghanistan et l'attitude du chef de l'Etat à cet égard créent en France un climat politique favorable à leurs thèses.

*« Le présent vérifie mes précisions d'il y a vingt ans ; l'Afghanistan ne m'a pas plus étonné que le Cambodge ou le Vietnam ; je pourrais faire campagne sur le thème : Le Pen avait raison »*, a déclaré le président du Front national.

*« Je suis heureux de constater que mon pays se retrouve »*, affirme, de son côté, M. Gauchon, qui se réjouit de noter l'existence, en France, d'une large majorité condamnant l'entrée des troupes soviétiques à Kaboul.

Dans une compétition aussi personnalisée que la course à l'élection présidentielle, M. Le Pen estime qu'il dispose d'avantages *certains sur* M. Gauchon. Malgré la modicité des résultats qu'il a obtenus dans le passé, le président du F.N. bénéficie, en effet, d'une notoriété plus grande que son adversaire. Ancien président de la corporation des étudiants en droit de Paris, ancien député, *M. Le Pen, qui a aujourd'hui* cinquante-deux ans, et qui a déjà brigué la présidence de la République, en 1974 (1), n'est pas un inconnu pour le corps électoral. Professeur agrégé d'histoire, âgé de vingt-neuf ans, n'ayant détenu aucun mandat électif, M. Gauchon, en revanche, aborde la compétition avec, en ce domaine, un gros handicap.

#### Les deux rivaux s'opposent surtout par le style

Mais, alors que le leader du F.N. est persuadé que sa carrière politique plaide en sa faveur, celui du P.F.N. pense, au contraire, que c'est justement parce que M. Le Pen *« a déjà fait un tour de piste dans l'arène présidentielle »* qu'il convient aujourd'hui de proposer aux électeurs d'extrême droite un porte-drapeau nouveau. *« Je ne nie pas les qualités ni la valeur de Jean-Marie Le Pen, ni tout ce qu'il représente, mais c'est un homme du passé*, affirme M. Gauchon. *A situation politique nouvelle, homme nouveau. »*

Pour le P.F.N., M. Le Pen caractérise aussi *« la marginalisation constante de la droite nationale »*. A quoi M. Le Pen rétorque que le P.F.N., lui, *« est prêt à toutes les compromissions avec la majorité »*, et que M. Gauchon est loin d'avoir la consistance politique de M. Jean-Louis Tixier-Vignancour, auquel il a succédé dans la fonction de porte-parole du P.F.N.

*« C'est aux gens de droite de définir le style qui est actuellement le meilleur pour la droite, et de dire quel est le meilleur candidat pour elle »*, souligne M. Gauchon.

Le président du Front national assure qu'il aura plus de facilité, le moment venu, à recueillir auprès des parlementaires, des maires et des conseillers généraux les cinq cents signatures requises pour pouvoir faire officiellement acte de candidature. L'ancien « para » estime, au demeurant, que l'inculpation dont il fait l'objet, pour provocation à la discrimination raciale, à la suite de sa campagne contre le *nombre des travailleurs immigrés* (*le Monde* du 5 janvier), lui vaudra plus de sympathies que d'inimitiés dans certaines couches de la population.

M. Gauchon, lui, affirme que sa prestation télévisée du 15 janvier, au cours de l'émission des *« Dossiers de l'écran »* consacrée au Chili, lui a permis de marquer des points. *« Dans les milieux de droite, au sens très large, les réactions ont été excellentes, qu'elles parviennent des membres du Parti des forces nouvelles, mais aussi d'autres organisations de droite ou de la majorité*, écrit-il dans le bulletin bimensuel du P.F.N. *Tous ont été enchantés de voir quelqu'un chargé de parler en leur nom, dire et argumenter son opinion sans aucune fausse honte, ni mauvaise conscience. Pour une fois, les gens de droite ont eu le sentiment d'être représentés, et c'est d'ailleurs la politique du P.F.N. : représenter la droite partout. »*

Entre l'ancien baroudeur et le jeune professeur, le duel de générations ne fait que commencer. Pour une poignée de suffrages...

ALAIN ROLLAT.

(1) M. Le Pen avait obtenu, au premier tour de l'élection présidentielle de 1974, 190 326 voix, soit 0,75 % des suffrages exprimés.

### M. BARIANI (rad.) : les réformistes de la majorité devront proposer au P.S. de s'associer au pouvoir.

M. Didier Bariani, président du parti radical, a affirmé, dimanche 10 février, dans une déclaration à l'Agence France-Presse : *« Je suis convaincu qu'arrivera le moment où les réformistes de la majorité, dont la gauche radicale, auront à prendre la responsabilité de proposer au parti socialiste de s'associer au pouvoir. »* Selon M. Bariani, cette question se posera immédiatement après l'élection présidentielle, dans l'hypothèse d'un succès de M. Giscard d'Estaing.

Le président du parti radical a ajouté : *« Ce problème doit être posé non pas en termes de ralliement d'individualités, mais en termes de réflexion sur la compatibilité des apports. Je crois illusoire de vouloir faire appel aux socialistes en ignorant leurs idées et leur parti. Je suis sûr que la disponibilité intellectuelle de M. Valéry Giscard d'Estaing, son aptitude à regarder les événements non pas en fonction d'intérêts immédiats et personnels, mais de l'intérêt du pays, le rendent ouvert à une réflexion de ce genre. C'est pour cela que je le soutiens. (...) Dans un environnement international de plus en plus incertain, un régime est plus fort quand il repose sur l'acceptation de ses grands objectifs par le maximum de courants de pensée. Encore faut-il que les socialistes ne se recroquevillent pas sur eux-mêmes et que le gouvernement se distingue par sa lutte contre les inégalités et le chômage. »*

### M. BÉRÉGOVOY : oui, le P.C. a viré à l'Est.

M. Pierre Bérégovoy, membre du secrétariat national du P.S., reprend, dans un entretien publié lundi 11 février dans *le Matin*, les termes de l'article de *l'Unité* (*le Monde* du 5 février) dans lequel il dénonçait le *« virage à l'Est »* du P.C.F.

M. Bérégovoy dénonce *« l'alignement »* des dirigeants communistes français *« sur les intérêts de grande puissance de l'U.R.S.S. qui refuse, avec les Etats-Unis, la déstabilisation de l'Ouest européen »*. Il estime que le dessein du P.C. est *« de briser le P.S. ou de le contraindre à changer d'alliance afin que le P.C. retrouve sa première place à gauche »*. M. Bérégovoy ajoute : *« Un P.S. fort, c'est vrai, ça dérange. Ça dérange les dirigeants communistes qui voudraient nous cantonner dans les seconds rôles pour reprendre le mot d'ordre d'union du peuple de France avec d'autres ; ça dérange aussi, de l'autre côté, ceux qui voudraient bien que l'on se contente de servir d'appoint à Giscard d'Estaing après 1981.*

*» Mais comme nous n'avons aucune vocation à jouer les utilités, le calcul des uns et des autres sera déjoué, d'où leur hargne contre François Mitterrand qui a le grand tort d'être le meilleur garant de l'unité et de la solidité du parti socialiste. »*

### TROIS ÉLECTIONS CANTONALES

**AUBE : canton de Bouilly (2e tour).**

Inscr., 5 107 ; vot., 2 971 ; suffr. expr., 2 803. — MM. Robert Daragon (U.D.F.-P.R.), m. de Bouilly, 1 575 voix, *ÉLU* ; Joël Ninoreille (P.C.), 1 228.

[Il s'agissait de pourvoir le siège vacant depuis le décès de M. Philippe Vernier (U.D.F.-C.D.S.), décédé le 20 novembre dernier. Bien que la participation ait été légèrement plus forte qu'au premier tour, le candidat communiste ne recueille pas autant de suffrages que le total des voix de gauche du premier tour.

Les résultats de ce premier tour avaient été les suivants : Inscr., 5 108 ; vot., 2 896 ; suffr. expr., 2 627. — MM. Daragon, 903 ; Ninoreille, 629 ; Revol (cent.), 482 ; Thillerot (div. g.), 367 ; Bouraqui (P.S.), 309. Alors que MM. Ninoreille, Thillerot et Bouraqui avaient totalisé 49,33 % des suffrages exprimés, M. Ninoreille n'en obtient que 43,81 %.

En mars 1979, M. Vernier l'avait emporté avec 53,99 % des voix face au même candidat communiste, alors que le total des voix de gauche était supérieur à 50 % au premier tour. Dimanche, M. Daragon a nettement amélioré au deuxième tour (56,18 %) le score de la majorité au premier (50,66 %).]

**SAONE-ET-LOIRE : canton de Saint-Gengoux-le-National (1er tour).**

Inscr., 3 405 ; vot., 2 043 ; suffr. expr., 2 007. — MM. Jacques Albert Ruste (M.R.G.), 672 ; Jean Bouillin (P.S.), 521 ; Marcel Santais (maj.), 347 ; Louis Bertrand (P.C.), 286 ; Jean du Mazel (U.D.F.), 181. *Ballottage*.

[Il s'agit de remplacer M. Romain Buffet (U.D.F.), conseiller général, décédé. En mars 1976, M. Buffet avait été réélu de justesse, au deuxième tour, avec quatre voix d'avance sur son concurrent socialiste. *Il l'avait emporté avec* 1 252 voix contre 1 248 à M. Commerçon. Au premier tour, M. Buffet avait obtenu 1 108 voix contre 753 à M. Commerçon (P.S.) et 384 à M. Griveau (P.C.). La gauche est en net progrès. Ses trois candidats recueillent, au total, 73,69 % des suffrages contre 50,64 % au premier tour de 1976.]

**PAS-DE-CALAIS : canton de Bapaume (1er tour).**

Inscr., 5 733 ; vot., 4 280 ; suffr. expr., 4 157. — MM. Jean-Pierre Defontaine (M.R.G.), député de la 2e circonscription du Pas-de-Calais, 1 224 ; Jean-Paul Delevoye (soutien R.P.R.), 1 178 ; Michel Ficheux, maire d'Achiet-le-Grand (U.D.F.), 839 ; Marceau Pronier (P.C.), 681 ; Jean-Michel Slowick (s. étiq.), 235. *Ballottage*.

[Il s'agit de pourvoir le siège laissé vacant par M. Henri Guidet, conseiller général socialiste, qui a donné sa démission en novembre 1979. M. Guidet, qui avait rompu avec la stratégie d'union de la gauche, s'estimait trop isolé au sein de *l'assemblée départementale pour* mener une action efficace. Conseiller général depuis 1945, il avait été réélu au premier tour en mars 1976 avec 55,92 % des suffrages exprimés. La gauche totalisait alors 67,30 % de ces suffrages contre 45,82 % aujourd'hui. M. Jean-Pierre Defontaine est très *loin* avec, 29,44 %, du score réalisé en 1976 par M. Guidet.

En mars 1976, les résultats du premier tour avaient été les suivants : inscr. 5 660, vot. 4 708, expr. 4 517. MM. Henri Guidet, 2 526 ; Michel Ficheux (maj.), 1 477 ; Specq (P.C.), 514.]

### DEUX ÉLECTIONS MUNICIPALES

**VAL-D'OISE : Mériel (2e tour).**

Inscr., 2 251 ; vot., 1 102 ; expr., 1 064. Mme Martine Guillot (div. maj.), 683, *élue* ; Mme Claude Bouvard-Citrine (P.C.), 381.

[Il s'agissait de pourvoir un siège laissé vacant, au conseil municipal, par la démission, pour raison de santé, de M. *Eugène Alliot (P.C.)*, maire de la commune. La participation accrue par rapport au premier tour a profité à Mme Guillot. Au premier tour, Mme Guillot avait obtenu 527 voix. Elle en gagne 156 alors que sa concurrente en perd 15. La gauche conserve cependant le *contrôle du conseil municipal* composé de huit socialistes, six communistes, un P.S.U. et six élus favorables à la majorité.]

**VAUCLUSE : Orange (1er tour).**

Inscr., 15 616 ; vot., 6 163 ; expr., 5 764. M. Jean Mermillod (maj.), 3 223 voix ; M. Fils (Union de la gauche), 2 541, *ballottage*.

[Il s'agit de pourvoir le siège laissé vacant par la démission d'un conseiller municipal, M. Louis Giorgi (P.C.). La participation, très faible (36,9 %) ne permet guère de tirer des leçons de ce premier tour. Le candidat de l'union de la gauche obtient 44,08 % des voix alors que la liste d'union n'en avait recueilli que 41,67 % en mars 1977. La gauche avait conquis le conseil municipal (4 P.C., 9 P.S., 3 div. g., 1 rad. g.), grâce au maintien, au deuxième tour, des deux listes de la majorité.

M. Mermillod obtient la majorité absolue des suffrages exprimés, mais n'est pas élu car son nombre de voix est inférieur au quart de celui des électeurs inscrits.]

### L'action diplomatique de l'Élysée ne donne pas entière satisfaction à M. Chirac

*(Suite de la première page.)*

C'est en se référant aux principes gaulliens de l'indépendance nationale et de l'autonomie de la défense française que M. Chirac portera des jugements sur la politique militaire et présentera des solutions pour que celle-ci soit mieux adaptée aux impératifs de la stratégie future. Il faut surtout, selon lui, que la dissuasion nucléaire française soit plus puissante pour être plus crédible. Il donnera donc son avis sur l'*ensemble de la politique de défense* nationale.

Quant à l'action économique et sociale du gouvernement, le président du R.P.R. ne pourra que renouveler les critiques qu'il lui adresse depuis trois ans pour montrer que la France n'est plus, selon lui, dans le « peloton de tête », comme se plaît à le répéter le chef de l'Etat. Dans ce domaine, M. Chirac entend justifier le bien-fondé de l'attitude constante qu'il observe à l'égard de l'action de M. Barre. Tout, selon lui, confirme le président du R.P.R. dans la continuité quant aux reproches qu'il adresse à la gestion économique et sociale que pratiquent les dirigeants du pays.

#### Ne pas se hâter

Voulant montrer que ses solutions constituent une alternative dans la majorité actuelle et ne remettent pas en cause le choix de société fait par les électeurs en 1974 et en 1978, M. Chirac devra donc se livrer à l'exercice subtil qui consiste à *critiquer une politique* sans adresser de reproches personnels à ceux qui la conduisent. S'il ne se privera pas d'attaquer avec vigueur les formations de la gauche, il sera en revanche plus mesuré à l'égard de ses partenaires de la majorité. Il est en effet *décidé à ne pas se lancer* dans des polémiques personnelles et à ne pas porter d'attaques *ad hominem*. Déjà, en janvier 1979, et malgré la proximité de l'« appel de Cochin » du 6 décembre précédent, dans lequel il dénonçait *« le parti de l'étranger »*, *M. Chirac s'était gardé* de tout excès verbal et de toute allusion blessante. Ce devrait lui être d'autant plus facile aujourd'hui que, depuis plusieurs mois déjà, le ton de ses interventions a sensiblement changé. Ainsi l'entretien qu'il a eu le 24 janvier, avec *M. Giscard d'Estaing* à l'issue de leur déjeuner à l'Elysée (*le Monde* du 26 janvier) n'a semble-t-il changé en rien les analyses du leader gaulliste. Il s'est en effet agi, pendant plus d'une heure, de courtois monologues parallèles, plutôt que d'un dialogue véritable et confiant.

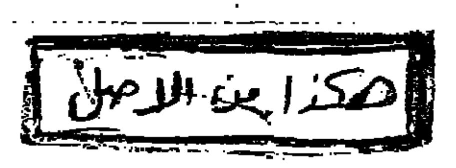
S'il a décidé de prendre, comme on dit, de la hauteur, M. Chirac a également résolu de prendre quelque distance à l'égard de la conjoncture politique quotidienne et de ne pas se hâter. Aussi évitera-t-il de parler des problèmes parlementaires, de ceux du R.P.R. et de l'élection présidentielle de 1981.

Une chose semble certaine : M. Chirac n'annoncera pas, mardi, sa candidature à l'Elysée. Une autre semble tout aussi sûre : il s'efforcera d'apparaître comme un candidat potentiel à l'Elysée.

Malgré les pressions exercées, surtout de la part de certains responsables du R.P.R. pressés de lancer leurs troupes en campagne, M. Chirac estime qu'il serait bien téméraire de révéler ses intentions presque un an à l'avance. Il considère que la conjoncture peut conditionner non seulement son comportement tactique mais sa décision elle-même. Son expectative permet aussi aux autres de se découvrir. Ainsi M. Guéna, député de la Dordogne, qui fut longtemps conseiller politique du R.P.R., vient-il de révéler ses préférences pour M. Giscard d'Estaing en déclarant à *l'Express* qu'il n'est pas nécessaire *« d'attendre le second tour pour soutenir le président sortant »*. Ainsi M. Chaban-Delmas ne cache-t-il pas, en privé, qu'en cas d'empêchement de M. Giscard d'Estaing, il briguera une nouvelle fois un mandat présidentiel. Ainsi M. Debré a-t-il quelques partisans, notamment parmi les giscardiens qui voient en lui un concurrent peu dangereux. Le maire de Paris, qui veut aux yeux de l'opinion publique corriger son « image de marque » a décidé de se tenir à l'écart — pour le moment — de cette fièvre pré-électorale tout en surveillant l'évolution de sa courbe.

ANDRÉ PASSERON.

● *M. Edgar Tailhades*, sénateur socialiste du Gard, a été réélu, lundi 11 février, président du conseil régional du Languedoc-Roussillon. Il a obtenu 48 voix contre une à M. Georges Frêche (P.S.), maire de Montpellier, qui n'était pas candidat, et un bulletin blanc.



Le Monde

# société

## JUSTICE

*En contradiction avec les instructions du garde des sceaux*

# Le procureur de la République de Nanterre réclame une répression accrue contre les mineurs

**Pour M. Bernard Hatoux, cinquante-cinq ans, procureur de la République à Nanterre (Hauts-de-Seine), seule la sévérité de la justice peut garantir la sécurité des citoyens. Il l'a expliqué lors de l'audience solennelle de rentrée de son tribunal, soulignant l'augmentation des vols avec violences, particulièrement de la part de mineurs. Selon lui, au lieu de « s'épuiser à poursuivre une action dite éducative » ou à prononcer des sursis « criminogènes », la justice doit punir. Il a donc donné des instructions aux magistrats du parquet pour que la répression, surtout celle des mineurs, soit à Nanterre plus « efficace ».**

Depuis le 1er janvier 1980, sur soixante et un mineurs déférés au parquet de Nanterre, trente ont été placés en détention provisoire. Or, pour l'ensemble de l'année 1979, la moyenne mensuelle des mineurs placés en détention était de quinze.

La délinquance des mineurs n'a certes pas augmenté dans ces proportions-là, commente un magistrat, *« mais le procureur de la République a transmis au début du mois de décembre dernier des instructions verbales au parquet pour que les informations judiciaires contre des mineurs soient le plus souvent possible ouvertes, non en matière correctionnelle, mais en matière criminelle, et que soit requis un mandat de dépôt ».*

Pour les délits, infractions correctionnelles, l'ordonnance du 2 février 1945 sur l'enfance délinquante prévoit que les mineurs de moins de seize ans ne peuvent être placés en détention provisoire de plus de dix jours. Pour les crimes, en revanche, la détention provisoire est illimitée. *« C'est ainsi qu'à Nanterre on qualifie systématiquement de vol avec violences un vol de sac à main à l'arraché pour en faire une infraction criminelle »*, précise Me Jean-Luc Rivoire, avocat au barreau de Nanterre. Ce genre d'affaire, à l'évidence, ne sera pas jugée par une cour d'assises. Elle sera correctionnalisée. *« Le but de cette pratique, qui consiste à ouvrir une information criminelle,* conclut l'avocat, *est donc essentiellement de détourner la loi sur la détention provisoire des mineurs. »*

M. Hatoux se dit persuadé du caractère désuet de l'ordonnance de 1945, *« qui se voulait généreuse ». « Bref,* commente-t-il dans son discours de rentrée, *s'inspirant de doctrines anciennes (trente-cinq ans, c'est très long en notre époque de mutations rapides), on continue à privilégier le groupe des mesures les moins contraignantes, alors que la loi n'a pourtant pas exclu la peine. »*

Contrairement à ce qu'affirme le procureur de la République, l'ordonnance de 1945 n'a cessé d'être actualisée. C'est en 1970 (loi du 17 juillet) que l'article 11 sur la détention provisoire a été complété prévoyant que *« le mineur âgé de moins de seize ans ne pourra être détenu provisoirement, en matière correctionnelle, que pour une durée n'excédant pas dix jours, aux fins de recherche d'un placement éducatif ».*

### Tensions au tribunal

De plus, le garde des sceaux a rappelé, à plusieurs reprises, notamment dans une circulaire du 2 mars 1978, son opposition à l'incarcération des mineurs de moins de seize ans. *« L'accord des praticiens, au premier rang desquels figurent les magistrats spécialisés,* précise la circulaire, *est en effet unanime sur les inconvénients qui s'attachent à l'emprisonnement des enfants et des adolescents. Au mieux, celui-ci n'apporte qu'une satisfaction passagère au besoin d'ordre et au désir de sécurité que ressent l'opinion publique. Il prédispose en revanche à la récidive et, plus profondément, favorise l'inadaptation juvénile. »*

En dépit de la loi du 17 juillet 1970, *« je constate,* ajoutait le ministre, *que l'incarcération des délinquants mineurs n'a pas subi — tant s'en faut — au cours des dernières années la diminution escomptée. (...) Il m'appartient, en raison du taux actuel de l'incarcération des mineurs, de dresser un tableau aussi complet que possible des diverses circonstances qui aujourd'hui conduisent l'autorité judiciaire à l'ordonner dans tel ou tel cas. (...) Etant souligné que la mise en détention des mineurs doit en toute hypothèse demeurer exceptionnelle, je rappelle que des solutions autres que carcérales sont dans la plupart des cas à la disposition des magistrats. (...) Cette démarche paraît d'autant plus justifiée à l'égard des moins de seize ans ».*

A Nanterre, magistrats, avocats et éducateurs s'étonnent que les propos et les décisions du procureur de la République, contraires à l'esprit de la loi, rappelé par le ministre de la justice, n'aient pas suscité apparemment de réaction à la chancellerie. Dans un texte commun, les sections des Hauts-de-Seine du Syndicat des avocats de France (S.A.F.), de trois syndicats de personnels de l'éducation surveillée (S.N.P.E.S. - FEN, C.F.D.T., F.O.) et du Syndicat de la magistrature (S.M.) rappellent que *« le parquet de Nanterre ne s'est pas contenté de faire des déclarations mais pratique depuis deux mois une politique répressive systématique dans toutes ses sections et plus particulièrement celle des mineurs et cela malgré l'opposition de certains magistrats du siège (juges d'instruction et juges des enfants), du barreau des Hauts-de-Seine et des délégués à la liberté surveillée ».*

Ces organisations *« dénoncent »* les pressions dont sont l'objet les magistrats des affaires de mineurs et insistent sur *« la primauté de l'efficacité des mesures éducatives en matière de délinquance juvénile »*. Le conseil de l'ordre des avocats des Hauts-de-Seine a également protesté, dès le 23 janvier, contre *« ces pratiques de criminalisation des vols commis par des mineurs »*. En quatre ans, on avait délivré à Nanterre cinq mandats de dépôt contre des mineurs, en matière criminelle. Depuis le 1er janvier, on en compte déjà douze.

Le procureur de la République se refuse à tout commentaire tant sur les tensions que suscite cette affaire à l'intérieur du tribunal que sur les instructions qu'il a données au parquet.

JOSYANE SAVIGNEAU.

### VIOLENCES DANS LE R.E.R.

Douze jeunes gens d'origine maghrébine, tous mineurs, ont été interpellés, dimanche 10 février, vers 20 h. 20, dans une rame du R.E.R., à la station Nanterre-Préfecture, alors qu'ils rançonnaient, sous la menace de couteaux, les passagers d'une voiture.

C'est un voyageur qui a réussi à donner l'alerte. Aussitôt, le train s'est immobilisé sous un tunnel séparant deux gares avant que la rame ne gagne Nanterre - Préfecture à l'arrivée de la police. Une vingtaine de policiers ont été nécessaires pour venir à bout des jeunes gens, des écoliers ou des lycéens de Nanterre, de Suresnes ou de Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine) qui avaient précipitamment caché leurs armes blanches sous les banquettes.

L'un des passagers de la voiture attaquée, M. Emmanuel Myre, âgé de vingt-cinq ans, qui n'avait pas donné son portefeuille assez vite, a été blessé à coups de poing à la face et à l'abdomen. Après l'interpellation des jeunes gens, les policiers ont eu une surprise : un seul voyageur a reconnu avoir été délesté de son argent. Tous les *autres ont préféré se taire et* ont refusé de décliner leur identité, redoutant, ont-ils expliqué aux enquêteurs, d'*« être victimes de représailles »*. Commentaire d'un commissaire : *« C'est incroyable, on se plaint de n'être pas en sécurité et tous les gens démissionnent ! »*

## Faits et jugements

### Me Knoll relaxé.

Condamné en première instance, le 13 juillet 1979, à trois mois d'interdiction d'exercer sa profession, un avocat parisien, Me Edouard Knoll, a été relaxé, vendredi 8 février, par la 11e chambre de la cour d'appel de Paris (*le Monde* daté 15-16 juillet 1979). Il était soupçonné de complicité dans l'établissement d'une fausse attestation, une lettre rédigée par une habitante d'Asnières (Hauts-de-Seine) qui s'engageait à héberger un client de Me Knoll. Après sa mise en liberté, ce client n'avait pas habité chez la signataire de la lettre.

● *Quatre personnes ont été tuées* et au moins trente autres blessées par l'explosion d'une bombe artisanale vendredi 8 février dans la gare de Hat-Yai (sud de la Thaïlande), a-t-on appris samedi à Bangkok. Il s'agit du deuxième attentat en une semaine en Thaïlande. Le 6 février, seize personnes avaient été tuées et plus de quarante autres blessées par l'explosion d'une grenade dans une fête religieuse de la province de Loei (nord du pays). — *(A.F.P.)*

● *Mort d'un gendarme.* — Un gendarme d'Eure-et-Loir, le maréchal des logis-chef Maurice Lefèvre, âgé de quarante et un ans, blessé à la tête lors d'une fusillade, le 23 novembre 1979, est mort samedi 9 février après quatre mois de coma. Ce gendarme avait été blessé à Sainville (Eure-et-Loir), entre Chartres et Orléans, pendant la poursuite de cinq malfaiteurs auteurs en une seule nuit de cinq tentatives de cambriolage et d'une prise d'otage. Maurice Lefèvre n'avait pas repris connaissance.

● *Une explosion qui a causé d'importants dégâts* s'est produite, le dimanche 10 février, peu après six heures du matin, devant une entreprise de gestion d'immeubles, l'Immobilière construction de Paris, au 15, rue Murillo, Paris (8e). L'attentat n'a pas été revendiqué.

### Trois militants basques inculpés.

Les trois militants basques arrêtés après une brève fusillade à Biarritz, le jeudi 7 février, M. Domingo Iturbe - Abasolo, M. Gorotztidi-Artola et M. Etchevete - Aranguren (*le Monde* du 9 février), ont été inculpés, le vendredi 8 février, de transports d'armes et de munitions, puis écroués à la prison de Bayonne. La police espagnole considère M. Domingo Iturbe-Abasolo, dit Txomin, comme l'un des dirigeants de l'ETA militaire et l'accuse notamment d'avoir participé à l'enlèvement du consul allemand à Saint-Sébastien, M. Eugen Beilh, en décembre 1970. — *(Corresp.)*

● *« Le Monde » condamné.* — *Pour diffamation envers M. René* Teboul, M. Jacques Fauvet, directeur du *Monde*, a été condamné le 8 février à 1 000 francs d'amende et 2 500 francs de dommages-intérêts par la dix-septième chambre correctionnelle du tribunal de Paris. Un article, publié dans le numéro du journal daté du 21 septembre 1977, annonçait l'incarcération de M. Teboul, ancien porteur de parts de l'hôtel Viviana situé dans le centre commercial des Flanades à Sarcelles. Le tribunal estime notamment que *« les documents et témoignages offerts en preuve* [par *le Monde*] *n'ont pas établi, et ne pouvaient établir, la vérité des faits* [reprochés à M. Teboul] *que seule la décision définitive d'une juridiction de jugement a le pouvoir de consacrer ».*

M. Teboul a comparu pour cette affaire du 24 au 27 janvier devant le tribunal de Pontoise (Val-d'Oise) avec dix autres inculpés (*le Monde* du 26 janvier). Le jugement sera connu le 25 février.

● *Meurtre d'un chauffeur de taxi.* — Un chauffeur de taxi âgé de cinquante ans, M. René Grillère, a été assassiné à Toulon dans la nuit du samedi 9 au dimanche 10 février. Son meurtrier présumé, M. Bernard Talon, affirme avoir été insulté par M. Grillère.

RÉUNIS EN COTE-D'OR

# Des homosexuels protestent contre les interdictions professionnelles

De notre correspondant

Dijon. — Après Paris, au mois de septembre et Rouen, en novembre dernier, Quetigny (Côte-d'Or) près de Dijon, a accueilli, les 9 et 10 février, environ *soixante-dix membres des groupes* de libération homosexuelle (G.L.H.) et des groupes de lesbiennes réunis au sein du Comité d'urgence antirépression homosexuelle (CUARH) créé au mois de juillet lors de l'université d'été de Marseille (*le Monde* daté *29-30 juillet*).

### Plusieurs licenciements

Les débats ont essentiellement porté sur les cas d'interdictions profesionnelles pour cause d'homosexualité.

Les membres du CUARH font état de plusieurs licenciements donts les motifs évidents étaient l'homosexualité : un directeur d'un camp d'été dans les Monts du Lyonnais, un éducateur d'enfants inadaptés à l'I.M.P. de Sens (Yonne), un surveillant dans un collège privé dans la région de Carpentras, un instituteur en Seine-et-Marne, un ouvrier chez Bull, à Belfort, un cheminot d'une ville du Centre.

Les participants ont décidé de continuer leur campagne contre les interdictions professionnelles au moyen d'une pétition qui aurait déjà recueilli dix mille signatures.

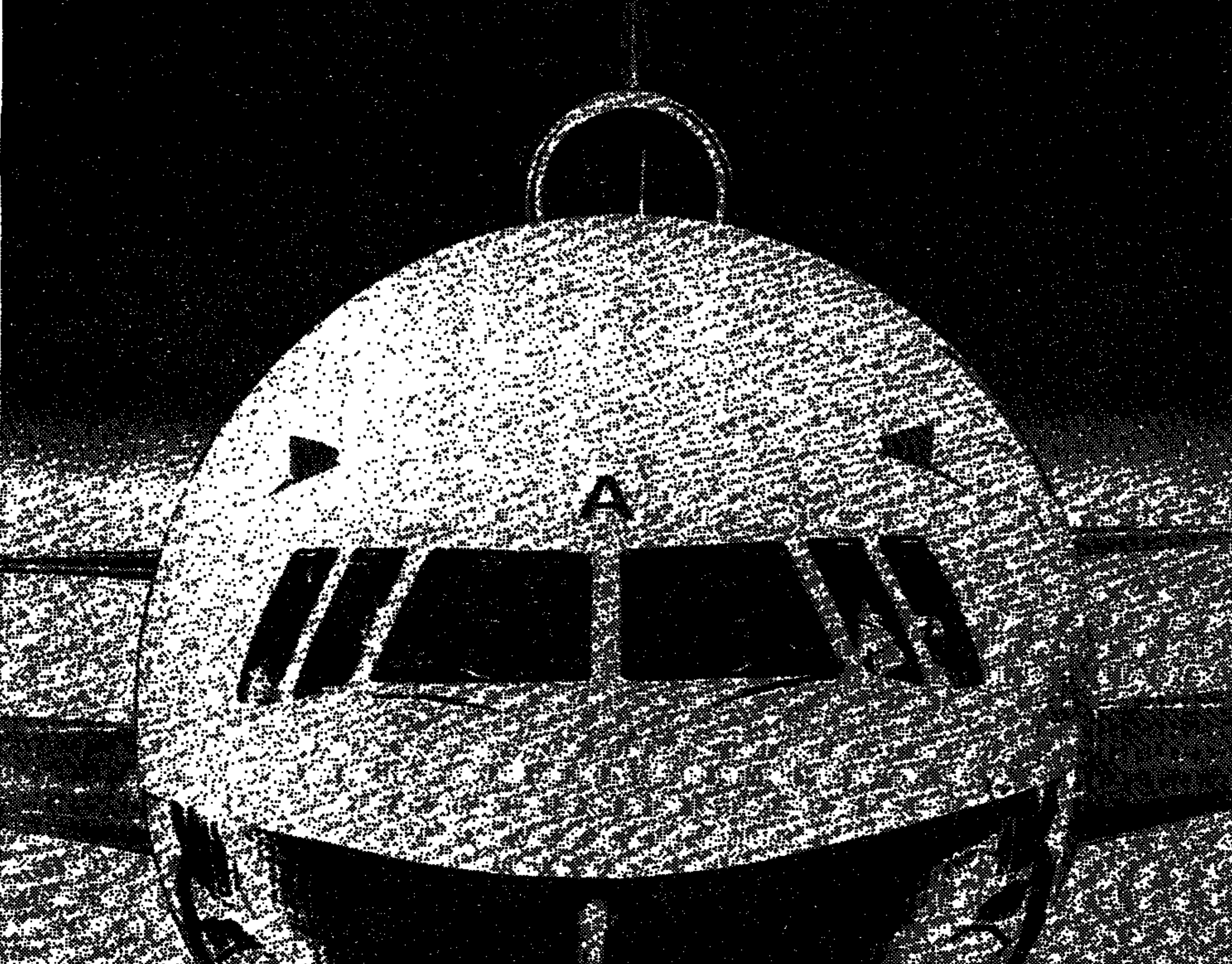
Revendiquant la possibilité d'adopter des enfants, les homosexuels et les lesbiennes ont également réclamé le droit de garde, de visite et d'hébergement des enfants en cas de divorce. Un dossier sera établi pour tous les cas d'homosexuels ou de lesbiennes qui se sont vu refuser la *garde d'un enfant ou une demande* d'adoption. Pour mieux connaître la situation actuelle, un sondage devrait être commandé à un institut spécialisé.

Le Comité a aussi demandé à rencontrer les syndicats, les associations de parents d'élèves, Amnesty International et la Ligue des droits de l'homme. Déjà une « commission homosexuelle » s'est créée au sein du Syndicat général de l'éducation national SGEN-C.F.D.T. (Côte-d'Or).

Enfin, le CUARH a émis l'idée d'une *« initiative nationale »* le 31 mai, à Paris. Les problèmes des interdits professionnels y seront plus largement débattus. — C. M.

● *Les syndicats dans la fonction publique.* — Le tribunal administratif de Limoges vient d'annuler la décision du président de la Commission administrative de la maison de retraite de Genevent - l'Abbaye (Creuse), qui avait refusé de reconnaître la création d'une section syndicale *C.F.D.T. dans cet établissement.*

Les juges administratifs ont rappelé que, dans la fonction publique, les sections syndicales pouvaient fonctionner quels que soient les effectifs du personnel de l'établissement, contrairement au secteur privé où le nombre de cinquante salariés est exigé. — *(Corresp.)*



# SOCIÉTÉ

## DIX ANS APRÈS LA CATASTROPHE DE VAL D'ISÈRE

# Où en est la lutte contre les avalanches ?

## I. — LA PRÉVISION

par JACQUES SAUNIER (*)

Le 10 février 1970, à 8 h. 5, une avalanche partie de l'aiguille du Front (2 950 mètres), franchissant l'Isère (1 850 mètres) et la route nationale, envahissait le chalet de l'Union des centres de plein air au moment où les stagiaires prenaient leur petit déjeuner, faisant parmi eux trente-neuf morts et quarante blessés.

Cet effroyable bilan ne pouvait qu'émouvoir profondément l'opinion publique. Décidé à faire toute la lumière sur ce drame, le gouvernement nomma aussitôt une commission d'enquête qui déposait son rapport un mois plus tard (le 13 mars 1970). Mais, conformément aux conclusions de ce premier rapport, et comme il était logique, sa mission s'est étendue à une réflexion plus exhaustive sur l'ensemble des problèmes de sécurité que les avalanches posent aux stations de montagne.

A la relecture du rapport de 1970, on est d'abord frappé par le fait que l'objectif unique avoué en était la sécurité du public dans les stations commercialement organisées pour le recevoir. Les skieurs randonneurs et hors piste, parmi lesquels se comptent aujourd'hui le plus grand nombre des victimes d'avalanches, étaient à peine évoqués il y a dix ans et ne posaient à la vérité que peu de problèmes. Ce sont les skieurs de piste qui furent les victimes des accidents de 1970, et c'est incontestablement ce public sportif, certes, mais composé de citadins ignorant les dangers propres à la montagne et attiré en altitude par une publicité toute commerciale, qu'il était urgent et prioritaire de protéger contre des périls dont il ne pouvait soupçonner l'existence.

*La première de nos conclusions* fut de préconiser un organisme suscitant, coordonnant et diffusant les recherches scientifiques et techniques sur la neige et les avalanches. Il était trop tard pour rassembler en une seule structure hiérarchisée tout ce qui se faisait de valable dans ce domaine. C'est pourquoi la mission s'est résolue, non sans quelques inquiétudes, à proposer la solution la plus souple, celle d'une association coordonnant et animant l'action des organismes intéressés.

Le professeur Louis Neel, prix Nobel, fut le premier président de l'Association nationale pour l'étude de la neige et des avalanches (ANENA).

*Rassemblant* des organismes administratifs et de recherche, des professionnels de la neige (responsables de stations et industriels), des collectivités locales (municipalités et départements), des associations d'usagers et de simples amateurs intéressés, l'ANENA avait d'abord pour mission de faire progresser la connaissance du risque et des procédés de lutte. Sans moyens propres, son rôle était de susciter, d'encourager, de coordonner les recherches, puis d'en diffuser les conclusions auprès de ses membres.

La lutte contre les avalanches comprend un certain nombre de volets qui vont de la prévision au sauvetage, en passant par la localisation du risque et les ouvrages de défense.

La prévision du danger d'avalanche est confiée à la Météorologie nationale.

Créé en 1967 par la Météorologie nationale, le Centre d'étude de la neige (CEN) a triplé son effectif et ses moyens de 1970 à 1980 (passant de cinq à seize chercheurs) et conduit d'importants travaux scientifiques sur la formation *des cristaux en gobelets,* dangereux plan de glissement à avalanches, sur celle des plaques si redoutées des montagnards, sur les mécanismes microscopiques en jeu lors de la fonte, à l'origine des avalanches de printemps.

La « reptation » du manteau neigeux sur divers types de couvertures végétales et de reliefs est également expérimentée. L'ensemble de ces résultats permet l'élaboration en cours d'un modèle théorique de l'évolution du manteau neigeux, qui sera à la base de la future prévision. Sur le terrain, on étudie une balise Nivose, qui permettra au satellite Argos de relever automatiquement en différents points de haute altitude les données scientifiques nécessaires.

Dès maintenant, cependant, grâce au concours des conseils généraux et des stations, un réseau d'observateurs bien formés *(quarante-deux dans les Alpes, vingt-quatre dans les Pyrénées,* un dans le Massif central) transmet journellement au Centre d'étude de la neige les éléments nécessaires à l'élaboration d'un bulletin communiqué chaque jour aux stations et mis à la disposition du public par des répondeurs téléphoniques départementaux :

| | |
|---|---|
| **Haute-Savoie** .......... | **(50) 53-17-11** |
| **Savoie** .................. | **(79) 07-08-24** |
| **Isère** .................... | **(76) 42-19-29** |
| **Hautes-Alpes** .......... | **(92) 21-01-32** |
| **Alpes-de-Hte-Provence** | **(93) 83-21-21** |
| **Pyrénées-Orientales** .. | **(68) 61-38-52** |
| **Ariège** .................. | **(61) 66-28-22** |
| **Haute-Garonne** ....... | **(61) 49-31-62** |
| ***Hautes-Pyrénées*** ..... | **(62) 96-28-28** |
| **Pyrénées-Atlantiques** . | **(59) 27-50-50** |
| **Cantal** .................. | **(73) 92-00-81** |
| **Corse : Ajaccio** ....... | **(95) 21-32-71** |
| **Bastia** ........ | **(95) 36-04-96** |

Dix-huit stages rassemblant trois cent quatre-vingt-dix-sept auditeurs ont permis au Centre d'étude de la neige, avec le concours de l'ANENA, de former les observateurs dont il avait besoin.

### Dans l'espace

L'urbanisation et l'équipement immobilier d'un site exigent que l'on connaisse aussi exactement que possible les zones menacées par une avalanche, en mettant au pire toutes les conditions météorologiques et nivologiques possibles. Les drames de 1970 avaient focalisé l'attention sur ce point.

C'est le ministère de l'agriculture, par la division nivologie du Centre technique du génie rural des eaux et forêts (C.T.G.R.E.F.), qui a en compte cette responsabilité.

#### La carte *de localisation* probable des avalanches

A part quelques essais locaux de « cartes d'avalanches », nous n'avions pas en France, et de très loin, des archives communales aussi complètes que celles des pays germaniques (Suisse et Autriche) sur l'activité passée des avalanches.

La carte de localisation probable des avalanches n'a pas d'autre but que d'y suppléer en retrouvant la trace des avalanches passées, d'après les témoignages humains (enquête sur place) et d'après l'examen des traces physiques sur le terrain (photo-interprétation et visite des lieux).

560 000 hectares de cartes réalisées de 1970 à 1976 couvrent l'ensemble des zones de montagne où un équipement touristique ou industriel est en cours ou prévu.

Cette carte à moyenne échelle, au 1/20 000, d'établissement rapide et peu coûteux, n'existe pas à l'étranger, mais elle est devenue chez nous un *instrument* indispensable de l'aménagement du territoire en montagne.

Le plan des zones exposées aux avalanches est un document plus ambitieux, qui tend à répondre aux prescriptions du code de l'urbanisme en délimitant les zones soumises à risques naturels, que ce risque se soit ou non déjà réalisé dans un passé connu.

Il distingue une zone dangereuse (rouge), une zone présumée sûre (blanche) et une zone douteuse (bleue), où les avalanches redoutées sont soit de très faible vitesse, soit extrêmement rares, justifiant seulement des mesures de police (possibilité d'évacuation) ou des contraintes architecturales. C'est sur la base de ces plans que sont délivrés les permis de construire. Une soixantaine de communes ont fait l'objet de tels plans depuis 1975 et un nombre équivalent reste à traiter.

### La protection

Malgré les efforts de localisation, il arrive que des installations anciennes soient menacées par des avalanches ou que l'on soit contraint d'équiper des zones que l'avalanche peut atteindre.

#### La défense temporaire

C'est en particulier le cas des voies de passage (route et piste de ski) où le déclenchement volontaire de l'avalanche à l'abri d'une interruption momentanée du trafic constitue la manière la plus économique de sécuriser un itinéraire en « purgeant » les couloirs qui la menacent.

C'est un laboratoire du Centre d'étude nucléaire de Grenoble (CENG), cette réserve de physiciens de valeur, qui a pris en main l'étude de l'action des explosifs dans la neige et des techniques de déclenchement à distance. Les câbles transporteurs d'explosifs (Catex) et les lanceurs à air comprimé mis au point au CENG avec leurs dispositifs de sécurité spécialement conçu *ont doté dans ce domaine* notre pays d'une technologie de pointe sur les réalisations étrangères, inversant du tout au tout la situation déplorable que nous connaissions en 1970.

Ce développement technique, réalisé avec la collaboration des autres laboratoires membres de l'ANENA (CEN et division nivologie du C.T.G.R.E.F.), n'a été possible que grâce à une réglementation appropriée pour *l'emploi des explosifs dans la* neige, élaborée au sein de l'ANENA, soumise à la commission interministérielle sécurité en montagne et risques naturels, et que la Sécurité civile a pu faire récemment.

L'ANENA a enfin pris en compte au cours de vingt-six stages la formation professionnelle de quatre cent quatre-vingt-douze artificiers, pour la plupart pisteurs - secouristes spécialisés dans le déclenchement des avalanches.

Dans le domaine de la protection temporaire, le CENG et le C.T.G.R.E.F. ont également mis au point récemment un détecteur routier d'avalanche dans lequel l'avalanche elle-même, grâce à un dispositif électronique disposé très en amont sur son trajet, se charge d'interrompre par un feu rouge le trafic sur la route qu'elle risque d'at*teindre.*

#### La protection permanente

Lorsqu'il s'agit d'immeubles construits préexistants dans des zones menacées, il faut envisager une protection permanente.

La forêt dense, à feuilles persistantes, si elle est implantée dans la zone de départ d'une avalanche potentielle, est capable de fixer et de stabiliser définitivement la neige. C'est pourquoi *en France, comme* dans la plupart des pays étrangers, les forestiers et le ministère de l'agriculture sont chargés de la protection permanente contre l'avalanche.

Les techniques de reboisement d'altitude sont une préoccupation importante du C.T.G.R.E.F. Mais il faut quarante à soixante ans pour créer une forêt efficace. Dans son jeune âge elle doit être protégée elle-même contre la neige. De plus, les zones de départ qui menacent bien des stations se situent souvent très au-dessus de la limite supérieure de la végétation forestière.

Aux murs et aux terrasses qu'on utilisait au siècle dernier ont succédé, depuis le milieu de ce siècle, les ouvrages de stabilisation de la neige à tablier à claire - voie, perpendiculaire au sol. Ces ouvrages, claies, râteliers, filets, peuvent à la fois protéger un reboisement qui prendra la relève et assurer déjà eux-mêmes la sécurité des zones d'avalanches.

Depuis 1967, et surtout après 1970, un effort considérable a été réalisé pour étudier et normaliser ces ouvrages. Il en est résulté une sérieuse diminution des prix, qui restent malheureusement élevés, et une amélioration de leur efficacité sur le plan de la conception mécanique et des techniques d'ancrage.

#### La défense passive

Très souvent, il est préférable d'en revenir aux vieilles techniques ancestrales de déviation qui, grâce à des tournes, des digues ou des galeries, se contentent de détourner le cours de l'avalanche hors de l'immeuble sensible.

La conception de ces ouvrages n'a rien de révolutionnaire, mais des économies considérables dans leur réalisation peuvent découler d'une meilleure connaissance de la dynamique des avalanches. D'où les efforts considérables récemment consentis par le C.T.G.R.E.F., en association avec d'autres organismes de l'ANENA (CEN et CENG), pour une étude scientifique de la dynamique des avalanches.

#### La dynamique des avalanches

Des avalanches artificiellement provoquées sur le site du Lautaret au cours de l'étude des techniques de déclenchements préventifs ont été l'occasion de mesures de vitesse de pression et de débit à l'intérieur même du flux de neige.

Ces mesures ont permis d'imaginer un modèle mathématique permettant de simuler l'écoulement des avalanches de neige lourde ou mouillée pour peu que l'on sache caler les paramètres de rugosité et de frottement propres à la neige et au sol.

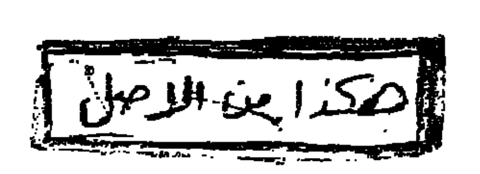
A l'heure actuelle, ce n'est qu'aux U.S.A. qu'un programme informatique analogue, très proche du modèle français, est en cours d'élaboration.

Pour les avalanches de poudreuse, écoulement d'un gaz lourd dans l'air, un modèle physique a été élaboré utilisant l'écoulement d'un liquide chargé (suspension) dans de l'eau. Cette simulation, qui n'a jamais été encore tentée à l'étranger, a déjà apporté des résultats très intéressants sur l'extension de l'avalanche dans l'espace, la répartition des vitesses, des densités et des pressions dans l'écoulement. Ainsi peuvent être mieux compris et mieux combattus les effets déroutants et apparemment imprévisibles de l'avalanche de poudreuse qui respecte des arbres isolés mais déracine des forêts *denses,* soulève des ponts, fait éclater des maisons.

(*) Préfet, inspecteur général de l'administration E. R., ancien chef de la mission interministérielle d'étude sur la sécurité des stations de montagne, président d'honneur de l'Association nationale pour l'étude de la neige et des avalanches.

Prochain article :

**LES SECOURS**



# SOCIÉTÉ

## Le directeur d'un foyer d'enfants en difficulté inculpé pour des attentats à la pudeur

### *L'histoire se répète...*

De notre envoyé spécial

Fécamp. — Par expérience ou par intuition, le procureur de la République du Havre, M. Jacques Basse, avait senti que cette histoire allait se révéler délicate. Cela avait débuté, le 29 décembre, par la gêne éprouvée *au récit du petit Stéphane.* Flanqué de son oncle et de sa tante, *ce garçon,* âgé de quatorze ans, *était* venu décrire à un commissaire de police les sévices sexuels dont il avait été victime. Il désignait un éducateur et le malaise du magistrat s'était encore accru.

Dans son bureau silencieux, le procureur avait évoqué *les Risques du métier*, ce film d'André Cayatte, qui relatait le destin d'un instituteur accusé de viol par l'une de ses *élèves. Cette fois,* pourtant, la *prudence* était superflue : huit autres *enfants,* âgés de onze à seize ans, racontaient à leur tour des scènes d'attouchements et de tentatives de sodomisation. Le directeur du foyer d'hébergement Saint-Michel de Fécamp (Seine-Maritime), M. Serge Sacher, âgé de trente-sept ans, s'était rendu coupable d'« *attentat à la pudeur avec violence sur des mineurs de quinze ans et enfants de moins de quinze ans.* » L'éducateur avait même *avoué sa faute*, le 2 janvier, à deux inspecteurs de la direc*tion départementale de l'action sani*taire et sociale (D.D.A.S.S.), avant de *prendre* la fuite.

Les premiers résultats de l'enquête devaient troubler encore plus le procureur de la République : Serge Sacher avait été condamné, en 1966, par la cour d'assises de la Vienne, à une peine de cinq années de réclusion criminelle pour des motifs identiques.

Libéré en 1970, il avait été engagé quelques mois plus tard comme éducateur auxiliaire par le bureau d'aide sociale (BAS) de la ville de Fécamp. Il avait rempli un dossier et sa candidature avait été avalisée par la D.D.A.S.S. *Il avait eu des entretiens* avec un psychiatre et un psycho*logue. Cette embauche,* du strict point de vue professionnel, allait *d'abord donner* satisfaction : Serge Sacher était nommé, en 1975, *« responsable de la section des grands »* dans *ce foyer, fréquenté* par des *orphelins* ou des « cas sociaux », installé sur les hauteurs de la ville. Puis, on lui avait proposé d'occuper les fonctions de directeur, sans, toutefois, lui en donner le titre.

Personne, jamais, ne posa la moindre question à Serge Sacher. Ses collègues, qui l'appréciaient, n'avaient aucune raison d'aller à la recherche de son *passé.*

*« Vous avez vu Fécamp ?,* demande l'inspecteur principal Leroux, venu, comme Serge Sacher, se perdre dans ce port battu par le vent. *Personne n'y est intégré s'il n'est pas né ici.* » Aucun homme, même soupçonné de s'être livré à des *attentats à la pudeur* pendant les nuits de garde d'un foyer d'enfants, *ne retient ici l'attention s'il n'a pas* un lien quelconque avec les familles d'armateurs de la rue Jules-Ferry ou avec la distillerie de la Bénédictine.

Pourquoi n'a-t-on pas demandé à Serge Sacher un extrait de son casier judiciaire ? La question, finalement, n'intéresse que peu de monde. Un cercle restreint, qui dissimule son *embarras derrière une discrétion forcée :* la D.D.A.S.S., qui supervise les *activités du foyer Saint-Michel, fait* savoir, par le cabinet du préfet, qu'elle n'a pas engagé Serge Sacher. La municipalité fait la sourde oreille. Le directeur du BAS est absent. Le maire, Jean-Pierre Deneuve (div. majorité), président du bureau d'aide sociale, travaille à Paris. L'un des deux élus de gauche du conseil *municipal n'a pas été mis au courant.*

*Les enquêteurs, comme le procu*reur qui a révélé cette affaire à la presse, *ne demanderaient pas mieux* que d'expliquer la genèse de l'histoire, mais, hélas ! ils n'ont toujours pas compris qui avait vraiment recruté l'éducateur. Qui lui avait demandé ses titres, qui aurait appuyé sa candidature. En dix ans, les conserveries de Fécamp ont congelé des tonnes de harengs... Une municipalité a succédé à l'autre.

Il est difficile de remonter le temps *et de fouiller les mémoires.* Un mois après la découverte de l'affaire, le *portrait de Serge Sacher reste des* plus flous. Méconnus, l'homme et sa *vie s'effacent déjà. A peine ose-t-on* murmurer que l'honorable directeur *du foyer pour orphelins* était déjà éducateur lorsqu'il a été condamné une première fois. Que deux négligences administratives ont donc été commises à quinze ans de distance. Et que, par deux fois, la mise en présence d'enfants a exacerbé son comportement sexuel.

PHILIPPE BOGGIO.

---

● *Le parquet de Montbéliard* (Doubs) a ouvert une information contre X pour « *outrage à magistrat* » après la *diffusion* d'un tract anonyme reproduisant une petite annonce spéciale de caractère homosexuel publiée dans un journal à l'insu de l'intéressé, M. Louis Souvet, maire de la commune d'Exincourt et chef du personnel d'une des usines Peugeot à Sochaux. — *(Corresp.)*

---

### L'inondation d'un village du Val-d'Oise

## AVERNES APRÈS L'AVERSE

Avernes, un village du Val-d'Oise de six cent cinquante habitants, a été inondé, dimanche 10 février, à la suite de la rupture de la digue d'un étang privé, situé, en amont, à une distance de 2 kilomètres : 100 000 mètres *cubes* d'eau ont ainsi été libérés dans les rues *du village, renversant* les véhicules, pénétrant dans les maisons jusqu'à une hauteur de 1 m. 40 et déposant sur les murs et les meubles une boue noirâtre. Cet accident est dû à la forte crue de l'étang, alimentée par les eaux de pluie de la semaine dernière. Selon certains témoins, des *fissures* avaient déjà été signalées dans la digue de ce *plan d'eau,* utilisé comme réserve de pêche, *par un commerçant* de Saint-Germain-en-Laye.

Les commerçants *du village* ont créé, dès dimanche — alors que les pompiers de *plusieurs* casernes nettoyaient les rues, — une association, « *afin d'obtenir rapidement les aides financières* ». Selon *la préfecture* du Val-d'Oise, « *les indemnisations prévues par la loi au titre de l'agriculture devraient être distribuées* ». *Certains* agriculteurs ont en effet perdu tous leurs engrais *dans l'inondation.* Une enquête, confiée à la gendarmerie, *devrait déterminer* la responsabilité civile de cet accident. — *Corresp.)*

---

### UN COLLOQUE SUR LES VALEURS CHRÉTIENNES ET LA CRITIQUE MARXISTE

## « Les progrès n'ont pas changé le besoin d'une transcendance »

### *estime M. Jean Elleinstein*

**Lyon. — Vendredi 8 et samedi 9 février, un colloque sur le thème « Valeurs chrétiennes et critique marxiste » s'est réuni sous l'égide de l'Institut des sciences** ***sociales appliquées*** **(ISSA), dépendant des facultés catholiques de Lyon. En posant la question : « Les marxistes redécouvrent-ils Dieu ? », les organisateurs ont voulu faire le point sur les conflits et les convergences qui peuvent diviser ou réunir chrétiens et marxistes. Les interlocuteurs marxistes — qui, pour la plupart,** ***se*** **reconnaissaient par leur pratique « eurocommuniste » — ont été interpellés par des chrétiens eux-mêmes en recherche dans l'incertitude de l'après-Vatican II. La présence de contestataires au sein de l'appareil communiste français — dont MM. Jean Elleinstein et Antoine Spire — ne pouvait passer inaperçue au moment même où le P.C.F. avait réuni, sans eux, un conseil national sur les intellectuels.**

De notre correspondant

M. Gilbert Blardone, économiste, directeur de l'ISSA et principal organisateur du colloque, a centré le débat sur cinq questions fondamentales. Cinq questions qui n'ont pas reçu une réponse définitive, mais ont permis de canaliser un débat aussi ancien que la naissance de la (ou des) doctrine marxiste :

*« 1) Est-il possible de dissocier dans la pensée et l'œuvre de Marx lui-même le matérialisme philosophique de la conception marxiste de l'histoire ?*

*» 2) Peut-on aujourd'hui si l'on se dit marxiste, membre ou non d'un parti, être croyant ?*

*» 3) Si la réponse à cette deuxième question est positive, quelles sont les conséquences de ce nouveau marxisme sur les rapports entre marxistes et croyants et sur l'organisation de la société socialiste future ?*

*» 4) La conception de ceux pour qui le marxisme est essentiellement une méthode est-elle aujourd'hui celle des partis communistes qui se réfèrent à l'eurocommunisme ?*

*» 5) Dans quelle mesure cette conception, si elle est adoptée, influence-t-elle concrètement les positions eurocommunistes aujourd'hui ? »*

### La réponse est claire

M. Jean Elleinstein a tout d'abord relativisé les positions de Karl Marx sur les problèmes religieux : « *La pensée de Marx est une pensée critique vis-à-vis de la religion. Mais il s'est exprimé dans des textes de jeunesse antérieurs à 1847. Il s'agit plus d'une critique qui s'applique à l'Eglise catholique des années 1840 en Allemagne qu'à la religion elle-même. Le monde a changé depuis le jour où Marx écrivait :* « Abolir la religion, c'est pour l'homme vouloir son bonheur réel ».

» *Avec le recul, l'idée que la croyance scientifique et le progrès social devaient permettre de diminuer l'esprit religieux n'est plus acceptable. Car les progrès n'ont pas changé le besoin d'une transcendance pour assumer notre propre vie. Dans la pratique on a enregistré des persécutions massives de tous les porteurs de foi. Et cela est en contradiction fondamentale avec la pensée de Karl Marx pour lequel il fallait discuter et non pas persécuter* ». M. Elleinstein conclut en s'interrogeant sur la nécessité de laïciser le P.C.F. « *Le parti doit-il n'être qu'un appareil politique ou doit-il être aussi un instrument philosophique ?* » Pour l'historien communiste la réponse est claire : « *Le parti doit être une association libre de citoyens qui veulent transformer la société. Ces derniers doivent pouvoir participer, travailler et trouver leur place dans une égalité totale* ».

Les intervenants des partis communistes voisins italien et espagnol, MM. Francesco Demitry, membre de la commission culturelle du P.C.I., et Manuel Ascarate, membre de la direction exécutive du P.C.E., ont, en quelque sorte, démontré que les souhaits du contestataire Elleinstein étaient passés dans la politique quotidienne de leur organisation. Ainsi, M. Demitry est catégorique : « *Plus importante que la philosophie — le P.C.I. considère sur ce plan que les conclusions méthodologiques que l'on tire de l'analyse de la société sont valables quelles que soient les options philosophiques — doit se trouver une pratique quotidienne. Notre parti fait de la politique, mais sans faire d'agnosticisme, nous reconnaissons le fait religieux. Personne, dans la famille humaine, n'a la formule pour sauver l'humanité.* »

M. Manuel Ascarate est plus précis encore : il évoque « *un changement profond dans les relations entre chrétiens et marxistes* ». A partir d'une analyse historique propre à son pays il estime que « *la religion n'a pas été un frein mais bien un stimulant pour beaucoup de combattants révolutionnaires. De plus,* ajoute M. Ascarate, *dans les pays dits socialistes, la religion est plus forte qu'autrefois* ».

Conclusion : « *On assiste à la destruction d'automatismes de pensée. Des automatismes tels que* « pour libérer les hommes il faut lutter contre la relagion. » *Chez nous nous assistons à la naissance d'un dialogue, d'une coïncidence entre christianisme et marxisme sur la nécessité de pousser à la création d'une autre société. Depuis 1978, le P.C.E. accepte la présence de communistes chrétiens et espère ainsi en finir avec l'idée d'un parti monolithique pou aboutir à un parti laïc qui accepte la diversité en son sein.* »

Mme Michèle Bertrand, chercheur à l'Institut d'études marxistes, a estimé pour sa part que la « *théorie marxiste se situe hors du terrain religieux (...) la foi religieuse et le marxisme se trouvent sur des plans différents. Ils ne sont pas syncrétiques et en conséquence on ne peut pas concilier les deux. La recherche permet une meilleure compréhension. L'essentiel reste de mettre les différences en pleine lumière* ».

M. Maurice Moissinier, historien lui aussi, membre du P.C.F., a ensuite constaté qu' « *il existe des racines d'une religion communiste avec un véritable culte de l'Etat et pas seulement de la personnalité. On assiste alors à une dogmatisation de la théorie qui se transforme en une cléricalisation du P.C. qui fige les militants en croyants et le marxisme en son contraire* ».

M. Antoine Spire a refusé pour sa part d'évacuer trop rapidement la contradiction entre la pratique et le contenu du discours du P.C.F. : « *Il est trop simple de séparer radicalement matérialisme philosophique (et donc l'athéisme) et conception marxiste de l'histoire. Entre les deux notions, il y a plus de liaisons que l'on croit. Aujourd'hui, ces problèmes sont très débattus dans le parti. Il faut prendre en compte la réalité de la diversité vécue en son sein. Le P.C. ce n'est pas uniquement Georges Marchais à la télévision.* »

### Des questions en suspens

Les philosophes et les chrétiens qui se plaçaient en position d'interpellants vis-à-vis des marxistes ont tenté d'approfondir les données théoriques mais aussi pratiques. M. Jean Lacroix remarquait en préalable que « *l'athéisme est le soutien même de la pensée de Karl Marx. Même si Marx « adulte » n'a donné que quatre textes, il a toujours conservé le même but de communication directe entre les hommes. Dans sa cité communiste, il faut même abandonner l'athéisme, parce que Dieu n'existe pas et qu'être athée c'est nier Dieu mais aussi penser à lui par négativité.* » Pour Karl Marx, conclut Jean Lacroix, « *il faut établir des relations directes homme-homme en évacuant le débat sur Dieu* ».

*Les interpellations* de MM. Georges Hourdin, fondateur de la Vie catholique, Albert Lachieze-Rey, philosophe chrétien, et du théologien Christian Duquoc ont coïncidé sur la réalité de rencontres possibles entre chrétiens et marxistes sur un certain nombre d'objectifs. Mais bien des questions sont encore en suspens.

M. Georges Hourdin : « *J'ai l'impression que les communistes font du scientisme. Ils pensent avoir la bonne formule, la clé qui ouvre toutes les portes.* »

M. Albert Lachieze-Rey : « *Si le marxisme n'est qu'une méthode d'investigation scientifique, peut-il aller au-delà et admettre que le phénomène religieux répond à des problèmes propres ? Au niveau du pluralisme et de la laïcité jusqu'où peut-on aller ?* »

Le Père Christian Duquoc : « *Il faut préciser les termes de liberté, justice et démocratie que l'on trouve partout, y compris dans les encycliques. Enfin, dans le cas de l'accession au pouvoir des partis communistes, tous les droits de la charte de l'ONU seront-ils respectés ? S'agit-il d'une promesse tactique ou d'un changement éthique ?* » Conclusion du Père Duquoc : « *Vatican II a admis la tolérance, mais celle-ci ne peut être jugée que sur une pratique. En résumé, peut-il y avoir une convergence entre nous-mêmes qui nous affirmons tolérants et vous, marxistes, qui affirmez : « Nous le serons » ?*

CLAUDE RÉGENT.

# SCIENCES

## Quatre organismes de recherche créent un groupement pour développer les applications du génie génétique

L'Institut Pasteur, le Centre national de la recherche scientifique, l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) et l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) annoncent, ce lundi 11 février, la création d'un groupement d'intérêt économique, le Groupement de génie génétique (G-3). Il s'agit d'une structure dont le rôle est de prolonger au stade du prédéveloppement des travaux de recherches fondamentales faits dans les organismes créateurs. Les chercheurs qui seront à l'origine de projets retenus par le G-3 auront vis-à-vis de l'action du G-3 un rôle de conseil et de surveillance ; mais ils ne participeront pas directement aux travaux et pourront continuer leurs propres recherches.

Les quatre organismes participent au G-3 dans les proportions suivantes : Institut Pasteur, 51 % ; C.N.R.S., 29 % ; INRA, 10 % ; INSERM, 10 %. Le Groupement sera installé à l'Institut Pasteur, dans un bâtiment qui a été réaménagé dans ce but. Il y disposera d'environ 200 mètres *carrés*, qui permettront le démarrage des activités. Il devrait, par la suite, disposer d'antennes dans les autres organismes. Le budget annuel sera voisin de 2,5 millions de francs et l'effectif comprendra une douzaine de personnes, essentiellement des ingénieurs et des techniciens. Le conseil d'administration sera présidé par M. Jean Castex, chargé de mission à l'Institut Pasteur et à la Délégation générale à la recherche scientifique et technique (D.G.R.S.T.). Il sera assisté d'un conseil scientifique, présidé par M. Henri Heslot, directeur d'un laboratoire de recherche génétique de l'INRA.

*L'utilisation* à des fins pratiques des recombinaisons génétiques passe par trois phases : la création de souches recombinées dans des laboratoires de recherche fondamentale ; *la fabrication* d'une petite unité-pilote pour déterminer les *conditions optimales* de culture et d'expression des souches ; enfin, le passage à une production industrielle. Cette dernière étape n'est encore nulle part réalisée. En revanche, une bonne demi-douzaine de sociétés, surtout *américaines, font* du développement et commencent à prendre des contacts avec les chercheurs français. La création du G-3 est une réponse à cette *offensive*.

Le G-3 va être saisi dans un premier temps de plusieurs projets de développement touchant à la santé (production d'hormones, d'enzymes, de vaccins), à l'agronomie (biofertilisants), à la lutte contre la pollution, à la production de biocombustibles, à la biosynthèse de matériaux de base pour la chimie.

## M. PETIT DEVIENT DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL D'ASTRONOMIE ET DE GÉOPHYSIQUE

M. Michel Petit vient d'être nommé pour cinq ans directeur de l'Institut national d'astronomie et de géophysique (INAG). Il succède à M. Jean Delhaye, qui, en mars 1976, avait demandé que *son mandat* ne soit renouvelé que pour une période limitée. Cette décision, qui prend effet à compter du 1er novembre 1979, était attendue, mais l'élaboration de la *réforme* du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) et sa mise en œuvre a contribué à retarder son annonce. A ces fonctions, M. Petit ajoute celles de *conseiller technique* chargé des fonctions de directeur scientifique pour les sciences de la Terre au C.N.R.S.

[Né le 19 octobre 1935, à Barlieu *(Cher)*, M. Michel Petit est ancien élève de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole nationale supérieure des télécommunications. Docteur ès sciences physiques en 1967, M. Petit a été successivement chef du département recherches spatiales *radioélectriques* du Centre national d'études des télécommunications (1973-1975), puis directeur adjoint du Centre de recherche en physique de l'environnement terrestre et planétaire (1975) et président du groupe de travail « système solaire » de l'Agence spatiale européenne (1978-1979). A ces divers titres, M. Petit s'est intéressé à la physique des plasmas dans les atmosphères planétaires. *Il a participé à la conception* du sondeur ionosphérique européen EISCAT (European Incoherent Scattering) et aux programmes de satellites scientifiques Geos et Isee. Il fait aussi partie du comité de sélection des expériences françaises qui seront embarquées sur la sonde franco-soviétique *Venera* destinée à l'étude de l'atmosphère de Vénus. M. Petit, qui est chargé de cours (géophysique externe) à l'université de Paris-VI est lauréat de la médaille d'argent du C.N.R.S. (1968) et correspondant de l'Académie des sciences.]

### PREMIÈRE MONDIALE A MARSEILLE

## *Un « réfrigérateur » géant pour un bateau antique*

De notre correspondant

Marseille. — L'opération de lyophilisation du navire marchand romain de la fin du premier siècle découvert le 20 novembre 1974 sur le terrain de la Bourse à Marseille, lors du creusement des fondations d'un parking souterrain, a officiel*lement débuté le 28 janvier dans* la salle même où sera conservé *ce précieux témoin de l'archi*tecture navale antique au cœur *du Musée d'histoire de Marseille,* en cours d'aménagement et dont il sera la pièce *maîtresse* *(le Monde* des 16 décembre 1975, 31 août 1976 et 16 avril 1979).

Après un séjour de près de cinq années dans une « piscine » à ses dimensions, l'épave, qui représente une masse de 10 tonnes de bois répartie sur 20 mètres de long et 8,50 mètres *de large, a été placée dans un* caisson vitré de 30 mètres sur *12 mètres, soigneusement étan*chéifié et calorifugé, tandis que les techniciens de la firme Usifroid, filiale de L'Air liquide spécalisée dans les appareils de lyophilisation, ont installé un circuit d'air pulsé à basse température (— 20 degrés *Celsius*) destiné à débarrasser le bois de *l'eau, dont il est gorgé depuis* plus de dix-huit siècles. Chassé *du caisson, l'air* chargé d'eau *est desséché dans un circuit assurant la condensation, avant d'être à nouveau filtré et renvoyé vers l'épave. L'ensemble de* l'opération se fait automati*quement, et près de 1 kilomètre* de fils sont branchés entre des *appareils de contrôle et le* « patient », ainsi sous surveil*lance constante.*

C'est la première fois que l'on tente une opération de lyophilisation — en principe déshydratation totale sous l'action combinée du froid et du vide — à une telle échelle. Mais il n'était pas possible, compte tenu des risques d'implosion, de placer l'ensemble de l'épave sous vide. C'est donc à pression atmosphérique normale que l'opération est conduite. La « glaciation » du bois *n'excède pas 4 à 5 degrés en dessous de zéro.* La lyophilisation complète *réclamera un an de traitement,* après quoi l'épave, probablement maintenue dans sa cage de verre remplie d'une atmosphère contenant un gaz bactéricide, pourra faire l'objet d'une présentation muséographique dans un environnement didactique approprié.

Des essais préalables opérés sur plusieurs pièces de bois provenant de l'épave ont montré qu'après ce traitement celles-ci conservaient leur aspect *naturel* et que cette *technique dépassait* les résultats obtenus avec le *traitement au polyéthylène glycol* ou par irradiation aux rayons gamma, d'ailleurs impossible à cette échelle.

*Cette première mondiale est* suivie avec intérêt par les spécialistes de divers *pays, car elle* peut présenter une solution de conservation pour de nombreuses épaves encore immergées et que l'on n'a pas pu traiter. Le bateau de la Bourse n'est pas seul dans son « réfrigérateur » géant. Une pièce en provenance de la coggue (barque à fond plat) de Brême et une roue de canon ayant appartenu au *Marie-Rose*, vaisseau de ligne du dix-septième siècle retrouvé devant Portsmouth, ainsi que plusieurs pièces de bois des unités marchandes antiques coulées le long de la côte méditerranéenne française (Giens, Fos) vont *lui* tenir compagnie pendant un an.

JEAN CONTRUCCI.

# RELIGION

## 14 396 000 JUIFS DANS LE MONDE EN 1979

**La population juive mondiale était en 1979 de 14 396 000 personnes, selon l'« American Jewish Year Book », qui vient de paraître à** ***New-York, cité*** **par l'Agence télégraphique juive. La communauté juive la plus importante numériquement est celle des Etats-Unis avec, en 1979,** ***5 860 000*** **personnes,** ***soit 2,7 % de*** **la population totale.**

***Viennent ensuite Israël avec*** **3 135 000 juifs, l'Union soviétique avec 2 666 000, la France avec 630 000, la Grande-Bretagne avec 410 000, le Canada avec 305 000, l'Argentine avec 300 000, le Brésil avec 150 000 et l'Afrique** ***du Sud avec 118 000.***

Le Monde

# sports

## JEUX OLYMPIQUES

### SIMPLICITÉ

De notre envoyé spécial

Lake-Placid. — *Le retour aux sources, la simplicité d'un modeste village des Adirondacs, étaient sans doute nécessaires pour ces Jeux d'hiver après le ski-béton de Sapporo, Innsbrück et Grenoble. Même sans beaucoup de neige, Lake-Placid, au milieu de grosses collines givrées par le froid, a un charme certain.*

*Malheureusement, il se brise vite sur les mille détails du quotidien : une organisation soupçonneuse qui tend dans certains cas à l'extorsion de fonds. Ainsi, le prix des chambres réservées à la presse a-t-il été fixé à 70 dollars par jour. A New-York, c'est le tarif d'une chambre dans un palace. A Lake-Placid, c'est le prix pour* « une cabane en planches », *selon le mot de Georges Joubert, l'ancien directeur technique de la Fédération française de ski. Pas de téléphone, un chauffage défaillant, des sanitaires moyenâgeux, cinq cintres sur un fil de fer, sont tout le confort proposé. Outre le fait qu'il a fallu payer six mois à l'avance vingt et un jours de pension pour quinze jours effectifs de séjour. Dans un pays où le litre d'essence ne vaut pas 1 F, le retour à la simplicité est vraiment un luxe.*

*Côté Jeux, le « bastringue » olympique paraissait fin prêt à fonctionner, dimanche 10 février, dans la petite station de l'Etat de New-York, trois jours avant l'ouverture officielle. Au petit matin, par un froid polaire, mais sous un ciel bleu acier, les patineurs ont commencé de tourner comme des totons sur l'anneau de vitesse. Quelques heures plus tard, les « fondeuses » sont allées essayer à la trace des pistes de 5 et 10 kilomètres, tandis que les hockeyeurs enfilaient leur harnachement de gladiateur.*

*A quelques kilomètres de là, sur la neige artificielle de la « Montagne du visage pâle », les descendeurs faisaient leur premier essai de vitesse. Les restaurateurs avaient profité de la nuit pour donner un nouveau coup de pouce à leurs tarifs. Bref, le petit village de huit cents foyers, qui aurait pu servir de refuge à Bonnie and Clyde, il y a cinquante ans, connaissait l'aimable pagaille cosmopolite propre à ce genre de manifestation sportive.* — A. G.

## ATHLÉTISME

### Championnats de France en salle

### L'ARBRE ET LA FORÊT

**Une semaine après avoir *été* nettement dominés à Grenoble par la République démocratique allemande (69 points à 51 chez les hommes et 64 points à 24 chez les dames), les athlètes français se sont retrouvés, samedi 9 et dimanche 10 février, à l'INSEP (Institut national du sport et de l'éducation physique) pour disputer leurs championnats nationaux en salle. Pascal Barré (46 sec. 98 au 400 mètres) et le marcheur Gérard Lelièvre (19 min. 55 sec. 4/10 au 5 000 mètres) ont établi deux nouvelles meilleures performances françaises au cours de ces compétitions.**

Le bilan est mince, même si l'on considère que, malgré les absences de Patrick Abada, blessé, et de Jean-Michel Bellot, en tournée aux Etats-Unis, deux perchistes, Thierry Vigneron (5,60 mètres) et Philippe Houvion (5,55 mètres) se sont attaqués au record du monde en salle, détenu depuis le 9 février par le jeune Soviétique Constantin Volkov (dix-neuf ans), qui a franchi 5,64 mètres à Moscou. De sorte qu'une fois de plus le saut à la perche a caché la forêt.

Pour ce qui concerne l'ensemble des autres disciplines, on est d'ailleurs resté fort loin des sommets français — à 5 secondes 9/10 sur 800 mètres, à 6 secondes 2/10 sur 1 500 mètres, à 17 secondes 3/10 sur 3 000 mètres, à 53 centimètres au saut en longueur et à 67 centimètres au triple saut, pour ne parler que des hommes !

Comment expliquer ces performances très modestes ? Sans doute par le forfait, pour blessures réelles ou de circonstance, de plusieurs athlètes de premier plan : les coureurs Dubois, Froissard, Milhau, Marajo, Francis et Alex Gonzales, les sauteurs Rousseau et Agbo notamment.

Or, de toute évidence, leurs suivants dans la hiérarchie nationale ne sont pas encore prêts à assurer la relève.

C'est pourtant dans une large mesure parmi eux que M. Jean Poczobut, le directeur technique national, puisera pour composer, mardi 12 février, l'équipe de France qui participera, les 1er et 2 mars prochain, à Sindelfingen (R.F.A.), près de Stuttgart, aux championnats d'Europe sur piste couverte. Dans ces conditions, inutile d'attendre des résultats très supérieurs à ceux enregistrés les 24 et 25 février 1979 à Vienne (Autriche) où Francis Gonzales et Philippe Houvion, septièmes sur 3 000 mètres et au saut à la perche, furent les meilleurs Français. Jean Poczobut envisage néanmoins de sélectionner une quinzaine d'athlètes, relais compris.

JEAN-MARIE SAFRA.

## TENNIS

### Coupe Davis

### Le double français déterminant contre les Soviétiques

De notre envoyé spécial

**Montpellier. — Comme il fallait s'y attendre, l'équipe de France de Coupe Davis, victorieuse par 3 à 2 des Soviétiques (1), a heureusement rétabli une situation qui l'avait mise à égalité, vendredi 8 février, au terme de la première journée de simples. L'épreuve du double de samedi, où la paire Noah-Portes l'emporta sans réelle difficulté (6-4, 6-4, 6-4) sur l'association soviétique Borisov-Kakoulia et plus encore l'avant-dernier simple de dimanche, où Yannick Noah ne fit qu'une bouchée (6-1, 6-0, 6-2) du modeste Alexandre Leontchouk, nous confirma dans l'opinion que la défaite du premier joueur français en début de rencontre n'était qu'une défaillance sans conséquence.**

Il n'en reste pas moins que Vadim Borisov, le numéro un soviétique, vainqueur de Noah en cinq sets accrochés vendredi, puis de Pascal Portes en quatre sets faciles (5-7, 6-2, 6-2, 6-3), alors que le résultat était acquis pour la France, aura été la révélation de la rencontre. Lent à se mettre en train mais, par la suite, extrêmement mobile et adroit, possédant un toucher de balle particulièrement flatteur sur son revers à deux mains, c'est un nouveau joueur qui vient du froid, le premier notable depuis Metreveli (2).

La troisième journée de la Coupe s'étant déroulée sans émotion, au grand dam des trois mille cinq cents spectateurs du Palais des Sports montpelliérain, l'occasion nous est donnée, pour une fois, de revenir sur le match de double. Constatons une évidence : le tandem que forment Noah avec Portes est celui qui s'imposait. Les deux amis s'entendent à merveille, ils ont l'apanage de deux des atouts maîtres du jeu de double, le service et le smash et, à défaut de retours de service fulgurants, ils montrent une agressivité au filet qui termine le point dès que l'occasion se présente.

Enfin, leur façon de discuter et de s'encourager fraternellement entre les échanges fait d'autant plus plaisir à voir que le comportement de Portes en simple, malgré l'assistance souriante d'un capitaine, oscille entre l'incommunicabilité ingrate et l'humeur disgracieuse.

Nous sommes bien, en réalité, pour la sélection de deux seuls joueurs en Coupe Davis. Pendant une journée de double, si les joueurs de simple restent à battre la semelle sur la touche en regardant une équipe fraîche défendre leurs chances, ils « fatiguent », leurs nefs travaillent. Noah et Portes se sont certainement défoulés. Ils se sont sentis revigorés à s'épauler sur le terrain, exorcisant leurs démons dans l'action. Quant aux risques de fatigue, n'en parlons pas : si des gaillards de vingt printemps entourés, entraînés, couvés, soignés, bichonnés, ne sont pas capables de tenir trois jours de rang, c'est à désespérer de leur condition physique. Les petits camarades Moretton et Haillet, Bedel ou Canjolle ne demandent d'ailleurs qu'à prendre la relève. Car, jouer la Coupe Davis, ce n'est plus la fade rémoulade professionnelle, c'est la notoriété en trois jours : du grisant travail Metreveli.

OLIVIER MERLIN.

(1) Pour le prochain tour, la France recevra la Finlande, victorieuse de la Pologne, du 7 au 9 mars.

(2) Depuis la désignation de Moscou comme ville olympique, les Soviétiques ne participent plus aux grands tournois afin de ne pas rencontrer d'Africains du Sud.

### Cinquième « grand chelem » pour Borg

*Pour la cinquième année consécutive, le Suédois Bjorn Borg a remporté, le 10 février à Boca-West (Floride), sur terre battue, le tournoi du Grand Chelem, qui oppose traditionnellement les vainqueurs des championnats internationaux de France, de Grande-Bretagne, des Etats-Unis et d'Australie. En demi-finale, Bjorn Borg, champion de Roland-Garros et de Wimbledon, a triomphé de l'Argentin Guillermo Vilas, champion d'Australie, par 6-2, 6-1 tandis que l'Américain Vitas Gerulaitis confirmait sa récente victoire au « Masters » face à son jeune compatriote John McEnroe, champion de Flushing-Meadow, par 7-6, 6-3.*

*En finale, Bjorn Borg a confirmé son succès du « Masters » et son invincibilité face à Vitas Gerulaitis en battant pour la... seizième fois consécutive son rival par 6-1, 5-7, 6-1. Ce tournoi à quatre était doté de 300 000 dollars de prix (1 200 000 francs), dont 150 000 dollars au vainqueur (600 000 francs) et 75 000 dollars au second (300 000 francs).*

## AVIRON

### Disparition d'un rameur français

*A la suite d'une brusque et violente tempête, le jeune rameur français Cyrille Seguin de Hors (vingt et un ans), champion de France du « quatre sans barreur » en 1979, a disparu, vendredi 8 février, dans les eaux glacées du lac de Jannina, à trois cent cinquante kilomètres au nord-ouest d'Athènes où l'équipe de France d'aviron effectuait un stage préolympique.*

« Les conditions étaient idéales : ciel bleu, calme plat sur les eaux. Brusquement, en moins d'un quart d'heure, la tempête s'est levée. Des vagues de plus de deux mètres ont submergé le « huit » qui s'est cassé en deux », *a expliqué le directeur technique M. Bernard Bourandy.*

*Très affectés, les trente-cinq membres de l'équipe nationale ont décidé d'écourter leur séjour et de rentrer immédiatement en France tandis que les autorités grecques continuent leurs recherches pour retrouver le corps de Cyrille Seguin de Hors.*

## FOOTBALL

### Huit clubs de première division éliminés en 32e de finale de la Coupe de France

*Les trente-deuxièmes de finale de la Coupe de France n'ont pas été faciles pour les clubs de première division. Huit d'entre eux, soit 40 %, ont été éliminés dès leur entrée dans la compétition. Il s'agit de Brest, Marseille, Lyon, Angers, Bordeaux, Laval, Bastia et Nancy. Parmi ces clubs figurent les cinq derniers du classement actuel de la première division : Brest, Marseille, Lyon, Bastia et Nancy. Deux autres équipes de première division, Lens et Valenciennes, s'en sont sorties de justesse et n'ont dû leurs qualifications qu'aux tirs de penalties.*

*A Marseille où rien ne se passe comme ailleurs, l'élimination de l'O.M. a provoqué une nouvelle crise, une de plus. Les dirigeants ont en effet décidé de démettre l'entraîneur Jules Zvunka de ses fonctions. Zvunka qui a refusé de démissionner occupera d'autres fonctions jusqu'au 30 juin 1980, date à laquelle expire son contrat. Jean Robin a été contacté pour prendre la suite.*

## NATATION

### CYNTHIA WOODHEAD

A voir vivre et nager Cynthia Woodhead, une jeune Américaine de seize ans, tout dans la pratique de ce sport paraît bien facile, contrairement aux idées reçues. Facile et de surcroît pas fatigant, du moins en apparence. A Amersfoort, aux Pays-Bas, il y a une semaine, Cynthia Woodhead, par ses performances et son éclectisme — cinq courses, cinq victoires, — avait éclipsé tous les autres participants, y compris ses compatriotes. Elle s'est remise à l'ouvrage avec le même cœur vendredi, samedi et dimanche à Boulogne-Billancourt où elle a encore fait mieux et remporté six victoires, assorties de trois meilleures performances mondiales (1). Cynthia Woodhead est capable, en somme de faire plus à elle seule que toutes les équipes nationales féminines engagées à la réunion de Boulogne-Billancourt.

De toute évidence, les temps de récupération ne préoccupent pas Cynthia Woodhead. Dimanche, par exemple, vingt-cinq minutes après avoir gagné le 100 mètres en 54 sec. 88, meilleure performance mondiale, elle s'est jouée de tous ses adversaires sur 400 mètres (4 min. 30 sec. 89). En trois jours, outre les 100 et 400 mètres, elle a enrichi son palmarès de victoires sur 50 mètres, 100 mètres, 800 mètres et 200 mètres quatre nages. Cynthia Woodhead a tout raflé en nage libre, du 50 au 800 mètres. Impossible de faire plus.

A chaque sortie de l'eau, nullement marquée par son marathon, elle rit, chahute un peu, répond aux questions, donne volontiers des interviews. Pour Cynthia Woodhead, tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes. Tout juste regrette-t-elle, l'espace d'une seconde, de ne pas aller à Moscou. Elle y avait une belle moisson de médailles à faire. « *Je ne connais pas grand-chose à ses affaires,* dit-elle, *mais si aux Etats-Unis on dit qu'il ne faut pas y aller, c'est qu'il y a de bonne raisons...* »

Cynthia Woodhead appartient à la nouvelle génération américaine, révélée à Berlin aux championnats du monde de 1978. Ces jeunes Américaines semblent sorties du même moule et elles ont essentiellement en commun de n'avoir à tirer qu'un faible poids dans l'eau. Toutes ont une fine silhouette et, à cet égard, elles réhabilitent par leur aspect l'image des sportives de haute compétition.

Qu'est-ce qui fait donc gagner Cynthia Woodhead ? Quelle est la recette du succès qu'elle partage avec ses équipières Tracy Caulkins, Kim Linehan, Linda Jezek, Joan Pennington et quelques autres ? Au premier chef, il tombe sous le sens que ces demoiselles sont exceptionnellement douées pour nager. Douées pour la pratique d'un sport qui demande beaucoup de prédispositions, mais douées aussi pour en accepter les contraintes. Qui peut, sans avoir l'optimisme chevillé au corps, supporter un entraînement quotidien de 15 kilomètres agrémenté, pour faire bonne mesure, d'une heure et demie de musculation ? Soit, en tout, de cinq à six heures à consacrer au sport par jour, et, clef du succès, dans la bonne humeur.

A Riverside, en Californie du Sud, où s'entraîne Cynthia Woodhead, le secret de la réussite est le même que dans tous les clubs américains, de la côte est à la côte ouest. On y nage en « intensité », ce qui veut dire que chaque séance d'entraînement donne lieu à une compétition poussée.

Techniquement, Cynthia Woodhead attire l'attention par l'efficacité de son attaque de bras. La puissance de sa nage et sa position haute sur l'eau, conséquence de son faible poids, expliquent pour une bonne part qu'elle nage plus vite qu'une autre sur toutes les distances, en sprint court (50 mètres) comme en demi-fond long (800 mètres). Le reste tient à une volonté que tous ceux qui l'ont approchée considèrent comme hors du commun.

FRANÇOIS JANIN.

(1) En piscine de petite dimension (25 mètres), comme celle de Boulogne-Billancourt, aucune performance ne donne lieu à l'établissement de records du monde, mais à celui de « meilleures performances mondiales ». Les records mondiaux ne peuvent être battus que dans les piscines de dimension olympique (50 mètres).

## VOLLEY-BALL

### Asnières n'était pas au rendez-vous européen

**Les retardataires ont dû regretter leur déplacement dans l'île des Vannes à Saint-Ouen, samedi 9 février, pour la demi-finale aller de la Coupe d'Europe des clubs champions de volley-ball entre Asnières Sports et l'Etoile rouge de Bratislava, détentrice du trophée. A peine douze minutes après l'engagement, les Tchécoslovaques avaient rempli le premier tiers de leur contrat en gagnant le premier set (15 à 5). Quarante minutes plus tard, les Asniérois étaient renvoyés au championnat national après avoir perdu les deux autres sets 16 à 14 et 15 à 6.**

Asnières Sports a pourtant importé la révolution dans le volley-ball français en accueillant en septembre 1976 Marek Galkiewicz, l'un des membres de cette équipe polonaise devenue championne olympique à Montréal. En fait, Marek Galkiewicz tient plus du missionnaire que du révolutionnaire. Sa foi ? « *Les Français ont tous les dons pour devenir individuellement les meilleurs techniciens du volley européen.* » Son credo ? « *Il faut se surpasser sans cesse à l'entraînement.* » Ses moyens ? « *A défaut de pouvoir opter pour le professionnalisme, les Français doivent acquérir une mentalité de professionnels.* »

Quand il est arrivé à Asnières comme joueur, l'équipe, comme toutes ses rivales, se retrouvait deux soirs par semaine pour l'entraînement. Il fait part de son étonnement au manager du club, André Le Guilloux, qui fait aussitôt de lui un entraîneur-joueur. L'adhésion des autres joueurs n'est pas spontanée. Il leur propose en effet quatre ou cinq entraînements par semaine, entend leur faire travailler sans relâche quelques combinaisons adaptées à leur morphologie et à leurs qualités et, surtout, il veut les persuader que le travail devient efficace quand chacun dépasse son propre seuil de fatigue.

Heureusement, il prêche lui-même l'exemple en assurant ses quarante heures comme éducateur sportif dans le primaire, où il est employé par la municipalité, prépare, dirige et participe à tous les entraînements et se retrouve le samedi soir sur le terrain pour organiser le jeu de l'équipe.

Après deux saisons à ce régime, Asnières Sports termine deuxième du championnat avec une ossature de jeunes formés au club (mis à part Marek Galkiewicz, Philippe Varloud et Didier Garlenc). L'an dernier, Asnières Sports est champion. Stéphane Faure est promu capitaine de l'équipe de France, où il opère en compagnie d'Eric Daniel.

Sur le plan financier, le titre n'a pas tout bouleversé. Asnières Sports reçoit 550 000 francs de subvention pour ses vingt-deux sections. Les volleyeurs touchent 95 000 francs, auxquels s'ajoutent 50 000 francs d'aide exceptionnelle pour les frais de Coupe d'Europe. Il leur a permis toutefois de trouver un commanditaire à 100 000 francs pour la publicité sur les maillots.

Au plan sportif, ce titre a attiré au club deux autres internationaux : Bernard Cohen et Philippe Dardelet. De là à rêver à d'autres lauriers cette année, où Soviétiques, Polonais, Bulgares et Roumains ne se sont pas engagés dans les coupes d'Europe pour mieux préparer les Jeux olympiques, il n'y avait qu'un pas... franchi un soir d'automne à Toulouse où l'équipe de France avait battu la Tchécoslovaquie en 5 sets pour son premier match en championnat d'Europe.

#### Décompression

Paradoxalement, ce sont pourtant ces championnats d'Europe qui expliquent en grande partie le sévère échec d'Asnières Sports face à Bratislava. Comme la plupart de leurs coéquipiers, les quatre internationaux d'Asnières ont connu une certaine décompression en retrouvant le championnat national après une aventure de six mois avec le club France (*le Monde* des 9 et 16 octobre 1979). La préparation de la saison a été perturbée. Stéphane Faure et Marck Galkiewicz, tenus écartés des terrains sur blessure pendant plusieurs semaines, n'ont d'autre part repris l'entraînement que quelques jours avant d'affronter les Tchécoslovaques.

Dans un sport comme le volley-ball, où la confiance en soi est souvent déterminante pour pouvoir pleinement s'exprimer techniquement et tactiquement, les Asniérois se présentaient donc en état d'infériorité avant même le coup d'envoi. Cela se vérifia dans le second set où, menant 14 à 10, ils eurent six balles de set sans parvenir à marquer le dernier point qui les aurait peut-être libérés. Face à une équipe athlétique, remarquablement organisée mais assez statique, la seule issue pour les Français résidait dans la rapidité des échanges. Une tâche impossible ce samedi pour des Asniérois aux semelles lestées de plomb, paralysés par de mauvaises réceptions et péchant de surcroît par l'absence de prise de risque au service.

L'Etoile rouge de Bratislava, détentrice du trophée, disputera à nouveau la poule finale de la Coupe d'Europe des clubs champions, du 7 au 9 mars à Ankara, mais Asnières Sports n'était pas vraiment au rendez-vous des demi-finales.

GÉRARD ALBOUY.

## LES RÉSULTATS

### Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(vingt-cinquième journée)

| | |
|---|---|
| *Tours bat Antibes | 104- 83 |
| *Villeurbanne bat Monaco | 110- 71 |
| *Caen bat Orthez | 91- 80 |
| *Nice bat Limoges | 94- 84 |
| *Mulhouse bat Lyon | 133-113 |
| *S.F. Evry bat Berck | 101- 68 |
| *Vichy bat Le Mans | 69- 66 |

Classement : 1. Tours, 67 pts ; 2. Villeurbanne, 63 ; 3. Stade français, 56 ; 4. Caen, 55 ; 5. Le Mans, Mulhouse, 54 ; 7. Orthez, 53 ; 8. Monaco, 51 ; 9. Nice, Antibes, 47 ; 11. Limoges, 45; 12. Vichy, Lyon, 41; 14. Berck, 27.

### Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(douzième journée)

POULE A

| | |
|---|---|
| *Graulhet bat Thuir | 39-6 |
| *Grenoble bat St-Jean-de-Luz | 19-3 |
| *Perpignan bat Bourg | 31-7 |
| *Montchanin bat Narbonne | 12-9 |

Classement : 1. Béziers, 34 pts ; 2. Perpignan, 32 ; 3. Graulhet, 28 ; 4. Grenoble, 24 ; 5. Narbonne, Montchanin, 22; 7. Saint-Jean-de-Luz, 21; 8. Bourg, 20 ; 9. Thuir, 19 ; 10. R.C. France, 18.

POULE B

| | |
|---|---|
| *Tulle bat Tarbes | 21-8 |
| Bayonne bat *Biarritz | 12-8 |
| *Boucau bat Brive | 26-24 |
| Bagnères bat *Dax | 12-7 |
| *La Rochelle bat Limoges | 32-9 |

Classement : 1. Bagnères, Tarbes, 30 pts ; 3. Tulle, 29 ; 4. Bayonne, 26 ; 5. Brive, 24 ; 6. Dax, 23 ; 7. Biarritz, 22 ; 8. Boucau, 20 ; 9. La Rochelle, Limoges, 18.

POULE C

| | |
|---|---|
| *Mazamet bat Auch | 7-0 |
| Nice bat *Toulon | 19-6 |
| Pau bat *Avignon | 27-12 |
| *Carcassonne bat Périgueux | 34-10 |

Classement : 1. Pau, 34 points ; 2. Montferrand, 28 ; 3. Carcassonne, Nice, 27 ; 5. Toulon, 26 ; 6. Auch, 23 ; 7. Mazamet, 21 ; 8. Avignon, 20 ; 9. Périgueux, 19 ; 10. Montauban, 14.

POULE D

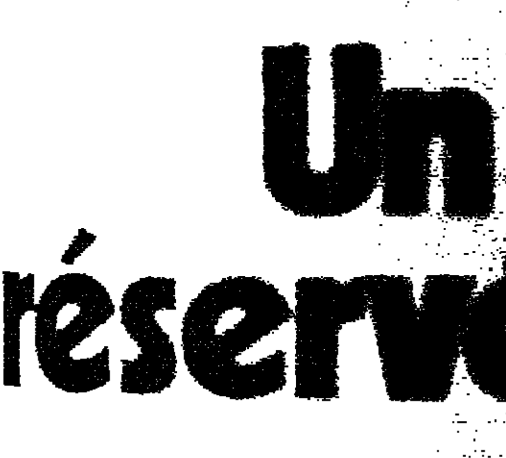
| | |
|---|---|
| *Oloron bat Bègles | 13-7 |
| *Lourdes bat Aurillac | 19-10 |
| *Agen bat Castres | 34-16 |
| Romans bat *Bourgoin | 9-3 |
| *Valence bat Toulouse | 12-6 |

Classement : 1. Oloron, 32 pts ; 2. Agen, 30 ; 3. Toulouse, Lourdes et Bègles, 25 ; 6. Romans, 24 ; 7. Valence, 21 ; 8. Aurillac, 20 ; 9. Bourgoin, Castres, 17.

— *Pour rencontrer l'Ecosse, le 16 février à Edimbourg, l'équipe de France aura la composition suivante : Gabernet ; Bustaffa, Bertranne, Codorniou ; Averous ; Gaussade, Gallion; Rives* (cap.), *Clémente, Joinel ; Haget, Marchal ; Paparemborde, Dintrans, Vaquerin.*














# Un crédit nouveau réservé aux jeunes mariés.

### C'EST RÉSERVÉ AUX JEUNES MARIÉS.

Si vous venez de vous marier dans l'année, vous avez droit au Crédit Cœur.

Pour ouvrir un Crédit Cœur, il vous suffit d'aller dans n'importe quel BHV. Après l'acceptation de votre dossier, il vous sera remis une carte de Crédit Cœur valable dans tous les BHV.

### C'EST UN COMPTE PERMANENT D'UNE DURÉE EXCEPTIONNELLEMENT LONGUE.

Le Crédit Cœur, c'est un crédit nouveau qui se reconstitue au fur et à mesure de vos remboursements. Il allie les avantages d'une carte en compte et d'un crédit longue durée.

En effet, le Crédit Cœur vous offre deux possibilités :

- d'effectuer des achats de n'importe quel montant dans la limite du plafond alloué, et cela, à n'importe quel moment pendant 2 ans. Seuls les achats effectués dans le premier mois suivant l'obtention de la carte, doivent atteindre 1.000 F ;
- de bénéficier d'un crédit longue durée pouvant aller jusqu'à 48 mensualités.

### C'EST UNE NOUVELLE FAÇON DE S'INSTALLER.

Grâce au Crédit Cœur, vous vous installerez plus facilement. En bénéficiant du Crédit Cœur, tous vos achats seront accompagnés d'une ristourne de 5 % sur leur montant total annuel.

Vous bénéficierez également, grâce à la carte Crédit Cœur, du cumul avec les offres promotionnelles des magasins BHV : remises, prix spéciaux, etc. (à l'exclusion du crédit gratuit).

Grâce aux relevés de compte du Crédit Cœur, vous saurez exactement où en est votre position.

Financement Creg.
Renseignements au Service Crédit de votre BHV.




**· LES 9 BHV : RIVOLI · PARLY 2 · MONTLHERY · GARGES · FLANDRE · BELLE EPINE · ROSNY 2 · CRETEIL · VILLENEUVE-LA-GARENNE ·**

*et aussi aux BHV LYON (Vénissieux, Limonest, La Part-Dieu), GRENOBLE, STRASBOURG, MONTAUBAN.*

# INFORMATIONS « SERVICES »

## TROISIÈME AGE

### Moins de droits de succession grâce à la « donation-partage »

**« Comment payer moins de droits de succession ? » La question est sans ambages, le but clairement défini. M. B..., jeune notaire appartenant à la chambre interdépartementale des notaires de Paris, ne s'en étonne pas. La situation, pour lui, est familière. Tentative de fraude ? Nullement. Des textes législatifs prévoient abattement et avantages fiscaux dans certains cas. Tel celui de la « donation-partage » ou « partage d'ascendant ».**

Le principe est simple : les parents, de leur vivant, donnent à leurs enfants le patrimoine dont ils auraient hérité. Il s'agit pour ce partage anticipé de régler du vivant du donateur le sort des possessions familiales en satisfaisant chacun, selon ses besoins, ses désirs. On s'explique, on *négocie*, on évite un règlement douloureux, conflictuel ou même judiciaire de la succession.

De multiples combinaisons sont utilisables, faisant jouer la pleine propriété, la nue-propriété et l'usufruit. Classiquement, le donateur distribue immeubles et propriétés, se réservant l'usufruit de ses dons. Il se décharge *de leur gestion et conserve son* train de vie.

Acte obligatoirement signé devant notaire, la « donation-partage » doit enregistrer des décisions équitables. « *C'est le rôle du notaire,* ajoute M. B., *que de veiller à ce qu'aucune contestation ne puisse surgir sur ce point lors du décès du donateur. Aussi prend-on en compte toutes les donations antérieures, comme les dots par exemple.* » Pour les enfants, accepter la donation signifie acquiescer à ses modalités, ce qui rend difficilement soutenable, par la suite, une demande d'annulation (1).

En général, le donateur attend, pour procéder à ce partage, que sa situation se soit stabilisée. Il s'agit, le plus souvent, de futurs ou de jeunes retraités, certains de ne plus vouloir d'autres enfants — leur arrivée obligerait à tout remettre en cause — et qui désirent confier l'administration de leurs affaires à leurs descendants.

Règlement avancé de la succession, la « donation-partage » implique le versement de « *droits de mutation à titre gratuit* », pour lesquels interviennent les avantages fiscaux appréciés par donateur et donataires.

Comme toute succession, la « *donation-partage* » *donne droit* à un abattement de 175 000 F. Celui-ci intervient sur le montant de la valeur donnée, diminuée de l'usufruit (évalué suivant l'âge du donateur), les droits de mutation n'étant calculés que sur la valeur réellement transmise. On les définit en appliquant un barème d'imposition dont les tranches sont plus avantageuses que celles de la succession ordinaire. Les droits ainsi fixés subiront, à leur tour, un abattement de 20 %.

On peut ainsi démultiplier par trois ou quatre le montant des droits à verser selon qu'il s'agit d'une succession simple ou d'une donation-partage faite, en même temps, par les deux coinjoints à leurs enfants. Le législateur a prévu un avantage supplémentaire pour les familles nombreuses. Le donataire bénéficiera d'une déduction de 2 000 F par enfant à partir du troisième.

« *Prenons l'exemple de deux familles,* développe M. B..., *qui aurait chacune 15 000 F de droits à payer avant abattement. La première, qui a quatre enfants, paiera au total 8 800 F, obtenus par le calcul suivant : 15 000 F moins 4 000 F (2 000 F pour les troisième et quatrième enfants), soit 11 000 F, desquels on soustrait 20 %, et on obtient 8 800 F. Quant à la seconde famille, qui n'a que deux enfants, elle réglera 15 000 F, diminués simplement de 20 %, c'est-à-dire 12 000 F...* »

A ces droits de succession il faut, il est vrai, ajouter les honoraires de notaire, qui s'estiment sur la totalité de la valeur de la « transaction », avant tout abattement (2).

L'*idée première du législateur* en attribuant des avantages fiscaux visait à inciter les pères de famille du dix-neuvième siècle à « passer la main » à des gérants plus hardis *et modernes*. Aujourd'hui, l'objectif est différent. On cherche moins à organiser la succession qu'à bénéficier d'avantages fiscaux. Et, c'est ainsi que les partages s'effectuent de plus en plus en « indivision ». Le donateur passe les pouvoirs, certes, mais conserve un certain contrôle sur les biens. Les héritiers sont liés entre eux et avec leur donateur, une des clauses figurant dans presque toutes les donations-partages stipulant l'interdiction d'aliéner les biens sans l'autorisation de ce dernier. Autre clause permanente : celle qui prévoit le retour des biens au donateur en cas de décès du donataire sans *héritier*. Cela *afin de préserver* le patrimoine familial.

CHRISTIANE GROLIER.

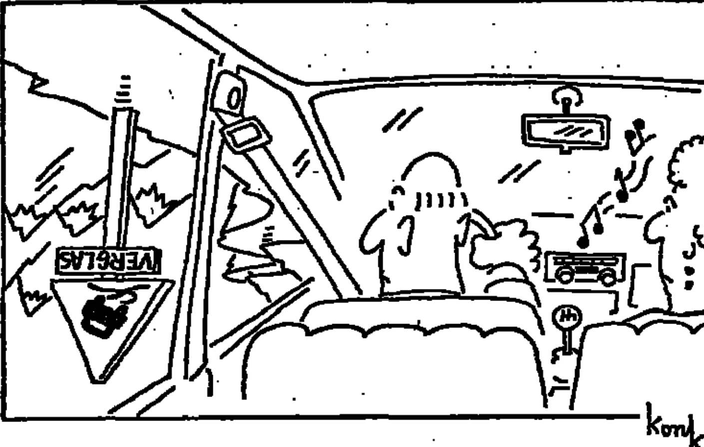
(1) La « donation-partage » est irrévocable sauf en cas d'inexécution des charges de la donation, d'ingratitude du donataire (qui a un devoir de reconnaissance) et de survenance d'enfant au donateur. Voir le *Guide Neret des successions* « Comment transmettre, comment recueillir une succession, comment la déclarer ». Editions Neret. Prix : environ 45 F.

(2) Le décret n° 262 du 8 mars 1978 (*Journal officiel* du 10 mars 1978) précise le montant des honoraires des notaires.

**LE GUIDE DE LA RETRAITE.** — Présenté par M. Barrot, ministre de la santé et de la sécurité sociale, et par M. Hoeffel, secrétaire d'Etat, ce nouveau guide s'adresse aux futurs retraités — ils sont sept cent mille chaque année à quitter leur activité professionnelle — et aux organismes sociaux. Revenus, santé, cadre de vie, logement, loisirs, informations fiscales et juridiques, autant de chapitres contenant des renseignements clairement et simplement détaillés. Diffusé par la Documentation française, le Comité français d'éducation pour la santé, ce guide est également en vente dans les librairies. Prix : 25 francs.

## CIRCULATION

### CONDUITE SUR GLACE




(Dessin de KONK.)

**Pour ceux qui aiment conduire et qui veulent apprendre à mieux maîtriser leur voiture, il existe des écoles de *conduite sur glace. La leçon d'une* demi-heure coûte environ 90 francs, voiture, moniteur et assurance compris. Voici la liste de ces écoles :**

— ISOLA 2000, 06240 Saint-Sauveur-Tinée. Tél. : (93) 62-72-58.

— SERRE-CHEVALIER, 05240 Villeneuve-Serre-Chevalier. Tél. : (92) 24-05-54.

— MERIBEL-MOTTARET, 73550 Méribel-Mottaret. Tél. : (79) 08-60-01.

— FONT-ROMEU, 66120 Font-Romeu. Tél. : (68) 30-02-74.

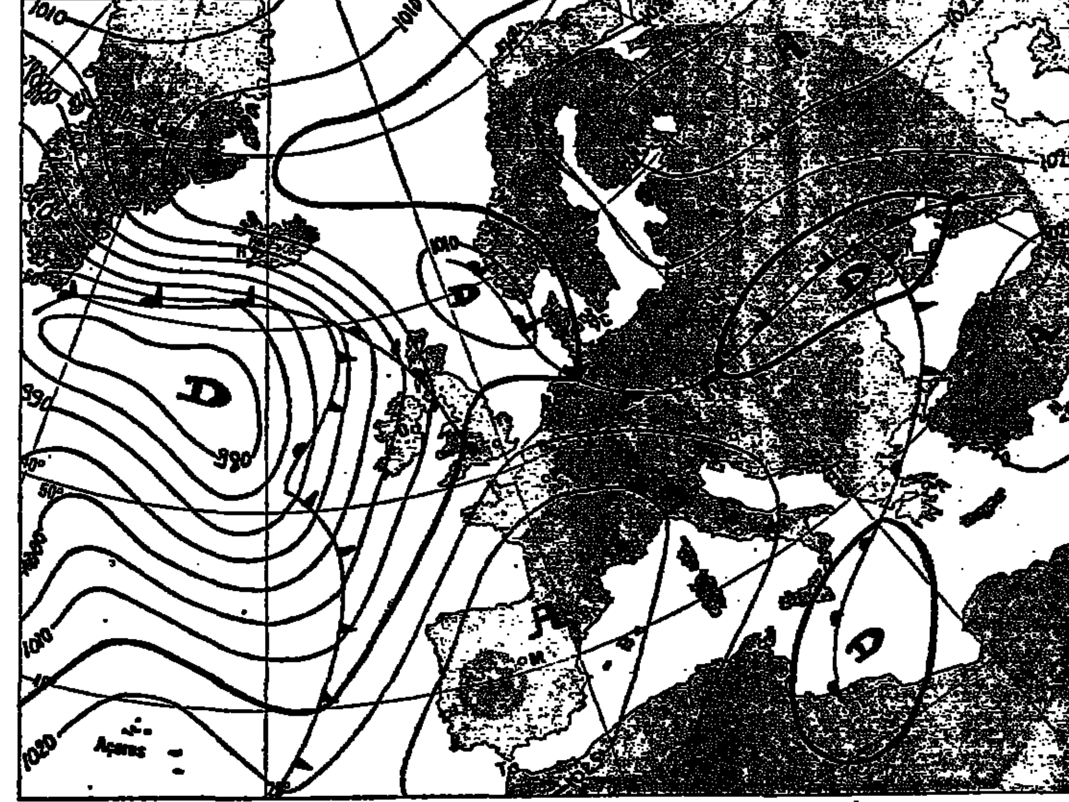
— BEUIL-VALEBERG, 06470 Guillaumes.

— VARS 2000, 05560 Vars-les-Claux. Tél. : (92) 45-51-31.

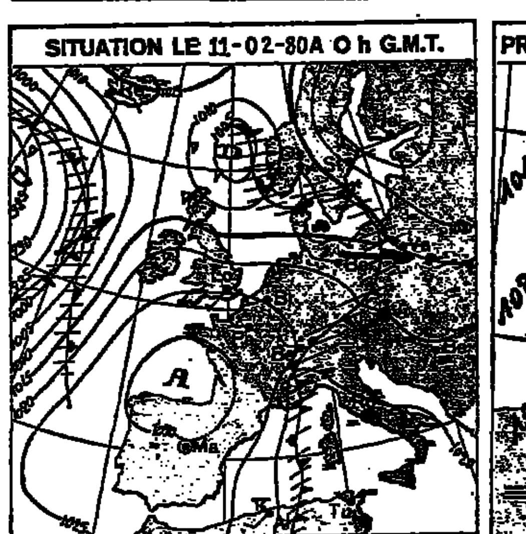
— PAS-DE-LA-CASE, Bal El Riu, Le Pas-de-la-Case (Principauté d'Andorre. Tél. : (16) 078-55-153.

## MÉTÉOROLOGIE

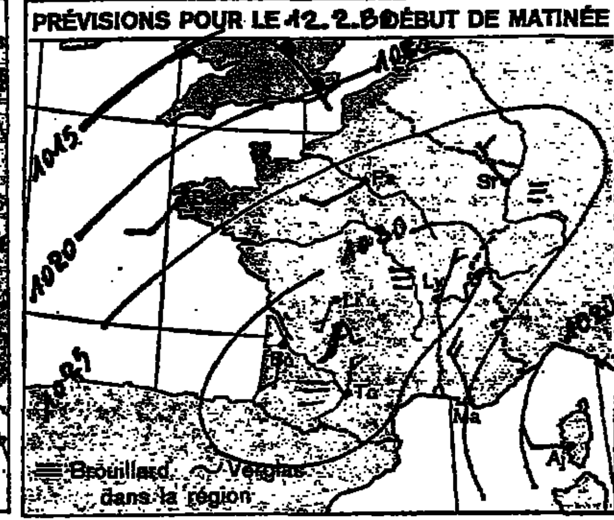
PRÉVISIONS POUR LE 12 FÉVRIER A 0 HEURE (G.M.T.)




SITUATION LE 11-02-80A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 12-2-80 DÉBUT DE MATINÉE




—— Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige ▽ Averses Orages Brouillard Verglas

Flèche indiquant la direction d'où vient le vent Force du vent 5 noeuds 10 noeuds 50 noeuds

Sens de la marche des fronts Front chaud Front froid Front occlus

**Evolution probable du temps en France entre le lundi 11 février à 0 heure et le mardi 12 février à 24 heures :**

Une zone anticyclonique maintiendra la plus grande partie de la France à l'abri des perturbations qui circulent autour des basses pressions océaniques.

Mardi 12 février, le nord de notre pays et les régions voisines de la Manche auront un temps souvent très nuageux. De faibles pluies passagères deviendront plus fréquentes au cours de l'après-midi près de la Manche occidentale, tandis que les vents de sud-ouest se renforceront un peu. Des brouillards matinaux seront nombreux en plaine et dans les vallées sur les régions s'étendant de l'Aquitaine et du Poitou aux frontières du l'Est et du Nord-Est, puis de belles périodes ensoleillées prédomineront généralement l'après-midi. La matinée sera fraîche, avec des gelées faibles au lever du jour (brouillards localement givrants), mais les températures maximales varieront peu.

Le lundi 11 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 028,2 millibars, soit 771,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 10 février ; le second, le minimum de la nuit du 10 au 11) : Ajaccio, 14 et 6 degrés ; Biarritz, 12 et 4 ; Bordeaux, 13 et 0 ; Brest, 11 et 6 ; Caen, 11 et 6 ; Cherbourg, 9 et 5 ; Clermont-Ferrand, 11 et 1 ; Dijon, 10 et 3 ; Grenoble, 8 et 4 ; Lille, 12 et 4 ; Lyon, 9 et 3 ; Marseille, 14 et 9 ; Nancy, 10 et 0 ; Nantes, 12 et 2 ; Nice, 13 et 8 ; Paris-Le Bourget, 12 et 2 ; Pau, 9 et 0 ; Perpignan, 12 et 9 ; Rennes, 12 et 1 ; Strasbourg, 9 et 3 ; Tours, 11 et 2 ; Toulouse, 13 et 4 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 16 et 10 degrés ; Amsterdam, 9 et 4 ; Athènes, 18 et 5 ; Berlin, 10 et 4 ; Bonn, 11 et 1 ; Bruxelles, 11 et 5 ; Le Caire, 17 et 8 ; Iles Canaries, 23 et 14 ; Copenhague, 1 et 0 ; Genève, 9 et 1 ; Lisbonne, 15 et 4 ; Londres, 11 et 3 ; Madrid, 12 et — 2 ; Moscou, — 10 et — 16 ; Nairobi, 27 et 12 ; New-York, 1 et — 2 ; Palma-de-Majorque, 15 et 10 ; Rome, 15 et 7 ; Stockholm, — 10 et — 10 ; Téhéran, 6 et 4.

*(Carte établie avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*

## JOURNAL OFFICIEL

Sont parus au *Journal officiel* du 10 février 1980 :

DES DÉCRETS

● Modifiant le décret du 8 septembre 1976 portant création des allocations de recherche ;

● Simplifiant le contrôle des revenus professionnels des titulaires des pensions de vieillesse substituées à des pensions d'invalidité ou accordées au titre de l'inaptitude au travail.

UNE LISTE

● Des candidats autorisés à subir les épreuves d'accès au cycle préparatoire au second concours d'entrée à l'Ecole nationale de la magistrature.

UN ARRÊTÉ

● Fixant la composition de la commission nationale de l'équipement sanitaire.

## MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 605

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| I | | | | | | | | | ■ |
| II | | | | | | | | | |
| III | | ■ | | | | ■ | | ■ | |
| IV | | | | | ■ | | | | |
| V | | | | | | | | | |
| VI | | ■ | | | | | ■ | | |
| VII | | | | | | | | | ■ |
| VIII | | | | ■ | | | | | |
| IX | | | ■ | | | | ■ | | |
| X | | | ■ | | | | | | |
| XI | ■ | | | | | ■ | | ■ | |

HORIZONTALEMENT

I. Font de la semence quand ils sont petits. — II. Qualifie les propos de celui qui dit des sottises. — III. Cri dans un cirque. — IV. On y fabrique des textiles ; Parler sur un autre ton. — V. Pour suspendre l'étrier. — VI. Qui évoque un certain tableau ; Les rochers, par exemple. — VII. N'ont aucun mal à se faire entendre. — VIII. Une des Cyclades ; Perdait sa sévérité. — IX. Intéresse beaucoup de chercheurs ; Généralement peu apprécié quand il est trop frais ; Deux points. — X. Est parfois explétif ; « Pi » ou « K », par exemple. — XI. Descend généralement quand on rentre.

VERTICALEMENT

1. Peut justifier un renvoi. — 2. Pas démodé ; Pour lier ; Plaisent aux amateurs de boudins. — 3. Qui devront donc repasser. — 4. Se fait d'une traite ; Elément d'une paire. — 5. Ne permet pas d'avoir une grande culture ; Peut toujours fournir du carreau. — 6. Conjonction ; Réfléchissent aussi bien quand ils n'ont pas de pieds. — 7. Pas épaisse ; Brillait en Egypte ; Un agrément d'autrefois. — 8. Qui avait donc circulé ; Peut user les dents. — 9. Coule en Espagne ; Utile pour calculer un quotient.

**Solution du problème n° 2 604**

*Horizontalement*

I. Décourageantes. — II. Labourage ; Veine. — III. Oui ; Iambe ; Ger. — IV. Rouleur ; Ion ; Réa. — V. Mûres ; Einaudi. — VI. Lé ; Eudes. — VII. Sifflet ; El ; Ri. — VIII. Oflag ; Ases ; Eau. — IX. Eu ; Ail ; Val ; Se. — X. Na ; Entrefilets. — XI. Justes ; Ré ; Vrais. — XII. Unité ; Ateliers. — XIII. Ri ; Emeri. — XIV. Est ; Otarie ; Afin. — XV. Abcès ; Entasse.

*Verticalement*

1. Larmes ; Injures. — 2. Da ; Ou ; Io ; Aunis. — 3. Ebouriffé ; Si ; Ta. — 4. Coulé ; Fluette. — 5. Oules ; La ; Née ; Oc. — 6. Ur ; Dégâts ; Eté. — 7. Raire ; Ir ; Amas. — 8. Aga ; Il ; Alerter. — 9. Géminées ; Féerie. — 10. Boa ; Lévi ; Lien. — 11. Avenue ; Salvi. — 12. Ne ; Dur ; Léré ; Aa. — 13. Tigridie ; Tarifs. — 14. Enée ; Assis ; Is. — 15. Sera ; Soue ; Ane.

GUY BROUTY.





## BREF

### LOISIRS

**CLAQUETTES.** — Sous l'égide de la direction départementale de la jeunesse, des sports et des loisirs de Paris, le CAPALS organise un stage d'initiation à la danse de claquettes ouvert à tous.

Ce stage, animé par un instructeur de la Fédération internationale de danse de claquettes, se déroulera dans un lycée du huitième arrondissement de Paris, les mardis 4, 11, 18 et 25 mars, de 19 à 21 heures.

★ Direction départementale de la jeunesse, des sports et des loisirs, 25, rue de Ponthieu, 75381 Paris Cedex 08, tél. 359-01-69 ou 359-72-06 (poste (310).

### VIE QUOTIDIENNE

**UN SERVICE PRIVE D'ABONNES ABSENTS.** — Société privée, la Permanence d'assistance téléphonique (TAP), créée en 1969, assure un véritable service des abonnés absents à l'intention notamment des membres de professions libérales ou des administrateurs de sociétés.

Au 609-95-95, une équipe de secrétaires bilingues peut assurer, 24 heures sur 24, jours fériés compris, un secrétariat complet, prendre des rendez-vous, exécuter des instructions, assurer la réception et la transmission de tous les appels reçus. Un service Telex est mis à la disposition des abonnés.

L'abonnement simple coûte 220 francs par mois. S'ajoutent 4,85 francs par communication reçue ou donnée pour l'abonné. Il existe un abonnement de vacances (350 francs par mois + 5,95 francs) et un abonnement de week-end (125 francs du vendredi midi au lundi midi + 5,95 francs).

### ENTRAIDE

**REVIVRE.** — L'Association REVIVRE (loi 1901) pour l'aide et l'entraide des personnes victimes de la dépression nerveuse (« le Monde » daté 17-18 juin 1979) inaugurera le samedi 1er mars un lieu de rencontre et d'activités, ouvert chaque samedi à partir de 15 heures au studio Françoise-Dillières, 97, rue Oberkampf, Paris (11e).

★ Renseignements : permanence chaque vendredi, même adresse, de 15 h. à 19 h. (tél. 357-52-03, aux heures de permanence exclusivement).

## ASSURANCES

### LES JEUNES ET LA MOTO

Les jeunes âgés de vingt à vingt-quatre ans sont les plus vulnérables aux accidents de la circulation : sur cent victimes, indique le Centre de documentation et d'information de l'assurance (C.D.I.A.), plus de quinze appartiennent à cette tranche d'âge, qui ne représente pourtant que 8 % de la population française.

Mais les adolescents de quinze à dix-neuf ans paient également un lourd tribut à la circulation : on en compte 14,2 sur 100 victimes, alors qu'ils représentent, eux aussi, 8 % de la population.

Beaucoup des « moins de vingt-cinq ans » sont blessés — ou tués — sur un deux-roues. Les motos s'avèrent les plus dangereuses : on dénombre trente-huit accidents corporels (sur mille motos) engageant la responsabilité du pilote, les « gros cubes » (plus de 300 centimètres cubes) représentant un risque double de celui des petites cylindrées (moins de 300 centimètres cubes).

Quant aux cyclomoteurs, leur fréquence est de 2,5 accidents corporels pour 1 000 véhicules. Le pourcentage d'accidents entraînant la responsabilité des cyclomotoristes est donc faible, mais en raison de l'importance du parc (plus de six millions de cyclos), le nombre des victimes est de loin le plus important parmi les usagers de ce genre de véhicules : 1 650 tués et 67 229 blessés en 1978, au lieu de 406 morts et 16 765 blessés parmi les vélomotoristes et 401 morts et 11 316 blessés parmi les motards.

## PARIS EN VISITES

MARDI 12 FEVRIER

« Le trésor de Saint-Denis », 14 h. 45, entrée de la basilique Saint-Denis, Mme Hulot.

« Jeunesse et adolescence de Proust », 15 h., 9, boulevard Malesherbes », Mme Chapuis.

« Paris du seizième et du dix-huitième », 15 h., 23, rue de Sévigné, Mme Meyniel.

« Chapelle franciscaine de Paris », 15 h., 7, rue Marie-Rose, Mme Pennec.

« Hôtel de Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Zujovic.

« L'Ecole des beaux-arts », 15 h., 17, quai Malaquais (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Mme de Sévigné au musée Carnavalet », 14 h. 30, 23, rue de Sévigné (Mme Ferrand).

« L'Opéra », 14 h. 30, marches (Mme Hager).

« Musée Christofle », 15 h., métro Saint-Denis-Porte-de-Paris (Tourisme culturel).

« Le Marais », 15 h., 2, rue de Sévigné (Le Vieux-Paris).

## CONFÉRENCES

19 h. 30, amphithéâtre Bachelard, Sorbonne, 1, rue Victor-Cousin, docteur Henri Daran : « L'homme énergie » (Université populaire de Paris).

Le Monde

# culture

## MUSIQUE

### LE MYSTÈRE DONATONI

# Du bon usage de la musique

*Franco Donatoni, cinquante-deux ans, un visage carré et dur, un masque romain (encore qu'il soit né à Vérone), une barbe et des cheveux ras, un regard perçant sous des sourcils froncés qui tout à coup s'ouvre et se met à rire avec une expression gaie et humoristique qui donne de la souplesse à tous ses traits. Sa démarche de compositeur, on ne la saisit que difficilement, à travers des déclarations hermétiques et des œuvres qui fuient entre les doigts (cf. l'étude de Gérard Condé dans* le Monde *du 31 janvier 1978). Sans doute manquons-nous de recul pour apprécier une évolution en cours de développement, dont les expressions essentielles ne datent guère de plus de quinze ans.*

*Le panorama assez vaste offert samedi par Radio-France, dans une longue journée de « Perspectives du vingtième siècle », permettait cependant de repérer quelques jalons dans une œuvre mystérieuse, aussi incontestablement vivante que déconcertante ; mais, par cela même, on a envie de connaître le secret, de deviner le devenir, de comprendre comment ces dons éclatants de musicien aboutissent ou aboutiront à des « œuvres », alors même que le compositeur, profondément marqué par les « scissions progressives » de l'histoire musicale de notre temps (Schoenberg, Webern, et surtout Cage), déclarait naguère :* « Ce qui guide constamment ma pensée, sans le concours de ma volonté, est le doute et la négation. » (Musique en jeu, *septembre 1975.)*

*Au centre de sa musique, il y a une opposition fondamentale, une contradiction vécue entre le* processus de composition *et la forme de l'œuvre. Le processus, c'est le maniement de la matière musicale, ce don extraordinaire chez Donatoni de créer une impulsion, de mettre en route une formule avec un « moteur » qui peut marcher indéfiniment sans s'arrêter. Ainsi de* Toy, *pour deux violons, alto et clavecin (1977), neuf petites pièces qui fonctionnent admirablement, chacune selon son geste musical propre : concerts d'attaques rapides, frissonnements coupés de durs sabrements brefs, blocs d'attaques polyphoniques opposés à un continuum, glissando et harmoniques cuivrées des cordes sur des picorements de clavecin, etc. Des miniatures subtiles, jolies, aiguës, admirablement circonscrites.*

*Mais ces processus dynamiques ne constituent pas des œuvres ;* ils « précèdent la forme » *dont ils sont* « complémentaires ». *La difficulté essentielle pour Donatoni est de passer des uns à l'autre.* « A partir de 1967, j'ai renoncé à composer la matière et me suis limité plutôt à transformer différentes matières selon mes habitudes artisanales personnelles. Il m'arriva de perdre complètement la notion même de *technique de composition* et de ne plus pouvoir considérer une méthode quelconque comme un moyen *formant habituel.* » (Musique en jeu, ibid.)

*Trois œuvres illustrent ce moment de crise au cœur de l'évolution de Donatoni, qui n'est peut-être pas encore entièrement surmonté.* Avant, *il y a* Puppenspiel 2, *pour flûte et orchestre (1965),* « acte d'émancipation des automatismes compositionnels, libération incontrôlée du matériau », *dit l'auteur. Certes, mais le vibrionnement des processus, la frénésie de cette matière « libérée », s'organisaient spontanément en une sorte de dialectique quasi théâtrale entre le soliste et l'orchestre, en un enchaînement de scènes de séduction, de domptage, et de réactions violentes, de révoltes, qui transcendait cette succession de « processus » dynamiques pour en faire une œuvre séduisante, vivante et accomplie.*

### Tuer Psyché pour qu'Amour se libère

Pendant, *il y a* To Earle two *pour deux orchestres (1971), un désert de trois quarts d'heure, longue trame mangée par les mites, faite d'éléments en dissolution : musique statique qui semble sans cesse chavirer et se perdre, en lançant quelques signaux de détresse, déluge de sons fuyant en tous sens sans justement qu'on en discerne le sens. Nul mieux que Donatoni ne l'a caractérisée :* « Composition funéraire, déprimante, dépressive, sépulcrale ; exercice sur la matière inerte, abstention à l'égard de la forme ; l'œuvre noire, le son mortel de l'anéantissement. »

*Mais il a compris qu'il lui fallait* « s'éloigner de la spectrale permanence d'une vie mortellement vécue dans la négativité assumée comme idéologie et non comme méthode » *et* « tuer Psyché pour qu'Amour se libère ». *Un an* après *(1972-73), il écrit* Voci, *pour orchestre, « fracture » sans doute décisive dans son œuvre, le moment où il intègre vraiment à sa personnalité de créateur la conviction que* « la composition implique la reconnaissance de la *relation* entre des éléments différents ».

*A l'opposé de* To Earle two, Voci *combine en effet des processus extrêmement divers dans une vaste trame, très continue, mais puissamment dramatique, pleine d'appels, de feux de timbres, de déchainements de fauves, où Donatoni allie sans se renier richesse de détail, progression dynamique et une sorte d'éternité ou d'infini de la matière sonore. Il a retrouvé le bon usage de la musique dans le* « développement de son individualité » *qui aboutit à ce que* « l'œuvre soit principalement la représentation de l'homme » *et non de ses seules habitudes artisanales, de ses mécanismes d'écriture.*

*Faut-il voir dans le titre un signe prémonitoire ? Toujours est-il qu'après avoir délaissé la voix pendant vingt ans ses plus récentes partitions y reviennent avec* De près *et* ...Ad insieme bussarono *(1978), où l'on retrouve la même succession de processus divers, mais sertis avec une élégance d'écriture merveilleuse, tout comme dans* Spiri, *pour dix instruments (1977), des « soupirs amoureux » d'une écriture soluble, éparpillée et pourtant si ferme, où la spontanéité et la vitalité intérieure du matériau « se composent* d'elles-mêmes *en image ».*

*Tous les interprètes de ces concerts sont à féliciter, en particulier l'ensemble 2e2m et l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dirigés par Paul Méfano et Gilbert Amy. On regrettera cependant la longueur excessive de cette journée (de 14 h. 30 à 20 h. 15 avec un entracte de soixante-quinze minutes !) et la présence bien inutile d'œuvres de référence (Bach, Webern, Mahler), mettant la réceptivité des auditeurs à rude épreuve.*

JACQUES LONCHAMPT.

## DANSE

# Huitième concours international de Lausanne

L'originalité du concours de Lausanne, son côté sympathique aussi, c'est qu'il s'adresse à de tout jeunes gens. A la différence des compétitions de Varna ou Jacksonville, axées sur la virtuosité technique, il s'efforce de déceler une personnalité, une sensibilité artistique et de permettre à de futurs talents de se perfectionner dans une école de danse réputée comme celle du Royal Ballet à Londres, de l'Opéra de Paris, du New-York City Ballet, de Mudra..., à leur choix. La composition du jury, la valeur pédagogique de ses membres (cette année Peter Van Dyk, Rosella Hightower, Marika Besobrasova, Jean-Pierre Bonnefous, Serge Golovine...), la complémentarité des épreuves avec notamment une version libre où les candidats peuvent présenter une chorégraphie personnelle, sont la garantie de ce concours.

Organisé par la Fondation en faveur de l'art chorégraphique, il relève du mécénat. D'abord réticente, la ville a accepté de le cautionner ; elle participe à 15 % des dépenses.

La plupart des lauréats primés depuis huit ans ont confirmé les espoirs mis en eux, pour ne citer que Sylvie Bayard, soliste à l'Opéra de Stuttgart, Georges Canata, soliste au Ballet du Rhin, Stéphane Prince et Frédéric Olivieri qui font carrière à l'Opéra de Paris, Jessica Ann Funnt, soliste au Ballet de Flandre, Martin Schleapfer du Stadttheater de Bâle... Le Ballet du XXe siècle a recruté à Lausanne des éléments de choix : Michel Gascard, Isabelle Muler, Serge Campardon, Paolo Cantaluppo. De nombreux finalistes ont fait leur chemin, de Shonah Mirk à Catherine Zerara. De plus en plus, des danseurs de haut niveau sont venus participer sans avoir pour autant l'intention de suivre une année de cours de perfectionnement. Les organisateurs ont voulu tenir compte de ce phénomène. Ils ont créé pour 1980 trois prix supplémentaires destinés à récompenser des danseurs prêts à aborder une carrière professionnelle.

Le huitième concours de Lausanne s'est déroulé du 31 janvier au 3 février au palais de Beaulieu. Soixante-dix candidats venus de treize pays s'y présentaient. Ils n'étaient plus que quinze en demi-finale d'une compétition très serrée où les Japonais, entraînés comme des chevaux de course, et les Français, d'une honnête qualité, l'emportaient au moins par le nombre.

Parmi les jeunes espoirs titulaires d'une bourse pour une grande école on retiendra Horiuchi Gen, petit génie malicieux qui a ravi le public par son bonheur de danser, Patrick Armand, un Marseillais, baroudeur décidé qui aborde la danse comme un art de close-combat, Deborah Bull, typiquement anglaise mais aussi difficilement exportable que le pudding, et Marie-Laure Keller, déliée et très sûre.

Yves Haenni, fluide et aérien, un peu brouillon, a bien mérité son prix du « meilleur Suisse » et la Française Valérie Ghiglione, aussi à l'aise dans le classique que dans le contemporain, justifie une distinction de « niveau professionnel ». La médaille d'or (hors concours) est revenue à un véritable phénomène, l'Américaine Nancy Ann Raffa. D'une maîtrise impressionnante malgré ses quinze ans et son petit visage chiffonné, musicale au possible, elle apparaît comme transfigurée en scène. Il lui faut maintenant perdre son sourire « cheese », héritage d'un professeur de style Broadway.

Le concours a récompensé Rikimaru Junna (Japon), pour une chorégraphie personnelle très intériorisée. Dommage que Aromaa Jukka, sensible comme nul autre, n'ait pas la possibilité d'accéder à une école de perfectionnement.

Stéphane Prince, ancien finaliste du concours (1976), était l'invité de la soirée de clôture. Venu avec sa partenaire de l'Opéra de Paris, Françoise Legrée, il a manqué sa variation du « Corsaire » et s'est bien rattrapé dans l'« Adagietto » d'Oscar Azaïz. Le public a su faire la part du « trac » et n'a pas ménagé ses applaudissements à l'enfant du pays.

MARCELLE MICHEL.

**PALMARÈS**

*Prix de Lausanne :* Horiuchi Gen (Japon), Armand Patrick (France), Bull Deborah (Angleterre), Ferri Alessandra (Italie), Keller Marie-Louise (Suisse).

*Médaille d'or :* Raffa Nancy Ann (U.S.A.).

*Prix du meilleur Suisse :* Heanni Yves.

*Niveau professionnel :* Ghiglione Valérie (France).

*Prix de la meilleure chorégraphie :* Rikimaru Junna (Japon) et Horiuchi Gen (Japon).

*Prix d'encouragement* offert par la Fondation de la danse à Paris : Aromaa Jukka (Finlande).

■ L'Opéra de Pékin effectuera une tournée en France au cours du printemps prochain. Cette troupe, qui présente un spectacle mêlant divers genres (du chant à la danse en passant par l'acrobatie), viendra avec trois programmes. Les quatre-vingt-cinq artistes qui la composent se produiront d'abord à Lyon (du 14 au 19 avril, à l'Auditorium Maurice-Ravel), puis à Paris (du 22 avril au 17 mai, au Palais des congrès) et enfin à la Maison de la culture de Rennes (du 20 au 24 mai).

■ Le ministre de la culture et de la communication, M. Jean-Philippe Lecat, a remis le 8 février les insignes de chevalier de la Légion d'honneur à M. Pontus Hulten, directeur du Musée national d'art moderne depuis 1976. C'est en 1973 que le président Georges Pompidou lui avait confié la direction des arts plastiques de ce qui serait le Centre Beaubourg.

## EXPOSITION

# Monet au Grand Palais

*(Suite de la première page.)*

C'est au Monet « symphoniste » que va alors l'admiration, au « magicien de Giverny », à l'homme dont l'œuvre ultime « *marque l'entrée en lice de la lumière surprise en déshabillé de métamorphose* », comme l'écrivait Clemenceau. Lequel ajoutait : « *Après les* Meules, *bientôt suivies des* Peupliers, *des* Cathédrales, *des* Westminster, *des* Nympheas. *Il n'y avait plus de discussion possible. Un Austerlitz sans Waterloo.* » Est-ce tellement sûr ? C'est le problème que pose notre exposition.

Des débuts difficiles, disions-nous. Mais des débuts éclatants, stupéfiants de maîtrise, surtout si l'on pense que Monet est à peu près un autodidacte, ne semble avoir regardé au Louvre que *l'Embarquement* de Watteau, n'a reçu d'autres conseils que ceux de Boudin, de Jongkind et, plus tard, et avec une certaine impatience, de Courbet. Dès la première salle, et il n'a guère plus de vingt-cinq ans, nous l'observons dans toute sa finesse et toute sa force.

Sa finesse : celle de sa perception, de cet œil qu'admirait tant Cézanne, de sa dévotion à l'éphémère, telle qu'elle apparaît dans les tableaux de neige peints à Honfleur en 1867 qui deviendront quelques années plus tard *la Pie*, une de ses compositions les plus heureuses où l'autorité de la main approfondit en souvenir immuable la rapidité du regard et la note suraiguë de l'instant.

Des tableaux gris, à peine relevés d'ombres bleuâtres. Monet est moins un coloriste qu'un peintre de valeurs. L'éclat du Midi lui jouera les plus mauvais tours et combien nous paraît préférable aux vues d'Antibes et de Bordighera l'exquise modulation de Green Park ou de ce canal *(Zandaam)* rapporté de Hollande en 1871, avant qu'il n'y retourne en 1886 pour y peindre de ridicules champs de tulipes ! Si l'on compare ces tulipes à la tendre et discrète mélodie des *Coquelicots* de 1873, il n'est pas difficile de savoir où est le grand peintre.

Sa finesse, sa force, celles de ses ambitions. Par rapport au génie désinvolte de Manet, à l' « humilité » de Pissaro, Monet apparaît comme une force de la nature, un gaillard toujours botté et vêtu de gros drap, une sorte de patriarche barbu, de dieu fleuve, silencieux, hermétique, très attentif à ses prix et capable d'affronter la tempête pour trouver la note juste dans la convulsion des vagues sur les falaises d'Etretat. « *Les yeux de Monet,* écrit Thadée Natanson, *étaient toujours en face de tout, et il semblait qu'il se plantât toujours pour regarder le soleil en face.* »

Ce n'est pas le soleil qu'il regardait en 1865, mais *le Déjeuner sur l'herbe*, de Manet, dont il reprend le thème en grand format, avec une intention de manifeste qui fait penser au Courbet de *l'Enterrement*. Si l'esquisse du tableau (en partie détruit) n'a pu venir du musée Pouchkine, *on peut en voir au Grand Palais* d'admirables fragments qui montrent bien que ce manifeste était celui d'une modernité qui ne cherche même pas à scandaliser tant elle est spontanément venue. Inspiré de Titien et de Raphaël, *le Déjeuner* de Manet est encore, avec la plus spirituelle impertinence, une œuvre de musée, un défi lancé à l'Académie sur son propre terrain.

Aucun défi chez Monet, et l'on est confondu de l'aisance avec laquelle il place ses personnages dans la lumière et au milieu de ces arbres qui donnèrent tant de mal à Manet. Aisance que l'on retrouve dans *les Dames au jardin*, dans *l'Homme au parasol* et qui fait regretter qu'il ait si vite abandonné la figure. Quelle élégance et quel brio dans le portrait de *Mme Gaudibert*, quoi de plus somptueux, de plus émouvant que celui de sa compagne Camille Doncieux (*la Jupe verte*, musée de Brême) ou que cette *Barque à Sennecourt*, qui est peut-être son plus pur chef-d'œuvre.

### Toutes les jeunes filles en fleur

Dans ces moments-là, Monet est incomparable, comme dans ses premiers tableaux parisiens *(Saint-Germain-l'Auxerrois)*, dans ses vues de la plage de Sainte-Adresse qui fut son pays d'enfance, ou dans *l'Hôtel des Roches Noires à Trouville* : Albertine et toutes les jeunes filles en fleur nous y ont donné rendez-vous. C'est l'instant de jadis, comme disait Milosz, le présent qui s'accumule, ce qui aurait pu ne pas être et qui fut, avec une telle intensité qu'on ne rougit pas de sentir les larmes vous en venir aux yeux.

De tels moments, Monet ne les renouvellera pas trop souvent après 1872-1875, sinon dans telle vue encore de Paris *(les Tuileries)*, dans l'exquise *Liseuse* du musée de Baltimore ou dans la série, celle-là triomphale, des *Gare Saint-Lazare*. Malgré une ou deux réussites, les toiles si vantées de la période d'Argenteuil ne laissent pas le même sentiment de densité affective, ou même de charme, d'équilibre entre l'œil et le regard intérieur, et la salle qui les rassemble serait assez morne si elle n'était éclairée par cette *Impression, Soleil levant*, fraîche, frileuse et émouvante comme au premier jour, où Monet semble avoir libéré son tourment qui était, selon Gustave Geffroy, de s' « *acharner à enfermer entre les quatre lignes d'un cadre le résumé de l'espace empli de lumière* ».

Après le soleil levant, voici, peint en 1880, le *Soleil couchant sur la Seine*, informe, crayeux, muet, qui montre bien tous les mauvais services que Turner a rendus à Monet. Et que dire de cette *Japonaise* dont le modèle est pourtant la merveilleuse *Camille*, de Brême, sinon que c'est tout simplement affreux, vulgaire et inutile, au point d' « intriguer » l'un des auteurs du très sérieux catalogue ? Les toiles de Vétheuil, *les Débâcles*, *le Givre* sont d'une qualité meilleure, mais l'on y voit bien que Monet va désormais s'épuiser (le mot revient sans cesse dans ses lettres), à une tâche impossible qui était d'exprimer l'insaisissable ; de vouloir à la fois l'esquisse et le tableau fait, le souffle et la durée, avec ce résultat que presque toujours s'évanouit ou s'alourdit en aigre dissonance, l'accent du vierge, du vivace et du bel aujourd'hui.

Et les séries si chères à Clemenceau ? C'était une des solutions du problème, celle « du motif, solution imparfaite puisque, même à des heures identiques, la lumière ne répète jamais un ton : telle est la contradiction dans laquelle Monet s'est débattu pendant toute la fin de sa vie et que, seul, Cézanne, a résolue. On verra au Grand Palais une des plus belles *Meules* et cinq des *Cathédrales* (il en existe une trentaine de versions), entreprise héroïque qui enthousiasmait Proust (« *Des toiles sublimes* »), dont l'artiste ne fut jamais complètement satisfait, mais qui commandent le respect par leur densité formelle et son extraordinaire habileté dans l'égalisation des intensités chromatiques.

L'autre solution était la décoration, que Monet n'accepta jamais tout à fait et qui est pourtant la conclusion logique de son œuvre. Nous en voyons un premier exemple dans les quatre panneaux réunis pour la première fois, qu'il exécuta en 1876 pour le château d'Ernest Hoschedé : c'est un peu monté de ton, un peu vide, mais de belle lumière et de très grand effet. Pour l'autre exemple, il nous faudra aller à l'Orangerie, lorsqu'elle sera à nouveau ouverte, revoir les *Nymphéas*. Comme Titien, Matisse, comme tous les artistes que la vieillesse a bénis, Monet a voulu terminer sur un point d'orgue, une grande composition polyphonique qui résumerait ses recherches. Le lieu est assez sinistre. Placés dans un grand salon, dans une pièce habitée et éclairée par la lumière d'un jardin, les *Nymphéas* montreraient mieux leur puissance, l'extraordinaire travail, les mille et mille fils de soie de leurs nuances, leur multiplicité maîtrisée, celle d'une sorte de « perpetuum mobile », de mélodie qui n'aurait pas de fin. Conçus dans l'esprit des décors et des tapisseries du dix-huitième siècle, les *Nymphéas* sont aussi les frères des chrysanthèmes, des cattleyas d'Odette de Crécy, l'expression peut-être la plus achevée de la rêverie symboliste et de l'esthétique de l'art nouveau.

ANDRÉ FERMIGIER.

★ Hommage à Claude Monet. Grand Palais, jusqu'au 5 mai. Commissaire de l'exposition : Hélène Adhémar.

## ROCK

### Boomtown Rats au Palace

Un an après leur formation aux alentours de Dublin en Irlande, les Boomtown Rats apparaissaient en 1977 sur la scène en pleine explosion punk. Ils allaient en profiter. Menés par Bob Geldof, leur chanteur et leader, un beau parleur qui a le don de tirer parti des situations propices, les Boomtown Rats utilisaient l'énergie et l'image du moment pour propulser un rock somme toute assez traditionnel et maniaient le scandale à des fins commerciales évidentes.

Décriés par la presse qui condamnait leur absence de sincérité, les Boomtown Rats gagnaient néanmoins la faveur du public pour apparaître aujourd'hui, en Angleterre, avec Blondie, Police et les Stranglers comme le groupe le plus populaire issu de la nouvelle vague. Bob Geldof en a profité pour faire des déclarations fracassantes, exprimant son mépris pour les journalistes.

Il reste que les Boomtown Rats pratiquent, avec une technique habile et beaucoup de maturité, un rock riche et efficient. Les compositions dévoilent un travail de construction précis et minutieux dont les échos rappellent parfois le David Bowie de Ziggy Stardust, le génie en moins. Des mélodies populaires dans la forme et dans l'esprit, mises en valeur par une balance soignée, des arrangements précieux.

Doué d'une voix sauvage présentant de grandes possibilités, fort d'une personnalité charismatique et sensuelle, Bob Geldof propose un jeu de scène spectaculaire qui n'épargne ni efforts ni effets. « Les principaux acteurs d'un concert sont les spectateurs, dit-il. Ce sont eux qui créent l'événement. Ils participent pleinement, nous jouons pour eux et eux pour nous, sans différence, et c'est ce qui fait un bon concert de rock. »

Démagogues ? Certes, les Boomtown Rats le sont, mais de façon tellement séduisante qu'on ne saurait leur en vouloir.

ALAIN WAIS.

★ Au Palace, le lundi 11 février, à 20 h. 30. Discographie chez Phonogram.

# SPECTACLES

## théâtres

### Nouveaux spectacles

Poche-Montparnasse (548-92-47), 20 h. 30 : Une place au soleil.

### Les salles subventionnées et municipales

Salle Favart (296-12-20), 20 h. : Erwartung, le Château de Barbe-Bleue.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : l'Œuf.
Centre Pompidou (277-12-33), 19 h. 30 : Le mime Pradel ; 19 h. : Musique, Iannis Xenakis et l'Octuor de Paris.

### Les autres salles

Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : la Cuisine des anges.
Daunou (261-69-14), 21 h. : l'Homme, la Bête et la Vertu.
Fontaine (874-74-40), 21 h. : les Jeanne.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Leçon ; la Cantatrice chauve.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 19 h. : En compagnie d'A. Chedid ; 20 h. 30 : Stratégie pour deux jambons ; 22 h. 15 : A la recherche du temps perdu. — Théâtre rouge, 19 h. : En compagnie de Ritsos ; 20 h. 15 : Albert ; 21 h. 30 : Dog's Dinner.
Musée des monuments français (727-35-74), 20 h. 30 : Une fille à brûler.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Un clochard dans mon jardin.
Oblique (355-02-94), 20 h. 30 : le Cuisinier de Warburton.
Palais des congrès (758-27-78), 20 h. 45 : Danton et Robespierre.
Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : le Bleu du ciel.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : L'arche du pont n'est plus solitaire.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : les Amours de Don Perlimplin ; 22 h. 15 : Dracula-Waltz.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Tricoter à Pontoise.

### Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Raymond ou Comment s'en dé... Babarrasser
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : Pétrole... Ane.

### Le music-hall

Marigny (256-04-41), 21 h. : Thierry Le Luron.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Susana Rinaldi.
Palais des sports (828-40-90), 21 h. : B. Lavilliers.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 18 h. 30 : Stanislas.
Porte-Saint-Martin (607-37-53), 21 h. : le Grand Orchestre du Splendid.

### Jazz, pop' et folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : Dany Doriz Sextet.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 20 h. 30 : Francis Marmande, S. Guérineau.
Dreher (233-48-44), 22 h. : Marion Brown, H. Ruiz, J. Gregg, F. Waits.
Dunois (584-72-00), 20 h. 30 : Duo J. Querlier, X. Breteau.
Palace (246-10-87), 20 h. 30 : Boomtown.
Petit-Opportun (236-01-36), 21 h. 30 : Lou Benett et Al Levitt.
Riverbop (325-93-71), 21 h. 30 : Frank Wright Quartet.
Slow-Club (488-84-30), 21 h. 30 : Rene Franc.



## Lundi 11 février

### La danse

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 20 h. 30 : Mana, danse rituel Ma.

### Les concerts

Lucernaire, 21 h. : Alan James Ball (Beethoven, Chopin, Griffes, Brown).
Radio-France, grand auditorium, 20 h. 30 : Trio d'Archi di Roma, sol. C. Galzio (Mozart, Beethoven, Dvorak).

### Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 19 h. 45 : le Bel Indifférent ; le Menteur ; 21 h. : Pinter and Co. ; 22 h. 15 : la Revanche de Nana.
Blancs-Manteaux (887-16-70), 20 h. 15 : Areuh = MC 2 ; 22 h. 30 : Cause à mon c..., ma télé est malade.
Caf' Conc' (372-71-15), 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 30 : Paris 80 ; 23 h. : Segelstein ; 24 h. : Contes et légendes.
Café d'Edgar (322-11-02), I, 20 h. 30 : Charlotte ; 23 h. 15 : Couple-moi l'souffle. — II, 22 h. 30 : Talila.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : le Silence de la mer ; 23 h. : Pétrolimonade.
Le Fanal (233-91-17), 19 h. 45 : P. Brunold ; 21 h. 15 : le Président.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : R. Obaldia. — II, 20 h. 45 : Abadi-don.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 21 h. 20 : les Jumelles.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 20 h. 30 : le Plus Beau Métier du monde ; 21 h. 30 : Magnifique, magnifique.

### Dans la région parisienne

Vincennes, M. J. C. (374-73-74), 21 h. : Quelle belle vie, quelle belle mort.

## cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

### La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), relâche.
Beaubourg (278-35-57), 15 h. et 19 h., Cinéma russe et soviétique (15 h. : Lénine en 1918, de M. Romm ; 19 h. : les Paysans, de F. Ermler) ; 17 h., Théâtre de boulevard : Mariage à responsabilité limitée, de J. Limur ; 21 h., Cinéma italien : Nero su Bianco, de T. Brass.

### Les exclusivités

ALIEN (A., v.f.) (*) : Haussmann, 9e (770-47-55)
L'AMOUR MENSONGE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : France-Elysées, 8e (723-71-11)
ARRETE DE RAMER, T'ES SUR LE SABLE (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LA BANDE DES QUATRE (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
BASTIEN ET BASTIENNE (Fr.) : Forum des Halles, 1er (297-53-74).
LES BRONZES FONT DU SKI (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (562-18-45).
BUFFET FROID (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79)
CABO BLANCO (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (320-89-52).
C'EST ENCORE LOIN L'AMERIQUE ? (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Elysées-Point-Show, 8e (562-67-29).
C'EST PAS MOI, C'EST LUI (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
C'ETAIT DEMAIN (Ang., v.o.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE CHASSEUR D'OMBRES (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
LE CHEMIN PERDU (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
CLAIR DE FEMME (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
COMME UNE FEMME (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
CORPS A CŒUR (Fr.) : La Seine, 5e (325-95-99). H. Sp.
CUL ET CHEMISE (A., v.f.) : Français, 9e (770-33-88).
LA DEROBADE (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (562-18-45)
DON GIOVANNI (Fr., v. it.) : Vendôme (742-97-52) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67).
LA FEMME FLIC (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Richelieu, 2e (233-56-70) Saint-Germain Village, 5e (633-87-59), Concorde, 8e (359-92-84), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont Sud, 14e (331-51-16), 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Clichy Pathé, 18e (522-37-41).
GENESE D'UN REPAS (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90). H sp. Forum des Halles, 1er (297-53-74).
LA GUERRE DES POLICES (Fr) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23), Caméo, 9e (246-66-44).
LA GUEULE DE L'AUTRE (Fr.) : Madeleine, 8e (742-03-13).
HAIR (A.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98)
HEUREUX COMME UN BEBE DANS L'EAU (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90)
HULK REVIENT (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Balzac, 8e (561-10-60), Madeleine, 8e (742-03-13), Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Eldorado, 10e (208-18-76), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont Sud, 14e (331-51-16), Clichy Pathé, 18e (522-37-41)
I COMME ICARE (Fr.) : Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23), Ternes, 17e (380-10-41), Paramount-City, 8e (562-45-76), Paramount Opéra (742-56-31).
INTERIEURS (A., v.f.) : Calypso, 17e (380-30-11).
KWAIDAN (Jap., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42)
LA LEGION SAUTE SUR KOLWEZI (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) Normandie, 8e (359-41-18), Caméo, 9e (246-66-44).
LIES PAR LE SANG (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LA LUNA (It., v.o.) (**) : Epée de Bois, 5e (337-47-57).
MAMAN A CENT ANS (Esp., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59).
MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47), Paramount Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount Elysées, 8e (359-49-34). — V.o. et v.f. : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31), Paramount Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount Orléans, 14e (540-45-91), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
MAMITO (Fr.) Palais des Arts, 3e (272-62-98), La Clef, 5e (337-90-90), Espace Gaîté, 14e (320-99-34), Moulin-Rouge, 18e (606-63-26).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Caméo, 9e (246-66-44) U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LE MASSACRE DES MORTS VIVANTS (It.-angl., v.f.) (**) : Maxeville, 9e (770-72-86), Images, 18e (522-47-94).
METEOR (A., v.f.) : Helder, 9e (770-11-24) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98).
LA MORT EN DIRECT (Fr., v. ang.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38). — V.f. : Colisée, 8e (359-29-46) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Nation, 12e (343-04-67) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Parnassiens, 14e (329-83-11)
NOUS ETIONS UN SEUL HOMME (Fr.) (**) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LES PETITES FUGUES (Fr.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LES PHALLOCRATES (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LE PULL-OVER ROUGE (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70).
RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
REGGAE SUNSPLASH (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Luxembourg, 6e (633-97-77).
REGARDE, ELLE A LES YEUX GRAND OUVERTS (Fr.) (*) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91)
LE REGNE DE NAPLES (All.-It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; La Pagode, 7e (705-12-15)
LE RETOUR EN FORCE (Fr.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Murat, 16e (651-99-75)
RIEN NE VA PLUS (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
SANS ANESTHESIE (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
SARTRE PAR LUI-MEME (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) H. Sp.
LE SEIGNEUR DES ANNEAUX (A., v.o.) : J.-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) : v.f. : Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) : Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
SIBERIADE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
SIMONE DE BEAUVOIR (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) H. Sp.
LE SOLEIL EN FACE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
LE TAMBOUR (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LE TESTAMENT DU DOCTEUR MABUSE (All., v.o.) : La Clef, 5e à partir de 16 heures (337-90-90)
TESS (F.-Brit., v. angl.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Parnassiens, 14e (329-83-11), Pagode, 7e (705-12-15) v.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).
TETES VIDES CHERCHENT COFFRE PLEIN (A., v.f.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
TOUS VEDETTES (F.) : Paris, 8e (359-53-99), Impérial, 2e (742-72-52), Studio Raspail, 14e (320-38-98)
TRES INSUFFISANT (F.) : Marais, 4e (278-47-86), La Clef, 5e (337-90-90), Espace Gaîté, 14e (320-99-34).
UN COUPLE PARFAIT (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37), Studio de La Harpe, 5e (354-34-83), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45), Parnassiens, 14e (329-83-11), 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LE VOYAGE EN DOUCE (F.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Quintette, 5e (354-35-40), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-33-43), 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

### LES FILMS NOUVEAUX

AMERICAN GRAFFITI, la Suite, film américain de B.W.L. Norton. V.o. : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 8e (561-10-60) — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy Pathé, 18e (522-37-41).
ON A VOLE LA CUISSE DE JUPITER, film français de Philippe de Broca. U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)
LES JOYEUX DEBUTS DE BUTCH CASSIDY ET LE KID, film américain de Richard Lester. V.o. : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Balzac, 8e (561-10-60) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; A.B.C., 2e (236-55-54) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-47) ; Gaumont Gambetta, 20e (797-02-74).
COCKTAIL MOLOTOV, film français de Diane Kurys. Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-37-41).
NUIT ET BROUILLARD AU JAPON, film japonais de Nagisa Oshima. V.o. : Olympic, Saint-Germain, 6e (222-87-23).
LE PUTSCH DES MERCENAIRES, film américain de James Fargo. V.o. : Elysées Cinéma, 8e (225-37-90) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62). — V.f. : U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54).
ROCKY II, la Revanche, film américain de Sylvester Stallone. V.o. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Médicis, 5e (633-25-97) ; Mercury, 8e (562-75-90). — V.f. : Mistral, 14e (539-52-43) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
RODRIGUEZ AU PAYS DES MERGUEZ, film français de P. Clair : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 20e (206-71-33) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

### Les grandes reprises

ACCELERATION PUNK (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-61-34), Mar., Ven., Dim., L.
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
AROUND THE STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-61-34). H. Sp., Jeu., Sam., Mar.
AVENTURES DE ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93). H. Sp.
BEN HUR (A., v.o. et v.f.) : Espace Gaîté, 14e (320-99-34)
CALIFORNIA SPLIT (A.) : Ranelagh, 16e (288-64-44), Ven., Sam., Dim., Lun.
LE CID (A., v.f.) : Broadway, 16e (527-41-16).
CHANTONS SOUS LA PLUIE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66)
LES CONTES DE CANTERBURY (It., v.o.) : Actua Champo, 5e (354-51-60).
LA COLLECTIONNEUSE (Fr.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LE CRIME DE L'ORIENT EXPRESS (A., v.o.), Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LE DERNIER ROUND (A.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Panthéon, 5e (354-15-04).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; André Bazin, 13e (337-74-39).
LES DIABLES (Ang., v.o.) (**) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
DROLE DE DRAME (Fr.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
LES ENCHAINES (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81), Elysées Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassiens, 14e (329-83-11), Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LE FAUCON MALTAIS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
FANTASIA (A., v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07).
LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Miramar, 14e (320-89-52), Magic Convention, 15e (828-20-64), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Ermitage, 8e (359-15-71), Helder, 9e (770-11-24).
JERRY CHEZ LES CINOQUES (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
JOURS TRANQUILLES A CLICHY (Fr.) (**) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).
L'INTENDANT SANCHO (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Olympic, 14e (542-67-42)
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Grand Pavois, 15e (554-46-85), Secrétan, 19e (206-71-33), Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
MAHLER (A., v.o.), Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
MONTY PYTHON SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). — V.f., Haussmann, 9e (770-47-55).
PIERROT LE FOU (F.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
PATTI SMITH AND THE DOORS (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34) : Mer., ven., dim., lun.
PRIMA DELLA REVOLUZIONE (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
PROFESSION REPORTER (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LE SEXE FOU (It., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77). — Elysées Point Show, 8e (225-67-29)
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
UN AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; La Royale Disney, 8e (265-82-66) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; 3-Murats, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
UN ETE 42 (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
UNE CHOSE TRES NATURELLE (A., v.o.) (**) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81) ; Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
LE VENT DE LA PLAINE (A., v.o.) : Kinoparama, 15e (306-50-50).
VIVRE (Jap., v.o.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (337-90-81) ; Racine, 6e (633-43-71) — 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

# RADIO-TÉLÉVISION

### Au vingtième Festival international de Monte-Carlo

## Le tiers-monde, la guerre et la faim

**Le XXe Festival international de télévision de Monte-Carlo s'est achevé, le samedi 9 février au soir, avec un palmarès non contesté cette année (« le Monde » daté 10-11 février). Le festival, qui mettait en compétition trente et une dramatiques venant de vingt et un pays, quarante-quatre émissions d'actualités venant de dix-sept pays, a rassemblé en huit jours plus de neuf cents personnes, chiffre nettement plus important que l'année précédente. Cette progression est due essentiellement au marché du film pour la télévision, créé l'an dernier, qui a pris cette année un développement spectaculaire avec la participation de cinquante et un pays.**

Plus de huit heures de projection quotidienne pendant sept jours (quatre à six dramatiques, onze à vingt-deux documents d'actualité), c'est beaucoup pour bien juger, d'autant que du premier au troisième jour s'est tenu le colloque de l'INA, et qu'à partir du cinquième jour les actualités ont été projetées en même temps que les dramatiques ! Ce système, déjà dénoncé l'an dernier, et qui arrange, dit-on, les jurés (ce ne sont pas les mêmes pour les deux disciplines) oblige les journalistes qui ne peuvent pas « se partager » à courir d'un étage à un autre, à voir un petit bout de dramatique belge, un petit morceau d'actualités soviétiques, à faire des pronostics aléatoires sur l'émission à ne pas manquer, à bien évidemment manquer.

Le deuxième défaut de ce festival est de mettre en compétition des documents qu'on ne peut comparer : un reportage sur les embouteillages routiers au moment des départs en vacances en Allemagne fédérale avec un reportage sur les bombardements chinois à la frontière du Vietnam ou la chute de l'empereur Bokassa ! Les seules comparaisons valables, enrichissantes, sont celles qui, à partir d'un même événement permettent de confronter les informations, les images, les témoignages apportés par différentes télévisions. Il était tout à fait intéressant par exemple de comparer cette année, c'était pur hasard, les deux reportages diffusés le même jour en Angleterre par les deux chaînes de télévision anglaise sur la prise de Jinja par les forces tanzaniennes en Ouganda et les deux portraits-magazines consacrés à Mère Teresa, prix Nobel de la paix, présentés l'un par la télévision yougoslave, l'autre par la première chaîne française. Identiques sur le fond, sur la vérité du personnage, de son « message », elles montraient quelques différences dans le ton, dans les questions. Disons que l'émission française était légèrement plus apostolique.

Les émissions d'actualités ont été un choc — terrible — après quatre jours de dramatiques dont il faut bien dire que le niveau d'ensemble — au début du moins — était plutôt moyen (on nageait dans les bons sentiments). Le sang, les bombes, la faim, les vers, les corps brûlés, les membres troués, les bébés mous, les enfants maigres et couchés, leur petits cris en mourant sous l'œil de la caméra, tous ces yeux qui ne cessaient de se fermer sous les caméras, au Cambodge, en Inde, ont ramené brusquement la réflexion au niveau de ce qui se passait dans le monde, dans le tiers-monde, la guerre et la faim.

Tous les participants ont été frappés cette année par le nombre des magazines (plus des trois quarts) imposés par l'actualité et traitant du tiers-monde. L'Inde, la Chine, le Cambodge, le Vietnam, l'Ouganda, la République Centrafricaine, le Sahara, l'Iran, l'Afghanistan, la Turquie, le Nicaragua, le Salvador ont été l'objet de reportages qui prouvent bien que l'avenir du monde se joue là.

### Des documents de qualité

L'Irlande a envoyé des reportages conventionnels, le voyage de son ministre du commerce en Chine, et celui du pape en Irlande. La télévision soviétique a proposé une promenade « touristico-culturelle » dans Moscou à la veille des Jeux olympiques. On a vu tout de même beaucoup de documents de qualité, sérieux : *le Crime*, film tourné par une équipe de la télévision tchécoslovaque au moment de l'intervention chinoise au Vietnam ; *Confession*, sur le même sujet, par la télévision bulgare, plus complet sur les massacres (on peut s'interroger cependant sur l'espèce de manipulation qui consiste à interpréter le silence de soldats chinois prisonniers). Il faut encore citer *l'Iran, république islamique*, tourné au mois de juin 1979 par une équipe finlandaise au cours d'un voyage de 2 000 kilomètres, travail sans mépris ni complaisance, *El Salvador, l'archevêque est subversif* (Suisse) qui a reçu un prix Unda. *En jeep dans le Sahara*, enquête très rigoureuse de la télévison hongroise sur le Polisario (prix aussi), *la Chute d'un empereur*, reportage réalisé par Michel Honorin pour le magazine « Vendredi » de FR 3, et surtout *Cambodge, année zéro*, de John Pilger, de la B.B.C. Cette enquête dramatique sur la situation actuelle au Cambodge révèle les atrocités commises par les Khmers rouges (témoignages accablants, images insoutenables), elle dénonce aussi ceux qui, en Occident, jouent un jeu cynique, elle nomme Nixon et Kissinger comme premiers responsables, prend à parti son propre gouvernement, les organisations internationales. Un type d'émission comme on n'en voit jamais en France, passionné, contestable, polémique.

Pour revenir aux dramatiques, quoique la direction du Festival ait loué la très « grande qualité » des émissions, elles ont été décevantes (on peut même parler d'un véritable problème de sélection). Trop d'émissions interminables, lourdes, insignifiantes (celle de la R.A.I. italienne en particulier, *Mais qu'est-ce que c'est que cet amour ?*). Il faut remarquer une tendance de la télévision (un peu partout dans le monde) à aborder des sujets qui lui faisaient jusqu'à maintenant peur, sujets « tabous » comme la question de l'amour et de la sexualité des homosexuels, des personnes âgées ou des handicapés. On a vu sur ces trois thèmes des émissions tout à fait valables (ce qui ne veut pas dire exceptionnelles). Ainsi *Comme les gens normaux* (Etats-Unis) raconte l'histoire réellement vécue de deux jeunes handicapés qui veulent se marier (la question grave du droit ou non de faire des enfants y est abordée), *Louis et Réjane* (FR 3 France) traite de la réaction de la société face à l'amour d'un homme et d'une femme âgés, *Fausse Sortie* (Belgique) parle d'un jeune comédien homosexuel et d'une prostituée.

Sur trente et une dramatiques présentées, à peine une dizaine méritent d'être relevées. Citons *Roseline à 10 heures* (Espagne), sur la solitude et l'amour, *l'Un des nôtres* (Canada) (le passage à l'âge adulte d'un handicapé), *Place Sainte-Catherine* (Belgique) sur la cohabitation des Belges et des immigrés, *Au centre de Berlin* (Allemagne fédérale), une jeune femme qui a fui Berlin-Est découvre Berlin-Ouest, et ce n'est pas si simple. Les deux émissions, *Un mariage* (Pays-Bas) par sa description très délicate de l'évolution d'une femme à la fin du dix-neuvième siècle, et *Un voyage de souffrance* (Japon), qui raconte avec la violence propre aux films japonais l'histoire d'une femme, qui assume sa vie détruite, méritaient bien leur prix, ce sont les meilleures, ce ne sont pas des chefs-d'œuvre non plus.

CATHERINE HUMBLOT.



## LUNDI 11 FÉVRIER

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 30 **L'île aux enfants.**

19 h **C'est arrivé un jour.**
Le gardien-chef Colley n'a pas d'ordre.

19 h 10 **Une minute pour les femmes.**
Des conseillères pour vous écouter et vous aider.

19 h 20 **Emissions régionales.**

19 h 45 **Les inconnus de 19 h 45.**

20 h **Journal.**

20 h 35 **Cinéma : « Justine ».**
Film américain de G. Cukor (1969), avec A. Aimée, D. Bogarde, R. Forster, A. Karina, J. Vernon, M. York, G. Baker, P. Noiret.
*Alexandrie, 1938. Un jeune poète anglais, lié à une danseuse de cabaret, devient l'amant de la femme d'un banquier copte, une juive au comportement très étrange.*
*Adaptation massacre du* Quatuor d'Alexandrie, *œuvre littéraire en quatre romans de Laurence Durrell. Le talent de Cukor s'est perdu dans cette entreprise.*

22 h 20 **Médicale.**
Les maladies du muscle.

23 h 20 **Journal.**

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 **C'est la vie.**

18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**

19 h 20 **Emissions régionales.**

19 h 45 **Top club.**

20 h **Journal.**

20 h 35 **Magazine : Question de temps.**
Les Français de l'aventure.

21 h 40 **Document : L'espérance en la France.**
Dialogue avec l'espoir. Mémoire du comte de Paris. Emission de Marcel Jullian.



22 h 30 **Variétés : Salle des fêtes.**

23 h 20 **Journal.**

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 **Pour les jeunes.**
Hebdo jeunes : Un point, c'est tout.

18 h 55 **Tribune libre.**
Biologie et société, avec Pierre Chambon, du C.N.R.S.

19 h 10 **Journal.**

19 h 20 **Emissions régionales.**

19 h 55 **Dessin animé.**
Histoire de France : Jean le Bon.

20 h **Les jeux.**

20 h 30 **Cinéma public : « le Concierge ».**
Film français de J. Girault (1973), avec B. Le Coq, M. Kerwin, M. Galabru, D. Ceccaldi, M. Mauban, A. Sapritch, P. Dougnac, K. Tchenko. (Rediffusion.)
*Un jeune homme, qui n'arrive à rien avec ses diplômes, devient concierge d'un immeuble bourgeois de Passy et fait son ascension sociale par des intrigues auprès des locataires.*
*Un scénario de comédie de mœurs dont la satire s'émousse dans un traitement comique épais et vulgaire.*

21 h 55 **Journal.**

### FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Jours de famine et de détresse », d'après Neel Doff.

19 h. 30, Présence des arts : Le Musée de l'affiche, à Paris.

20 h., Cette nuit est l'intérieur d'une bogue, de J.-P. Otte, avec A. von Sivers, F. Besson, F. Houtteman, M. de Groote, G. Oudart.

21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : L'aventure de la conscience, selon Sri Aurobindo.

22 h. 30, Nuits magnétiques : Interroge-moi que je puisse te répondre (le Ladhak).

### FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Cycle piano-cordes (en direct de Radio-France) : « Quatuor pour piano et cordes n° 1 en sol mineur », K 478 (Mozart) ; « Trio en ut mineur n° 3 », opus 9 (Beethoven) ; « Quatuor en mi bémol majeur », opus 87 (Dvorak), par le Tri d'Anchi di Roma, avec Corrado Galzio, piano.

23 h., Ouvert la nuit : Le vingtième siècle, portraits pour ce siècle : Paul Hindemith ; 1 h., Douces musiques : œuvres de Chabrier, Massenet, Fauré et Satie.

## Mardi 12 février

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 **Réponse à tout.**

12 h 35 **Midi première.**

13 h **Journal.**

13 h 45 **Croque-vacances.**
Dessin animé ; 13 h. 50, Bricolage : un canard marcheur ; 13 h. 55, Variétés ; 14 h., Infos-nature ; 14 h. 10, Dessin animé.

14 h 15 **Les après-midi de TF 1.**
Le regard des femmes, d'E. Ruggieri. Etre à la une ; 14 h. 30, Série : « Amicalement vôtre » (onzième épisode) ; 15 h. 20, Variétés : Los Koyas ; 15 h. 25, Regard des femmes sur la santé : la psychiatrie chez l'enfant ; 16 h. 25, Chant et contre-chant ; 16 h. 50, Mardi-guide ; 17 h. 10, Livres service ; 17 h. 30, Vie pratique ; 17 h. 35, Variétés ; 17 h. 41, Cuisine ; 17 h. 54, Variétés.

18 h **TF 4.**

18 h 30 **L'île aux enfants.**

18 h 55 **C'est arrivé un jour.**
Le chat qui pousse...

19 h 10 **Une minute pour les femmes.**
Lorsque les enfants se mettent en colère.

19 h 45 **Les inconnus de 19 h 45.**

20 h **Journal.**

20 h 30 **Caméra une première : « Je dors comme un bébé ».**
Téléfilm de Jacques Fansten, avec H. Garcin, M. Gélin, M. Méril, A. Soral.
*Chronique d'une vie familiale ou de la rééducation d'un père de famille par son fils de dix-sept ans.*

21 h 35 **Maria Casarès, résidente privilégiée.**
De Michel Dumoulin.

22 h 50 **Questionnaire : Marco Pannella.**
*Agitateur italien, professionnel de la « désobéissance civile », Marco Pannella raconte ses luttes contre l'idée de « divorce des classes ». Il parle bien, en dehors des slogans habituels.*

23 h 50 **Journal.**

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 **Passez donc me voir.**

12 h 30 **Série : Mon amie Nane.**

12 h 45 **Journal.**

13 h 35 **Emissions régionales.**

13 h 50 **Face à vous.**

14 h **Aujourd'hui madame.**
La bande dessinée.

15 h 30 **Emissions pédagogiques.**

17 h **Libre parcours : La préhistoire.**
Les trois hommes de Ternifine.

17 h 20 **Fenêtre sur...**
Des femmes américaines.

17 h 50 **Récré A 2.**
Emilie ; Papivole ; Discopuce ; Les quat' z'amis ; Mes mains ont la parole.

18 h 30 **C'est la vie.**

18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**

19 h 20 **Emissions régionales.**

19 h 45 **Top club.**

20 h **Journal.**

20 h 40 **Les dossiers de l'écran : « Un justicier dans la ville ».**
Film américain de M. Winner (1974) avec C. Bronson, H. Lange, V. Gardenia, S. Keats, W. Redfield, S. Margolin, K. Tolan.
*Un architecte, dont la femme et la fille ont été victimes d'une sauvage agression par des voyous, entreprend, la nuit, des expéditions punitives dans les rues de New-York, et devient un tueur justicier.*
*Un film-choc, qui aborde avec brutalité — et une certaine ambiguïté — le problème social de la montée du crime, de la peur, de la violence et de l'autodéfense en milieu urbain.*

22 h **Débat : L'autodéfense.**
Avec MM. Ch. Bonnet, ministre de l'intérieur ; J.-P. Pierre-Bloch, président du Groupe d'étude sur la sécurité à l'Assemblée nationale ; R. Quillot, maire de Clermont-Ferrand ; M. Jerma, président du conseil général du Val-de-Marne ; M. Valenzi, maire de Naples ; R. Orlando, maire de Caumont-sur-Durance ; Y. Rocca, directeur des services judiciaires à la chancellerie ; H. Lanvin, commerçant (acquitté en novembre 1978, après avoir tué un cambrioleur).

23 h 30 **Journal.**

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h **Ministère des universités.**

18 h 30 **Pour les jeunes.**
Les couleurs du temps.

18 h 55 **Tribune libre.**
La Ligue nationale contre la vivisection.

19 h 10 **Journal.**

19 h 20 **Emissions régionales.**

19 h 55 **Dessin animé.**
Histoire de France : Le roi sage et Du Guesclin.

20 h **Les jeux.**

20 h 30 **Cinéma pour tous : « Tarzan trouve un fils ».**
Film américain de R. Thorpe (1939), avec J. Weissmuller, M. O'Sullivan, J. Sheffield, I. Hunter, H. Stephenson, F. Inescort. (N rediffusion.)
*Un bébé, rescapé d'un accident d'avion, est recueilli et élevé par Tarzan et Jane. Quelques années plus tard, des membres de la famille de l'enfant, héritier d'une grande fortune, le recherchent dans la jungle.*
*Toujours le conflit de « l'Eden » africain opposé aux menaces du monde civilisé. Poésie naïve et belles scènes d'aventures.*

21 h 50 **Journal.**

### FRANCE-CULTURE

12 h. 5, Agora : La lecture à l'école, avec R. Couanau.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Libre parcours variétés : C. Authier.
14 h., Sons : Tokyo (Au bout de la rue piétonne, un bar).
14 h. 5, Un livre, des voix : « les Enfants de la veuve », de Paula Fox.
14 h. 47, Magazine international.
16 h. 35, Contact (et à 17 h. 25).
16 h. 50, Actualité : Biologie, géologie, un enseignement, une éducation.
17 h. 32, Libre parcours récital : F. Cambreling, harpe : C. Crenne, violon ; H. Derrien, violoncelle Roussel, Britten [bert].
18 h. 30, Feuilleton : « Jours de famine et de détresse », d'après Neel Doff.
19 h. 30, Science : L'accélérateur de particules
20 h., Dialogues avec... A. Robbe-Grillet et D. Anzieu : Eros imaginaire. (première partie).
21 h. 15, Musiques de notre temps : Variations de bonne humeur (d'E. Varèse à P. Henry).
22 h. 30, Nuits magnétiques : Interroge-moi que je puisse te répondre (le Ladhak).

### FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2, Le matin des musiciens : Monodies et polyphonies médiévales.

12 h., Musique de table : musique de charme : 12 h. 35, Jazz classique ; 13 h., Les métiers de la musique.

14 h., Musiques : Les chants de la terre (l'Auvergne) ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée (pour les enfants de sept à neuf ans) ; 15 h., Musique du haut Moyen Age ; 16 h., Les cercles musicaux : Schubert, ses élèves, ses amis (œuvres de Lachner et Schubert).

18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Georges Pludermacher en direct de Radio-France (« Sonate Aurore », de Beethoven) ; 20 h., Actualités lyriques.

20 h. 30, Festival de Lille 1979 : Portrait de Haydn (quatuors vocaux, quatuor vocal, trio vocal), avec A.-M. Miranda, soprano ; C. Wirz, mezzo ; J.-C. Orliac, ténor ; U. Reinemann, baryton, et M.-F Busquet, piano ; 21 h. 45, Cycle acousmatique INA-G.R.M. : François Bayle, « Erosphère » (1979), création.

23 h., Ouvert la nuit : Domaines de la musique française, manuscrits et éditions musicales ; 23 h. 30, Un siècle de vie musicale à Paris : Paris entre les deux guerres (le mouvement surréaliste et le groupe des Six) ; 1 h., Douce Musique : Paul Dukas.

## À VOIR

### LES SOUVENIRS DE MARIA CASARÈS

En 1976, Maria Casarès jouait en Espagne, dans sa langue, une pièce de Rafaël Alberti. Elle revenait pour la première fois dans son pays, qu'elle avait quitté quarante ans auparavant. Ce trajet dans l'espace et dans le temps a mis à nu des liens d'enfance, ces retrouvailles ont soulevé des vagues de souvenirs et elle a accepté d'écrire sa vie (le livre s'appelle *Résidente privilégiée*, chez Fayard).

Sa vie, c'est le théâtre derrière la surface du jeu, les conflits, les passions. L'excès. C'est le déracinement, la photo d'une petite fille déguisée, devenue tout entière la princesse chinoise dont elle porte le costume, les photos d'un homme aux yeux de détresse, son père.

Maria Casarès interroge sa vie, en cherche le sens — la direction, — tend la main vers ceux qui l'entourent, une vieille Espagnole analphabète, Marcel Herrand... Elle décrit son monde, elle écrit dans une belle vieille ferme calme. Pour la caméra d'Henri Alekan et l'émission de Michel Dumoulin, elle lit des passages de son manuscrit, répond, raconte. Actrice des passions extrêmes, Maria Casarès est pudique, elle se livre dans ses regards et sa voix, dans son visage parcouru de sillons, belle, intelligente.

Pourquoi faut-il que Michel Dumoulin ait voulu, en même temps que le livre en train de s'écrire, montrer son film en train de se faire, ait mis ses pas dans ceux de Casarès avec des effets de distorsion d'images, ait interviewé l'éditeur ? Brusquement, on tombe dans le banal, le truqué.

★ *Maria Casarès, résidente privilégiée* : mardi 12 février, TF 1, 21 h. 35.

### TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 11 FEVRIER

— Le Journal de 20 heures, consacré à l'Iran, reçoit le président *Abol-Hassan Bani Sadr*, à Antenne 2.

— *M. Jean-François Deniau*, ministre du commerce extérieur, est l'invité du magazine *Question de temps* à 20 h. 35, sur Antenne 2.

MARDI 12 FEVRIER

— *M. Jean-Philippe Lecat*, ministre de la culture et de la communication, et *M. Hubert Astier*, directeur de la Cinémathèque française et conservateur du Musée de Chaillot, sont, pour l'ouverture du nouveau Musée du cinéma à Chaillot, les invités du Journal de 13 heures, sur TF 1.

— *M. René Monory*, ministre de l'économie, répond aux auditeurs au cours de l'émission « le Téléphone sonne », sur France-Inter à 19 h. 15.

— *M. Christian Bonnet*, ministre de l'intérieur, participe à l'émission « les Dossiers de l'écran » à 20 h. 40 sur Antenne 2.

## PRESSE

### LE SYNDICAT NATIONAL DES JOURNALISTES DEMANDE L'OUVERTURE D'UN DÉBAT PUBLIC SUR L'INFORMATION

Le Syndicat national des journalistes (S.N.J.), qui a tenu son comité national les 8 et 9 février à Orléans, souligne dans la résolution finale que « *l'exploitation par des forces politiques des récents événements et les craintes qu'elle engendre révèlent une fois de plus l'importance à notre époque de l'information et les entraves faites à sa libre circulation* ». Le S.N.J. estime qu'« *une opinion publique parfaitement informée est une garantie pour le maintien de la paix, le développement de la démocratie et pour la coopération économique, politique et culturelle des peuples. Actuellement en France, la situation et l'avenir de la collecte et du traitement de l'information provoquent chez tous les professionnels des inquiétudes extrêmement graves* ». Le S.N.J. appelle les journalistes « *à dénoncer partout chaque atteinte à la liberté d'expression, d'information, de travail et de l'exercice des droits syndicaux* ». Il lance enfin un appel aux élus, aux responsables « *des institutions culturelles* » et aux associations pour ouvrir un débat public sur l'information.

### « FORUM INTERNATIONAL » A REPARU

● « *Forum international* » a reparu lundi 11 février, après quatre jours d'interruption dus au conflit opposant la direction au personnel. Un accord sur un plan de relance a été réalisé (*le Monde* daté 10-11 février). A la « une », dans un communiqué commun, M. Roland Dana, rédacteur en chef, tient à affirmer « *qu'il n'avait jamais mis en cause la compétence de son équipe* ». Le personnel, pour sa part, se félicite de « *la volonté de la direction d'engager des négociations avec des représentants du personnel et d'organiser les élections prévues par le code du travail* ».

● *Le Comité national du syndicat des journalistes S.N.J.*, réuni vendredi 8 février à Orléans (Loiret), a apporté dans un communiqué son soutien aux journalistes en grève à *la Nouvelle République du Centre-Ouest* à Châteauroux (Indre) pour protester, selon le S.N.J., contre la « *détérioration* » de leur situations liée à « *la mise en place de techniques modernes.* »

# CULTURE

## LE SOUVENIR DE TROIS DISPARUS

## ● HANS-GEORG PFLAUM

### Un homme qui faisait parler les pierres

**L'épigraphiste Hans-Georg Pflaum est mort le 26 décembre 1979 à Linz (Autriche), à l'âge de soixante-dix-sept ans.**

Scrutant des pierres inscrites, un savant d'un génie exceptionnel a passé son existence à rendre à la lumière des milliers de carrières humaines souvent oubliées ou mal connues, et voici que les circonstances d'une mort brutale survenue à l'étranger au lendemain de Noël ont fait que la disparition de Hans-Georg Pflaum est elle-même pratiquement restée ignorée du grand public.

Certes, par suite d'une extrême rigueur tout à la fois morale et intellectuelle, le plus grand des épigraphistes dans le domaine latin n'a jamais rien concédé qui pût inciter les mass media à parler de lui. Raison de plus pour que le monde savant — et notamment les spécialistes de l'Antiquité et de l'Empire romain — ne le laisse pas oublier.

Il est vrai que H.-G. Pflaum a pour lui d'avoir laissé une œuvre considérable qui témoignera toujours en sa faveur. Et d'abord ses deux thèses : « Essai sur les procurateurs équestres » et « Carrières procuratoriennes équestres ». Ensuite « le Marbre de Thorigny » et « Essai sur le *Cursus publicus* ». Mais, tout autant, un très grand nombre d'articles, souvent dispersés dans de multiples revues françaises et étrangères, et dont cependant un premier recueil, paru pour ses soixante-quinze ans sous le titre « *Afrique romaine, Scripta Varia I* », appelle des suites qu'on voudrait espérer prochaines.

#### Inscriptions latines de l'Algérie

Mais ce qui, pour lui, fut son labeur le plus passionnant, et sans doute le plus irremplaçable pour nous, c'est encore cette série de volumes *in-octavo* qui s'intitule « Inscriptions latines de l'Algérie » : volumes sur lesquels le nom de Pflaum n'apparait d'abord trop modestement que comme celui du réviseur du travail commencé par Stéphane Gsell ; volumes dont les derniers à paraître — avec les indispensables *indices* se rapportant à l'ensemble — risqueraient, en des temps où la recherche littéraire est si délibérément sacrifiée en France, de ne jamais voir le jour si, à l'occasion de la récente venue de M. Benyahia, les ministres des affaires étrangères de deux pays décidés à coopérer culturellement n'avaient accepté — je puis en témoigner — de prendre comme symbole commun la publication coûte que coûte de ce monument.

Monument de science, bien sûr, car personne au monde n'approchait Pflaum dans sa connaissance, on pourrait dire personnelle, de ces milliers d'Africains de jadis au milieu desquels il vivait comme s'ils eussent été ses frères ou ses cousins : ne les avait-il *pas fidèlement attendus*, souvent dans le grand vent de régions désertiques, jusqu'au moment où la lumière frisante du soir algérien confirmait à sa vue ce que patiemment, de ses doigts experts épousant la courbe de lettres aux trois quarts effacées, il avait pressenti tout au long d'une journée chaude ?

Cependant, sa science et son intelligence n'auraient servi à rien si Pflaum n'avait eu ce que les anciens appellent si justement la magnanimité. Sans cette exceptionnelle grandeur d'âme, ce directeur de recherche au C.N.R.S. n'eût jamais accepté de partir, en pleine guerre d'Algérie, avec deux ou trois compagnons arabes, une tente et quelques bourricots, à la recherche de vestiges d'un lointain passé. Sans la gentillesse infinie de ce bon géant qui n'arrivait pas à être bourru, jamais les populations d'une Algérie en guerre ne seraient venues spontanément le mettre sur le chemin d'inscriptions qu'on avait cru jusque-là perdues, ou d'autres qui n'étaient même pas soupçonnées. Et, au bout du chemin qui conduisait à cette Djemila tant aimée d'Albert Camus, la générosité du couple incomparable des Pflaum a fait, quand les armes se sont tues, renaître toute une région. L'humanisme, le vrai, c'est cela.

Allemand d'origine, venu chez nous pour fuir Hitler, interné un moment durant la seconde guerre mondiale, naturalisé français dès que les formalités purent aboutir, H.-G. Pflaum s'était par la suite vu offrir ce qui normalement pouvait combler les vœux d'un pareil savant : la direction du « Corpus des Inscriptions latines ». Fort de l'admirable science de son pays d'origine, il était cependant devenu trop français pour accepter de repartir à Berlin. Aussi bien venait-on de partout à Paris pour bénéficier de ses séminaires des Hautes Etudes ou de l'Ecole normale supérieure, mais aussi de son incomparable accueil en son pigeonnier de *l'île Saint-Louis*. L'Institut se fût honoré de le compter parmi les siens.

ANDRÉ MANDOUZE.

[Né le 3 juin 1902 à Berlin de parents allemands, Hans-Georg Pflaum fait d'abord des études de droit à Breslau. Après avoir travaillé trois ans dans l'affaire que possède son père, il recommence, en 1927, des études classiques. Contraint de quitter l'Allemagne en 1933, il vient à Paris, où il reprend ses études selon le cursus français. Il soutiendra une thèse de doctorat d'Etat ès lettres en 1948. Naturalisé français en 1947, Hans-Georg Pflaum, qui était entré au C.N.R.S. au moment de sa création, y mènera toute sa carrière d'épigraphiste latin jusqu'au poste de directeur de recherche.

Il avait aussi dirigé pendant vingt ans un séminaire à l'Ecole normale supérieure avant d'enseigner, à partir de 1969, à la IVe section de l'Ecole pratique des hautes études. A son œuvre principale, le « Corpus des inscriptions latines d'Algérie », il faut ajouter plusieurs centaines d'articles et de recensions. Le deuxième volume de ses écrits variés est en voie de publication. Un troisième devrait suivre. Hans-Georg Pflaum, qui avait acquis une réputation universelle d'épigraphiste latin et avait formé des centaines d'élèves français et étrangers, était membre de nombreux instituts archéologiques allemands et autrichiens.]

## ● ROGER MARTIN

### La recherche d'une pédagogie de la logique

**La disparition récente et prématurée de Roger Martin, en novembre 1979 après une longue maladie, constitue un événement douloureux et lourd de conséquences pour la communauté philosophique française.**

Présentant lui-même, en 1962, un recueil de textes de Jean Cavaillès, il rappelait qu'« *au moment où ces pages furent rédigées, leur auteur était, dans un pays où la recherche logique semble poursuivie par une perpétuelle malchance, un de ceux qui en avaient le mieux compris la portée et le premier qui acceptât de lui donner une place dans son enseignement* (1). »

La recherche logique en France semble aujourd'hui heureusement avoir surmonté jusqu'à un certain point sa malchance et conquis une place, à vrai dire encore très modeste, dans les milieux mathématiques : mais l'enseignement de la logique aux étudiants de philosophie, comme condition préalable de toute réflexion philosophique digne de ce nom sur la discipline prise dans son état actuel, continue à poser des problèmes qui sont, pour l'instant, loin d'être résolus de façon entièrement satisfaisante. Si, en dépit des préjugés et des difficultés considérables qui s'opposent encore à sa reconnaissance comme discipline philosophique à part entière, la logique contemporaine a pu reconquérir une certaine place et maintenir sa présence dans l'enseignement de la philosophie, c'est en grande partie à Roger Martin que nous le devons.

Pour tous ceux qui ont suivi son enseignement et travaillé sous sa direction, son nom restera comme le symbole du dévouement à une cause unique : la recherche et la pratique d'une pédagogie de la logique adaptée aux besoins et aux possibilités des philosophes, susceptible de permettre à long terme le renouveau d'une discipline qui avait pris en France un retard dramatique et sa réinsertion à la place qu'elle a longtemps occupée dans la tradition philosophique.

La philosophie française de l'après-guerre a souffert cruellement de l'absence de contact avec la culture scientifique contemporaine, c'est-à-dire du manque d'hommes capables d'assurer la transition entre deux communautés dont les rapports restent marqués avant tout par l'incompréhension et l'ignorance réciproques. Roger Martin a été du petit nombre de ceux qui ont payé le prix nécessaire pour jouer efficacement ce rôle d'intermédiaire. Ses talents d'organisateur, d'homme de dialogue et d'arbitre recherché pour sa modération et son objectivité ont contribué pour beaucoup à rendre possible la création, en 1976, de la Société française de logique, méthodologie et philosophie des sciences, qui réunit des mathématiciens, des logiciens, des épistémologues et des philosophes, et dont il était le vice-président.

Roger Martin a commencé par l'histoire de la philosophie avant que son goût de l'exactitude, de la précision et du concret ne l'emporte officiellement sur une passion pour la philosophie pure.

C'est essentiellement après l'agrégation que son intérêt pour la logique mathématique s'est déclaré réellement et qu'il a décidé de se lancer dans ce qui représentait à l'époque, pour un philosophe de formation, une entreprise solitaire, difficile et risquée.

#### La formalisation

Après avoir complété sa formation littéraire et philosophique par une licence de mathématiques, il s'est consacré, sous la direction de René Poirier, à la rédaction d'une thèse, qui a été soutenue et publiée en 1964 (2) et qui constituait, en même temps qu'une présentation technique de la notion moderne de système formel, une réflexion théorique sur l'entreprise de formalisation, le va-et-vient caractéristique du naïf au formel qui l'accompagne et les limites auxquelles elle se heurte. Cet ouvrage, qui est resté pendant longtemps le seul de son espèce en France, a été couronné la même année par le prix Jean-Cavaillès.

Comme il le remarquait lui-même dans sa thèse, tout dialogue entre logiciens et philosophes où l'« *on se bornerait à échanger des griefs, à répondre à des reproches d'ordre philosophique par des accusations d'inexactitude* » est d'avance condamné à la stérilité. En réalité. En dépit du fait que, toujours selon ses propres termes, « *même parmi les objections de nature purement philosophique, il en est peu que les promoteurs de la logique mathématique n'aient examinées avec sérieux* », les philosophes français contemporains s'intéressent rarement à la philosophie de la logique des logiciens eux-mêmes, dont certains ont pourtant été en même temps de grands philosophes.

La première des qualités de Roger Martin a certainement été son absence totale d'agressivité et de ressentiment à l'égard d'un milieu au total peu réceptif et la sérénité remarquable avec laquelle il échappait à l'obsession de résultats tangibles et immédiats.

JACQUES BOUVERESSE.

(1) Jean Cavaillès, *Philosophie mathématique*, préface de Raymond Aron, introduction de Roger Martin, Paris, Hermann, 1962.

(2) *Logique contemporaine et formalisation*, Paris, PUF, 1964.

[Né le 17 mars 1920 au Puy, Roger Martin a fait ses études secondaires au lycée Buffon et il a préparé, au lycée Henri-IV, le concours d'entrée à l'Ecole normale supérieure, où il a été reçu en 1938. De graves problèmes de santé, qui l'avaient obligé à interrompre ses études pendant un certain temps et risquaient de lui interdire la poursuite d'une carrière normale dans l'enseignement, l'ont amené à préparer, en 1943, le diplôme technique de bibliothécaire. Il a néanmoins pu passer l'agrégation de philosophie en 1944. Il a été ensuite successivement professeur de philosophie (lettres supérieures) au lycée, puis assistant à la faculté de Besançon (1945-1950), bibliothécaire en chef à l'Ecole normale supérieure (1950-1964), professeur de logique à la Sorbonne (1964-1969), puis à l'université de Paris-V, dans l'U.E.R. de mathématiques, logique formelle et informatique (de 1969 à sa mort).]





## ● DOMINIQUE DE ROUX

### L'écriture comme politique

**Une soirée a récemment été consacrée à Dominique De Roux, au Centre Georges-Pompidou, pour évoquer la mémoire de l'écrivain disparu en mars 1977.**

Je n'étais pas seul, l'autre soir. C'était déjà, en soi, une heureuse surprise. Et d'un écrivain qu'on a beaucoup peint comme un aventurier, mais qui était d'abord un extraordinaire poète, comment s'étonner que chacun retienne ce qui lui convient, ou ce en quoi il reconnait ce qu'il est ou ce qu'il voudrait être ? Pourtant...

Pourtant il ne fallait pas, il ne faut pas enfermer un écrivain, un poète surtout, dans ses propres modes, le réduire aux apparences qui permettent de le détacher de ses sources. De Céline à Gombrowicz en passant par Jouve et Pound, on a défini un Dominique de Roux presque unidimensionnel, hanté par les seuls langages de rupture, styliste à la recherche d'une esthétique de singularité ou de provocation ; on a pris le moyen de la passion pour la passion elle-même, le jeu pour l'enjeu.

Philippe Sollers, passé en une saison de l'enfer rouge au c.i.e.l. étoilé, de l'archéo-maoïsme à un néo-américanisme antidote de son ennui, a même été jusqu'à présenter l'auteur du *Cinquième Empire* (1), comme un héraut de l'anti-France, au motif de cette exergue empruntée à Gombrowicz ; « En fait, être Français c'est justement prendre en considération autre chose que la France ». Contresens terrible, et révélateur de qui le fait, car on ne peut au contraire rendre de plus grand hommage à l'universalité de la France. Dominique de Roux s'exilait par amour, non par haine ou bêtise. Sinon comment aurait-il écrit, en 1967, ce livre inattendu de lui, sur l'*écriture* de Charles de Gaulle ?

« *L'écriture exprime, témoigne, incarne la rencontre dialectique entre la parole vivante et le langage qui la porte. Le style concerne la lettre. L'écriture est indéfiniment concernée par l'esprit... L'expérience du salut qui transparaît derrière l'écriture du Général, une expérience secrète, existentielle...* » Et, dans ses deux derniers livres publiés : *le Cinquième Empire* et *la Jeune Fille au ballon rouge* (2), quel écrivain est l'ultime référence, parce que la première au fond ? Chateaubriand, « *le dernier penseur qui comprit la politique de l'écriture* ». Il a dit la politique de l'écriture. Ecrivant sur l'écriture de Charles de Gaulle, Dominique de Roux a la révélation d'une pensée qui poursuit le rêve évoqué jadis par Montherlant dans le *Chant funèbre pour les morts de Verdun*, et qui serait de mettre les vertus au service de la paix.

Qu'importe l'échec ! Au contraire, il est dans l'ordre des choses, et nous savons le combat spirituel aussi brutal que la bataille d'homme. Il y a, dit Dominique de Roux, « la France de Freud qui couche dans son cercueil ». Et l'autre, la sienne, retirée en haute mer. Il n'a simplement pas envie d'apporter des honoraires aux avocats et aux médecins. Il constate qu'Auguste Comte n'avait pas prévu l'ère sociologique. Et que la Révolution est irrémédiablement périmée. Reste le goût du néant, certes. « *Le goût du néant est entaché d'une éternelle jeunesse* » : il nous débarrasse de l'histoire morte et du quotidien qui est comme mort.

Mais plus que d'un néant nietzschéen, il s'agit là d'un dépouillement, d'une nudité : « *Ainsi l'amour l'avait-il initié au mystère de la nudité, de la sienne et de l'autre, de la nudité ensemble, sans être en posture d'être vu et au-delà de la nudité, à la lucidité, ce sentiment, que deux corps, même s'ils se lovent et s'enlacent, et supportent la répétition, restent, malgré tout, séparés. Ce sentiment d'une frontière qui peut mener au spirituel, à la fin. Sentiment de la fin, qu'il avait eu très tôt, enfant, sentiment de la fin des choses et que toutes les fins sont liées. Il arrive un jour où passé dans l'ultra-temps, contemplant son propre désir, on l'abolit.* »

Voilà donc qui va loin, dans le sens où l'écriture est liée à la mort, l'exil à l'appartenance la plus véritable. L'amour comme la patrie conduisent également à quitter, c'est-à-dire à se quitter, sans y parvenir, jusqu'à cette frontière qui peut mener au spirituel, la même porte retrouvée par laquelle peut-être nous sommes entrés dans le jeu du monde, dans le simulacre humain. Ce n'est pas défaire un secret que le regarder. Mais les poètes sont des voyants toujours lus par des aveugles. Et « *c'est pourquoi la vie n'est possible qu'au niveau du mythe* », disait-il.

PHILIPPE DE SAINT-ROBERT.

(1) Belfond éd., 1977.
(2) Christian Bourgois éd., 1978.

### Commémoration

Quatre heures sur Dominique de Roux dans la grande salle de Beaubourg ! Lui-même s'en serait esclaffé, de toute l'ironie qu'il mettait dans sa voix quand les singularités, les ridicules de l'époque, arrachaient à son rire les éclats du cuivre. En mars 1977, une mort prématurée jeta soudain sur son insolence la couverture noire de la nuit et le voile gris plus épais encore d'une respectabilité brusquement due à sa disparition. Mais comment honorer la mémoire d'un homme irrespectueux par définition ?

Devant une salle attentive, nombreuse, où se côtoyaient tous les âges, son frère Xavier, MM. Napoléon Murat, Philippe Sollers, Christian Bourgois, quelques autres proches du disparu, affrontèrent cette redoutable épreuve sans presque paraître y songer, sous la présidence aimable et satisfaite de M. Jean-Marie Benoist. Giscardien en politique, celui-ci excelle comme personne à vous décrisper le souvenir d'une conscience dont chacun voulut bien confirmer qu'elle vivait dans une perpétuelle révolte.

Dominique de Roux haïssait le parisianisme ? Mais comment donc ! Quelques vedettes très parisiennes consacrèrent plusieurs heures à l'assurer, sur un ton très parisien, avec les sourires si merveilleusement francs des cocktails littéraires. Il détestait les cuistres ? Les intéressés s'empressèrent de l'en remercier avec toute la reconnaissance due au jeune lion, dont ils n'ont plus à craindre un seul coup de griffe.

Dans ce concert d'éloges mièvres ou fastidieux, Philippe Sollers seul osa rappeler qu'il ne figurait pas précisément parmi les amis du mort. Il l'évoqua avec l'intelligence du vrai respect. Sous l'œil heureux de M. Jean-Marie Benoist, les autres plantèrent, sarclèrent, arrosèrent, jardinèrent et taillèrent la litote jusqu'à en composer un gros bouquet de fleurs bien soporifique, libéralement offert à l'assistance assoupie. Dominique de Roux, sans doute, en aurait hurlé de rage. Ainsi vont les commémorations. Parler d'un homme passionné sans y mettre son cœur, son amour, sa passion, cela ne s'appellerait-il pas une profanation ?

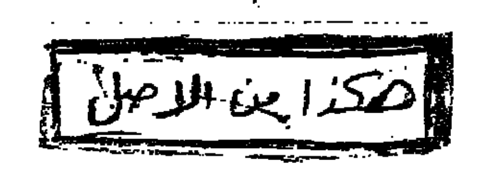
GILBERT COMTE.

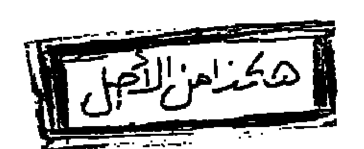
● *Le prix Méridien des quatre furys* (d'un montant de 5 000 F) a été décerné à Simone Schwartz-Bart, pour *Ti Jean l'Horizon* (Le Seuil) (1). Ce prix destiné à récompenser un auteur, ayant obtenu au moins une voix au Goncourt, au Renaudo, au Femina ou au Médicis.

(1) *Le Monde* du 19 octobre 1979.













# Le Monde DE L'ECONOMIE

# Pour une politique de marques

par Marcel BLEUSTEIN-BLANCHET (*)

CHAQUE fois qu'un de nos hommes politiques ramène dans sa valise la commande d'une usine clés en main de quelque importance, d'une centrale nucléaire ou d'une plateforme pétrolière, la presse en fait grand bruit. A entendre les commentateurs, on a l'impression que Platini vient de marquer un but, ou le pack du « quinze » national d'enfoncer les lignes adverses.

Ces succès d'envergure ne sont pas seulement flatteurs pour l'amour-propre du coq gaulois. Ils accroissent la réputation de notre technologie, exercent sur les autres secteurs de notre économie un rôle d'entraînement salutaire, et contribuent à nous maintenir dans le bataillon de tête des nations industrielles et exportatrices.

Cela suffit-il ?

Les grands contrats industriels sont indispensables. Mais ils sont fragiles parce que, liés à des accords politiques, ils risquent d'être résiliés, comme cela s'est vu, du jour au lendemain ; coûteux parce que, souvent conclus avec des pays en voie de développement, ils sont souscrits à des conditions très avantageuses pour l'acheteur ; et même générateurs de déceptions à terme, puisque leur principe même est de fournir aux pays qui en bénéficient le moyen de nous remplacer sur leur propre marché et sur les marchés extérieurs (y compris le nôtre).

## Bien travailler en silence n'est pas suffisant

En rendant possible une mise à niveau progressive des outils de production, cette politique contribue à harmoniser l'offre et la demande sur le plan international ; elle égalise donc peu à peu les conditions de travail et de vie. C'est un objectif louable, et ce sera un effet heureux s'il est atteint. Mais en attendant, gare !

La technologie, qui constitue l'argument vendeur de ces contrats, ne saurait, en aucun cas, permettre à elle seule d'investir durablement les marchés. Pour deux raisons rédhibitoires : elle est éphémère et elle est anonyme. Rien ne passe plus vite qu'une avance technique et rien n'est aussi peu parlant à l'imagination des foules : cela n'a pas de visage, pas de voix, et pas de nom sur lesquels on puisse capitaliser les avantages offerts, les services rendus, la notoriété. Il faudrait être naïf pour s'imaginer le contraire.

Nous avons été trop longtemps une nation d'avocats à qui l'on reprochait de se laisser prendre au piège des mots. Il ne faudrait pas que nous soyons devenus une race d'ingénieurs qui croient qu'il suffit de bien travailler en silence. Dans un monde dominé par la loi du commerce, il est souhaitable que nous acceptions d'être un peu, aussi, des marchands !

Or, les marchands savent que seule une politique de marques fortement et durablement conduite peut donner à la technologie — condition nécessaire mais non suffisante — les armes dont elle a besoin pour résister victorieusement à la concurrence.

Or, que se passe-t-il chez nous ? La marque « France » est pleine de toiles d'araignée, faute d'une politique commerciale digne de ce nom et faute des moyens qui lui sont nécessaires. Il faut déplorer la modestie des conditions de travail qui sont faites à nos attachés commerciaux, en comparaison des fantastiques possibilités offertes à leurs concurrents en hommes, en crédits, en locaux, en matériel de documentation et de propagande. Quant aux marques françaises, elles sont pour la plupart insuffisamment adaptées et promues. Et l'image globale de nos produits n'est pas excellente, c'est le moins qu'on puisse dire.

## Les « séducteurs irrésistibles »

A qui la faute ? Sans doute pas à Renault, Michelin, L'Oréal, Dassault. Ni à Motobécane qui remet l'Amérique en selle. Pas davantage à Rossignol, Dim, Moulinex, Bic, Boursin. Ou à Jacques Jaunet, avec ses jean's à la française qui envahissent les Etats-Unis. Et pas non plus à Patrick Gautier, lançant dans six pays ses meubles pour enfants à l'assaut de la concurrence italienne. Ceux-là, et d'autres, que je n'ai pas la place de citer, sont l'exception qui confirme la règle. Ils ont l'audace d'entreprendre, et la volonté de persévérer. Leurs noms sont des marques françaises, des vraies, identifiables comme telles, et qui font ce qu'il faut pour cela.

Mais il y a les autres. Tous les autres... Dans l'ensemble, nous ne faisons pas le poids, sur ce ring qu'est le marché international, et où se déroule en permanence un championnat du monde toutes catégories du savoir-faire et du faire savoir. C'est que nous souffrons de deux handicaps bien français. D'une part, nous restons trop timides, trop frileux, devant le grand bain de l'exportation. D'autre part, nous avons tendance à croire que nous sommes restés les séducteurs irrésistibles de jadis, et qu'il nous suffit de paraître pour triompher.

Bien sûr notre commerce extérieur n'a cessé de progresser. Mais 80 % de nos exportations sont le fait de 1 500 grandes firmes. Quant aux P.M.E., elles ne sont que 5 000 à expédier hors frontières plus de 20 % de leur production.

Collectivement, le succès durable de notre commerce extérieur passe par un engagement franc et massif des P.M.E. en espérant que les récentes mesures d'aide à l'exportation qui ont été prises en leur faveur vont contribuer à les décomplexer.

Individuellement, les chefs d'entreprise n'ont pas le choix. Il leur faut à tout prix prendre conscience de l'omniprésence de la concurrence internationale. Ce n'est pas un croquemitaine de légende qu'ils peuvent tenir à distance en fermant leurs volets et en récitant des prières. C'est une réalité immédiate et quotidienne, avec laquelle chacun d'eux se trouve dès à présent confronté, à travers la pression croissante que les produits étrangers exercent en France sur les produits français. S'ils ne veulent pas périr asphyxiés, ils doivent sortir de l'Hexagone, en commençant par considérer que leur marché intérieur est désormais l'Europe, qui, avec ses 260 millions de consommateurs et son produit brut équivalent à celui des Etats-Unis, constitue potentiellement la première puissance commerciale du monde, et le tremplin à partir duquel nous pouvons nous élancer. Faute de cet élargissement de perspective, de champ d'action et de méthodes, ces entrepreneurs peu entreprenants seront balayés.

Surtout, nous devons apprendre le réalisme et la modestie, qui sont les passeports indispensables de l'ambition. Trop de firmes françaises, quand elles se décident à prendre l'air hors frontières, s'imaginent qu'elles vont pouvoir se propulser sur le « prestige français » comme sur un tapis volant. Erreur grossière. Notre prestige existe en matière de bon goût et d'art de vivre — encore qu'il soit moins éclatant que nous avons tendance à le croire. — mais il ne peut pas constituer un argument vendeur, s'il n'est pas consolidé en permanence par un puissant effort d'adaptation et de promotion.

Voyez ce qui se passe en Angleterre dans les secteurs de la mode et des parfums. Tous les sondages effectués sur ces sujets auprès du public britannique classe largement en tête le « goût français », avec quelque 55 % des voix : une majorité présidentielle ! Or les parfums français, pour ne prendre que cet exemple, ne détiennent outre-Manche qu'à peine 25 % du *marché*.

Le scénario se répète mais il est encore plus spectaculaire, dans le domaine de la gastronomie. Là notre réputation était grandiose, et reste considérable. Mais les parts de marché ne suivent pas. On peut comprendre pourquoi. C'est ainsi que nos producteurs de vins croient suffisant de tourner en rond dans leur cible en s'adressant à une clientèle déjà acquise. Pendant ce temps, les vins de Californie, les whiskies anglo-saxons, les apéritifs italiens partent joyeusement à la conquête de nouveaux segments et viennent sans complexe remettre en cause la suprématie de nos produits. Il y a mieux : des groupes étrangers rachètent quelques-unes de nos marques les plus prestigieuses afin de les utiliser comme drapeau lorsqu'ils donnent l'assaut au marché. La promotion « France » que nous ne faisons pas, ils vont la faire. Mais à leur profit, et à nos dépens.

En Allemagne, un fort courant d'opinion se manifeste en faveur des produits alimentaires français, parce qu'ils sont perçus comme plus raffinés et plus naturels. Or nous venons justement, dans ce secteur, de nous faire souffler par les Pays-Bas la place de deuxième fournisseur du marché allemand que nous détenions traditionnellement. Et la balance de nos échanges avec le cousin Schmidt ne cesse de se détériorer. Que se passe-t-il donc ? La réponse est fournie par le titre d'un supplément du quotidien « die Welt » consacré aux produits français : « On ne peut pas vivre que de chic. »

En fait, nos produits franchissent le Rhin en ordre trop dispersé et se retrouvent en position de faiblesse sur un marché où règne la concentration de la distribution. Ils ne soignent pas toujours suffisamment leur présentation pour une clientèle allemande dont on a coutume de dire qu'elle « achète avec les yeux ».

*(Lire la suite page 23.)*

(*) Président de Publicis.

## A propos d'une réforme

# Fallait-il renoncer au monopole de l'Agence nationale pour l'emploi ?

par JEAN-JACQUES DUPEYROUX

LE décret du 23 janvier réformant l'Agence nationale pour l'emploi n'est que la dernière pierre d'un vaste ensemble dont les éléments essentiels, déjà fixés par deux lois, se situent paradoxalement à l'extérieur de l'institution et ne la concernent que par ricochet.

Il était en effet vivement reproché à l'ancienne Agence, fréquemment comparée à un dinosaure englué dans la paperasse jusqu'à la paralysie, de remplir très insuffisamment sa mission fondamentale, le placement des sans-emploi. Reproche directement lié aux deux effets juridiques principaux que produisait un acte-clé, l'inscription comme demandeur d'emploi.

L'inscription conditionnant d'abord l'accès à un dispositif d'*indemnisation* complexe, l'Agence avait été amenée à aider les intéressés à constituer leurs dossiers en vue de cette indemnisation : lourdes tâches administratives sans rapport avec le placement, et qui se prolongeaient dans des contrôles divers (pointage, etc.).

Par ailleurs, l'inscription assurant le *maintien des droits à la Sécurité sociale*, un certain nombre de personnes — 200 000 — ne s'inscrivaient qu'à cette fin, encombrant les services de l'Agence sans être réellement à la recherche d'un emploi.

Aussi bien le rapport Farge (1) concluait-il, de façon explosive, à la nécessité d'une « déconnexion » absolue : l'inscription ne devrait être ni la condition de l'indemnisation, ni celle du maintien des droits sociaux. Dès lors s'inscriraient uniquement les véritables demandeurs d'emploi, au placement desquels l'Agence désengluée pourrait enfin se consacrer entièrement.

Ces propositions ont largement inspiré une réforme en deux étapes principales.

## Simplification radicale

*Première étape*, la loi du 16 janvier 1979 unifiant les deux systèmes d'indemnisation du chômage et confiant la gestion du régime unique aux organismes paritaires de l'ancienne assurance, les ASSEDIC. Conséquence de cette simplification radicale : la constitution des dossiers en vue de l'indemnisation est désormais l'affaire du nouveau régime et de lui seul. Toutefois, les partenaires sociaux se refusant par principe à exercer un quelconque contrôle sur l'authenticité de la qualité de chômeur des personnes indemnisées, ce contrôle a finalement été confié à l'Etat, plus précisément aux directions départementales du travail et de la main-d'œuvre et à un corps de contrôleurs rattaché à ces directions.

*Deuxième étape*, la loi du 28 décembre 1979 dépouillant la seule inscription à l'Agence de tout effet au plan des droits à la Sécurité sociale. En compensation, il est décidé que ces droits sont maintenus pendant un an à compter de la disparition de la qualité d'assuré social ou à compter de la fin de l'indemnisation du chômage. Mesure cohérente, mais qui va perturber gravement les statistiques fondées sur le nombre des inscrits comme demandeurs d'emploi.

*(Lire la suite page 22.)*

(1) Rapport sur la réforme de l'ANPE, demandé en 1978 par R. Boulin à J. Farge, devenu depuis lors secrétaire d'Etat à la Sécurité sociale.

# L'INFLATION ET LES LIVRAISONS DE PÉTROLE

MEME s'ils ne sont pas immédiatement suivis d'effets, les propos que vient de tenir Cheik Yamani au Forum du Management européen, à Davos, sont, pour l'avenir du système monétaire international, de la plus haute importance. Le ministre saoudien du pétrole a dit que, à moins d'être assuré d'une rémunération « réelle » pour le placement de ses revenus, son pays ne continuera pas à maintenir à son niveau très élevé actuel sa production d'or noir.

Comme si l'avenir ne devait être nécessairement qu'une extrapolation du passé, les experts, dès que l'Opep annonce une nouvelle augmentation de prix, sortent leurs règles à calcul pour « déduire » des nouveaux tarifs le montant probable des « excédents » pétroliers.

Tous leurs scénarios ont ceci de commun qu'ils tiennent pour acquise la passivité des détenteurs de monnaie à l'égard de l'inflation accélérée qui ne manquerait pas de résulter d'une nouvelle et massive augmentation des « liquidités » internationales. Les importants achats d'or auxquels ont procédé les potentats du pétrole depuis quelques mois montrent la fragilité de cette hypothèse optimiste.

Plutôt que d'accumuler des actifs monétaires à valeur fondante, les pays producteurs pourraient choisir de réduire leurs livraisons d'hydrocarbures liquides. La forte diminution des excédents de l'OPEP diminuerait d'autant les ressources des banques. Faute de crédits pour les financer, on verrait du même coup s'évanouir les... déficits de balance des paiements, au prix sans doute d'une dramatique contraction de l'activité économique.

Jusqu'à maintenant, les pays du tiers-monde ont préconisé des réformes qui, malheureusement, auraient pour conséquence d'alimenter encore un peu plus l'inflation mondiale (l'émission de D.T.S. supplémentaires, par exemple). Peut-être verra-t-on un jour l'OPEP les convaincre qu'il serait de leur intérêt commun de faire pression sur les pays industrialisés pour rétablir un système stable comportant (par définition) la sanction d'une convertibilité à taux fixe en or des unités monétaires. Dans un colloque organisé en novembre dernier par l'Institut de coopération intercontinentale de Madrid, un ancien ministre des finances de la Colombie, M. Rodrigo Llorente, s'était livré à une critique lucide des effets inflationnistes du fonctionnement du marché des eurodevises, que les représentants des pays pauvres sont, en général, enclins à considérer sous un angle plus favorable, celui de pourvoyeur de crédit. Une telle analyse reste encore exceptionnelle.

P. F.

# Le rapport Pelletier : la meilleure voie pour l'Europe

Deux rapports, émanant l'un de la Commission européenne (voir page 4 le compte rendu de Philippe Lemaître) et l'autre du Commissariat général (français) du Plan, analysent les lignes de force qui devraient commander, pour les années à venir, l'évolution de la Communauté des Neuf, qui sera vraisemblablement élargie à douze membres (après l'adhésion — déjà acquise — de la Grèce et celle, probable, de l'Espagne et du Portugal).

QU'EN sera-t-il de l'Europe dans vingt ans ? Quel rôle sera-t-elle en mesure de jouer ? C'est à ces questions que tente de répondre le rapport établi par un groupe de prospection à long terme du commissariat général du Plan, animé par MM. Jacques Pelletier et Gérard Tardy. Une suite logique au travail effectué par le même groupe sous la direction de M. Jacques Lesourne et qui traitait de l'environnement international (*le Monde* du 2 février).

L'Europe de l'an 2000, c'est paradoxalement une Europe en construction ou presque. Du moins une Europe à parfaire après le grand bond en avant des années 60. Enfin, l'Europe des Douze, du moment que la Grèce, l'Espagne et le Portugal en feront alors partie.

A Neuf comme aujourd'hui, ou à Douze comme demain, la Communauté se trouve menacée par deux facteurs principaux : la dépendance en énergie et en matières premières tout d'abord, dont le maintien des prix et des approvisionnements est passé des mains des consommateurs aux mains des producteurs; la dépendance militaire ensuite. « *La situation actuelle de l'Europe*, note le rapport, *présente une particularité historique dont peu d'Européens sont conscients : leurs pays comptent parmi les plus riches de la planète, et cependant, depuis trente-cinq ans, ils s'en remettent largement à une protection extérieure.* »

En s'adressant à la presse, M. Jacques Pelletier y ajoutera une troisième menace que le rapport classe parmi d'autres « *moins visibles* » et qui est celle d'un effondrement démographique. Les autres dangers ont trait à l'évolution de l'industrie des pays membres dont la cohérence fait défaut (voir d'autre part l'analyse du rapport par Philippe Lemaître) et à la perspective d'une croissance faible, sinon très faible, avec ses conséquences sur l'emploi, sur l'appareil productif et sur les finances publiques. Les économies de la Communauté ont tendance à diverger juste au moment où, en tant que première puissance importatrice mondiale, elle pourrait affirmer sa force incomparable si elle parlait d'une seule voix.

Les auteurs du rapport plaident pour une action concertée qui transformerait l'Europe, enfin, en un véritable marché commun. Surtout si cela se combine avec une politique industrielle plus soucieuse des activités d'avenir que des activités en déclin ; avec aussi une politique commerciale qui contribuerait à remettre de l'ordre dans le système international.

De même, une politique commune du soutien de l'activité permettrait-elle de lutter contre le chômage, toute mesure prise isolément dans ce sens ne pouvant qu'aggraver les choses. Loin de ne réagir qu'en économistes, les auteurs du rapport soulignent la nécessité de valoriser la richesse humaine, véritable potentiel du Vieux Continent. « *C'est sur ces bases que les Européens, qui — faute de ressources et d'espace — voient les fondements mêmes de leur expansion menacés, pourraient travailler à la renaissance d'une culture et d'une civilisation originales.* »

Que peuvent donc faire les Etats membres de la Communauté au milieu de tout cela ? Le rapport imagine trois réponses que l'on pourrait plaisamment résumer de la sorte : se croiser les bras, marcher en rangs serrés ou former un ensemble polyphonique.

Dans le premier cas, c'est l'Europe stagnante, les forces tendant au particularisme l'emportant sur le dynamisme communautaire. Dans le deuxième cas, une coopération européenne renforcée permettrait de déjouer les menaces décrites plus haut. Cela suppose d'accepter les risques d'une discipline accrue dont on ne sait si elle serait d'inspiration « libérale » ou, au contraire, « social-démocrate ».

F. S.

*(Lire la suite page 24.)*

Fruit d'un compromis difficile, la politique agricole commune a enregistré des résultats incontestables, en permettant notamment de moderniser le secteur. Cependant, on reproche à la politique agricole son coût élevé par rapport au budget global de la Communauté : les dépenses de soutien des marchés sont jugées excessives en comparaison des dépenses destinées à améliorer les structures de production. Pour être présente sur les marchés mondiaux, la Communauté européenne devra non seulement recourir à une politique dynamique de la production, mais aussi réduire sensiblement l'écart entre prix communautaires et prix mondiaux, dont l'importance est mise en lumière par le graphique ci-contre.

PRIX C.E.E. ET PRIX MONDIAUX DANS LE DOMAINE AGRICOLE

| | |
|---|---|
| RIZ | 77 |
| VIANDE PORCINE | 73 |
| VIANDE BOVINE | 51 |
| BLÉ | 46 |
| SUCRE | 38 |
| BEURRE | 25 |
| POUDRE DE LAIT ÉCRÉMÉ | 22 |

Source : rapport 1978 sur la situation de l'agriculture dans la C.E.E.

# Le bilan social, une bombe à retardement ?

par RAYMOND VATIER (*)

**Promulguée le 12 juillet 1977, la loi sur le bilan social a obligé les entreprises de plus de cept cent cinquante salariés et les établissement de plus de trois cents à établir en 1979 un bilan social portant sur l'exercice 1978. Elle est entrée en vigueur dans une indifférence quasi générale. Les conséquences pourraient être plus importantes que prévu.**

EN fait, il est plus juste de parler d'indifférence et de scepticisme pour la plupart des interlocuteurs concernés et d'irritation pour ceux qui ont dû établir ce bilan social et collecter les chiffres qu'il exige.

Sauf pour une minorité d'entre elles, le bilan social n'a évidemment pas *constitué* une préoccupation importante des directions générales d'entreprise actuellement assaillies par mille préoccupations de caractère financier, commercial, économique...

C'est aux services du personnel qu'a été confié le lancement de l'affaire. On leur a demandé de livrer des renseignements nouveaux ou de donner sous une forme nouvelle des renseignements déjà fournis par ailleurs. Pour eux, le bilan social a d'abord constitué un surcroît de travail et un alourdissement de tâches administratives s'ajoutant à toutes les statistiques et les états déjà demandés par les administrations, la Sécurité sociale, l'URSSAF, les organisations professionnelles...

## Un « gadget à Giscard »

Dans ce contexte, il était fatal que, dans de nombreuses sociétés, on ait, sans directives particulières et sans indications méthodologiques, demandé de remplir les diverses rubriques du bilan social au comptable ou à l'employé du service du personnel établissant habituellement les documents de la Sécurité sociale, ou même encore à un stagiaire ou une stagiaire de passage faisant son travail du mieux possible, mais dans l'indifférence quasi générale.

De leur côté, les comités d'entreprise ou les organisations syndicales n'ont pas, pour la plupart, attaché un intérêt particulier à une nouvelle disposition qu'ils n'avaient d'ailleurs pas demandée. De nombreux propos recueillis dans des entreprises en témoignent abondamment :

*« C'est encore un gadget à Giscard, on ne voit pas très bien ce que les travailleurs pourraient en attendre.*

*» Nous possédons déjà ces renseignements sous d'autres formes, cela n'apporte rien.*

*» Et d'abord, qu'est-ce qui garantit la vérité de tous ces chiffres ?*

*» On ferait mieux d'étudier sérieusement nos revendications, à moins que ce bilan social ne soit là pour montrer qu'elles ne peuvent pas être satisfaites. »*

En réalité, n'ayant pas de base de comparaison, et n'étant pas préparés à interpréter ces données, il leur est difficile de porter un intérêt nouveau à un document qui se présente comme une série de chiffres et de tableaux difficiles à interpréter.

Là-dessus, d'aucuns prédisent la mort prochaine de cette initiative. Selon eux, cette loi sera rangée dans le cimetière des textes non appliqués. Pour quelques-uns d'ailleurs, le bilan social est déjà mort.

En effet, pourquoi les choses en iraient-elles autrement en 1980 ? Une nouvelle fois, et sans plus d'instructions qu'en 1979, l'employé aux écritures, à moins que ce ne soit encore un stagiaire de passage, établira un deuxième document.

Cependant, à partir de ce moment-là, les choses peuvent changer.

En effet, il serait bien étonnant qu'établis sans une méthode précise, sans validation des données, et sans vérification de cohérence, les chiffres retenus pour un même phénomène sur chacune des années soient semblables, ou même homogènes entre eux. Alors, pour tout délégué élu, pour tout syndicaliste, l'indifférence de l'année précédente deviendra interrogation. Les distorsions relevées pourront nourrir les controverses en cours ou les revendications existantes. Elles pourront aussi suggérer de nouvelles questions et de nouvelles revendications. On voit bien par exemple toutes les discussions qui peuvent être soulevées sur les variations des salaires et surtout sur les valeurs extrêmes de ceux-ci, ou bien encore sur l'absentéisme, les effectifs, les taux de fréquence et de gravité des accidents ?...

Quel que soit le sens de ces variations, les représentants du personnel seront d'abord portés à en tirer la conclusion qu'elles traduisent une aggravation de la condition des salariés... sauf à entrer ensuite en discussion.

Les directions d'entreprise, de leur côté, ne manqueront pas de collaborateurs pour justifier les différences et montrer que l'augmentation ou la diminution d'une somme moyenne ou d'un indice ne signifie pas nécessairement une détérioration de la situation, ou ne correspond pas à la volonté de la direction. Ces responsables pourront aussi vouloir montrer que les choses s'améliorent, c'est leur rôle. Rien n'autorisera, *a priori*, à douter de leur sincérité. Mais il n'est pas certain qu'ils convaincront ; *en tout cas, il sera facile de leur* rétorquer que « les chiffres sont les chiffres », les représentants du personnel n'y manqueront pas.

Le même phénomène se reproduira en 1981 : des anomalies nouvelles se présenteront, et non seulement — sur un sujet donné — les trois chiffres relatifs aux années 1978, 1979 et 1980 risqueront de ne pas être cohérents entre eux, mais les justifications données en 1980 seront, dans certains cas, démenties par la réalité : il faudra alors, ou bien compléter les explications antérieures, ou bien reconnaître qu'on s'est trompé, ou bien encore constater que certains des chiffres donnés les années précédentes n'étaient pas exacts, que certaines définitions ne sont pas précises, qu'on n'a pas suivi une bonne méthode de mesure ou de calcul... Quelle autocritique !

D'autant qu'il ne saurait être question d'ignorer les chiffres des années antérieures, puisque, à partir de 1981, l'examen du bilan social portera sur les documents établis pour chacune des trois dernières années. C'est dire que, en avril 1981, chaque comité d'établissement et chaque comité d'entreprise examinera, en les comparant, les bilans sociaux établis sur les exercices 1978, 1979 et 1980 et devra émettre un avis.

*Du strict* point de vue technique, il est évidemment plus logique de travailler sur des séries de chiffres ou d'indices que sur des *indications* isolées. Nul doute que cette situation aura des effets sensibles sur la nature du dialogue institué au comité d'entreprise entre les élus du personnel et la direction générale. *Mais quels effets ?*

Par exemple, bien que les auteurs de la loi aient souhaité l'éviter, on verra naître des comparaisons interentreprises. Certains chiffres sont effectivement comparables (taux des dépenses de formation, pourcentage de femmes cadres, budget du C.E., etc).

D'autre données ne sont pas comparables en réalité, mais cela n'empêchera pas de les rapprocher quand même, par exemple : rémunération des dirigeants, absentéisme, rapport de la masse salariale à la valeur ajoutée ou rapport de la masse salariale au chiffre d'affaires.

Plus évidentes encore, et surtout plus spontanées, des comparaisons inter-usines apporteront bien des surprises et pour*ront susciter bien des discussions* et revendications.

Par exemple encore, des inégalités seront particulièrement mises en lumière : salaires et rémunération du personnel féminin, distorsions entre siège et établissements, etc.

Pour certains esprits, l'évolution des chiffres sur les trois dernières années appellera des réflexions sur les années à venir et provoquera des interrogations sur le moyen ou le long terme, d'autant plus qu'on ne manquera pas non plus de rapprocher les chiffres du bilan social de *déclarations publiques* antérieures — et imprudentes — de certains dirigeants.

Enfin, on rapprochera les éléments du bilan social des données financières : progression des rémunérations et des bénéfices, etc.

On les comparera à ceux qui sont communiqués aux actionnaires, aux services du ministère du travail, aux banques... Fatalement il se révélera des écarts qu'il ne sera pas toujours facile d'expliquer et de justifier.

Quant aux actionnaires, qui pourraient bien un jour souhaiter connaître les avis du comité d'entreprise, ils pourront vouloir comprendre le sens et la nature de certaines affirmations, et de diverses tendances sociales à long terme. D'autres s'interrogeront sur des chiffres qu'ils n'ont jamais discutés jusque-là. Comme si le social et l'économique se rencontraient parfois !

Plusieurs conflits *sociaux* récents nous le montrent, données, ratios ou indices du bilan social sont parfois déjà pris comme références dans les arguments que se renvoient les partenaires en désaccord.

Ainsi, quelles que soient leurs qualités, les données relatives aux effectifs, aux salaires ou aux coûts deviennent-elles des bases au cours de discussions difficiles et lourdes de conséquences. Tel chiffre, tel indice, s'il est mal calculé, peut donc devenir munition ou détonateur utilisé dans ces affrontements.

Faire preuve de prudence dans la présentation des données recueillies, vérifier la rigueur des définitions, l'exactitude des chiffres et la fiabilité des méthodes de calcul sont les moindres des précautions à prendre.

Sinon le risque est grand de voir un jour ce bilan social devenir une véritable bombe à retardement.

Peut-être trouvera-t-on intéressant demain — comme la loi y invite — de définir, par accord entre la direction de l'entreprise et le comité d'entreprise, les points de repère et les critères *et chiffres que l'on veut suivre.* Ce serait déjà un progrès !

Peut-être aussi — au-delà de la loi, cette fois — voudra-t-on considérer qu'en matière d'emploi et de personnel, le pilotage à vue n'est plus suffisant ; le tableau de bord social apparaîtra alors aussi nécessaire que le tableau de bord financier ou commercial.

Moyen de gestion et de décision pour les dirigeants, ce nouvel outil pourra devenir aussi pour beaucoup — notamment pour l'encadrement — un élément d'information et une base de réflexion sur l'entreprise, son personnel et son avenir.

(*) Délégué général de l'Association pour le développement de l'expertise et de l'audit social.

### LE CADRE LÉGAL

*La loi du 12 juillet 1977 rendant obligatoire à partir de 1979 (premier bilan social sur l'année 1978), un bilan annuel crée un nouveau document qui permet d'avoir une vue d'ensemble de la politique sociale menée dans l'entreprise.*

**I. — Objectifs de la loi**

● *Rendre systématique l'information sociale des partenaires internes et externes de l'entreprise (salariés, actionnaires) ;*

● *Constituer un instrument de gestion et de planification sociale ;*

● *Développer la concertation avec les représentants du personnel à partir d'un document de référence en situant la discussion sur des chiffres.*

**II. — Champ et conditions**

● *Dans les entreprises privées du secteur public ou nationalisé, de plus de sept cents salariés (de plus de trois cents salariés à partir de 1982, sur l'exercice 1981) ;*

● *Dans les établissements distincts de ces mêmes entreprises, comportant plus de trois cents salariés.*

**III. — Contenu du document d'application**

*Rassemblement de données (indicateurs), soit :*

● *D'ordre quantitatif, monétaire (par exemple le budget du comité d'entreprise), ou non (nombre de journées travaillées dans l'année) ;*

● *D'ordre qualitatif (expériences de transformation de l'organisation du travail).*

*Données ordonnées en sept chapitres : emploi, rémunération, hygiène et sécurité, autres conditions de travail, formation, relations professionnelles, autres conditions de travail ne relevant pas de l'entreprise.*

● *A partir de 1980, présenter une série de trois bilans consécutifs.*

**IV. — Communication et diffusion**

● *Avis du Comité central d'entreprise ou du Comité d'établissement.*

● *Communication aux délégués syndicaux, à l'inspection du travail.*

● *Mise à la disposition des actionnaires et du personnel.*

● *Toute liberté de large diffusion dans le public.*

# A propos de la réforme de l'Agence nationale pour l'emploi

*(Suite de la page 21.)*

Quoi qu'il en soit, l'Agence ayant été ainsi soulagée de diverses charges et entraves, restait enfin à rénover les structures propres : tel est l'objet du prochain décret. Des compétences non négligeables vont notamment être reconnues, au sommet, à un conseil d'administration tripartite, au sein duquel siégeront des représentants de l'Etat et des partenaires sociaux, tripartisme tirant fortement sur l'étatisme, puisque le président du conseil, mais surtout le directeur général, doté des plus *larges* pouvoirs, seront nommés par décret.

Trois volets articulés sont donc mis en place :

— *Le placement*, confié à l'Agence, avec son tripartisme original ;

— L'*indemnisation*, assurée par le régime unifié, géré par les seuls partenaires sociaux ;

— Le *contrôle* de la qualité de chômeur, exercé par des agents de l'Etat.

*Le nouveau* dispositif est certainement mieux venu que l'ancien. Mais, en dépit du progrès ainsi réalisé, une question reste posée : *les solutions retenues* sont-elles vraiment les plus *efficaces ?*

Si l'on avait voulu jouer l'efficacité maximale, il aurait peut-être fallu aller beaucoup plus loin et renoncer au « monopole » de l'Agence et à l'interdiction de toute activité privée de placement effectuée de façon lucrative ; bref, remettre en question un dogme tenu pour sacro-saint en France et dans divers instruments internationaux.

## Une « expérience contrôlée »

Détecter systématiquement l'offre de travail, la provoquer lorsqu'elle est hésitante, trouver aussitôt le candidat idoine, telle doit être l'action de prospecteurs-placiers combatifs, acharnés. Comme savent le faire, guettant les décès et les départs, graissant la patte des concierges, *usant de toutes les astuces*, les agences immobilières les plus dynamiques. Peut-on attendre la même efficacité d'agents dotés de salaires médiocres, sans la stimulation de la concurrence et du profit ?... C'est loin d'être évident : l'affaire méritait examen. Après tout, en quoi faire profession de trouver des emplois à des chômeurs est-il plus immoral que de faire travailler des salariés à la chaîne ? Pourquoi l'activité professionnelle de l'imprésario, *exception consacrée par la loi, serait-elle tellement* plus choquante que celle du vendeur de cigarettes ? Les indulgences et les phobies qui caractérisent chaque époque ne sont pas toujours parfaitement rationnelles. L'activité très lucrative des « chasseurs de têtes », cabinets chargés par les entreprises de trouver le candidat idéal pour tel poste, est parfaitement licite... Et puis, qu'on le veuille ou non, le droit du travail ne peut être, pendant les périodes de crise, ce qu'il doit être pendant *des périodes plus tempérées* : la situation actuelle appelait peut-être une « expérience contrôlée ». Très contrôlée. Toutefois, suggérer en cette matière de substituer la concurrence ouverte des marchands au pesant mais vertueux service public eût suscité un vaste scandale : le simple débat était même politiquement impensable.

Exprimons alors un regret subsidiaire : pourquoi ce *tripartisme* original pour le placement, l'*étatisme* pour le contrôle, le *paritarisme* pour l'indemnisation ?

La logique d'une telle diversité échappe d'autant plus que les trois volets sont très étroitement complémentaires : ceux qui indemnisent n'ont-ils pas vocation à contrôler et surtout intérêt à placer ? En outre, on croit savoir *que ce sont* les *employeurs* qui emploient... N'aurait-il pas été opportun de reconnaître à leurs représentants un rôle beaucoup plus large dans l'*administration* de l'agence si l'on voulait encourager les chefs d'entreprise, qui ne cessent d'en railler les insuffisances, à lui faire désormais plus largement confiance ?

Aussi bien, il aurait été sans doute possible de confier aux partenaires sociaux eux-mêmes non seulement l'indemnisation, mais aussi le placement et le *contrôle, et de mieux coordonner* nos trois volets dans le cadre général d'un immense service public réaménagé sous le signe d'une « paritarisation » générale.

On aurait évité d'abord de sérieuses complications, plus ou moins bien résolues par des textes souvent emberlificotés (2). Mais on aurait aussi évité les risques de dérapage d'un contrôle confié à la seule puissance publique : celle-ci pourrait être tentée, pour des raisons financières ou politiques, de faire exercer ce *contrôle* avec la plus grande sévérité, de façon à réduire le nombre des chômeurs reconnus. Elle en a désormais tous les moyens (3). Il est vrai, nous l'avons dit, que les partenaires sociaux ne manifestaient aucun enthousiasme pour assumer des tâches de contrôle. Mais, dans la formule suggérée, il aurait bien fallu qu'ils s'en accommodent, sous peine de payer de leur poche n'importe quoi à n'importe qui.

## Compétition exaspérée

Une objection plus inquiétante : *si le placement avait été* confié aux seuls partenaires sociaux, n'auraient-ils pas été enclins à négliger les demandeurs d'emploi marginaux, handicapés de toutes sortes, cas sociaux désastreux pour lesquels l'Agence actuelle s'efforce — mais sans grand succès — de faire le maximum ? C'est possible. De toute façon, l'insertion ou la réinsertion professionnelle des exclus soulève des problèmes originaux et d'une grande difficulté. La loi impose aux entreprises l'obligation de réserver aux handicapés un pourcentage minimal de postes, contrainte parfaitement légitime dans la mesure où, maîtres de l'emploi, les *chefs d'entreprise* assument en réalité, dans la société actuelle, une véritable mission de service public : c'est probablement dans le renforcement de dispositions *contraignantes*, étendues à toutes les formes de handicap social, qu'il faudrait rechercher la solution de ces problèmes, beaucoup plus que dans le jeu des mécanismes classiques de placement qui, dans une période de crise et de compétition exaspérée, ne peuvent être que très largement inefficaces pour les catégories les moins performantes.

JEAN-JACQUES DUPEYROUX.

(2) V. p. ex. les procédures étranges instituées par les nouveaux articles R. 351-9 et 351-10 Code trav. pour la contestation d'une décision négative des services de contrôle, procédures ouvertes non seulement à l'intéressé mais aux Assedic, qui ne seraient pas d'accord avec la décision en question.

(3) *Le nouvel article R. 351-1* (D. 1er oct. 1979) subordonne la qualité de demandeur d'emploi à l'inscription à l'Agence, mais aussi à l'accomplissement d' « actes positifs de recherche d'emploi », formule si imprécise qu'elle permet les décisions les plus arbitraires.

## LA NÉCESSAIRE EXPANSION DE L'INDUSTRIE FRANÇAISE A L'ÉTRANGER

# Les groupements d'entreprises à l'exportation offrent une formule souple aux P.M.E.

par MAURICE NUSSENBAUM

**M. Maurice Nussenbaum, professeur à l'université Paris-IX Dauphine, a réalisé une recherche sur les groupements d'entreprises à l'exportation, dans le cadre de la SORADE (Société de recherche d'aménagement et de développement économique) avec le concours financier de la D.G.R.S.T. (*Direction générale de la recherche scientifique et technique*). Il expose ici les principales conclusions de cette étude.**

L'ANALYSE des marchés étrangers, la mise en place d'un réseau de distribution, paraissent simples pour une grande entreprise, mais sont pour les P.M.E. autant de freins qui, souvent, dépassent les ressources disponibles.

C'est pourquoi de nombreuses formules ont été envisagées pour partager ces coûts fixes et donner accès aux marchés étrangers à un plus grand nombre d'entreprises petites et moyennes.

On peut citer notamment les sociétés de commerce international qui prennent en charge la commercialisation à l'étranger du produit, et dont le développement est malheureusement limité en France, les sociétés de gestion *à l'exportation, de création plus* récente et à vocation plus limitée, les formules de mise à disposition d'un réseau à l'étranger, par une entreprise à une autre (le *piggy-back*).

Une autre forme d'intervention consiste, pour un groupement d'entreprises, à mettre en commun tout ou partie de leur activité exportatrice.

Les formes juridiques sont nombreuses : association de la loi 1901, groupement d'intérêt économique, sociétés de type commercial (S.A.R.L. ou S.A.).

De ces groupements d'entreprises, on *dénombre actuellement* plus d'une vingtaine. Ils sont créés sur l'initiative d'un syndicat professionnel, ou bien d'un leader de la branche, ou bien encore des pouvoirs publics. Leur mission est parfois de répondre à des interlocuteurs centralisés, comme c'est le cas pour certains marchés des pays de l'Est.

Les fonctions des groupements peuvent être très variables : de la simple prise de contact et de recherches d'informations et de distributeurs, jusqu'à la commercialisation directe des produits. La zone géographique couverte est différente d'un groupement à l'autre.

Le service après-vente est *généralement* exclu de *ses attributions*, à cause de sa technicité, mais nombreuses sont les entreprises qui souhaiteraient pouvoir le confier au groupement.

Bien qu'il soit difficile de définir une solution idéale de groupement à l'exportation, les observations que nous avons *recueillies permettent de dégager* des lignes directrices.

Du fait même du genre de service attendu des groupements, une tendance se dessine pour limiter à moins de dix le nombre des partenaires. Les groupements de plus d'une dizaine de partenaires restent efficaces lorsqu'ils n'ont pour objectif que les études de marchés, l'édition de catalogue, la participation aux foires...

La taille de l'entreprise n'est pas un critère pour choisir ou non de participer à un groupement. C'est plutôt dans la fonction exportatrice de l'entreprise et dans ses objectifs qu'il faut chercher le critère pertinent. Les petites entreprises peuvent y trouver le moyen d'entreprendre des opérations qu'elles ne pourraient assumer à elles seules. Pour celles qui n'ont pas de politique d'exportation systématique, l'entrée dans un groupement leur permet de structurer cette fonction en la substituant aux ventes occasionnelles qu'elles réalisent. Pour les entreprises exportatrices, les groupements dirigés vers une région déterminée, leur permet, en complément de leur propre service, de s'implanter sur un nouveau marché en réduisant les frais d'approche et d'exploiter de manière plus systématique un marché avec lequel elles sont déjà en contact.

Par ailleurs, il est souvent apparu que la plupart des entreprises souhaitaient que l'une d'entre elles soit en mesure de jouer le rôle de « leader » pour surveiller le fonctionnement du groupement et déterminer ses orientations.

La plupart des groupements ne prennent en charge que des produits complémentaires les uns des autres. La concurrence est exclue, car elle soulève trop de difficultés parmi les membres. Les groupements dont les fonctions se limitent à la prise de contacts ou à la recherche d'informations ne garantissent pas des résultats efficaces sur le développement des exportations. Le groupement doit intégrer la prise de commande et éventuellement la facturation. Dans ce cas seulement, l'activité du groupement se substitue réellement et efficacement à une partie de l'activité « export » de l'entreprise et exerce sur elle un effet d'entraînement.

### Partage des coûts

Il faut prendre garde de ne pas engager des moyens trop importants et une structure trop lourde par rapport aux fonctions prises en charge.

Pour des entreprises déjà exportatrices, le groupement peut se consacrer à un marché limité pour lequel d'importants moyens et une connaissance approfondie du pays sont nécessaires, par exemple les Etats-Unis ou les pays exportateurs de pétrole.

Il est très utile, voire indispensable en ce qui concerne le commerce avec les pays d'économie centralisée (Chine, pays de l'Est, etc.) pour lesquels ce genre de formule est la mieux adaptée au développement des entreprises françaises en 1979.

Rares sont les entreprises qui acceptent que le personnel du groupement soit constitué d'effectifs détachés des autres entreprises que la leur. Aussi aboutit-on à un résultat logique : le recrutement d'un personnel spécifique pour le groupement. Ce personnel doit effectuer des visites ou des stages auprès de chaque entreprise, de manière à bien connaître tous les produits et leurs méthodes de vente. Avec ce système, toutefois, le problème de l'apprentissage de l'exportation par les entreprises n'est pas résolu.

Les différents modes de partage des coûts (à part égale, commission, fixe + commission, au temps passé) sont chacun adaptés à certaines situations et connaissent des limites.

La contribution annuelle des entreprises aux investissements et aux coûts de fonctionnement annuels varie par entreprise et se trouve souvent comprise entre 50 et 100 000 F.

Cette formule devrait donc être une formule d'avenir. Sa promotion doit passer par l'action des organisations professionnelles (syndicats de branche et chambres de commerce et d'industrie). Les pouvoirs publics peuvent également jouer un rôle en fournissant des informations sur les marchés étrangers ou même en proposant à travers les organismes professionnels, ou encore par l'intermédiaire du C.F.C.E., des projets précis de groupement pour certaines destinations et certains secteurs d'activité.

### Un service spécialisé sur un marché précis

Pour cela des actions de sensibilisation sont nécessaires pour lever un certain nombre de freins que l'on perçoit au niveau des entreprises. Il faut notamment montrer que les structures du groupement peuvent être peu coûteuses et relativement légères, et qu'une majorité de groupements, parmi ceux qui ont été créés récemment, ne se substituent pas au service exportation de l'entreprise et ne remettent donc pas en question les structures existantes. Ils viennent simplement en complément de ces structures, en fournissant un *service très spécialisé* sur un marché précis. Il faut montrer également que le groupement peut, en ne réunissant que peu de membres, ne réaliser que des opérations ponctuelles telles que études de marchés, organisation de foires et qu'il existe de nombreuses formules non contraignantes pour l'entreprise. (Mais, bien sûr, moins efficaces que les groupements à fonctions élargies.)

Srtucture souple, aux nombreuses possibilités d'adaptation le groupement vaut par les espoirs et les ambitions mises en commun. Sans arrière-pensée et avec une réelle volonté de se développer ensemble, il permettra à de nombreuses entreprises d'aborder des marchés auxquels seules elles n'auraient jamais pu prétendre.

### QUELQUES GROUPEMENTS

1. — FREXA (France Export Association) existe depuis trente ans. Il réunit aujourd'hui dix fabricants de pièces de bicyclettes. Créé sur l'initiative des pouvoirs publics et du P.-D. G. de Poutrait-Morin, il a aujourd'hui une structure de S.A.R.L. Il exporte des équipements pour *cycles dans le monde* entier sauf en Europe occidentale et en Afrique francophone.

2. — Le COMEF (Comité d'expansion pour le matériel de mesure français à l'étranger) regroupe plus de dix entreprises, dont les plus importantes sont Intertechnique, Riber, Setarem, *Sefram. Créé il y a plus de dix* ans, il a adopté la structure d'association 1901.

Il assure des fonctions très intégrées allant des études de marché jusqu'à la promotion, la prise de commande et le service après-vente, ce qui est très rare parmi les groupements.

3. — Le MOFIR (*Machines-outils françaises en Iran*) était l'exemple d'un groupement créé pour un marché particulier, et qui a subi les vicissitudes de la situation politique internationale. Il regroupait huit constructeurs de machines-outils de taille et de dynamisme comparables, et commercialisait à la fois des produits concurrents et complémentaires. Sa *fonction* se bornait aux prises de *contact* et recherche de distributeurs.

4. — FRANCEX FORM existe depuis trois ans et regroupe cinq entreprises (Colly, Bombled, Billaud, Lisse, Mematec) dans une structure de G.I.E.

Les produits (machines-outils) sont essentiellement complémentaires et les fonctions prises en charge se bornent à la prise de commande, aux études et à la recherche de distributeurs. Les zones géographiques couvertes sont l'Europe de l'Est et la Chine.

5. L'AFMO (Association française de la machine-outil) existe depuis plus de dix ans et dessert l'ensemble des zones géographiques (groupement de première génération).

Cependant, plus des deux tiers de son chiffre d'affaires (300 millions de francs environ) sont dirigés vers l'Europe de l'Est. Les deux principales entreprises qui le composent sont Hernault-Somua et Line.

Ses fonctions sont très élargies, puisqu'il prend en charge *la totalité des exportations* des trois principales entreprises qui en font partie.

# Pour une politique de marques

*(Suite de la page 21.)*

Ils sont parfois mal adaptés aux habitudes de consommation et aux goûts germaniques. Enfin et surtout, ils ne savent pas *faire leur promotion collective*, qui devrait commencer par une information digne de ce nom.

Le général de Gaulle avait l'habitude de dire qu'il est bien difficile de gouverner un pays qui fabrique deux cents sortes de fromages. Comment veut-on qu'un fermier souabe, un ouvrier bavarois s'y reconnaissent dans la généalogie infiniment complexe de nos produits et de nos marques, si on ne leur mâche pas la besogne ? La Sopexa a entrepris un remarquable effort de clarification pour ce qui la concerne, c'est-à-dire précisément le domaine des produits alimentaires. Bravo. Mais dans les autres secteurs tout reste à faire. C'est ainsi que 12 millions de buveurs de bière allemands se déclarent prêts à remplacer sur leur table le houblon par la vigne, et accepteraient de payer 8 DM pour une bouteille de vin rouge français. Les braves gens ! Voilà un marché qui ne demande qu'à se laisser prendre. Malheureusement 60 % de ces clients potentiels sont freinés par la triste conscience qu'ils ont de ne pas être « connaisseurs ».

Naturellement l'impératif promotionnel est tous azimuts. Ce qui est vrai de la mode, de la beauté, de la gastronomie, l'est aussi pour les autres secteurs. Et même davantage, si l'on considère que le handicap y est plus grand. Les clients potentiels de la France sont plus naturellement disposés à la reconnaître capable de produire des chiffons que des usines, et du camembert que de l'informatique.

Là non plus, nous ne nous en tirerons pas sans la définition et la mise en œuvre concertée d'une politique commerciale digne de ce nom, capable de formuler clairement ses objectifs, d'en arrêter les moyens et de les appliquer avec continuité. *Cela concerne tout le monde :* les pouvoirs publics, les syndicats professionnels, chacune des entreprises. Et c'est urgent.

Un fait devrait nous alerter : certaines grandes firmes américaines commencent à se désengager de l'Europe pour aller investir dans les nouveaux territoires *que leur ouvre l'évolution*, présente et à venir, des pays en voie de développement. C'est l'indice qu'un printemps économique et commercial se prépare ailleurs, et que nous risquons non seulement d'en être exclus, mais d'en faire les frais. D'une part, ces nouveaux *marchés nous écharperont* ; d'autre part, il s'y implantera de nouveaux producteurs qui, un jour ou l'autre, viendront donner l'assaut à nos propres clientèles. Avec toutes les conséquences que cela entraînera dans les domaines les plus divers. En 1980, l'indépendance nationale passe par *la capacité de maîtriser* son destin économique.

MARCEL BLEUSTEIN-BLANCHET.

## L'AVENIR DE LA C.E.E.

# Le rapport Maldague : on ne badine pas avec la crise

La crise qui sévit depuis sept ans impose aux pays industrialisés une adaptation de leur appareil de production plus rapide qu'au cours de la période précédente, alors pourtant que l'environnement économique, caractérisé par une croissance ralentie, est nettement moins favorable. C'est un défi auquel chacun des pays de la C.E.E. n'a pas répondu avec un égal succès. Les quinze premières années de la construction européenne avaient favorisé un rapprochement des structures économique des Etats membres. Depuis 1973, ce mouvement est stoppé, en fait renversé. La capacité d'ajustement structurel à la nouvelle donne de l'économie internationale s'est révélée très différente d'un pays membre à l'autre. « *L'avance prise par certains pays (l'Allemagne et, dans une moindre mesure, les Pays-Bas, la Belgique et le Danemark), les incertitudes que connaissent d'autres (la France), les retards qu'accumulent les derniers (l'Italie, le Royaume-Uni) sont autant de témoins de la fragilité de la cohésion communautaire.* » Les divergences constatées peuvent « *faire craindre que les intérêts respectifs des pays à la poursuite de la construction européenne commencent à différer par trop et que ne se développent les risques d'une dislocation dans une Europe à plusieurs vitesses* ».

Tel est le constat préoccupant d'un récent rapport sur l'évolution des structures sectorielles des économies européennes depuis la crise du pétrole 1973-1978, préparé à la demande de la Commission de Bruxelles et avec l'aide de ses services par un groupe d'experts indépendants, présidé par M. Maldague, le commissaire au Plan belge (voir aussi l'article de Pierre Drouin dans *le Monde* du 7 février). Il s'agit donc d'un inventaire détaillé des effets dans la Communauté de plusieurs années de crise. Les auteurs, dont l'objectif était d'établir un bilan des performances atteintes par chacun, n'ont pas cherché à analyser les raisons des clivages constatés, ni à évaluer la responsabilité des différentes « stratégies d'adaptation » mises en œuvre par les gouvernements membres. Néanmoins une idée-clé sous-tend l'ensemble du rapport. Ce sont les pays qui, au nom de la défense de leur monnaie, ont privilégié l'amélioration de la productivité et un contrôle rigoureux des coûts et des parités qui ont finalement le mieux réussi les ajustements nécessaires. Ceux qui au contraire ont cru pouvoir se donner un répit — différer les inconvénients qu'implique l'adaptation de l'appareil de production — *en acceptant la dégradation de la valeur de leur monnaie et un taux d'inflation très élevé ont au contraire échoué.*

Le rapport qui se veut simple constat apparaît, cependant comme une condamnation sévère des politiques d' « évaluationnisme », comme un plaidoyer en faveur des politiques de changes rigoureuses. Au reste, les auteurs concluent que le système monétaire européen représente le « *premier progrès* » accompli pour essayer de conjurer les périls, les dangers d'éclatement de la Communauté qu'ils viennent de mettre en relief.

## Trois facteurs

Le processus d'adaptation de l'appareil de production à la demande intérieure et internationale est un phénomène continu que la crise n'a fait que rendre plus pressant. Le rapport distingue trois principaux groupes de facteurs qui jouent un rôle déterminant sur l'orientation des structures économiques européennes :

1) LA DEPENDANCE DE LA C.E.E. EN RESSOURCES NATURELLES ET SURTOUT ENERGETIQUES. — La vulnérabilité des balances commerciales communautaires à l'« effet pétrole » conduit de nombreux pays à envisager avec prudence d'éventuels plans de relance.

2) LE ROLE DETERMINANT DES ECHANGES INTERNATIONAUX. — La conquête de débouchés extérieurs nouveaux est nécessaire pour compenser, tant l'accroissement de la facture pétrolière que la faiblesse de la demande. Mais cet objectif est d'autant plus difficile à atteindre que les règles du commerce international ont évolué avec l'apparition de nouveaux clients — les pays pétroliers, — mais aussi, surtout en Asie, de nouveaux rivaux. Face à une concurrence ainsi exacerbée « *la nature des choix de spécialisation à l'exportation ou du type de dépendance en produits importés... apparaissent bien être des éléments déterminants de jugement des capacités de chaque pays à s'adapter avec succès à ces nouvelles contraintes* ».

3) L'EVOLUTION DES COUTS ET DES PARITES. — L'accélération de l'inflation et le flottement des monnaies ont affecté tous les pays européens depuis le début des années 70. Face à cette situation, on a pu observer deux comportements fortement contrastés : soit une maîtrise relative de la progression des coûts internes et parallèlement la valorisation continue de la monnaie, soit, en raison d'un rythme élevé d'inflation, le flottement à la baisse des parités.

« *C'est dans ce domaine particulièrement, mais également dans celui d'une meilleure adaptation à la demande mondiale, qu'apparaissent les divergences les plus sensibles opposant la plupart des pays de l'ancien « serpent » monétaire aux autres pays de la Communauté...* » Là réside bien, aux yeux des auteurs, le clivage essentiel. Les pays membres, dont les structures au début des années 70 permettaient de se plier aux disciplines du « serpent » monétaire et qui estimaient bénéfique d'y rester, ont été contraints plus que tout autre à contrôler l'évolution de leurs coûts et à compenser la hausse de leur monnaie par la recherche d'une meilleure efficacité de leur appareil de production. La nécessité de maintenir, voire d'améliorer, leur compétitivité tant à l'intérieur que sur les marchés internationaux les a conduits, tout particulièrement dans l'industrie, à conserver un taux élevé de croissance de leur productivité malgré le ralentissement des activités. Ainsi la R.F.A., les Pays-Bas, la Belgique et le Danemark, avec une productivité industrielle moyenne de l'ordre de 4,5 % par an entre 1973 et 1977, dépassent-ils sensiblement la moyenne annuelle communautaire (2,9 %). Le revers de la médaille, c'est une réduction de l'emploi industriel plus sensible que dans le reste de la Communauté. Au total, les pays du « serpent » en raison d'obligations monétaires librement consenties, ont procédé plus vite que d'autres — et en commençants avant même *la pleine* période de crise, — à l'ajustement de leur système de production.

## L'efficacité

Le prix d'excellence est attribué à la R.F.A. Pour pallier les effets commerciaux de la valorisation continue et très forte du mark (+ 41 % entre 1970 et 1977 par rapport à l'unité de compte européenne), l'économie allemande a donné la priorité à une plus grande efficacité de l'utilisation du facteur travail. Avec succès : dans la plupart des secteurs industriels, les taux de croissance annuelle de la productivité entre 1973 et 1977 ont été du même ordre de grandeur, voire supérieurs à ceux des trois années précédentes (4,5 % en moyenne pour l'industrie contre 4 %) alors qu'ils fléchissaient chez les partenaires de la C.E.E. De surcroît, cet effort d'adaptation ne s'est pas limité à l'industrie : les gains de productivité des services, mais plus encore des produits de consommation courante et du bâtiment sont spectaculaires.

Cependant, cette position de pointe n'est pas absolue : c'est dans le domaine essentiel des *biens d'équipement*, note le rapport, que la R.F.A. se heurte à la concurrence d'industries européennes plus performantes. Parmi elles se détache l'industrie néerlandaise, mais des industries belges et françaises sont aussi en bonne position. En ce qui concerne la France, sont cités les machines industrielles, le matériel de précision et de bureau *et surtout l'automobile)*.

Les hauts niveaux de productivité atteints outre-Rhin et la compétitivité qui en résulte ont facilité l'adaptation des exportations allemandes à la demande extérieure. Des Etats membres de la C.E.E., c'est la R.F.A. qui a réussi les plus brillantes performances sur les marchés en pleine expansion des pays de l'OPEP où, pourtant, elle était moins bien implantée que le Royaume-Uni, la France ou l'Italie.

Le rapport montre encore que, parmi les Etats membres, c'est elle qui a le mieux su se dégager des activités les plus menacées par la concurrence des pays nouvellement industrialisés. A cet égard, elle est le seul pays de la C.E.E. qui soit en position aussi favorable que les Etats-Unis ou le Japon. Ceci corroborant cela, elle garde la première place mondiale pour l'exportation des « produits à forte densité de travail qualifié » (en 1977, sa part de marché pour ces produits est de 20,8 % contre 18,8 % pour les Etats-Unis). Seule encore, la R.F.A. rivalise avec les Etats-Unis et le Japon dans les secteurs les plus porteurs de progrès techniques, ceux dont la maîtrise est devenue, comme le souligne le rapport, « *un élément fondamental de la puissance du système productif* ». La R.F.A., avec environ 20 % du marché mondial des « produits fondamentaux », se trouve en 1977 dans une situation à peine inférieure à celle qu'elle occupait en 1963.

Selon les auteurs du rapport, c'est surtout en raison de leur faible dimension que les partenaires de la R.F.A., dans le « serpent » monétaire européen, à savoir la Belgique, les Pays-Bas et le Danemark, ne se trouvent pas aujourd'hui dans une situation aussi favorable que la sienne. Cependant, en Belgique, où les investissements étrangers ont beaucoup diminué, et aux *Pays-Bas (mais pas au Danemark)*, la productivité, surtout industrielle, se situe à un niveau élevé, ce qui, à terme, devrait être prometteur. C'est surtout le cas pour les Pays-Bas qui, en 1977, montraient les niveaux relatifs de productivité les plus élevés de la C.E.E. avec des chiffres records pour la valeur ajoutée par personne employée dans la chimie, la production métallique, les machines industrielles, le matériel électronique.

La situation de la France apparaît contrastée. Investissement de modernisation et percée technologique d'un côté, mais, de l'autre adaptation insuffisante. La France, sous l'influence d'une monnaie détachée des devises *fortes*, a beaucoup tardé à aborder le réajustement de ses effectifs professionnels aux conditions de la productivité internationale. Cet ajustement est plus difficile à accomplir aujourd'hui dans un environnement médiocre.

L'Italie et la Grande-Bretagne apparaissent comme les pays des contre-performances, mais la situation de la seconde est plus préoccupante que celle de la première. C'est que l'Italie avait entrepris avant la crise un remarquable effort d'industrialisation qui lui a permis de maintenir ses exportations à un niveau élevé. Cette production et ces exportations portent le plus souvent sur des produits technologiquement peu élaborés. « *Moins soumise que les pays du « serpent » monétaire aux contraintes de compétitivité et bénéficiant des effets productifs de la dépréciation de sa monnaie, elle n'a pas été amenée à modifier ses choix de spécialisation... mais sa vulnérabilité paraît cependant grande face à la production des pays à bas salaires...* »

L'industrie britannique, quant à elle, avait abordé la crise en situation de déclin. Depuis, les choses n'ont fait qu'empirer, en dépit d'atouts non négligeables. « *L'orientation géographique des exportations britanniques, la nature des biens exportés, la compétitivité des prix que lui impose une livre dévaluée, auraient dû conduire le Royaume-Uni à redresser une situation qui ne cesse de se distinguer de celles des grands pays industrialisés.* »

Le Royaume-Uni se retrouve aujourd'hui avec des conditions de production qui ne sont plus adaptées aux normes de ses partenaires.

PHILIPPE LEMAITRE.

## L'INFLATION, FATALE A LA PRODUCTIVITÉ

| 1977 | C.E.E. | | R.F. d'Allem. | | France | | Italie | | Royaume-Uni | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 1 | 2 | 1 | 2 | 1 | 2 | 1 | 2 | 1 | 2 |
| Agriculture | 2,4 | 100 | 4,3 | 98,9 | 1,4 | 101,1 | 2,2 | 76,3 | 2,1 | 125,9 |
| Produits énergétiques | 3,1 | 100 | 0,5 | 83,6 | 4,1 | 115,0 | — 2,3 | 149,6 | 7,4 | 88,5 |
| Produits industriels | 2,9 | 100 | 4,5 | 112,3 | 3,9 | 110,2 | 1,9 | 80,5 | — 0,3 | 89,3 |
| Produits intermédiaires | 1,8 | 100 | 3,4 | 110,5 | 2,9 | 104,2 | 1,5 | 94,7 | — 0,9 | 78,9 |
| Produits d'équipement | 3,2 | 100 | 4,7 | 107,4 | 4,3 | 125,1 | 1,3 | 81,1 | — 0,6 | 69,9 |
| Produits consommation courante | 2,8 | 100 | 5,3 | 132,6 | 3,4 | 100,5 | 2,5 | 73,8 | — 0,5 | [illegible] |
| Produits alimentaires | 3,2 | 100 | 4,2 | 106,2 | 5,2 | 89,1 | 2,2 | 89,3 | 0,2 | [illegible] |
| Bâtiment, génie civil | 0,9 | 100 | 3,5 | 146,4 | 2,5 | 95,5 | — 0,5 | 76,2 | — 1,9 | 76,2 |
| Services marchands | 1,7 | 100 | 3,2 | 115,9 | 2,2 | 105,5 | 0,7 | 92,8 | 0,6 | 87,7 |
| Services non marchands | 0,5 | 100 | 0,7 | 115,2 | 1,5 | 104,9 | 0,6 | 92,4 | — 0,9 | 80,6 |
| TOTAL | 2,0 | 100 | 3,3 | 115,3 | 2,9 | 104,5 | 1,4 | 84,2 | 0,4 | 82,9 |

Première colonne : Taux annuel de progression de la productivité (1973-1977).
Deuxième colonne : Valeur ajoutée par personne employée (base 100, moyenne de la C.E.E. en 1970).

# Le rapport Pelletier

(Suite de la page 21.)

La troisième voie apparaîtrait un peu comme celle du salut. Elle laisserait plus de champ aux Etats membres qui souhaiteraient prendre des engagements ou réaliser des projets communs sans que tous les partenaires soient en mesure ou aient la volonté de le faire.

Le rapport cache à peine sa préférence pour cette « Europe à géométrie variable », faute d'espérer voir se réaliser la deuxième option, les ambitions des Européens les plus convaincus dussent-elles en pâtir. On comprend dès lors que M. Jacques Pelletier souligne l'importance de l'entente franco-allemande, mais on se demande si son souci de tenir compte en même temps des partenaires les plus faibles de la Communauté n'est pas qu'un vœu pieux. Quant à l'Angleterre...

Mais n'est-ce pas là un coup d'épée dans le ventre mou d'une Europe qui « *donne le sentiment de perdre son temps* » quand le temps presse ? — F. S.

● ERRATUM. — Dans l'article d'Alain Pouliquen paru dans *le Monde de l'économie* du 29 janvier sous le titre « L'embargo américain contraint l'U.R.S.S. à accélérer une course déjà ruineuse à l'indépendance alimentaire », une erreur de transmission a fait écrire que « 13 millions d'hectares sont consacrés au soja en U.R.S.S. et dans les pays socialistes d'Europe ». Il fallait lire « *1,3 million d'hectares* ». Par ailleurs, la dernière phrase de l'article était incompréhensible. Il faut la rétablir comme suit : « *Ces brillantes perspectives, toutefois, pourraient s'éloigner si les graves difficultés que nous avons relevées en matière de main-d'œuvre notamment ne sont pas surmontées.* »









Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23
ABONNEMENTS
3 mois 6 mois 9 mois 12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.
174 F 298 F 422 F 545 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE
300 F 550 F 800 F 1 050 F
ETRANGER (par messageries)
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS
203 F 355 F 508 F 660 F
II. — SUISSE - TUNISIE
250 F 450 F 650 F 850 F
Par voie aérienne Tarif sur demande
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

# LES NOTES DE LECTURE d'Alfred Sauvy

## ● LA SCIENCE ET LES FACTEURS DE L'INÉGALITÉ. LEÇONS DU PASSÉ ET ESPOIRS DE L'AVENIR.

Charles MORAZÉ et divers. Préface d'A.-M. M'BOW.

C'est de l'inégalité entre les pays devant la science qu'il est question, plus que de l'inégalité sociale, *dans* ce recueil patronné par l'UNESCO, dont l'origine remonte à la conférence de Nairobi en 1976. Le groupe de travail constitué en mars 1978 a rassemblé d'éminentes personnalités et consulté divers correspondants de l'UNESCO. Il ne s'agit pas uniquement d'économie, à juste titre, mais, comme il est fréquent, la partie « extérieure » à cette redoutable épreuve qu'est le discours économique est largement préférable à l'autre.

L'introduction, la première partie et la conclusion sont de Charles Morazé ; la deuxième rassemble des textes de MM. Needham (sur la Chine), James A. Dator (Japon), S. N. Sen (Inde), Ahmed Y. Al-Hassan (monde islamique), Charles Morazé et Derek de Solla Price (vues générales sur les obstacles à l'égalité scientifique).

Dès l'introduction, apparaissent divers sujets à critique, sous la forme de faits, voire de chiffres, considérés comme des évidences et susceptibles, à tout le moins, de s'en voir opposer d'autres ; citons notamment les classiques cours des matières premières, dogme mondial assis sur une erreur statistique. La première partie, brillante à souhait, n'échappe malheureusement pas à des critiques semblables, par exemple l'appauvrissement du prolétariat français pendant la première moitié du XIXe siècle, certes largement admis jusqu'ici pour sa commodité, mais contrebattu aussi bien par les comparaisons de prix et de salaires que par l'accroissement de la consommation alimentaire et le sens des migrations. Ces déviations, d'autant plus regrettables qu'elles éloignent du sujet fondamental, à savoir l'inégalité des pays devant la science, sont heureusement compensées par des vues pénétrantes sur les origines sociales des sciences occidentales et les conflits intereuropéens.

C'est dans la seconde partie que nous entrons au vif du sujet. Citons en premier l'étude exemplaire d'Ahmed Y. Al-Hassan, qui décrit de façon précise les obstacles que rencontrent, dans les pays musulmans, la culture et la recherche scientifiques.

Des vues de M. James A. Dator sur le Japon, retenons surtout la forte recommandation selon laquelle ce pays ne saurait servir de modèle pour sortir de l'infernal sous-développement.

Soucieux d'efficacité, l'étude de A. K. Olondo dénonce l'« irruption » des techniques occidentales dans le Bénin (au sens le plus large du terme). C'est, une fois de plus, le procès de l'abandon des cultures traditionnelles, si bien dénoncé par A. Naraghi à Téhéran, un an avant les événements d'Iran.

Avec S. N. Sen, nous voyons l'essor, certes *insuffisant*, mais probant, de la science dans l'Inde après l'indépendance. Jusqu'à ce moment, un effort de diffusion passait facilement pour être favorable à l'autonomie.

Un oubli général vraiment étrange : l' « explosion » démographique, due à l'introduction de techniques antimortelles occidentales, qui appelle à son tour, en compensation, l'usage d'autres techniques occidentales antinatales *ou* économiques, n'est pas mentionnée.

Il faut souhaiter la poursuite de cet effort qui attaque, en plein cœur, le drame de la dualité dans le monde.

★ Editions de l'UNESCO, Paris, 1979, 24 cm., 276 pages.

## ● LA FRANCE EN MUTATION DEPUIS 1955.

Joseph LABAT, Howard L. NOSTRAND et Jean-Charles SEIGNEURET.

L'originalité de cet ouvrage collectif (vingt-cinq participants, parmi lesquels Valéry Giscard d'Estaing, Philippe Ariès, E. Morot-Sir) n'est pas seulement sa réussite, dans un genre toujours difficile, mais le fait qu'il a été conçu et réalisé aux Etats-Unis, sur la côte du Pacifique. L'initiative en revient à la Commission sur l'ethnographie de la culture française dans le cadre de l'Association américaine des professeurs de français. Le président de la commission, Howard L. Nostrand, directeur du département des langues romanes à l'université de l'Etat de Washington, à Seattle, est un fervent défenseur de la langue et de la culture françaises, qu'il connaît dans leurs profondeurs comme dans leur rayonnement. En cette même année, 1980, va *ici se dérouler, grâce à lui*, un important festival : « Bonjour Seattle ! ». Les deux coauteurs professent dans la même université.

Les vingt-trois sujets traités vont de l'enseignement (J. Majault) aux Communautés européennes (H. Isaïa), en passant par la cuisine (Fishler) et la chanson (France Vernillat). L'économie est décrite sous plusieurs aspects : évolution générale (A. de Lattre), sociale (R. Lasserre), agriculture (H. Mendras et F. Clerc). Non seulement le lecteur américain pourra ainsi compléter et rectifier ses vues sur notre pays, souvent imprécises et déviées (un vocabulaire l'instruit en fin de volume), mais le lecteur français fera plus d'une découverte *enrichissante*.

*Il* reste à souhaiter, dans le monde, d'autres liaisons bilatérales, élément indispensable d'une compréhension réciproque.

★ Newbury House Publishers. Rowley Massachusetts 1979, 23,5 cm., 323 pages.

## ● LE CALCUL ÉCONOMIQUE ET LE SYSTÈME ÉLECTRIQUE. PRINCIPES ÉLÉMENTAIRES.

L. GOUNI et collaborateurs.

Les lumières que nous dispense E.D.F. concernent, cette fois, sa vie intérieure, notamment celle du service des études économiques générales, vie remplie des calculs que nécessitent les décisions en matière de production et de distribution de ce précieux courant, que nous avons tendance à considérer de droit divin.

Grâce à ces textes clairs, qui ne font appel, en mathématiques, qu'au calcul des dérivés et, en physique, qu'à la distinction bien élémentaire entre énergie et puissance, nous partageons ou, du moins, nous comprenons les affres des décideurs en quête d'optimation, pris constamment entre le risque de faire payer au consommateur ou au contribuable plus qu'il n'est plausible et celui de la défaillance, appelée pudiquement délestage.

Au temps des compagnies, les études, trop frustes, appelaient la grande rationalisation qui a suivi la création d'E.D.F. Ce furent notamment le tarif vert (sans rapport avec le pétrole du même nom) et le tarif universel, qui, faute de pouvoir tout nous expliquer et nous appliquer, est notre sort commun.

*Actualisation, amortissement — qui*, en période de stabilité des prix, seraient, à tout prendre, ennuyeux dans leur facilité, — posent maintenant des problèmes dont la solution est fatalement aléatoire. Peut-être la possibilité de stocker les kilowatts-heures compliquerait-elle encore les énigmes, tout en facilitant la gestion. Peut-être aussi des exercices ont-ils été tentés ?

Pour la construction des équipements, un petit modèle nous est présenté, au pays d' « Harmonie », qui ne tient toutefois pas compte de la balance des paiements, car c'est une autre affaire.

Un excellent *opuscule* qui gagnerait encore à être illustré de quelques aventures vécues.

★ Eyrolles éditeur. Paris, 24 cm, 133 pages.

## ● ÉCOLOGIE ET VIEILLISSEMENT.

Centre international de gérontologie sociale.

Ce sont les actes de la VIIIe Conférence internationale de gérontologie sociale, opportunément réunie à Mohammedia (Maroc), en plein pays jeune, du 12 au 16 décembre 1978. Ils sont présentés par M. J. Flesch, président du Centre.

Le terme *écologie*, un peu complaisant, est là surtout pour compenser le mot *vieillissement* qu'il s'agit, partout, d'exorciser.

La gérontologie est une science, en pleine... jeunesse, avec les ingénuités et les inexpériences d'un tel état. Les matières traitées ici de façon fort inégale vont de la physiologie pure aux problèmes sociaux les plus cruels.

Le vieillissement d'une population est, ici comme ailleurs, le théâtre de malentendus devenus classiques. En particulier, il est, dans plusieurs exposés, confondu avec l'allongement de la vie, alors qu'il n'a résulté, jusqu'à ces dernières années, que de la diminution de la natalité et de l'ébrèchement de la pyramide des âges à sa base. Il est vrai que plus d'un intervenant au colloque s'intéressait moins à la proportion de vieux qu'à leur nombre, lequel augmente dans tous les pays.

Trois forums ont été tenus, les deux premiers peu différenciés, le troisième consacré aux migrants âgés. Parmi les dix-huit textes présentés (complétés par trente-neuf *courtes communications*), le plus solide, nous dirions même le plus nourrissant, est celui de M. J. Desabie, de l'INSEE, avec son ensemble de documents sur la France, difficiles à rassembler. Dans les dix-sept autres allocutions, emploi, retraites, gériatrie, culture, loisirs, génétique, etc. (sans vues sur la limite extrême de la vie humaine), s'entrecroisent, sans oublier la fameuse sentence africaine dont résonnent encore les murs de l'UNESCO : « *Chaque vieillard qui meurt est une bibliothèque qui brûle.* »

Quant au grand sujet, les conséquences morales du vieillissement d'une population, toujours si intimidantes, il ne figure pas dans cet ensemble, *qui se veut souriant*, car la vieillesse, il ne faut en parler que pour la rendre supportable et, s'il *s'agit* d'une nation, l'oublier.

★ Centre international de gérontologie sociale. Paris 1979, 22 cm. 463 pages.

## ● LES ÉCONOMIES SOCIALISTES, SOVIÉTIQUE ET EUROPÉENNES.

Marie LAVIGNE.

Il nous faut signaler la réédition de cet ouvrage (en passe de devenir un classique) en raison de l'importance de la mise à jour. Parmi les innovations, la principale porte sur les relations internationales aussi bien à l'intérieur du CAEM (Comecon) qu'au dehors. Dans cette même chronique a, d'ailleurs été analysée, l'an dernier, l'ouvrage *les Relations économiques Est-Ouest*, du même auteur, devenu un des tout premiers spécialistes mondiaux des économies socialistes.

Excellente bibliographie commentée.

★ Armand Colin. Paris 1979. 23 cm. 437 pages.

### RECTIFICATIF

L'ouvrage *Impuissance ou démission du pouvoir*, analysé dans les Notes de lecture du 11 décembre, est de René Giraud (et non Géraud) ; il s'agit des Publications universitaires (et non internationales). Nous nous en excusons auprès de l'auteur et de l'éditeur.

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 51,00 | 59,98 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 12,00 | 14,11 |
| IMMOBILIER | 35,00 | 41,16 |
| AUTOMOBILES | 35,00 | 41,16 |
| AGENDA | 35,00 | 41,16 |
| PROF. COMM. CAPITAUX | 95,00 | 111,72 |

# ANNONCES CLASSÉES

| ANNONCES ENCADRÉES | Le m/m col. | T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 30,00 | 35,28 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 7,00 | 8,23 |
| IMMOBILIER | 23,00 | 27,05 |
| AUTOMOBILES | 23,00 | 27,05 |
| AGENDA | 23,00 | 27,05 |





## emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)
emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

## Consultants en gestion du personnel
### Groupe CEGOS

Nous développons nos activités de conseil Outre-Mer et proposons, dans le cadre d'un marché de longue durée avec une importante société nationale algérienne, plusieurs postes de Consultants. Ils se verront confier les missions suivantes :

- Organisation des structures, élaboration des procédures et tableaux de bord des organes spécialisés dans la gestion du Personnel.
- Conception et animation d'opérations lourdes de formation de l'encadrement aux techniques de management.
- Conception et mise en place de la gestion des Cadres.

Les candidats, intégrés dans une équipe, résideront à ALGER pour une mission de longue durée. Par la suite leur engagement à durée indéterminée pourra être envisagée.
Ces postes conviennent à des candidats ayant un diplôme d'enseignement supérieur et une expérience d'organisation de plusieurs années acquise, soit dans de Grandes Entreprises, soit en Cabinets-Conseils.
Rémunération intéressante assortie d'avantages liés à l'expatriement.

sélé CEGOS — Adresser lettre man. et C.V. détaillé, sous la référence 11585/M, à D. de LARIVIERE qui étudiera votre dossier en toute discrétion. 33, quai Gallieni - 92152 SURESNES. Tél. 772.31.32.

Membre de SYNTEC

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo.

# TOTAL
## Compagnie Française des Pétroles

Dans le cadre du développement de différents champs pétroliers notre Direction **TOTAL EXPLORATION PRODUCTION** recherche PLUSIEURS

## INGÉNIEURS DE PROJETS

Il leur sera confié la responsabilité de l'étude et de la réalisation d'ensembles industriels en liaison avec les filiales du groupe intéressées, les sociétés d'ingénierie et de construction. Ils devront participer aux études économiques et aux études de procédés, à l'élaboration et au suivi des programmes, aux définitions des missions confiées aux diverses sociétés intervenant sur les projets (ingénieries, fournisseurs, constructeurs). Leur mission s'achèvera lors de la remise des installations aux exploitants.

Ils auront une formation d'Ingénieur Grande Ecole et une expérience d'au moins 3 ans dans l'ingénierie pétrolière ou para-pétrolière.

Les candidats devront parler l'anglais couramment, être disponibles pour de fréquentes missions à l'étranger et envisager favorablement l'expatriation en famille.
Placés sous l'autorité d'un Chef de Projet, ils pourront, en fonction de leur réussite, se voir confier, dans quelques années, un poste de chef de projet.

Si ces perspectives vous intéressent, adressez lettre manuscrite avec C.V. et photo au Service Recrutement, 5, rue Michel-Ange, 75781 PARIS CEDEX 16, sous référence 80.007 M.

# TOTAL
## Compagnie Française des Pétroles

recherche

## UN INGÉNIEUR MINIER

Il sera chargé d'étudier et d'assurer le suivi sur le plan technique et économique des prises de participation du groupe dans des gisements de charbon.

Il devra être à même de donner des avis sur les activités d'exploration, l'évaluation des réserves, des programmes, des équipements miniers et leur mise en œuvre.

Il aura une formation d'Ecole des Mines ou de Géologie et une expérience de cinq ans au moins d'exploitation minière en mine souterraine ou découverte.

Base Paris avec fréquentes missions à l'étranger. Ultérieurement disponible pour une expatriation éventuelle de plusieurs années. Bonnes connaissances de l'Anglais exigées.

Si ces perspectives vous intéressent, adressez lettre manuscrite avec curriculum vitae et photo au Service Recrutement, 5, rue Michel-Ange, 75781 Paris cedex 16, sous réf. 80.006 M.




Dresser Atlas est une société internationale de prestations pour champs pétroliers qui utilise du matériel électronique pour diagraphier les puits d'huile et de gaz dans le monde entier. Nous faisons partie du groupe international Dresser Industries Inc., qui réalise un C.A. de 3 milliards de dollars dans les domaines de l'énergie et de l'industrie grâce à une large gamme de produits et prestations de haute technologie.

## INGÉNIEURS DE TERRAIN EXPÉRIMENTÉS
## DIAGRAPHIE ÉLECTRIQUE
### (WIRELINE LOGGING)

**OPÉRATIONS INTERNATIONALES** — **SALAIRE NÉGOCIABLE**

Dresser Atlas recherche dix ingénieurs spécialistes de la diagraphie électrique ayant quatre ans d'ancienneté sur le terrain et libres immédiatement pour faire face à l'expansion de nos opérations internationales.

La formation sur notre équipement sera donnée sur le terrain et/ou à notre centre de formation à Houston (Texas).

En vous joignant à une société en pleine expansion au début de ses opérations internationales, vous bénéficierez d'excellentes possibilités de promotion.

Le salaire négociable dépendra de l'expérience et des qualifications. Nous offrons les avantages sociaux normalement associés à une grosse organisation tels que primes de rendement, voiture, congés de mission, vacances annuelles de quatre semaines, assurance médicale et retraite.

Veuillez adresser vos réponses accompagnées d'un C.V. à l'adresse suivante, où elles seront traitées en toute confidentialité :

M. T. HOLYER, DRESSER ATLAS, 197 KNIGHTSBRIDGE, LONDON SW7 IRJ
Tél (1) 584-7681.

## DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER
ANGLETERRE

Une Société française - 725 personnes, 520 M de CA - fabrique des matériels de chantiers: grues, dumpers, chariots élévateurs tous terrains.
Pour sa filiale anglaise ( 35 personnes ) réalisant 8.000.000 £, elle recherche un cadre de formation ESC, âgé de 30 ans au moins, ayant de bonnes connaissances comptables et ayant exercé pendant au moins 5 ans une fonction similaire ( ou d'adjoint ). *Anglais courant indispensable. Lieu de travail* : HAMPSHIRE (proximité de Southampton). Rémunération: 9.000 livres sterlings au minimum.

France Cadres — Adresser CV à FRANCE CADRES 22 rue St. Augustin 75002 PARIS sous la référence 913 M.

## FU BERLIN

Mise au concours d'un poste

## LECTEUR/LECTRICE DE FRANÇAIS

(enseignement de la langue) à la Freie Universität de Berlin-Ouest.
Contrat de deux ans avec possibilité de prolongation de trois ans (durée maximale du contrat : 5 ans)

**ACTIVITÉS :**

Enseignement et participation aux examens de français ; élaboration de nouveaux matériels d'enseignement.

**CONDITIONS :**

- Diplôme de fin d'études supérieures (au moins maîtrise) dans une discipline littéraire (lettres, langues, sciences humaines) ;
- Attestation d'une activité professionnelle d'au moins trois ans exercée après l'obtention du diplôme dans le domaine de l'enseignement des langues étrangères ou activités similaires ;
- Français langue maternelle, bonnes connaissances de l'allemand, aptitude pédagogique.
- Les candidats devront prouver qu'ils ont résidé dans un pays francophone pendant les deux années précédant leur candidature. Expérience de l'enseignement en laboratoire de langues serait également souhaitable.

Votre dossier de candidature contenant les documents usuels devra être adressé dans les trois semaines suivant la publication de cette annonce sous le numéro 044554 à la Geschäftsführung des Instituts für Romanische Philologie (WE 3 im FB 17) der Freien Universität Berlin, Habelschwerdter Allee 45, 1000 Berlin 33.

Si vous avez :
— Un diplôme d'ingénieur ;
— Une expérience de 5 ans outre-mer dans le domaine routier ;
— Un goût marqué pour la formation.
Une société française d'ingénierie vous propose en Afrique francophone une nouvelle étape de carrière.
Ecrire sous la réf. 11.517, à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS qui transmettra.

Une opportunité d'un poste de longue durée dans un pays méditerranéen agréable, s'offre à
UN INGENIEUR DIPLOME spécialiste travaux portuaires.
Vous avez une expérience de l'outre-mer.
Vous souhaitez enrichir votre carrière.
*Ecrivez-nous sous la réf. 3.602* à MEDIA P.A. 9, bd des Italiens 75002 PARIS qui transmettra.

Si vous êtes :
**MÉCANICIEN DE CHANTIER**
ou
**CONDUCTEUR DE TRAVAUX**
apte à partir seul dans un pays francophone pendant 2 ans, après une expérience professionnelle déjà acquise outre-mer, une importante Sté d'assistance technique peut vous offrir un poste de forte responsabilité.
Ecrivez-nous sous la référence 3 501/3 504, à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens 75002 PARIS, qui transmettra.

**POUR AFRIQUE NOIRE**
Importante Sté Commerciale recherche
HOMMES JEUNES dynamiques, libérés O.M., possédant diplôme ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE au niveau équivalent désireux se créer situation d'avenir. Possibilité après période de formation, d'assumer poste comportant responsabilités.
Ecr. av. C.V. dét. + photo sous n° 86813 M BLEU, 17, r. Lebel, 94300 Vincennes

## Technical manager for Port-Harcourt

Ingénieur électromécanicien, votre expérience industrielle (fabrication de série) doublée d'une bonne connaissance des habitudes de vie et de travail Outre-Mer en pays anglophones intéresse notre groupe. Nous avons construit et mis en route au Nigéria une usine (50 personnes aujourd'hui, 90 demain) que nous vous proposons de faire tourner ceci après vous être, durant 3 à 5 mois dans nos usines en France, familiarisé avec *nos techniques et notre savoir-faire.*

Vous serez parralèlement le représentant des intérêts de notre groupe localement et à ce titre vous aurez, ainsi que votre épouse qui comme vous parle bien anglais, à entretenir pas mal de relations. Des conditions de vie confortables vous y aideront : villa, voiture avec chauffeur, cuisinier, indemnités... et en même temps vous pourrez mettre de côté en France l'équivalent de votre salaire actuel d'ingénieur.

Résider à Port Harcourt est appécié des nombreux Français qui y travaillent comme de leurs familles. Une école française prend en charge les enfants jusqu'à la quatrième. Mais vous n'y resterez que deux ou trois ans au plus. Vous continuerez votre carrière dans le groupe en expatriation (Côte d'Ivoire, Amérique Latine) ou à défaut en France (région parisienne ou province).

Les consultants du cabinet de recrutement SIRCA connaissent bien le Nigéria. Ils étudieront votre adéquation à ce poste avec soin et vous renseigneront vous et votre épouse. Ecrivez-leur très rapidement sous référence 801 348 M.



**Sirca**
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS.

*MEMBRE DE SYNTEC*

Emplois Outre-Mer Etranger
MIGRATIONS
en vente à votre Kiosque.

## emplois internationaux

*Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.*

Dans le cadre de son EXPANSION INTERNATIONALE UNE SOCIETE DE SERVICE leader dans son domaine recherche pour

**ABIDJAN**

## UN JEUNE DIPLOMÉ

Bilingue Français/Anglais

Grande disponibilité nécessaire.
Expérience de la vente indispensable en vue activités de négociations à tous niveaux.

Envoyer C.V., prét. et photo sous réf. 10.891 à COFAP, 40, r. de Chabrol, 75010 PARIS, qui transm.

Groupe implanté au Moyen-Orient recherche pour son usine de marbres à Riyadh ARABIE SAOUDITE

## UN DIRECTEUR DE PRODUCTION

Nous souhaitons rencontrer des candidats de formation technique pouvant justifier d'une expérience réussie d'au moins dix ans dans ce domaine pour la production du marbre et granitos, et présentant des qualités incontestables en connaissances technique, administratives, planning, contrôle, entretien de calepinage.
La connaissance de l'anglais souhaitée.
L'arabe serait un avantage.
Ecrire avec curriculum vitae et prétent., à J. M. C., 5, rue Keppler - 75016 PARIS - Tél. : 720-05-85.

Important complexe Agro-Industriel Afrique de l'Ouest, recherche pour son service Informatique (I.B.M. 34)

## OPÉRATEUR

- formation type DUT ou MIAGE ;
- connaissant O.C.L. ;
- Gap 2 apprécié ;
- 5 années expérience opérateur I.B.M. 34 ou I.B.M. 3 à disques.

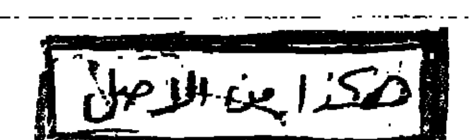
Contrat expatrié garantissant avantages sociaux, retraite, voyages, congés, logement, etc.

Adr. C.V. détaillé avec photo identité, références et prétentions sous référ. 1.802 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

SOCIETE PRODUITS LAITIERS DE MARQUE, pour animer son développement à l'exportation, recherche

## RESPONSABLE PROMOTION DES VENTES
en Belgique

Poste à pourvoir en Belgique ou ville à proximité frontière belge.
Rattaché à un chef de marché, le titulaire sera chargé de suivre et développer la part de marché de nos produits leader sur ce pays.
Il est recherché avant tout une qualité d'homme et de vendeur au niveau centrales et grossistes.
Ecrire avec C.V., prétentions et photo à
**Service du Personnel SAFR**
44, rue Louis Blanc 75010 Paris.



| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 51,00 | 59,98 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 12,00 | 14,11 |
| IMMOBILIER | 35,00 | 41,16 |
| AUTOMOBILES | 35,00 | 41,16 |
| AGENDA | 35,00 | 41,16 |
| PROF. COMM. CAPITAUX | 95,00 | 111,72 |

# ANNONCES CLASSÉES

| ANNONCES ENCADRÉES | Le m/m col. | T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 30,00 | 35,28 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 7,00 | 8,23 |
| IMMOBILIER | 23,00 | 27,05 |
| AUTOMOBILES | 23,00 | 27,05 |
| AGENDA | 23,00 | 27,05 |





## emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



### Chef des Services Administratifs et Financiers

170 000 F +

LITTORAL NORD DE LA FRANCE

Nous sommes une société de fabrication et de distribution de produits chimiques (Chiffre d'affaires : 60 millions de francs).

Une récente restructuration nous conduit à centraliser nos directions fonctionnelles et nos services administratifs et financiers dans le littoral Nord de la France.

Directement rattaché à la Direction Générale, le Chef des Services Administratifs et Financiers devra créer et mettre en place une équipe qui sera chargée de la comptabilité générale, de la fiscalité et de la trésorerie.

Il devra mettre en place un contrôle de gestion, animer et contrôler l'équipe qui interviendra dans les domaines cités précédemment.

Nous souhaitons recruter un cadre expérimenté (5 à 10 ans de pratique financière et comptable) ; il devrait posséder un diplôme d'une école supérieure de commerce et le D.E.C.S. mais nous serons plus sensibles à la qualité de la formation qu'aux diplômes.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle à Monique NERVET sous la référence 002129 M (à mentionner sur l'enveloppe).

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
*MEMBRE DE SYNTEC*

### Créer le contrôle de gestion
### ...et gérer notre expansion

Entreprise indutrielle française du secteur alimentaire, nous réalisons plus d'un milliard de CA avec un taux d'expansion remarquable sur un marché en plein développement. Notre commercialisation et notre distribution couvrent la France entière par notre réseau de succursales intégrées.

*Dans un permier temps, nous vous proposons de nous aider à développer nos* techniques de gestion comptable : mise au point d'une comptabilité analytique et d'un système de contrôle budgétaire dans l'optique d'un contrôle de gestion. Vous aurez une formation supérieure, type DECS ou Ecole de Commerce, une première solide expérience de comptabilité générale et analytique. Vous pouvez trouver dans notre entreprise très connue située à environ 200 kms de Paris un intéressant projet professionnel.

Michel Collet vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature ss réf. A 3521 B, 1 rue de Berri 75008 Paris.



**Bernard Julhiet Psycom**

Membre de Syntec



## Cilag Chimie

Filiale du Groupe JOHNSON & JOHNSON, le laboratoire continue sa progression et développe ses effectifs. S'appuyant sur le potentiel de recherche de ce puissant groupe international, les méthodes de management et le dynamisme des hommes ont déjà assuré à ses produits une position enviée sur leurs marchés.

Ayant une vision optimiste de l'évolution de l'industrie pharmaceutique et misant sur la croissance, CILAG-CHIMIE aborde une nouvelle étape de son développement en renforçant son équipe de

# Délégués médicaux

ceci concerne des jeunes gens qui,
*DIPLOMES, ont soif d'action*
**PROFESSIONNELS CONFIRMES,** souhaitent un autre horizon
**TECHNICO-COMMERCIAUX BRILLANTS,** veulent changer d'industrie

- *pour rejoindre l'équipe actuelle qui,* par son goût de l'aventure et son investissement dans le projet de la société, a largement contribué à sa réussite, les candidats attesteront de leur niveau de formation, de leur expérience et de leurs résultats, mais aussi de leur sérieuse ambition professionnelle.
- pour assurer le contact permanent avec le corps médical et pharmaceutique dont nous voulons que ces *délégués soient les interlocuteurs avertis et diligents, ils bénéficieront d'une formation approfondie* tant sur le plan scientifique que sur celui de la communication.
- pour répondre à leurs attentes justifiées, nous leur offrirons une rémunération attractive et des possibilités d'évolution à la mesure de leurs résultats.

**Secteurs centrés sur :**

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Brest | Pau | Nice | Lille | Versailles |
| La Rochelle | Agen | Saint-Etienne | Arras | Evry |
| *Angoulême* | *Tarbes* | *Lyon* | *Laon* | *Melun* |
| Poitiers | Albi | Annecy | Chartres | 92 partiel |
| Périgueux | Montauban | Chambéry | Evreux | 93 partiel |
| Limoges | Marseille | Dijon | Le Mans | 94 partiel |
| Bordeaux | | Grenoble | | Paris intra-muros |

*Les candidats intéressés envoient lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence VM/M 780 à*
***CILAG CHIMIE - Direction des Relations Humaines - 46, rue Lauriston, 75116 PARIS***
*Les premiers entretiens auront lieu à PARIS, les frais de déplacement étant remboursés. Réponse assurée. Discrétion garantie.*

## MATRA

*crée pour son centre de TOULOUSE* (activités spatiales) un poste de FIABILITE et recherche

### INGENIEUR ELECTRONICIEN

*Il participe* avec les équipes de synthèse à la conception des systèmes, ou de satellites. Sa mission spécifique dans ces équipes est l'analyse des solutions proposées et l'évaluation des avantages respectifs sous l'aspect fonctionnel et durée de *vie prévisionnelle.*

Il coordonne les mêmes activités chez les industriels contractants du projet, vérifie leurs analyses et en effectue la synthèse.

*Une solide formation en électronique* automatique est indispensable (SUP'AERO, ESE, ENSI). Des notions de probabilités sont souhaitables.

Débutant à 3 ans d'expérience.
Bonne pratique de l'anglais indispensable.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence SM 562 au Service du Recrutement

**MATRA** B.P. Nº 1 — 78140 VELIZY



**CHAPPEE JACOB DELAFON**
recherche pour son USINE DE NOYON (60)
—FABRICATION DE BAIGNOIRES FONTE DE HAUT NIVEAU DE QUALITE —

### LE CHEF DU SERVICE ENTRETIEN

**MISSION :**
— assurer la maintenance de l'ensemble des installations de fabrication et des bâtiments,
— animer et gérer les équipes placées sous ses ordres (85 personnes)

***PROFIL :***
— ingénieur A.M. ou équivalent
— première expérience industrielle avec responsabilités hiérarchiques.

Ce poste, libéré par promotion du titulaire offre de réelles perspectives d'évolution à un candidat de valeur au sein d'un groupe de 14000 personnes.

*Ecrire avec C.V. et prétentions sous référence 95 à Madame M.T. MARTIN 8, Place d'Iéna, 75016 PARIS.*

### directeur adjoint
### usine du sud-ouest

Un groupe papetier français recherche l'Adjoint du Directeur de l'une de ses unités de production (300 personnes).

Relevant du Directeur actuel, il aura progressivement autorité sur l'ensemble de l'usine et devra pouvoir en assumer toutes les responsabilités à moyen terme.

Ce poste requiert un homme jeune, âgé d'au moins 35 ans, ayant une forte personnalité, une autorité naturelle et une expérience du commandement en production. Une formation supérieure d'INGENIEUR, de préférence en MECANIQUE et ELECTRICITE, ainsi qu'une bonne connaissance de la gestion budgétaire et prévisionnelle sont nécessaires pour ce poste.

Rémunération motivante en fonction de l'expérience acquise.

Envoyer CV et prétentions sous réf. 5551 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

Pour Service Environnement et Urbanisme
**ARCHITECTE**
diplômé URBANISTE
pour direction bureau d'études : POS, études préalables d'aménagement urbain. - Expérience indispensable tenue de réunions avec élus et public, et encadrement de personnel technique.
Contrat à temps plein de Chargé d'études type 1800 *DAFU.*
Ecr. nº 7542, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris C. 09

Dans le cadre de sa réorganisation et de son développement

### L'OFFICE PUBLIC H.L.M. DE LA VILLE DE NANTES
RECRUTE

### LE DIRECTEUR DE LA DIVISION USAGERS

Chargé de la gestion des demandes de logements, de celle des dossiers des locataires en place, il devra, en outre, mettre en place, par la voie de la concertation avec les habitants, les actions que l'Office a décidé d'engager dans le domaine de l'animation des groupes d'habitation.

*Poste à pourvoir par voie de mutation ou sur titre. Formation supérieure souhaitée.*

### LE CHEF DU SERVICE MAINTENANCE

Il sera chargé, sous l'autorité du Directeur de la division technique de l'exécution des travaux d'entretien courant et programmé. Ce poste fait appel à de grandes qualités d'organisateur et à une capacité à savoir concevoir et faire appliquer des méthodes rationnelles et rigoureuses de gestion des budgets travaux.

*Postes à pourvoir par un ingénieur, par voie de mutation ou sur titre.*

### LE CHEF DU SERVICE RÉHABILITATION

Sous l'autorité du Directeur de la division technique, il sera chargé du montage au niveau de l'urbanisme et de l'architecture des dossiers de *réhabilitation du parc H.L.M. existant,* en liaisons avec les habitants et les partenaires institutionnels de l'Office.

*Poste à pourvoir par un ingénieur ou un architecte par voie de mutation ou sur titre.*

Pour tous ces postes, adresser curriculum vitae et lettres de candidature à :

M. LE PRESIDENT DE L'OFFICE PUBLIC D'H.L.M. DE LA VILLE DE NANTES
54, rue Félix-Faure, B.P. nº 1.843, 44037 NANTES CEDEX.

Etablissem. privé faisant fonction du public, 800 lits, ville du Midi, recherche pour gestion et comptabilité matière, jeune diplômé ESCAE, Institut d'administration, Ecole Hôtelière ou *Maîtrise Sciences Eco, 25 ans,* promotion rapide si capable. Faire offre HAVAS, nº 18.233 B.P. 32, 11001 Carcassonne.

## CCMC
informatique de gestion

Société de Services 1200 personnes.
30 Agences Commerciales en France.

*— 65 000 entreprises nous connaissent déjà;*
*— notre objectif 1981 : 100 000 utilisateurs;*
*— nos ambitions de demain sont internationales.*

### JEUNES INGENIEURS COMMERCIAUX

- Vous êtes diplômés d'une Ecole Supérieure Commerciale.
- Vous concevez que les informations comptables et financières doivent être traitées à dimension industrielle – sur ordinateur.
- Vous avez l'ambition de devenir des spécialistes capables d'analyser et de répondre aux besoins de nos utilisateurs (entreprises diverses, cabinets comptables etc.).
- Vous recevrez pendant 2 mois à notre Ecole Produits une formation sur la connaissance d'une gamme de services très élaborée.
- Vous évoluerez avec un maximum d'autonomie dans une entreprise à dimension humaine très favorable à votre épanouissement.
- Une première expérience acquise chez un Constructeur ou dans une SSCI favorisera votre évolution rapide vers l'encadrement de nos équipes de vente.

Rémunération : fixe + commissions (garantie durant les dix premiers mois) + 13e mois + primes d'objectifs + frais réels remboursés.

Postes à pourvoir : Annecy - Dijon - Caen - Nantes - Bordeaux - Toulon - Amiens - Paris.

Merci d'écrire avec C.V., photo et prétentions, sous réf. 5616 à J.-P. POHU, Service du Personnel, B.P. 6129 - 45061 ORLEANS Cedex.

CCMC informatique de gestion

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE STÉ PRODUITS LAITIERS FRAIS
*recherche pour Sud-Ouest*

### CHEF DE FABRICATION

Formation supérieure
5 ans minimum *expérience réussie dans la fonction*
100.000 F + annuel.

Ecrire nº T 018.100 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.



### l'agence spatiale européenne

offre un poste de

### CONTRÔLEUR DE PROJET

pour son Département des Programmes d'Observation de la Terre, à *TOULOUSE* (France) ; *il sera chargé d'assurer à la Direction* du projet une vue complète de la situation du calendrier et des coûts.

Ce poste conviendrait à un candidat possédant un diplôme *d'ingénieur ou une formation équivalente,* ainsi que plusieurs années d'expérience acquise dans des fonctions similaires, et familiarisé avec la gestion et la planification techniques de grands projets complexes, dans le domaine industriel ou dans celui de la recherche et du développement. Une excellente connaissance de l'anglais ou du français, ainsi qu'une bonne connaissance pratique de l'autre de ces deux langues, sont indispensables.

Conditions de travail des organisations internationales, allocations familiales, indemnité d'expatriation, bons systèmes de sécurité sociale et de pension, indemnité d'installation, etc.

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae détaillé et d'une indication de la rémunération nette actuelle, doivent être adressées au :

Chef de la Gestion du Personnel.
ASE/ESA, 8-10, rue Mario-Nikis, 75738 PARIS CEDEX 15

Emplois et Entreprises



# emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

## MAISONS Bruno-Petit

NOUS SOMMES LA FILIALE NORMANDE DU TROISIEME CONSTRUCTEUR FRANÇAIS DE MAISONS INDIVIDUELLES (2000 personnes, dont 380 en Normandie) pour gérer une très forte expansion notre premier souci est d'intégrer à notre équipe des hommes de qualité.

C'est pourquoi le Responsable des Relations Humaines recherche son

### ASSISTANT (E) RECRUTEMENT

**60.000 Frs + — Voiture de fonction**

Sa mission :
Prendre en charge l'ensemble des procédures et travailler à l'optimisation de nos méthodes de recherches.

Le candidat idéal est un (e) Jeune Psychologue possédant, de préférence, une première expérience de la fonction.

Le poste est basé à **ROUEN**

Adresser C.V. et photo à Maisons BRUNO PETIT J.C. LORIOT 5, rue de la Poterne 76000 ROUEN

---

Société Nouvelle Région Haut-Rhin

recherche

### INGÉNIEUR PROJETEUR

+ responsabilité production confection de volant de voiture

### INGÉNIEUR

matière plastique P. 2 - Carrosserie automobile.

Ecrire avec C.V. détaillé + photo sous n° 7.534, « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS Cedex 09, qui transmettra.

---



## ANNECY
Haute-Savoie

LA STÉ NOUVELLE DE ROULEMENTS
4 usines - 4.000 personnes

pour sa **DIRECTION TECHNIQUE**

recherche un

### INGÉNIEUR pour DÉVELOPPEMENT de PROCÉDÉS NOUVEAUX de fabrication en ATELIER

- Débutant ou quelques années d'expérience dans l'industrie.
- Formation Arts et Métiers ou équivalent.
- Larges possibilités d'évolution, notamment au sein de la Direction Technique.

Ecrire à S.N.R. - Service Emploi Cadres, réf. DVT, 1, rue des Usines - B.P. 17 - 74010 Annecy Cedex.

---

## BRETAGNE - Région de BREST
GROUPEMENT MARAICHER

chargé de commercialiser la production de ses adhérents (légumes de serre et de plein champ ; chiffre d'affaires : 25 millions de francs)

recherche son

### DIRECTEUR

Le poste conviendrait à un candidat de formation supérieure (Maîtrise de Gestion, Sup. de Co ou équivalent) rodé à la gestion commerciale et parlant l'anglais.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions à C.A.B., B.P. 100, 29208 LANDERNEAU.

---

ROCKWELL COLLINS FRANCE

*recherche*

pour TOULOUSE

### CONTROLEUR QUALITÉ

Cet Ingénieur (Arts et Métiers ou équivalent) ayant une bonne expérience de la spécialité dans une entreprise d'électronique, devra réussir à créer un esprit "QUALITÉ" dans nos services productifs.

La maîtrise de l'anglais et une aptitude à la persuasion seront des facteurs supplémentaires de succès dans ce poste à pourvoir immédiatement.

*Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous référence DG 1 à* **R.C.F.**
*6, rue Didier Daurat - 31700 BLAGNAC*
*(réponse et discrétion assurées)*

bleu

---

## Mobil Oil Française

recherche :

pour Centre de Recherche en *NORMANDIE*

### UN JEUNE INGÉNIEUR CHIMISTE

Préférence E.N.S.C. PARIS-LILLE-NANCY ou équivalent.

Spécialisation E.N.S.P.M. souhaitée. Bon niveau Anglais parlé et écrit indispensable. Personnalité affirmée. Contacts humains faciles.

Adr. C.V. et photo sous le n° 44.622 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

---

## Société française Hoechst

filiale du premier groupe chimique mondial

propose d'intéressantes opportunités de postes et d'évolution de carrière au sein de sa **DIRECTION INDUSTRIELLE** à des

### INGENIEURS GRANDES ECOLES CHIMIE (ESPCI, ENSCP, ENSIC,...)

attirés par les activités et les responsabilités de

### PRODUCTION

**- USINE DE LAMOTTE (près de Compiègne - 60)**
Activités très diversifiées en chimie minérale, organique et produits auxiliaires.

#### INGENIEUR DE PROCEDES *(Réf. 260)*

Il devra :
- Assurer la responsabilité directe du laboratoire du secteur des RESINES et en conduire les plans d'expérimentation
- Mettre au point les fabrications nouvelles et proposer des améliorations
- Conseiller les chefs d'atelier.

Le poste conviendrait à un Ingénieur ayant une spécialisation en chimie organique ou macromoléculaire avec, si possible, une expérience de quelques années de la recherche.

La connaissance de l'allemand et de l'anglais est très souhaitée.

**- USINE DE LILLEBONNE (76)**
Pétrochimie: matières plastiques et intermédiaires de synthèse.

#### INGENIEUR DE FABRICATION PETROCHIMIE *(Réf. 261)*

Il sera, sous l'autorité du Chef de Production, progressivement amené à prendre en charge les modifications et améliorations de procédés pour les introduire dans la production.

Le poste conviendrait à un Ingénieur débutant ou ayant une première expérience, possédant une bonne connaissance de l'allemand.

Possibilités de logement. Si vous êtes intéressés, adressez votre candidature en mentionnant la référence concernée, à notre Département des Ressources Humaines Tour Roussel Nobel, Cedex 03, 92080 PARIS LA DEFENSE.




---

### jeunes ingénieurs CHEFS DE PROJET
(BUREAU D'ETUDES)
**LYON**

Nous sommes une société leader sur un marché de biens d'équipements tournés essentiellement vers l'exportation.

Les chefs de projet, travaillant à partir d'un cahier des charges seront responsables de la conception des nouveaux produits ou améliorations.

Ils auront à animer des équipes pluridisciplinaires (méthodes, qualité, achats, commercial) et à les impliquer à partir du stade de la conception.

Adresser lettre de candidature No 45.121 Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra

---

### Directeur commercial et marketing à Rouen

Le groupe CARAFRANCE - ESTEREL est surtout connu pour ses caravanes pliantes. Il est le numéro 1 mondial dans cette spécialité particulièrement «à la mode» en période de crise de l'énergie.

Le poste proposé est une création. Il sera confié à un homme ou une femme de 35 ans minimum, de formation supérieure commerciale, justifiant déjà de plusieurs années d'expérience de gestion commerciale et d'animation de vente.

Il (ou elle) participera à l'élaboration de la politique du Groupe, sera responsable du marketing, de la logistique, du réseau de vente et du S.A.V.

Les perspectives et ambitions du Groupe justifient le recrutement d'un professionnel de haut niveau ayant de plus une bonne connaissance de l'anglais.

Merci d'adresser votre C.V. détaillé et prétentions à :

CARAFRANCE — ESTEREL 159 Rue du Général de Gaulle 76670 LE HOULME

recg carrières

---

### un pharmacien de haut niveau

**Important laboratoire pharmaceutique du Sud-Ouest, filiale d'un groupe pharmaceutique de renommée internationale, nous** cherchons un pharmacien d'au moins 30 ans, parlant couramment anglais et ayant de solides connaissances en chimie organique et en thérapeutique. Dans un premier temps, il participe à la recherche de nouveaux produits, et dans un deuxième, peut accéder à un poste de haute responsabilité. Notre consultant R. BEROUD, vous remercie de lui écrire (réf. 575 LM).



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE DE LA REPUBLIQUE - 69001 LYON
PARIS - LILLE - BRUXELLES - GENÈVE - LONDRES

*MEMBRE DE SYNTEC*

---

### LA DIRECTION DES CONSTRUCTIONS ET ARMES NAVALES DE CHERBOURG

recherche un Ingénieur sur contrat pour :

**— INGÉNIEUR D'ÉTUDES**

chargé, sous l'autorité d'un Ingénieur responsable, de la coordination et du suivi d'études de discrétion acoustique.

Il proposera l'orientation des recherches correspondantes, coordonnera et interprétera les travaux des spécialistes, contribuera à la solution de problèmes de circonstance.

**— Profil recherché :**

Formation scientifique, de niveau maîtrise minimum, comportant notamment l'acquisition de certificats de licence dans le domaine des milieux continus (fluides et solides), de l'acoustique, des vibrations. Un diplôme de l'E.N.S.G.M. ou de l'E.N.S.T.A. (milieu mer) serait apprécié.

Il est proposé une rémunération mensuelle nette de l'ordre de 5.700 F (cinq mille sept cents francs).

Ecrire en envoyant C.V. et une photo à : D.C.A.N. - B.P. 10 - 50115 CHERBOURG NAVAL.

---

FONDERIE ALLIAGE LÉGER
région HAUT-RHIN

recherche

### INGÉNIEUR DE FONDERIE

connaissances fonderie

- alliage léger basse pression ;
- alliage léger haute pression ;
- moulage coquille.

Ecrire n° 7.533, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

---

SOCIETE INDUSTRIELLE
SECTEUR AUTOMOBILE - C.A. 100 MF
située région Rhône-Alpes
recherche
pour faire face à son développement permanent

### UN JEUNE INGÉNIEUR ÉLECTRO-MÉCANICIEN

si possible 2 ans d'expérience, pour un poste de correspondance technique au sein de la société. Ce poste comprend des fonctions d'acheteurs, de surveillant de fabrications et de technico-commercial. Anglais parlé nécessaire.

Envoyer curriculum vitae détaillé et prétentions sous n° 7.526 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS CEDEX 09.

---

Laboratoire pharmaceutique de renommée mondiale, nous cherchons pour notre "département vétérinaire international"

### un jeune vétérinaire

pour lui confier une mission technico-commerciale. Il voyage dans le monde entier. Il a donc de bonnes bases en anglais.
Résidence: grande ville de province.
Notre consultant, Mme G. DILL, vous remercie de lui écrire (réf. 578 LM).

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON-LILLE-BRUXELLES-GENEVE-LONDRES

*MEMBRE DE SYNTEC*

---

SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE
**GRENOBLE**

*Travaillant pour le compte exclusif des collectivités locales, renforce son service commercial pour promouvoir et commercialiser des terrains, locaux industriels, bureaux, commerces, dans opérations publiques, région Grenobloise, et cherche le*

### NOUVEL ADJOINT

à son équipe (30 ans environ) ayant : formation commerciale supérieure (ou réelle capacité d'adaptation) dans la promotion de biens à usage économique liés au commerce et à l'industrie.

Env. curriculum vitae + lettre manusc. + photo à
**SADI** 170, rue de Stalingrad, 38030 GRENOBLE CEDEX.

---

ORGANISME PARA PUBLIC D'ÉTUDES
HABITAT - AMÉNAGEMENT

recherche

pour son agence régionale de Lyon

### UN CHARGÉ D'ÉTUDES
CONFIRME ECONOMISTE

ayant une expérience d'au moins 4 ans en matière d'habitat, aménagement, urbanisme.
Le candidat (ingénieur grande école de préférence) devra avoir le sens et le goût des contacts.

Ecrire n° T. 840.182 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

---

## UNIROYAL

recherche
pour son usine de CLAIROIX
près COMPIEGNE (Oise)

### UN INGENIEUR
«ORGANISATION INDUSTRIELLE»

ayant :
- 5 à 8 ans d'expérience dans secteur Temps-Méthodes.
- Une bonne connaissance de l'anglais.

Adresser lettre manuscrite, c.v., et photo récente (retournée) en indiquant prétentions
PNEU UNIROYAL — ENGLEBERT
Département Personnel
Boite Postale 163, 60205 COMPIEGNE

P.R.O.

---

### IMPORTANTE BANQUE RÉGIONALE

recherche
pour son service informatique
(agglomération nantaise)

**un Analyste-Programmeur**

- Formation MIAG ou équivalent.
- Expérience souhaitée de 2 ans en COBOL, IMS/DL 1, IPT.

Il participera au développement de projets de gestion dans un contexte de TÉLÉTRAITEMENT et BASES DE DONNÉES.

Adresser CV manuscrit détaillé, photo et prétentions n°8363
H.A.P. Hall des Petites Annonces - 7 X - 44040 Nantes Cedex

---

Agence Financière de Bassin Seine Normandie
Sous-Direction ressources en eau
3, rue Saint-Charles,
75015 PARIS

recherche

pour sa délégation régionale
CHAMPAGNE/ARDENNE

### UN JEUNE INGÉNIEUR HYDRAULICIEN ou AGRONOME

Châlons-sur-Marne — 75.000 F

Après une période de formation à Paris, il sera amené à partir d'enquêtes sur le terrain et d'études techniques à participer à l'élaboration de schémas d'aménagement des eaux.

Le candidat retenu, ingénieur hydraulicien (ENSI GRENOBLE ou TOULOUSE) ou ingénieur agronome (PARIS, RENNES, MONTPELLIER...) disposera d'une formation complémentaire ou d'une première expérience lui assurant une compétence certaine dans le domaine de l'hydraulique agricole. Il possédera de bonnes qualités de contacts, d'expression et de rédaction, et devra faire preuve d'autonomie dans le travail.

Ecrire avec curriculum vitae et photo en vue d'une convocation directe des candidats pré-sélectionnés.

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 51,00 | 59,98 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 12,00 | 14,11 |
| IMMOBILIER | 35,00 | 41,16 |
| AUTOMOBILES | 35,00 | 41,16 |
| AGENDA | 35,00 | 41,16 |
| PROF. COMM. CAPITAUX | 95,00 | 111,72 |

# ANNONCES CLASSÉES

| ANNONCES ENCADRÉES | Le m/m col. | T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 30,00 | 35,28 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 7,00 | 8,23 |
| IMMOBILIER | 23,00 | 27,05 |
| AUTOMOBILES | 23,00 | 27,05 |
| AGENDA | 23,00 | 27,05 |





## emplois régionaux

Société française Hoechst

vous propose sur sa plateforme industrielle de LILLEBONNE (76)
(Pétrochimie : matières plastiques et intermédiaires de synthèse)
le poste d'

**ingénieur d'applications matières plastiques**

Votre mission :
Au sein du département des applications techniques matières plastiques,
- vous prenez en charge la responsabilité du laboratoire d'applications
- vous assurez la mise au point de nouveaux produits, le suivi de la gamme et le soutien technique de la production polypropylène.

Vous devez avoir :
- une formation d'ingénieur chimiste complétée par une spécialisation à l'Ecole d'Applications des Hauts Polymères ou une *thèse de docteur ingénieur sur les polymères*
- une expérience de 4 ans minimum dans un laboratoire d'applications, de contrôle ou de recherche sur les polymères
- la connaissance de l'allemand et si possible de l'anglais.

Si vous êtes intéressé, adressez CV et prétentions sous référence 408 à
**Société Française HOECHST**
**Département des Ressources Humaines**
**Tour Roussel Nobel Cedex 03**
**92080 PARIS LA DEFENSE**

**Hoechst**

---

GROUPE INDUSTRIEL
CONSTRUCTION MÉCANIQUE
Leader dans sa spécialité
1 200 personnes - C.A. 200 M.F.

rech. pour sa principale usine (520 personnes)
Ville agréable du Nord

**INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE**
E.C.P. - A.M. - I.D.N.

Débutant ou qqes années d'expérience, notamment dans le domaine des transmissions mécaniques. Dans le cadre de sa formation, le candidat retenu sera affecté au Bureau d'Etudes où il collaborera directement avec le Chef des Etudes.

Le Groupe offre de réelles possibilités dans ses unités françaises ou étrangères pour un candidat aimant prendre des initiatives, ayant le goût du concret, le sens de l'organisation et du travail en équipe.

Connaissance anglais ou allemand très appréciée.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions, à *SER, ss nº 3.640, 46, rue de Lille - 75007 PARIS,* qui transmettra.

---

BEFS ENGINEERING
recherche
— STRASBOURG
**INGÉNIEUR DIRECTEUR RÉGIONAL**
Formation béton/CM ou chauffage, expérience et autorité indispensables.
— NANCY
**INGÉNIEUR CHEF DE PROJET**
Bâtiment et industrie, France et exportation, parlant anglais.
— NICE
**INGÉNIEUR CHEF DE PROJET**
Formation chauffage, climatisation ou électricité pour imp. projets bâtiment, expérience profess. indispensable.
Adresser curriculum vitae, prétentions et photo, à BEFS ENGINEERING — 53, avenue des Vosges, 67000 STRASBOURG.

---

POITOU CHARENTES
Groupe important recherche le
**RESPONSABLE**
de son secteur électricité automatisme.

Il aura tout pouvoir pour développer techniquement et commercialement une activité visant à automatiser les process en particulier dans l'industrie Agro-Alimentaire.
Il aura sous sa responsabilité un petit groupe d'étude et un atelier de fabrication de 7 à 8 personnes.
Le candidat, minimum 30 ans, de formation ingénieur ou assimilé, devra dominer les techniques d'automatisme et aura l'expérience des automates programmables.
Salaire motivant, en fonction de l'expérience, de 75 à 100.000 F.

Ecrire nº T 018.124 M - REGIE-PRESSE, 85 bis rue Réaumur - 75002 PARIS.

---

IMPORTANT CENTRE D'ÉTUDES
recherche pour
Clermont-Ferrand et région Dijon-Besançon

**DEUX INGÉNIEURS DIPLOMÉS ENSI**

Spécialisés en mécanique des sols, ayant au moins 5 ans d'expérience soit de Bureau d'Etudes, soit de chantier Bâtiment ou Travaux Publics.

Ecrire à C.E.B.T.P., 12, rue Brancion, *75737 Paris Cedex 15.*

---

WAGNON S.A. ROANNE
Important spécialiste vêtements enfants
recherche son

**Responsable Marchés R.F.A.**

Chargé de promouvoir ses collections auprès chaînes détaillants ou détaillants gros potentiel Outre-Rhin.
Pratique courante de l'allemand indispensable. Déplacements permanents.
Ecrire personnellement (+ photo) avec toutes garanties de discrétion à Michel WAGNON - 39, rue Denis Papin 42300 ROANNE.

---

Entreprise moyenne région ANGERS
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES
recherche son

**CHEF DE BUREAU D'ÉTUDES**

Le candidat devra :
— être de formation ingénieur (A.-M., ECP ou équivalent) ;
— avoir une expérience intéressante même de courte durée (2 à 5 ans) ;
— avoir une capacité d'innovation.

Ecr. avec curriculum vitae manus., photo et prét.
REGIE PRESSE
nº T 18.117 M, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

---

Importante Société de Transports Maritimes
MARSEILLE
recherche
pour son Service Juridique

**JEUNE JURISTE**

Libéré O.M., titulaire maîtrise de droit, option droit privé, connaissances en droit maritime souhaitées, bonne pratique de la langue anglaise exigée.

Adresser curriculum vitae, prétentions et photo à REGIE - PRESSE, nº 840.181 M, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

---

Pour région Strasbourg, société performante recherche :
DIRECTEUR DE FILIALE
Le poste :
Vente appareillage électrique d'installation pour usage domestique, industriel, tertiaire.
Animation réseau vente, déplacements fréqu. en France.
*Gestion de la filiale.*
Le profil idéal :
minimum : 32 ans.
Parfaite connaissance réseau grossiste et installateur matériel électrique.
Expérience chez fabricant, importateur ou distributeur de matériel équival. ou similaire.
Connaiss. d'allemand nécess.
Env. ss réf. 100 lettre manusc., C.V. + ph., à N.R.J. CONCEPT, 20, rue Contades, 67300 Schiltigheim
Discrétion totale assurée

---

Le Centre de Recherches Pharmaceutiques SEARLE
Recherche et Développement situé à Sophia-Antipolis (A.-M.)
recherche pour faire face *à son expansion*

**L'ADJOINT AU RESPONSABLE**
de son unité de Toxicologie (H. ou F.)

Ce poste peut convenir à un jeune vétérinaire, pharmacien, *médecin ou équival. ayant une* première expérience de toxicologie expérimentale et attiré par la recherche appliquée.
Il devra notamment participer à la programmation et au suivi des expérimentations, à la mise à jour des méthodes, à l'organisation du travail et à la formation des techniciens, rédiger les rapports d'études et gérer les stocks nécessaires.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo (retournée), souhaits à SEARLE, référence 35 P. B.P. 23. - 06560 VALBONNE.

---

Société d'Expertise Comptable recherche collaborateurs

**EXPERTS-COMPTABLES COMMISSAIRES INSCRITS ou MÉMORIALISTES**

position cadre - Résidence LYON, NICE, TOURS et NANCY
Ecr. nº 7.537, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris, Ced 09.

---

La Direction Régionale du MANS de la S.E.C. FIDUCIAIRE DE FRANCE recrute pour son service ORGANISATION :

**1 COLLABORATEUR**

dont la mission principale consistera à conseiller des PME dans leur choix et leur implantation informatique. Ses connaissances informatiques devront être obligatoirement complétées par une formation et (ou) une expérience en matière de comptabilité, de gestion et *d'organisation d'entreprise.*

Env. C.V. et prétentions à S.E.C. FIDUCIAIRE DE FRANCE, 81, avenue Bollée, 72000 LE MANS.

---

IMPTE STE PETROCHIMIE recherche pour LE HAVRE
**JEUNE INGÉNIEUR DE FABRICATION**
formation chimie et/ou mécanique. - Connaissant anglais.
Envoyer C.V. et prétentions à nº T 18132 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris (2e)

---

RECHERCHE **INGENIEURS ELECTRONICIENS**
Expérience INFORMATIQUE et MICRO INFORMATIQUE
Adresser lettre détaillée avec C.V. à JD/309 HAVAS, BP 907 76023 ROUEN.

---

***Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.***

## offres d'emploi — offres d'emploi

**Banlieue Nord-Ouest**

Cette société est la filiale française d'un important groupe américain au nom prestigieux. Très performante sur son *marché, celui des produits d'équipement de luxe, elle connait actuellement un fort* développement.

Afin de faire face à celui-ci, le Controller souhaite s'adjoindre deux collaborateurs.

**RESPONSABLE DE L'INFORMATIQUE**
Réf. M 1369 A

Sa mission sera double : d'une part, assurer la bonne marche d'un service informatique (5personnes) travaillant sur CII-HB 62/40 et en superviser l'exploitation; d'autre part, préparer un plan de développement à deux ans en visant à créer de nouvelles applications, en recensant les besoins auprès des utilisateurs (production, services fonctionnels,...) et en menant à bien les projets retenus.

Nous souhaitons rencontrer un jeune professionnel de l'informatique possédant une formation de type *M.I.A.G.E. ou équivalent, ayant une expérience d'au moins cinq ans, acquise au sein d'une PME ou* d'un service «Etudes» d'une unité plus importante.

**RESPONSABLE COMPTABILITE ET ADMINISTRATION COMMERCIALE**
Réf. M 1369 B

Il est l'adjoint opérationnel du Controller qu'il assiste dans ses fonctions de supervision de la comptabilité et de l'administration commerciale.

Ce poste s'adresse à un jeune diplômé de l'enseignement supérieur économique, justifiant d'une première expérience de la comptabilité, de la trésorerie ou de l'administration commerciale acquise au sein d'une société américaine.

Pour ces deux postes, la pratique de la langue anglaise est indispensable.

Merci d'adresser C.V. complet, photo et prétentions sous la référence choisie à mentionner sur l'enveloppe, à

**egor** 8 rue de Berri 75008 Paris

*média-system*

---

POUR RECONVERSION
vers H.B. 64
nous recrutons
— ANALYSTE COBOL
T.D.S.
CHEF DE PROJET
— PROGRAMMEURS
COBOL confirmé.
Tél. pour rendez-vous 227-86-69.
*M. LEMULLIER.*

---

Courtier et Agent commercial longue expér. agro-alim. import-export, diversifié, relat. intern. étendues, rech. pour assurer pérennité organis. courtiers ou *agents cclaux associés jeunes* dynamiq. bon. instr. gén. conn. angl. préf. av. expér. spécialité en vue création coopérative type ouvrière production à capital variable. Lettre manuscr. av. C.V. au nº 7.536 « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

---

Ville de Drancy (93) recrute Attaché sur liste d'aptitude ou Attaché Contractuel titul. d'un *D.E.A. ou d'une maîtrise de* comptabilité publique. Adr. candidat. avec C.V. à M. le Maire.

---

Ville de Vitry-sur-Seine 94400 (90.000 habitants)
recherche d'urgence :
des REDACTEURS titulaires d'un diplôme de 2e cycle de l'enseignement supérieur
Adresser demande et C.V. à M. le Maire de Vitry-sur-Seine.

---

Pour emploi immédiat P.-D.G. recherche SON

**ASSISTANTE**
— Sciences Eco
— Sciences Po -
Français-Anglais
Espagnol
*STENO DE REUNION*
(impératif)

— Organisation et correction de rapports économiques et sociaux ;
— Méthode-efficacité;
— Grande disponibilité (voyages) ;
— Excellente présentation.

Adresser C.V. détaillé, photo, prétentions sous référ. 28.059, à *PUBLI-INTER,* 75, rue Voltaire, 92300 Levallois, qui transmettra.

---

ETPM

Leader Européen de l'Offshore Pétrolier
C.A. 1 milliard de FF.
Oscar à l'exportation

recherche

**INGENIEUR ANALYSTE- CHEF de PROJET**

expérience informatique d'au moins 5 années en entreprise : conception, analyse, programmation, démarrage d'applications.

**ANALYSTE - PROGRAMMEUR**

3 ans d'expérience COBOL
Au sein du service informatique les candidats retenus participeront à la réalisation du plan Informatique de la société :
Comptabilité, Matériel, Trésorerie, Achats, Personnel, Budgets - Contrôle.

Pour les 2 postes, la connaissance du HB 66, du moniteur temps réel TDS et du système de gestion de base de données IDS est un atout important, mais non indispensable (formation assurée).

Envoyer C.V. photo et prétentions s/réf. 5808 à P. LICHAU S.A. - BP 220 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

---

**Chantiers France: ingénieurs essais et démarrage**

Premier engineering et constructeur français de centrales électronucléaires, nous recherchons plusieurs jeunes ingénieurs *AM, ENSI, ou INSA* ayant une première expérience, de préférence en montage, essais ou entretien de grosses installations industrielles
Après une formation de plusieurs mois à Paris, siège de notre société, ils seront affectés sur chantiers où ils piloteront les essais d'ensemble des centrales et formeront le personnel d'exploitation du client.
Les candidatures ainsi que les demandes d'informations complémentaires sont à adresser sous référence *2085 MO* à rscg Carrières, 64, rue de la Boetie qui transmettra rapidement.

---

**GESTIONNAIRE D'OPERATIONS** — Immobilier Loisirs Paris
**100 000 F**






La Société des Montagnes de l'Arc (CA 180 millions - effectif 300 personnes/900 en saison) recherche un Gestionnaire d'Opérations Immobilières. Au sein de la Direction des programmes immobiliers, il gèrera les sociétés servant de support aux 8 programmes de construction-vente actuellement en cours (lancement de 3 nouvelles opérations en 1980). Ayant participé au *montage des opérations*, il en analysera l'évolution :prix moyen au m2, réalisation de CA par rapport aux prévisions, suivi du règlement des travaux, surveillance des en cours... afin de réactualiser constamment le plan initial de chacune de ces opérations et de participer aux prises de décisions. Le candidat retenu, âgé d'au moins *27 ans, de formation ESC option Finances Comptabilité ou* équivalent, possèdera quelques années d'une expérience professionnelle lui ayant permis de se familiariser avec des problèmes d'analyse et de gestion d'opérations immobilières, industrielles ou commerciales. Ce poste impliquera de fréquents déplacements (30 à 50 % du temps) à la station des Arcs. Ecrire sous référence 323/M.

**G.R.H. Conseils**
3, avenue de Ségur 75007 PARIS.
*Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.*

---

Entreprise TELECOMMUNICATIONS recherche

**TECHNICIENS ÉLECTRONICIENS**

(H. ou F.) DEBUTANTS ou avec première expér., titul. B.T.S., D.U.T., ou niveau pour
— ses groupes d'essais,
— ses laboratoires.

Ecr. av. C.V. dét. à THOMSON *C.S.F. Division Faisceaux* Hertziens, liaisons spatiales, Service Recrutement, 53, rue Greffulhe - 92300 LEVALLOIS.

---

SATAIC INFORMATIQUE
recherche
**ANALYSTES PROGRAMM.**
H.B. 64 - T.D.S.-DATA POINT
GAP 2 - C.C.R. - COBOL
**HAUT SALAIRE**
Se présenter avec références, 13, bd Voltaire, Paris (11e)
*Métro* REPUBLIQUE
355-76-04 (M. PLASTERIE)

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 51,00 | 59,98 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 12,00 | 14,11 |
| IMMOBILIER | 35,00 | 41,16 |
| AUTOMOBILES | 35,00 | 41,16 |
| AGENDA | 35,00 | 41,16 |
| PROF. COMM. CAPITAUX | 95,00 | 111,72 |

# ANNONCES CLASSÉES

| ANNONCES ENCADRÉES | Le m/m col. | T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 30,00 | 35,28 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 7,00 | 8,23 |
| IMMOBILIER | 23,00 | 27,05 |
| AUTOMOBILES | 23,00 | 27,05 |
| AGENDA | 23,00 | 27,05 |



offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

FILIALE IMPORTANTE D'UN GRAND GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS, nous distribuons des matériels électriques très diversifiés (C.A. annuel : 1 milliard de F.)

Nous recrutons notre

## DIRECTEUR DES SERVICES DE LOGISTIQUE

Il sera responsable devant le Directeur Général :
— de l'élaboration et du contrôle de l'application de la politique de gestion des stocks de la Société,
— de la direction d'un Stock National.

Pour assumer ces missions, il disposera d'une équipe d'une centaine de personnes.

Il devra avoir des connaissances générales en matière d'informatique.

Ces fonctions intéressent un cadre âgé d'au moins 35 ans, pouvant faire état d'une solide expérience dans les domaines concernés ainsi que d'une réelle capacité de commandement.

Siège de l'activité : Région parisienne.
Les candidatures seront traitées confidentiellement.

Elles sont à adresser, accompagnées d'un curriculum vitae détaillé et d'une photographie sous No 44241 à CONTESSE Publicité 20, Avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

## Chef de Produit
### Grande Consommation - Paris

Notre société est la filiale française d'un important groupe international leader sur la plupart de ses marchés.

Le CHEF DE PRODUIT que nous recherchons sera responsable à part entière du lancement, en France, de produits nouveaux (hygiène, toilette) pour lesquels le groupe est leader mondial.

De formation Grande Ecole de Commerce (HEC, ESSEC, ESCP), il possèdera obligatoirement une bonne pratique de l'anglais.

Il justifiera d'une expérience de 3 ans minimum des produits de grande consommation (hygiène - toilette, lessives...) dans une société internationale.

Ce poste est à pourvoir à PARIS-OUEST au sein d'une société jeune et dynamique. Pour un candidat brillant, d'un haut niveau de compétence, la rémunération ne sera pas un obstacle.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, Curriculum Vitae, photo et rémunération actuelle) à Danielle DENOEL - MEDIA P.A. - 9, Boulevard des Italiens 75002 PARIS, qui transmettra. Préciser sur l'enveloppe les sociétés avec lesquelles vous ne désirez pas communiquer.



## Directeur de Zone Export
150 000 F +

Nous sommes une PME export spécialisée dans la diffusion de grandes marques de prêt-à-porter français et d'articles modes sur l'Amérique Latine.

Pour faire face à *notre rapide développement*, notre Président recherche un homme capable de suivre et développer notre clientèle existante, de définir une politique d'implantation adaptée à chacun des produits à diffuser, de procéder au lancement de produits plus banalisés.

Le poste sera confié à un homme jeune, mobile, justifiant d'une formation commerciale supérieure, maîtrisant bien l'espagnol et l'anglais, et ayant déjà acquis une bonne pratique des techniques de vente à l'exportation dans un produit de grande consommation influencé par la mode.

Le poste sera basé à Paris et implique de nombreux déplacements.

Il est envisagé une installation ultérieure au Vénézuela.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 001125 M (à mentionner sur l'enveloppe) à J.P. VELLA.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :




**BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
*MEMBRE DE SYNTEC*




## INGENIEURS COMMERCIAUX
Hommes ou Femmes
**PARIS - LILLE - LYON**

**La Compagnie :** Nous sommes la filiale française de VYDEC INC, membre de EXXON Information Systems, spécialisés dans le Traitement de Texte. Dans le marché en expansion rapide de la bureautique, nous occupons une position de leader. Avec plus de 10 000 unités installées, le système VYDEC de traitement de texte à écran pleine page est le plus vendu dans le monde.
Nous étendons notre gamme avec deux machines étonnantes présentées au dernier SICOB. Notre croissance est supérieure à 50 % par an dans le monde.

**Le poste :** Vous êtes responsable du développement de notre parc (vente, location) dans un secteur géographique. Vous disposez de l'appui d'Assistantes Conseils et Formation chargées du suivi des installations.

**Vous :** Capable de prouver une réussite professionnelle d'au moins 2 ans dans le Traitement du Texte (ou l'informatique en raison du développement de notre gamme vers le haut) vous désirez participer au développement de la filiale, petite aujourd'hui. *Un bagage universitaire bien assimilé et une bonne* connaissance de l'anglais seront appréciés.

**La rémunération :** Composée d'un fixe et d'un intéressement à « accélération », elle permet de reconnaître votre expérience et votre contribution personnelle au développement de la Compagnie.
Veuillez m'adresser votre CV et rémunération actuelle ainsi qu'un numéro de téléphone où vous joindre discrètement.
Réf. 220

Jean Louis GASSEE
*Directeur général VYDEC - FRANCE*
Les Mercuriales, 93176 BAGNOLET Cedex

## L'AIR LIQUIDE
**Un des premiers producteurs de gaz industriels recherche pour son Centre d'Études près de Versailles**

## INGÉNIEURS

de Haut Niveau (CENTRALE, MINES, ARTS et MÉTIERS, ESPCI, ENSTA) débutants ou ayant quelques années d'expérience, dans les domaines mécanique, métallurgie thermique et thermodynamique.

Ils seront susceptibles de prendre en charge :
– un programme de recherche à l'échelle pilote dans le domaine des applications des gaz aux métaux ou alliages à l'état fondu.
– des travaux de recherche, de développement et d'assistance technique dans le domaine des applications de l'oxygène en combustion.
– des travaux de mise au point de matériels de cryogénie nécessitant des connaissances de micromécanique.

TOUS CES POSTES IMPLIQUENT UNE BONNE CONNAISSANCE DE L'ANGLAIS ET SI POSSIBLE D'UNE DEUXIÈME LANGUE ÉTRANGÈRE.

Les dossiers de candidature (lettre manuscrite, CV, photo retournée) sont à envoyer à la Société L'AIR LIQUIDE Direction Relations Humaines, 75 Quai d'Orsay - 75321 PARIS CEDEX 07.



Leader dans son domaine de Composants de l'Industrie Automobile et divers (Chiffre d'Affaires consolidé : 140 MF), recherche

## Directeur des Etudes de Marchés et de l'Expansion Commerciale

Le candidat a une formation supérieure (type A.M., HEC).

Il a déjà assuré une Direction des Ventes ou une Direction Commerciale partielle comportant contacts divers avec la force de vente et la clientèle.

Le poste conduira à une Direction Opérationnelle qui prendra en charge le développement de la société dans ses produits, ses marchés, ses réseaux de vente.

Il sera responsable de l'organisation d'une croissance élevée, il coordonnera, orientera et contrôlera une organisation commerciale déjà structurée, ainsi que le service technico-commercial.

Il sera l'interlocuteur de la Direction Générale pour les problèmes de développement économique en France et à l'étranger.

La délégation des responsabilités vécues dans la société a pour contre-partie la fixation d'objectifs, l'établissement de programme précis et leur contrôle.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et rémunération souhaitée) en précisant sur l'enveloppe la référence 3313 à

MEDIA P.A.
9, Bd des Italiens, 75002 Paris
qui transmettra

(Réponse et discrétion assurées).

## TRADUCTEURS ARABES

*L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture* (UNESCO)

organisera, en juin 1980,

dans plusieurs capitales arabes et européennes, un examen d'aptitude à la traduction en langue arabe en vue d'établir une liste de traducteurs qualifiés, auxquels il pourra être proposé des postes vacants ou des engagements temporaires à la Section de *traduction arabe de l'Unesco*, à Paris.

Les candidats devront être titulaires d'un grade universitaire et être capables de traduire de l'anglais et du français vers l'arabe et de l'arabe vers l'anglais ou le français.

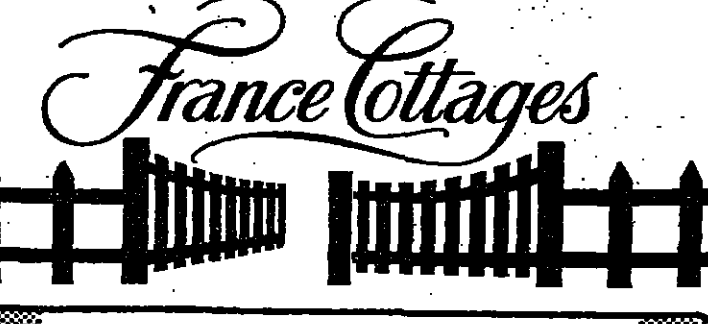
Limite d'âge : 50 ans.

Au-delà de cet âge, les candidats reçus à l'examen peuvent être engagés exclusivement à titre d'auxiliaires temporaires.

Les demandes d'inscription, accompagnées d'un curriculum vitae détaillé et de la copie des diplômes obtenus par les candidats, devront parvenir à l'UNESCO (place de Fontenoy, 75700 Paris, Bureau 2102), avant le 14 MARS 1980.

## RESPONSABLE DE PROGRAMME

Une des plus importantes sociétés françaises de promotion et de construction de maisons individuelles en secteur groupé, recherche : RESPONSABLE DE PROGRAMME.
Il a, après une période d'adaptation, la responsabilité complète de la gestion financière, administrative et commerciale d'un, puis de plusieurs programmes en REGION PARISIENNE. Il bénéficie de l'appui des services techniques de la société. Il dispose d'une large *autonomie du fait de sa forte expérience de la maison* individuelle et notamment du secteur aidé.
Ce poste, basé à CERGY-PONTOISE, offre de larges perspectives d'évolution, une rémunération et des avantages intéressants.
Les candidats intéressés adressent un dossier sous réf. : RP/CD à
France Cottages - 204, Rond Point du Pont de Sèvres - TOUR AMBOISE - 92100 BOULOGNE






## POSTES, TÉLÉCOMMUNICATIONS ET TÉLÉDIFFUSION
DIRECTION DU PERSONNEL

**Sélections sur concours le 11 mars 1980**

## Chefs de projet informatique

- Responsables de la mise en œuvre de 10 000 terminaux
- Agés de moins de 30 ans, formation ingénieur ou titulaires d'un DEA ou DESS d'informatique
- Formation complémentaire assurée
- Postes à pourvoir en **région parisienne**

Renseignements : (1) 200 34 34*

## Cadres supérieurs services techniques

- Agés de moins de 30 ans formation ingénieur, HEC, ESSEC, ESCP, ENSAE (division 1), ou titulaires d'un DEA ou DESS d'économie ou de gestion

Renseignements : (1) 543 43 43*

**Inscriptions pour ces deux sélections avant le 21 février 1980**

* appel gratuit en automatique

## INGÉNIEUR AUTOMATISATION

**Nous sommes une importante Société industrielle française (25 usines - C.A. 2 Milliards)**

Nous allons intensifier le développement des automatisations et asservissements en fabrication.

Rattaché à la Direction Technique du Groupe, notre candidat aura, en liaison avec les Ingénieurs « développement procédés » des usines, à établir un programme d'automatisation de matériel au moyen d'équipements électroniques et à en suivre la réalisation.

De formation Ingénieur Grande Ecole, Electronicien, il aura une expérience industrielle de quelques années dans un domaine similaire.

Adr. C.V. et prét. à n° 45.078, CONTESSE P. 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui tr.

GROUPE TERTIAIRE DE PREMIER PLAN
recherche pour REGION PARISIENNE

## UN RESPONSABLE SYSTEME-EXPLOITATION
(MATERIEL IBM)

Prenant la responsabilité de l'exploitation, il animera et dirigera une équipe de 45 personnes.

Principal interlocuteur de l'équipe système, sa mission au sein du département informatique s'étendra au suivi du fonctionnement du télétraitement et à la mise en place de nouvelles procédures techniques.

*Nous souhaitons rencontrer un ingénieur diplômé d'une grande école et ayant une première expérience de la fonction système d'environ 5 années.*

Envoyer C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée à No 44460 CONTESSE PUBLICITÉ, 20, av. Opéra, 75040 PARIS cedex 01 q.tr.

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 51,00 | 59,98 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 12,00 | 14,11 |
| IMMOBILIER | 35,00 | 41,16 |
| AUTOMOBILES | 35,00 | 41,16 |
| AGENDA | 35,00 | 41,16 |
| PROF. COMM. CAPITAUX | 95,00 | 111,72 |

# ANNONCES CLASSÉES

| ANNONCES ENCADRÉES | La m/m col. | T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 30,00 | 35,28 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 7,00 | 8,23 |
| IMMOBILIER | 23,00 | 27,05 |
| AUTOMOBILES | 23,00 | 27,05 |
| AGENDA | 23,00 | 27,05 |



offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

## transac
groupe CGE

*Leader de la péri-informatique française*

*Pour faire face à notre expansion et développer de nouveaux produits (matériels et logiciels)*

*nous recherchons*

### CHEFS DE PRODUIT
*(Réf. 802-28 M)*

Professionnels de haut niveau, chargés de la définition des produits, de la réalisation et du suivi des Plans-Produits.

Ces postes, à large responsabilité, conviennent à des Ingénieurs Grandes Ecoles, âgés de 30 ans minimum, dotés de fortes capacités de synthèse et d'initiative, ayant des connaissances systèmes, matériel et logiciel, dans un ou plusieurs des domaines suivants :
- mini-ordinateurs
- terminaux
- bureautique
- systèmes bancaires.

Lieu de travail : PARIS (quartier Etoile)

### CHEFS DE PROJET
*(Réf. 623-25 M)*

Leur rôle est :
- de définir en Avant-Vente, en liaison étroite avec les clients et la Direction Commerciale, les spécifications des systèmes à réaliser
- d'assurer la réalisation complète des affaires (responsabilité technique et budgétaire) en coordonnant les différents services opérationnels de la Société, jusqu'au démarrage réussi des projets.

*Ces postes s'adressent à des Ingénieurs* ayant 3 à 5 années d'expérience dans les systèmes transactionnels et de télécommunication, et qui souhaitent développer leurs compétences technico-commerciales.

Déplacements fréquents, de courte durée.
Postes basés à PARIS (quartier Etoile) ou dans L'ESSONNE

### INGENIEUR D'ETUDES
*(Réf. 630-91 M)*

Il est responsable :
- de l'évaluation, du choix et de l'homologation des matériels de transmission (modems, multiplexeurs, adaptateurs etc...)
- de la réalisation de modems intégrés (en collaboration avec les constructeurs)

Il participe également à l'étude de coupleurs de transmission, à la connexion et à l'homologation de périphériques divers (mémoires à disques, imprimantes, écrans, etc...)

Ce poste intéresse un Ingénieur Hardware-Firmware ayant travaillé 3 à 5 ans sur microprocesseurs, modems et réseaux de transmission de données (SNA, DSA etc...)

Lieu de travail : ESSONNE

### INGENIEUR D'ETUDES
*(Réf. 631-92 M)*

En liaison avec les autres Ingénieurs du Laboratoire Systèmes et Produits Informatiques, il est responsable de la conception et de la réalisation d'ensembles logiques :
- pré-études systèmes
- élaboration des spécifications
- réalisation, essais, notices techniques etc...

Ce poste convient à un Ingénieur Hardware-Firmware ayant 3 à 5 ans de pratique sur microprocesseurs, LSI, MSI etc...

Lieu de travail : PARIS 17ème

### INGENIEURS LOGICIEL
*(Réf. 623-17 M)*

Pour assurer la réalisation de tous les logiciels d'application sur une gamme étendue de terminaux intelligents (nouveaux réseaux Transpac, SNPA, SNA, DSA, etc...)
- assistance technique des chefs de projets
- liaisons avec la clientèle

Ces postes exigent une formation Ingénieur ou équivalent, confirmée par 2 à 4 ans d'expérience en langage d'assemblage sur systèmes temps réel, de préférence sur mini-ordinateurs.

Lieu de travail : ESSONNE

### ANALYSTES
*(Réf. 623-14 M)*

Pour assurer la réalisation et la maintenance de tous les logiciels d'application sur une gamme étendue de terminaux intelligents (nouveaux réseaux Transpac, SNPA, SNA, DSA, etc...)

Ces postes conviennent à des informaticiens ayant 2 à 4 ans d'expérience en langage d'assemblage sur systèmes temps réel, ou en langage évolué sur systèmes de mini-gestion.

Lieu de travail : ESSONNE

*Notre plan de croissance ambitieux, intégrant une vaste gamme de produits très évolués, ouvre aux candidats de valeur des perspectives exceptionnelles de développement de carrière.*

*Merci d'adresser votre lettre manuscrite avec CV détaillé et photo, en précisant vos prétentions et la référence du poste à*

*Alfred PRIMARD*
*Recherche et développement des Cadres*
*TRANSAC*
*91680 BRUYERES-LE-CHATEL*



## A PROPOS DU RECRUTEMENT DE 50 JEUNES ESC PAR AUCHAN

### J.P. Torck Directeur Général:

**"D'ici 1985, notre objectif est d'ouvrir 3 hypermarchés par an".**

**"Pour les jeunes qui vont nous y aider, l'avenir est assuré".**

● RENE GEORGES : Jean-Pierre TORCK, la grande distribution est un secteur très important de l'économie, quelles sont ses perspectives?

● J.P. TORCK : De 1975 à 1979, la progression moyenne des ventes hors inflation des hypermarchés en France a été de 31,5%. Celle d'Auchan a été de 132%. Avec aujourd'hui 24 hypermarchés, Auchan a doublé le nombre de ses hypermarchés en 4 ans. D'ici à 1985, notre objectif est d'ouvrir 3 hypermarchés par an. Il est sûr que pour des jeunes qui vont nous y aider, l'avenir est assuré.

● R.G. : Quelle catégorie de jeunes recrutez-vous?

● J.P. T. : Essentiellement des diplômés d'écoles de commerce mais également des diplômés d'études universitaires, Sciences éco par exemple, à qui nous assurons 3 mois de formation. Après cette période, ils prennent en charge directement l'exploitation d'un rayon dans un hypermarché en région parisienne ou en province. Mais il ne faut pas le cacher, il leur faut courage et dynamisme pour devenir un véritable patron de P.M.E.

● R.G. : Quelle autonomie et quels moyens leur donnez-vous pour réussir?

● J.P. T. : Comme tout manager moderne, ils disposent d'un outil informatique qui leur permet de connaître leur position exacte et détaillée par produit, par client, par rapport à leur hypermarché et comparativement avec chacun des 23 autres. De plus, ils décident eux-mêmes de leur politique à mener et choisissent leurs fournisseurs. Ils embauchent, forment, animent leur équipe. Enfin, ils définissent leur objectif de chiffre d'affaires et de rentabilité.

● R.G. : Et leur avenir?

● J.P. T. : *Chez Auchan, les possibilités de promotion et de carrières sont réelles. Il ne tient qu'à eux, à leurs* compétences et leur esprit d'entreprise d'arriver dans des délais assez rapides aux fonctions de Chef de secteur et de Directeur adjoint ou bien de s'orienter vers les fonctions de : contrôle de gestion, achats, personnel, etc. Tous les Directeurs de la Société ont suivi la même filière.

● R.G. : Quelle est votre politique en matière de rémunération?

● J.P. T. : La rémunération annuelle constitue une excellente motivation. Parallèlement au salaire, les responsables bénéficient d'une prime d'intéressement aux résultats du magasin à laquelle vient s'ajouter une participation à ceux de la société.

● R.G. : Auprès de qui les jeunes ESC peuvent-ils se procurer de plus amples informations sur les postes que vous proposez?

● J.P. T. : Tout simplement en écrivant à chacun de nos Directeurs Régionaux.

*Nord 1 : Lille, Roubaix, Tourcoing, Dunkerque, Boulogne-sur-Mer.* Réf. 15 - à J.F. DUPREZ

*Nord 2 : Valenciennes, Douai,* Maubeuge, Cambrai. Réf. 25 - à Ph. EGGERMONT

200, rue de la Recherche - 59650 Villeneuve-d'Ascq.

*Orléans, Bordeaux, Strasbourg :* Réf. 45 - à Guy DUJARDIN, Rue de la Mouchetière, 45140 St-Jean-de-la-Ruelle.

*Ile-de-France : Le Havre,* Melun, La Défense, Fontenay-sous-Bois, Versailles-Ouest, Mantes. Réf. 35 - à J.P. DUHAMEL, Chemin Départemental 161, 78370 Plaisir-lès-Clayes.

média-system

## IMPTE SOCIÉTÉ SECTEUR PARACHIMIE
**7.000 personnes - 10 établissements**
**C.A. : 1,1 milliard de francs**
**recherche pour sa direction générale**
***à PARIS***

### UN INGÉNIEUR DE DÉVELOPPEMENT
**(MINES - E.C.P. - E.N.S.A.M.)**

Chargé du développement des activités transformation des plastiques et systèmes mécaniques (Etudes, commercialisation supervision des Fabrications)

Le candidat aura 35 ans minimum et une expérience en matière d'usinage des pièces métalliques et du formage d'objets en matière plastique.

Adresser C.V. détaillé + photo à N° 44.804 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

## Chef de service gestion clients France et export

Vous avez l'expérience d'un service comptabilité clients à dominante exportation dans le secteur industriel. Vous cherchez actuellement une évolution au sein d'une importante société industrielle dont une large part de la production est destinée à l'exportation. Vous pouvez devenir chef de service gestion clients.

Vous aurez en particulier à rechercher, négocier et gérer le financement des exportations (court, moyen et long terme) et obtenir la couverture des risques. Développer les liaisons avec nos organismes d'exportation, informer les départements commerciaux. Développer et contrôler la qualité du recouvrement des créances France et export, et en assurer la comptabilisation. Animer une équipe qualifiée d'une dizaine de personnes.

Votre formation de base (ESSEC, HEC, ESCP), votre première expérience (au moins 4 ans), votre pratique de l'anglais doivent vous permettre d'évoluer à 2 ans dans un groupe multinational où les perspectives de carrière seront fonction de votre réussite. Poste basé en proche banlieue parisienne. Adressez un CV détaillé à rscg carrières- 64, rue la Boëtie - 75008 - PARIS. Référence 2140.

## Ingénieurs chargés d'affaires

30 - 40 ans environ.
Diplômés d'une grande école.
Expérimentés tous corps d'état de bâtiment et équipements industriels.
Très disponibles pour des déplacements, pratiquant couramment l'anglais.
Ils devront être aptes à diriger de grandes opérations d'entreprise générale à l'étranger, sous tous leurs aspects.
Poste basé en proche banlieue sud Paris.
Adresser CV, photo et prétention sous référence 2130 à rscg carrières - 64, rue la Boëtie - 75008 - PARIS, qui transmettra.

## INGÉNIEUR DE PROJET

SDRC est une société internationale de conseil en ingénierie utilisant et développant une technologie de pointe dans le domaine des essais dynamiques, de l'analyse et de la conception.

Ses ingénieurs résolvent des problèmes de vibration, d'analyses de structures et assistent les clients dans la conception de leurs produits.

Nous recherchons des ingénieurs de formation « *Grandes Ecoles* » ayant quelques années d'expérience et une bonne connaissance des techniques expérimentales d'analyse modale et de traitement de signaux digitaux.

Une bonne connaissance de la langue anglaise est exigée.

SDRC Engineering Services
Service du Personnel
62, rue d'Estienne-d'Orves,
92500 RUEIL-MALMAISON
Tél. : 749-71-77.



## LE MATERIEL TELEPHONIQUE THOMSON-CSF

au sein de l'ensemble THOMSON CSF, notre Division

**SYSTEMES DE COMMUTATION**

est responsable du développement *de nouveaux systèmes temps réel.*

Notre activité porte sur des réseaux complets de commutation, réseaux de transport, commutation de messages, consultation de base de données, systèmes transactionnels.

Nous recherchons des

### Ingénieurs Logiciel

ayant de 2 à 4 ans d'expérience en temps réel, pour assurer ses développements nouveaux.
Préférence sera donnée aux Ingénieurs issus des meilleures écoles.

Quelques postes de débutants Grandes Ecoles ou équivalent sont aussi à pourvoir.

Adresser lettre manuscrite et CV à P.M. DUGAS - LMT THOMSON CSF 46, Quai Alphonse le Gallo - 92103 BOULOGNE sous la réf. CF1/80.

Entreprise du secteur tertiaire recherche plusieurs

## jeunes cadres

**titulaires d'une maîtrise en Droit**
et disponibles immédiatement.

Après formation, des postes leurs seront proposés au sein d'une Direction juridique.

Possibilité dans l'avenir d'être muté en province.

Joindre photo, prétentions et téléphone à votre dossier de candidature, adresser le tout à MEDIA SYSTEM, 104 rue Réaumur, 75002 Paris, sous référence 6976.

Entretiens prévus les 20 et 21 février.

# ANNONCES CLASSÉES

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 51,00 | 59,98 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 12,00 | 14,11 |
| IMMOBILIER | 35,00 | 41,16 |
| AUTOMOBILES | 35,00 | 41,16 |
| AGENDA | 35,00 | 41,16 |
| PROF. COMM. CAPITAUX | 95,00 | 111,72 |

| ANNONCES ENCADRÉES | Le m/m col. | T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 30,00 | 35,28 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 7,00 | 8,23 |
| IMMOBILIER | 23,00 | 27,05 |
| AUTOMOBILES | 23,00 | 27,05 |
| AGENDA | 23,00 | 27,05 |



offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi




## DIVISION "INFORMATION SYSTEMS"

Spécialiste de Systèmes d'Informatique répartie et distribuée

recherche pour PARIS

### INGENIEURS COMMERCIAUX

CONFIRMES
30 ans minimum

Nous souhaitons une :
- connaissance de systèmes informatiques
- réussite dans la vente de systèmes informatiques
- pratique de la langue anglaise (lue et parlée)
- diplôme de Grande Ecole ou équivalent.

Qualités requises :
- excellente présentation
- bon esprit d'analyse et de synthèse
- qualités pédagogiques
- excellent negociateur à haut niveau
- précis et méthodique

### INGENIEURS "SYSTEME"

30 ans minimum

Nous souhaitons une :
- Expérience d'«Operating System» sur système évolué ou sur mini-ordinateur
- Pratique de l'assembleur et de langage plus évolué
- Expérience de constructeur d'ordinateurs souhaitée
- Pratique de la programmation, de l'analyse, de la formation et du démarrage de système
- Connaissance de l'anglais (parlé - lu - écrit).

Les candidats devront posséder :
- une excellente présentation
- des qualités pédagogiques
- un sens pratique de l'organisation et de la méthode
- un esprit d'analyse et de synthèse.

Pour ces postes, adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions à :
HARRIS S.A. - Division "Information Systems" - 6, avenue Charles de Gaulle
78150 LE CHESNAY (Tél. : 954.90.77)

---

## BASIC

recrute pour IMPORTANTES SOCIETES

ÉTUDES II
PROJETEURS I
IMPLANTATION C1
ÉTUDES II
ou P. 1
CONSTRUCT. METALLIQUES

Se prés. : 74-76, rue M.-Ange, Paris 16e - 743-14-40

---

Bureau d'Etudes en ARCHITECTURE INTERIEURE et EXPOSITIONS recherche

UN ARCHITECTE D'INTÉRIEUR
créatif et suivi de chantiers
2 ans d'expérience minimum

UN CONCEPTEUR
spécialiste en STANDS et EXPOSITIONS
5 ans d'expérience minimum

Envoyer C.V. et prétentions, à VOLUME EDOUARD MAUREL
93, rue Vieille-du-Temple, 75003 PARIS.

---

Importante Sté recherche

ANALYSTES ORGANIQUES
CICS - DL1
Téléph. : 292-06-77 (P. 10)

---

COMSIP ENTREPRISE, une des plus importantes sociétés françaises de mise en service et de maintenance d'installations dans les domaines de la régulation, de l'informatique et de l'électricité industrielle développe son contrôle de gestion.

Dans ce cadre elle recherche

## un contrôleur de gestion

De formation supérieure (HEC, ESSEC, école d'ingénieurs + I.C.G.), il a une expérience d'au moins 5 ans dans une société industrielle ou dans une entreprise de taille internationale.

Il est chargé de l'analyse et de la synthèse des budgets et des résultats de la Société et de ses filiales françaises et étrangères.
Il fait évoluer les systèmes de gestion.
Il travaille en liaison étroite avec l'informatique de gestion.
Il maîtrise parfaitement l'Anglais.

Ce poste offre de larges perspectives d'évolution.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. à SPS/12.
Service du Personnel du Siège
B.P. 305 - 92506 RUEIL MALMAISON-CEDEX



COMSIP ENTREPRISE

---

## Chef de Produits
150 000 F

## MERCK, SHARP ET DOHME-CHIBRET

est l'un des tous premiers laboratoires pharmaceutiques internationaux.
Dans le cadre de son développement et pour renforcer sa structure Marketing, ce laboratoire recrute un Chef de Produits.

La mission de ce cadre est de concevoir et de mettre en œuvre la plan de promotion de ses produits par les actions suivantes : analyse du marché, analyse des produits concurrents, élaboration et conception du plan marketing, mise en œuvre et application de ce plan en liaison avec la force de vente, la publicité et les différentes directions (médicale, financière...) de l'entreprise.

Les critères de notre choix dans notre sélection seront les suivants :
- formation commerciale supérieure (HEC, ESSEC, ESC...).
- expérience confirmée de ce type de poste acquise dans l'Industrie pharmaceutique,
- motivations et aptitudes pour les chiffres et la rédaction,
- pratique courante de l'anglais.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 001126 M (à mentionner sur l'enveloppe) à Monique NERVET.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC — BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

---

*Fabricant allemand de Batteries de Cuisine* recherche le

## DIRECTEUR

bilingue allemand de sa *FILIALE FRANÇAISE* (Paris)

Le candidat idéal :
- — Un professionnel de la distribution grand public (articles de cuisine de préférence)
- — Un gestionnaire commercial qui sait animer une équipe de vente
- — Un homme de contact sachant négocier au plus haut niveau
- — Un manager orienté vers la rentabilité.

C.V., photo, lettre manuscrite — Réf. 2011

Deutsch-französische Unternehmensberatung
Klaus W. Herterich



44, rue La Boétie
75008 Paris
Tél. : 563-49-24

interconseil

---

Nous sommes une importante société française d'ingénierie.
Nous recherchons un

## INGENIEUR GRANDE ECOLE
(Mines, Centrale ou équivalent)

possédant de préférence une expérience industrielle de 2 à 3 ans et maîtrisant parfaitement la langue anglaise.
Si vous correspondez à ce profil nous nous proposons de vous confier, au sein d'une équipe de direction de grands projets industriels, la responsabilité des aspects organisation et gestion : coûts et délais.
Le poste est à pourvoir pendant les deux premières années à Paris, à l'étranger ensuite.

Adressez impérativement c.v., photo et prétentions s/réf. 4343 à AXIAL Publicité, 91, Fbg St-Honoré 75008 Paris, qui tr.
*Il sera répondu à toutes les candidatures qui seront traitées confidentiellement.*

---

## COMSIP ENTREPRISE

Groupe international, 5000 personnes, spécialisé dans l'étude, la réalisation, la mise en service et la maintenance d'installations dans les domaines de la régulation automatique, l'instrumentation, l'informatique et l'électricité, développe sa division SYSTEMES en recherchant de

## jeunes ingénieurs

intéressés par

### l'informatique industrielle

Après une période d'intégration comportant de l'analyse programmation en informatique temps réel, ils prendront en charge des projets d'importance croissante qu'ils mèneront à bien de la conception à la mise en service sur le site.

Les candidats auront le sens de l'animation, l'esprit d'entreprise, une disponibilité aux déplacements en France et à l'Etranger, et la pratique de l'Anglais.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. SPS/10 à :
Service du Personnel du Siège
COMSIP ENTREPRISE
B.P. 305 - 92506 RUEIL MALMAISON - CEDEX

---




## LEADER DU CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE INDUSTRIEL

*Si vous avez :*
- une formation ingénieur en électromécanique.
- une expérience de plusieurs *années des problèmes techniques*, commerciaux et administratifs posés par la définition et le calcul des devis.

Nous vous proposons après une période de formation le poste de

## CHEF SERVICE DEVIS

Adjoint du Directeur Commercial, vous aurez à orienter et à contrôler les devis et les plans établis par une équipe de 8 technico-commerciaux sédentaires.
Poste évolutif.

*Adresser C.V. manuscrit détaillé photo et prétentions à :*
Direction du Personnel
VULCANIC
48, rue Louis Ampère
ZI Les Chanoux
93330 NEUILLY-SUR-MARNE

bleu

VULCANIC

---

## Vos connaissances aéronautiques au service de la formation

Vous êtes ingénieur, professeur ou technicien spécialisé en math, électricité ou électronique générale niveau élémentaire.

A votre formation, vous ajoutez des connaissances aéronautiques de base : électronique radio, radar, équipements, moteurs, cellules, voilures tournantes.

Nous sommes une importante société d'ingénierie et recherchons d'urgence des personnes prêtes à assurer la formation de techniciens de maintenance étrangers. Il faut, bien entendu, parler anglais.

Lieu de travail : proche banlieue Sud de Paris avec possibilités de séjours à l'étranger.

Adressez votre candidature sous référence 2135 à rscg carrières, 64, rue de la Boëtie - 75008 PARIS.

rscg carrières

---

Filiale française du 1er constructeur mondial d'ordinateurs interactifs, nous recherchons un

## controller

Rattaché au Directeur Administratif et Financier, travaillant au sein d'une équipe pluri-disciplinaire, il dirigera les services de comptabilité et de contrôle de gestion (25 personnes dont 8 cadres).

*Sa mission prioritaire sera de promouvoir et d'adapter les procédures de contrôle à la croissance très rapide de notre société.*

De formation supérieure, parlant bien l'anglais ayant acquis connaissance et pratique des règles fiscales et comptables françaises et américaines, nous le souhaitons aussi homme de contact.

Si vous êtes intéressé, écrivez-nous sous réf. EXP23.
Nous étudierons avec attention votre candidature.
Direction du Personnel de DIGITAL EQUIPMENT FRANCE

digital — 18, rue Saarinen, Silic 225, 94528 RUNGIS CEDEX

---

## juriste d'affaires

*L'un des premiers Groupes industriels français, leader à l'exportation dans technologie de pointe*

recherche pour sa Direction Juridique (très proche banlieue Ouest) un Juriste d'Affaires.

Il sera chargé au niveau Direction Générale, de problèmes liés :
- *au droit des affaires français et international* (rédaction et négociation de contrats de vente, licences, accords industriels etc...)
- à des dossiers juridiques divers (assurances, social, immobilier, etc...)

Le candidat, âgé de 30 ans environ, possédera :
- *au minimum maîtrise ou licence en droit*
- une très bonne connaissance de la langue anglaise
- une expérience de 2 à 5 ans du droit des affaires.

Ambiance motivante dans un groupe réputé pour son dynamisme.

Adressez C.V., photo et salaire actuel sous la réf. 37.09/JA/256 à *ADEQUATION, 62.64 avenue Emile Zola, 75015 Paris.*

Adequation — CONSEIL EN RECRUTEMENT

---



THOMSON-CSF

recherche

## INGÉNIEURS CHARGÉS D'AFFAIRES

3 ans d'expérience souhaitée. Connaissance de l'anglais. Postes impliquant des déplacements en France et à l'Etranger.

Formation IDN - ENSAM - ESE - ISEP - ESME

## TECHNICIENS ÉLECTRONICIENS

Niveau IV et V1
Formation AFPA ou BTS

Postes impliquant des déplacements à l'Etranger.

Envoyer C.V. à n° 44.818 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

---

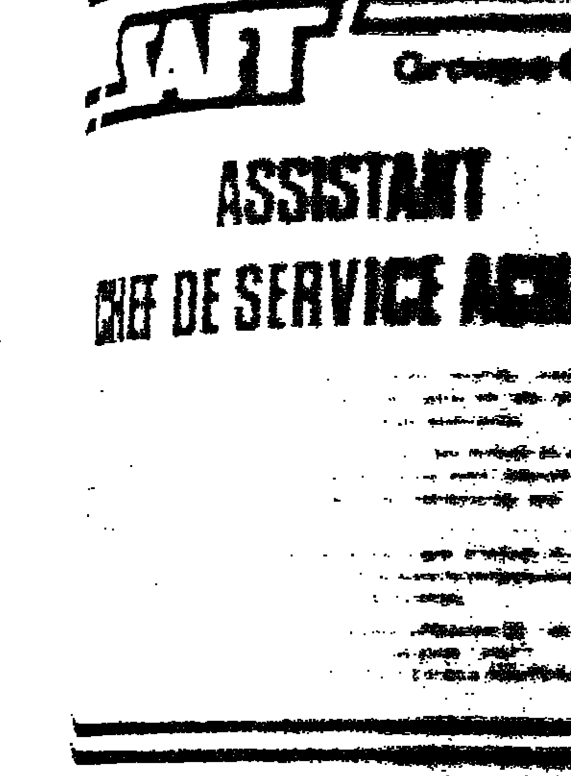
Importante Société internationale, spécialisée dans les télécommunications, crée au sein de sa DIRECTION FINANCIERE, le département « *Systèmes de gestion* ».

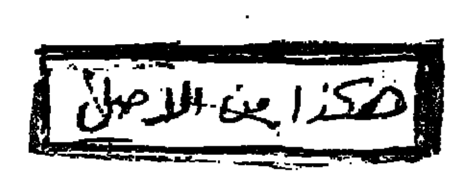
le RESPONSABLE aura comme mission :
- L'étude de l'existant dans une structure fortement décentralisée.
- Le recueil des besoins des utilisateurs.
- La définition des moyens à mettre en œuvre.
- La participation au choix du matériel.
- La constitution de son service.

Le candidat aura une formation supérieure (grandes écoles ou équivalent) et justifiera d'une expérience de 8 à 10 ans dans les domaines :
— du LOGICIEL (langages de programmation COBOL PL 1., etc.)
- De l'analyse des systèmes.
- Du contrôle de la gestion financière (comptabilité, paye, inventaires, facturation, etc.).
- De l'encadrement et de l'animation du personnel placé sous son autorité.

La rémunération pour ce poste de Haut niveau ne sera pas inférieure à *150.000 F par an*. La maîtrise de la langue Anglaise est indispensable.

Ecrire avec C.V. détaillé sous référence 10678 à
COPAP 40, rue de Chabrol 75010 PARIS qui transmettra.





| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 51,00 | 59,98 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 12,00 | 14,11 |
| IMMOBILIER | 35,00 | 41,16 |
| AUTOMOBILES | 35,00 | 41,16 |
| AGENDA | 35,00 | 41,16 |
| PROF. COMM. CAPITAUX | 95,00 | 111,72 |

# ANNONCES CLASSÉES

| ANNONCES ENCADRÉES | Le m/m col. | T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 30,00 | 35,28 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 7,00 | 8,23 |
| IMMOBILIER | 23,00 | 27,05 |
| AUTOMOBILES | 23,00 | 27,05 |
| AGENDA | 23,00 | 27,05 |



## offres d'emploi

GROUPE TEXTILE

recherche

## DIRECTEUR COMMERCIAL

Ville universitaire proche Paris 150.000 +

Pour l'une de ses filiales fabriquant et distribuant une gamme d'articles de luxe déjà bien implantée en Europe, ce groupe recherche son Directeur Commercial.

Dépendant hiérarchiquement du Directeur Général de cette filiale, il devra mettre en œuvre une stratégie dynamique pour développer la marque en France, et plus tard à l'échelon mondial. Il sera chargé de reconstruire le réseau de distribution et de dynamiser la force de vente, d'assurer une politique produit-marketing cohérente en liaison avec l'équipe de création.

Le candidat retenu (35 ans minimum) de formation commerciale supérieure, parlant obligatoirement anglais et si possible allemand, sera un « créatif » et justifiera d'une expérience réussie dans une fonction semblable.

Ecrire sous référence 116 M à A.L. CONSEIL, 24, rue Murillo, 75008 PARIS, qui garantit discrétion et réponse.

AL conseil

---

SAFT Groupe CGE

## ASSISTANT CHEF DE SERVICE ACHATS

Jeune Ingénieur, vous parlez couramment anglais, vous souhaitez continuer à vous intéresser à l'évolution générale des techniques et participer de près à la compétitivité de votre entreprise.

SAFT vous propose d'assister le Chef du Service Achats de son département générateurs spéciaux dans ses activités pour trouver, choisir et acquérir les pièces, matières et services nécessaires aux besoins du département.

Vous participez à la définition de la politique d'achats et vous effectuerez certaines enquêtes ou études concernant la conjoncture extérieure et l'intégration ou la sous-traitance de fabrication.

Adresser votre candidature sous référence S6 - 44
à Direction des Relations Humaines - SAFT -
119, rue du Président Wilson 92300 LEVALLOIS-PERRET.

---



Les Laboratoires Pharmaceutiques BEECHAM - SÉVIGNE (Porte Maillot) - C.A. +25 % par an - Age moyen : 33 ans

recrutent :

## CHEF DE GROUPE
### Comptabilité Clients

Sous la supervision du Chef Comptable, bénéficiant d'une large autonomie, il sera chargé de :

- animer et contrôler une cellule de 2 personnes : tenue du fichier, facturation et recouvrements ;
- améliorer les procédures comptables ;
- assurer la relance clients et diminuer les risques de créances ;
- établir les rapports destinés au GROUPE BEECHAM.

Ce poste conviendrait à un candidat ayant un niveau DECS, une bonne expérience de la technique comptable clients ou fournisseurs, et désireux de développer l'organisation de sa cellule.

Perspectives certaines d'évolution.

Veuillez écrire sous la référence 044 M, en précisant le salaire actuel, à notre conseil, Jacques BRUSSET, GROUPE BBC, 37 boulevard Sébastopol, 75001 Paris.

Discrétion totale et réponse rapide assurées.

---

SOCIETE DE DISTRIBUTION DYNAMIQUE
Région TRAPPES (78)
C.A. 40 M.F. - 70 personnes

recherche

## chef du service administratif et financier

VOUS AVEZ :
- une formation supérieure : DECS, SUP de CO ou équivalent
- une expérience dans la fonction
- anglais courant, de bonnes connaissances en informatique.

NOUS OFFRONS :
- la responsabilité (10 personnes) : comptabilité, budget, trésorerie, relations société mère, informatique, personnel
- la participation à une jeune équipe de direction
- une rémunération selon compétences.

Adresser lettre manuscrite, photo et prétentions sous No 44.478.
Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01
qui transmettra

DISCRETION et REPONSE ASSUREES

---

Un des premiers Groupes français d'ASSURANCES
recherche pour son
Département Informatique (Matériel IBM et CII)

## JEUNES ANALYSTES

Débutants ou ayant une première expérience de la fonction, les candidats retenus s'intégreront dans un département en pleine expansion. Le Groupe peut offrir de larges perspectives d'évolutions à de JEUNES DIPLOMES (Ingénieurs ou MIAGE) motivés par l'informatique de gestion.

Les postes sont situés à PARIS.

Envoyer C.V., photo et rémunération souhaitée à No 45.007, CONTESSE PUBLICITE, 20, Av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

---

PRODUITS INDUSTRIELS DE CONSOMMATION

## RESPONSABLE DE VENTE

Secteurs : Nord et Est + Allemagne

Une filiale d'un des premiers groupes industriels français occupe la position de leader sur son marché : des conditionnements de haute qualité.

Basé à Paris, le Responsable de Vente s'intègre à une équipe motivée, solidaire et performante de 20 personnes. Il visite une clientèle industrielle (peu nombreuse, bien identifiée) et développe avec elle le volume des ventes. Il gère également le C.A. de son secteur.

Nous souhaitons rencontrer un diplômé de l'enseignement commercial supérieur. Il justifie d'une expérience de 3 ans environ dans la vente à une clientèle industrielle de produits consommables.

Il maîtrise parfaitement la langue allemande.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous réf. M 4212 S, à

egor 8 rue de Berri 75008 Paris.

média-system

---

## NEGOCIATION DE PHARMACIES

Région parisienne

Une des premières Sociétés françaises spécialisées dans le conseil auprès des pharmacies d'officine et des laboratoires (cession de fonds de commerce, conseil financier et juridique) propose le poste d'Attaché commercial pour la région parisienne.

Celui-ci sera chargé de prospecter les affaires à céder, de les évaluer, d'obtenir des mandats de vente et de participer ensuite aux négociations.

Nous souhaitons rencontrer un jeune professionnel de la vente (de services, si possible) ou de conseil, ayant une bonne formation générale et une grande disponibilité.

Merci d'adresser C.V. complet, photo et prétentions sous référence M 2282 E à

egor promotion 8 rue de Berri 75008 Paris

média-system

---

— SG2 —

Société Générale de Service et de Gestion, filiale de la Société Générale

recherche un

## Ingénieur Chef de Projet

Formation supérieure.

Expérience en informatique de gestion d'au moins 2 ans.

Connaissances IBM (OS ou DOS) indispensables.

Expérience CICS appréciée.

Envoyer C.V. sous réf. CR/2/80 à SG2
12-14, avenue Vion-Whitcomb - 75016 PARIS.

SG2

HAVAS CONTACT

---

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉDITION ET DE PRODUCTION PHONOGRAPHIQUE

recherche

## UN RESPONSABLE DE PROJETS ARTISTIQUES

Vous souhaitez travailler (et vivre) au sein de production et réalisation phonographique, vous consacrer à la recherche et au développement de talents artistiques.
Votre imagination et votre culture vous rendent accessible à toutes formes de musiques de variétés.
Vous avez le goût et l'expérience des relations humaines.
Vous avez 25 ans au moins.

## UN RESPONSABLE DE PUBLICITÉ

qui aura pour mission :
- la conception des pochettes, des affiches, et de l'ensemble du matériel P.L.V. et réalisations graphiques.
- l'organisation, la coordination et l'exécution des actions publicitaires.

Si vous êtes âgé de 26 ans minimum, passionné de musique, curieux et familier de toutes les formes de culture et de loisirs.
Si vous êtes publicitaire avec une expérience de 2 à 3 années dans une agence ou chez un annonceur.
Votre candidature nous intéresse.

## UN DIRECTEUR DES VENTES

28 ans minimum - Diplômé d'une école supérieure de Commerce et ayant acquis une bonne expérience dans la distribution.
Aptitudes d'organisateur et d'animateur d'une équipe de vente.
Affinités avec le produit « Musique » indispensables.

Adr. lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en précisant le poste choisi à nº 44.652, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui trans.

---

## Directeur Commercial

220 000 F +

Nous sommes une entreprise industrielle (secteur chimie organique fine) dont les produits sont destinés notamment à l'industrie pharmaceutique ; 60% de notre chiffre d'affaires est réalisé à l'étranger.

Notre politique est de développer le chiffre d'affaires réalisé en France et à l'exportation ; nous souhaitons confier son application à un Directeur Commercial confirmé.

Il participera à la définition de la stratégie commerciale et sera responsable de sa mise en œuvre.

Il devra élaborer et proposer un plan Marketing et conduire lui-même la prospection et les négociations auprès de gros clients potentiels.

Son activité impliquera de nombreux déplacements en France et à l'étranger.

Nous voyons à ce poste un ingénieur chimiste de formation, possédant une expérience confirmée de la prospection, de la négociation et de l'encadrement commercial.

Parler anglais est indispensable.

La connaissance de l'allemand serait un atout appréciable.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle à Monique NERVET sous la référence 1108 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

---

SPERRY UNIVAC

2ème Constructeur mondial d'ordinateurs

recrute
pour son DEPARTEMENT PLAN & CONTROLE

## UN(E) ANALYSTE BUDGETAIRE

(Référence PC/2)

Formation supérieure. Ecole de Gestion type E.S.C., H.E.C., etc...
Débutant ou première expérience dans une multinationale au poste d'analyste budgétaire ou audit opérationnel.
Age minimum : 25 ans.
Salaire ± 72.000F/an, selon expérience.
Adressez votre curriculum vitae, en mentionnant la référence, à SPERRY UNIVAC, Direction du Personnel - 3, rue Bellini, 92806 PUTEAUX. (Réponse et discrétion assurées).

---

SOCIETE (200 M.F.) EN EXPANSION,
FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL ET FABRIQUANT DES MATERIAUX DESTINES A L'ISOLATION
recherche

## UN INGENIEUR

pour seconder son Directeur du Développement

Il sera chargé :
- d'animer des travaux de recherche appliquée visant à la définition et à la mise au point de matériaux nouveaux,
- d'assurer l'assistance technique clientèle à la demande des services commerciaux,
- de représenter la société en participant à certaines commissions techniques interprofessionnelles.

Il justifiera d'une expérience de quelques années dans un service de recherche appliquée et/ou développement dans l'industrie des matériaux destinés au bâtiment.
Connaissances appréciées des enduits allégés et/ou isolants à base de liants hydrauliques.
Lieu de travail : proche banlieue Ouest de Paris.

Adresser C.V., photo et prétentions s/réf. 8776 à P. LICHAU S.A. B.P. 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

---

## adjoint au chef du personnel HF — Paris

UN GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS TRÈS DIVERSIFIÉ, comptant plus de 600 cadres et agents de maîtrise, cherche, pour son siège à PARIS, un adjoint au chef du personnel.
C'est un homme ou une femme de 27 ans minimum, licence en droit, ès-lettres, D.U.T., ou équivalent, ayant une bonne expérience de la gestion du personnel dans une entreprise industrielle : administration, recrutement, formation. Un développement de carrière, relativement rapide, est possible dans le groupe, pour un candidat de forte personnalité ayant, en même temps, le sens de la rigueur et une bonne ouverture d'esprit aux relations humaines.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature à notre conseil, sous la réf. 139 LM.

jacques tixier s.a.
7 rue de logelbach 75017 paris

Emplois et Carrières

---

CONSTRUCTEUR DE MATÉRIEL DE
PERI-INFORMATIQUE
Leader sur son marché, recherche des

## INGENIEURS LOGICIEL

pour participer au développement de son activité
BUREAUTIQUE

Les candidats devront :
- avoir 2 à 4 ans d'expérience en réalisation de systèmes temps réel sur mini ou micro-ordinateur
- maîtriser parfaitement au moins un assembleur et un langage évolué.

Une expérience en TRAITEMENT DE TEXTES serait un atout important.

Lieu de travail : Région Parisienne Sud.

Ecrire à CONTESSE Publicité, sous référence 45.014, 20, Av. de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra. Discrétion et réponse assurées.

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 51,00 | 59,98 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 12,00 | 14,11 |
| IMMOBILIER | 35,00 | 41,16 |
| AUTOMOBILES | 35,00 | 41,16 |
| AGENDA | 35,00 | 41,16 |
| PROF. COMM. CAPITAUX | 95,00 | 111,72 |

# ANNONCES CLASSÉES

| ANNONCES ENCADRÉES | La m/m col. | T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 30,00 | 35,28 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 7,00 | 8,23 |
| IMMOBILIER | 23,00 | 27,05 |
| AUTOMOBILES | 23,00 | 27,05 |
| AGENDA | 23,00 | 27,05 |



## offres d'emploi

### deux jeunes attachés de direction

Nous sommes un
IMPORTANT GROUPE FINANCIER
et recherchons pour notre département
«Crédit Promoteurs»
deux jeunes collaborateurs, hommes de contact.

**Les candidats retenus :**

- ont une formation de préférence Sciences Po, Sup de Co ou similaire,
- justifient d'une première expérience en milieu bancaire.

Ils ont pour fonctions d'assister les Chargés de Secteur et de participer à l'étude, au montage et au suivi de dossiers concernant les opérations immobilières s'effectuant sur un plan national, en relation avec nos succursales.

**Lieu de travail : Paris Seme.**

Veuillez env. CV, photo, rémunér. actuelle s/réf 720 à

HORACE conseil
97, rue de Richelieu 75002 PARIS
CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

---



SOCIÉTÉ ANONYME
DE
TÉLÉCOMMUNICATIONS
41, rue Cantagrel
75013 PARIS

recherche pour ses
LABORATOIRES de
DOURDAN (Essonne)

### ingénieurs

Débutants ou ayant quelques années d'expérience pour
PROGRAMMATION
TEMPS RÉEL

Envoyer C.V. à l'adresse ci-dessus.

---

### INGENIEUR COMMERCIAL
EXPORT

La Société occupe une place de premier plan dans la commercialisation de matériels de manutention et de stockage de grains à usage agricole ou agro-alimentaire.
Pour développer ses ventes à l'étranger déjà appréciables ( 25 % du CA ), elle recherche le responsable de son service Export.
Formation Ingénieur Mécanicien ( AM, ENSI ou similaire ), ENSMIC, ENSIAA, ...
Age optimum 35 ans. Bilingue anglais minimum. Expérience de la vente de biens d'équipement à l'exportation.

Adresser CV détaillé s/réf. 08203M à
Paul Louis QUINIOU
Conseil en Recrutement de Cadres
39, Champs Elysées 75008 Paris.

---

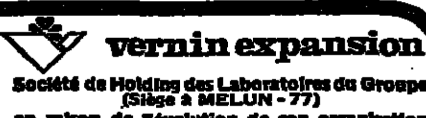
GROUPE BANCAIRE PRIVÉ PARIS 8e
*recherche pour son service gestion*
CREDITS AUX PROMOTEURS

### Collaborateur(trice)

– *Expérience dans gestion immobilière appréciée.*

Envoyer C.V., prétent. et photo s/réf. 10257
COFAP 40, r. de Chabrol 75010 Paris q.tr.

---



### vernin expansion

Société de Holding des Laboratoires du Groupe
(Siège à MELUN - 77)
en raison de l'évolution de son organisation
est amené à s'adjoindre

### UN CONTROLEUR DE GESTION

28 ans minimum — 90.000F/an

*Intégré à l'Etat-Major, il appliquera les procédures de contrôle et jouera un rôle de conseil auprès de la Direction Générale et Chefs de Départements.*

*De formation ESC - ESSEC - SUP DE CO ou équivalent, le candidat nous apportera la preuve d'expérience concrète en milieu industriel.*

Notice de définition de poste avant 1er entretien aux candidats retenus.

Adresser C.V., photo, salaire actuel sous référence 4051

bpm conseils Département Recrutement
6, rue de Berne - 75008 PARIS

---

CAISSE DE RETRAITES
recherche pour son
DOMAINE IMMOBILIER

### UN CHEF DE SERVICE

Responsable de la gestion administrative, comptable et technique de ce domaine, de formation supérieure et ayant déjà acquis une expérience de la gestion immobilière.

### UN COLLABORATEUR

connaissant la co-propriété.

Adr. C.V. et prétentions à F.M., 44, avenue de Villiers, Paris-17e.

---

IMPORTANTE SOCIETE
située à Paris-17e
recherche :

### COMPTABLE B.T.S.

Pour missions de Contrôle et d'assistance de Comptabilité de Filiales
Déplacements fréquents en Province.

Env. C.V. + photo et prét. à nº 44.847 Contesse Publicité, 20, av. Opéra 75040 Paris ced 01.

---

Centre René-Huguenin
5, rue Gaston-Latouche,
92211 La Celle-Saint-Cloud, rech.

### INFIRMIÈRE-ANESTHÉSISTE

pour remplacement.
Salaire 5.130 F + gardes.
Tél. pr rendez-vous : 602-70-50 poste 315.

---

La filiale d'un très important groupe agro-alimentaire souhaite intégrer à son équipe de Direction Générale à Paris 2 jeunes personnalités à fort potentiel, 27 ans minimum, pour participer à un développement ambitieux offrant de réelles ouvertures professionnelles

### Auditeur-contrôleur de gestion

120.000 F +
Diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce, + *DECS, il maitrise parfaitement* la comptabilité générale et l'analyse budgétaire grâce à une première expérience de 2/3 ans, acquise soit dans un contexte industriel, soit en qualité d'audit. Il assure le contrôle des comptabilités des différentes unités industrielles du Groupe et joue auprès d'elles un rôle de conseil dans les domaines comptable et fiscal. Il prend en charge le contrôle budgétaire des usines. Cela implique des déplacements de courte durée (Réf 80 111).

### Ingénieur huilerie

120.000 F +
Diplômé *ENSIA de préférence*, il a une première expérience industrielle opérationnelle en huilerie et connait parfaitement la transformation des oléagineux. Il jouera un rôle actif de conseil impliquant des missions d'études, d'organisation, de formation, en liaison étroite avec les responsables des unités industrielles pour améliorer la rentabilité des différentes usines du Groupe. Cela implique des déplacements fréquents (Réf 80 112).
Votre candidature (CV détaillé et photo) en précisant SVP la référence du poste qui vous intéresse sera traitée confidentiellement par

**Selecom**
225, Fbg Saint Honoré 75008 PARIS.

---

### MATRA

recherche pour sa Division
. Recherche et Développement

### INGENIEURS AUTOMATICIENS
Grandes Ecoles

(SUP'AERO - Mines - Sup. Elec. - ENSTA - Telecom.)

pour leur confier des études de pilotage de missiles et d'asservissements.
Ces postes conviendraient à des candidats débutants à 2 ans d'expérience.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence SM 563 au Service du Recrutement

MATRA B.P. Nº 1 – 78140 VELIZY

---

### Grande Banque de dépôts

recherche pour son
réseau d'agences
Paris et Province

### directeurs sous-directeurs fondés de pouvoirs classes V à VII

ayant plusieurs années d'expérience acquise dans des postes similaires, au sein d'une banque de dépôts.

Une bonne mobilité géographique sera un facteur important de promotion.

Adressez C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions sous référence 8211-M à
B.P. 704.08 - 75361 PARIS CEDEX 08.

---

SCOR

Première Société Française de Réassurance réalisant plus de 3 milliards de chiffre d'affaires, en relation avec des entreprises de plus de 120 pays.
Recherche

### Organisateurs

Spécialiste en organisation, ces cadres de formation supérieure auront une bonne connaissance de l'informatique de gestion et quelques années d'expérience en organisation acquise si possible dans le secteur tertiaire et de préférence dans une société s'assurance.

Ils participeront, au sein d'une Direction, à la conception et à la réalisation des projets d'organisation de cette Direction dans le cadre du plan général de gestion de la Société.

Réponse et discrétion assurées à toute lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération adressée sous référence A 3907 à B.J. Psycom
1, rue de Berri 75008 Paris.

Bernard Julhiet Psycom — Membre de Syntec

---

### PAIN JACQUET

recherche
pour son service
COMPTABILITE ANALYTIQUE
JEUNE HOMME OU FEMME
ayant formation I.U.T.
Type gestion
déplacements à prévoir
LE BLANC-MESNIL et EVRY.
Permis de conduire impératif, dégagé O.M.
Salaire suivant compétences.
Horaire mobile.
40 heures par semaine,
Restaurant d'entreprise.
Se présenter :
36, rue de Pontoise, 95 BEZONS
Mercredi 13 toute la journée.

---

STE D'ETUDES FRANÇAISE
recherche pour mission 6 mois
Afrique Ouest francophone

### 1 INGÉNIEUR TEXTILE

chargé de la formation technique de l'encadrement d'usines de production.
Départ fin février.
Env. C.V. et photo s/réf. Z.152 à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS Cedex 09, qui transmet.

---

### jeune cadre comptable

Un important Groupe International leader sur son marché de biens d'équipement recherche UN JEUNE CADRE COMPTABLE.

Diplômé d'une école supérieure de commerce, DECS souhaité, ayant 3 à 4 ans maximum d'expérience acquise en milieu industriel dans un cabinet d'audit ou d'expertise comptable.

Dynamique, alliant autorité et sens de l'humain, il est appelé à devenir le «bras droit» du Chef du Département Comptabilité du Groupe.

Adresser C.V., photo et prétentions sous réf. RIME, (mentionnée sur l'enveloppe à :
EMPLOIS ET CARRIÈRES,
30, rue Vernet. 75008 Paris.

---

Le Groupe bancaire
crédit universel
souhaite intégrer quelques

### JEUNES DIPLOMES

ESSEC - ESCP - EDHEC - Sc.Pô Paris (Eco fi)

*Débutants dans la vie professionnelle, vous recherchez avant tout l'opportunité de prouver vos capacités à assumer des responsabilités de direction d'agence.*
*De la race des décideurs, vous pensez avoir l'étoffe d'un patron et votre dynamisme commercial n'a d'égal que votre rigueur de gestionnaire.*
Pour recevoir un dossier d'information sur cette offre, faites nous connaitre les raisons qui vous amènent à rechercher une telle opportunité. – Groupe du Crédit Universel - Direction de l'exploitation. Pour Paris et région parisienne : 152 Bd Haussmann 75008 PARIS. Pour la province (toutes les autres régions) : 51 Bd des Dames 13242 MARSEILLE Cédex 1.

---

### ?nsware

Importante Société de Services et de Conseils en Informatique,
pour
développer ses activités de Conseil en Organisation
recherche de

### jeunes ingénieurs
GRANDES ECOLES

*ayant 3 à 4 années d'expérience professionnelle en informatique et/ou organisation* et souhaitant diversifier leurs activités dans une société en pleine expansion.

Envoyer sous référence UI/YV4 votre C.V. détaillé, photo, prétentions et délai de disponibilité à

ANSWARE 135, rue de la Pompe - 75116 Paris.

---

### ÉTABLISSEMENT FINANCIER

Filiale d'un groupe bancaire de premier plan
recherche

### UN RESPONSABLE ADMINISTRATIF

Le poste conviendrait à un candidat âgé D'ENVIRON 28 ANS

Formation supérieure HEC, Sciences Po + DECS ou équivalent, avec expérience de 2 ans minimum dans fonction similaire.
Notions d'informatique souhaitées.

Env. curriculum vitae manuscrit + photo + prét. à REGIE-PRESSE
nº T 18.121 M, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

---

FILIALE FRANÇAISE
DE SOCIETE INTERNATIONALE,
distribuant Produits Haute Technicité
utilisés en Milieu Hospitalier, recherche

### TECHNICIEN
BT ou niveau BTS

Electronicien confirmé, il aura également de bonnes connaissances en mécanique ainsi qu'en hydraulique. Une expérience dans le domaine de l'hémodialyse sera un atout supplémentaire.

Affecté principalement au secteur parisien, il devra cependant être disposé à voyager dans toute la France.

Compte-tenu du contexte international, une bonne connaissance de l'anglais est souhaitable.

Situation intéressante et d'avenir pour candidat efficace ayant le sens des responsabilités et l'esprit d'initiative développés.

Adresser CV complet avec lettre manuscrite sous référence 14.481 à :
SNPM-PA — 100 avenue Charles de Gaulle
92522 Neuilly Cédex

---

### Ingersoll-Rand

Trappes (78)
recherche pour sa Division
compresseurs industriels

### chef du service montage et après-vente

pour assurer les relations avec la clientèle, les usines à l'étranger et superviser une équipe de 15 monteurs-mécaniciens.

Ce poste nécessite une très forte formation technique en mécanique et électricité, de niveau ingénieur ou équivalent, une expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire, une bonne pratique de l'anglais et un âge minimum de 35 ans.

Rémunération attractive en rapport avec l'expérience. Voiture de fonction.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur C V. détaillé et prétentions au service du Personnel 5,7 avenue Albert Einstein 78190 Trappes.

---

IMPORTANTE SOCIETE D'INGENIERIE
PETROLE ET PETROCHIMIE
recherche pour son service Electricité :

### Ingénieur électricien

diplômé pour seconder le Chef de Service. Expérience installateurs et ingénierie souhaitée. Age 35 ans minimum. Anglais indispensable, connaissances en régulation appréciées.

### Jeunes ingénieurs

diplômés école électricité débutants ou ayant 2-3 ans d'expérience. Anglais indispensable. Adressez votre CV détaillé, lettre manuscrite et prétentions sous référence 2125 à
rscg carrières - 64, rue la Boétie - 75008 PARIS.

---

### monsieur formation

pleinement responsable de la fonction, au sein de l'entreprise, il assure à la fois l'inventaire et l'analyse des besoins, le développement des programmes, l'animation et la conduite des stages. La pratique des techniques actuelles d'animation, la connaissance de la législation sur la formation permanente, le sens du service et de la communication sont les qualifications demandées à des candidats de 28 ans minimum.

*Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 254 à A.S. CARME*
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney - 75002 PARIS

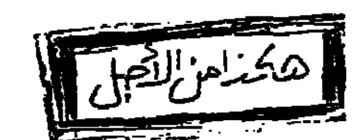
---

ETABLISSEMENT PUBLIC
recherche
pour contrat CONSULTANT EXCLUSIF

### UN EXPERT EN MARKETING
de haut niveau

ayant expérience exportations agro-alimentaires vers pays riverains Méditerranée et parlant couramment anglais et espagnol.

Env. curriculum vitae et prétent. à nº 840.175 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.





| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 51,00 | 59,98 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 12,00 | 14,11 |
| IMMOBILIER | 35,00 | 41,16 |
| AUTOMOBILES | 35,00 | 41,16 |
| AGENDA | 35,00 | 41,16 |
| PROF. COMM. CAPITAUX | 95,00 | 111,72 |

# ANNONCES CLASSÉES

| ANNONCES ENCADRÉES | Le m/m col. | T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 30,00 | 35,28 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 7,00 | 8,23 |
| IMMOBILIER | 23,00 | 27,05 |
| AUTOMOBILES | 23,00 | 27,05 |
| AGENDA | 23,00 | 27,05 |



## offres d'emploi

**ERIA ECA AUTOMATION**

SOCIETE DE SERVICES ET CONSEILS EN INFORMATIQUE
(380 personnes, C.A. 65 M.F.)
partenaire d'un groupe industriel de taille internationale.

Dans le cadre de notre stratégie d'expansion, nous offrons des postes :

### d'INGENIEURS INFORMATICIENS

Formation : Grandes Ecoles, Doctorat, DEA, Maîtrise...
De 0 à 5 ans d'expérience,
désirant exercer leur activité dans les domaines suivants :

- SYSTEMES TEMPS REEL
- INFORMATIQUE INDUSTRIELLE
- LOGICIEL DE BASE
- SYSTEMES DE GESTION
- SYSTEMES DE COMMUNICATION
- SYSTEMES DE GESTION DE BASE DE DONNEES

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à ERIA ECA AUTOMATION
Service du Personnel
315 Bureaux de la Colline
92213 SAINT CLOUD Cedex

Publicités Réunies

---

ENTREPRISE ÉLECTRIQUE
recherche pour son siège à Paris

### ATTACHE DE DIRECTION

chargé, dans un premier temps, de l'étude et de l'organisation du Service du Personnel.

Connaissance paie informatique appréciée. Connaissance Bâtiment, Travaux Publics
Niveau : licence en droit.

Poste évolutif dans la Fonction Personnel.

Adresser offre détaillée avec photo, C.V. et prét. sous le numéro 7.541, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS - CEDEX 09.

---

### Responsables de Formations

LE CENTRE
de COOPÉRATION INTERNATIONALE

— filiale de CIT-ALCATEL ;
— spécialisé dans le transfert de connaissance et savoir-faire en TELECOMMUNICATIONS ;
— et devant faire face à un besoin croissant de la demande nationale et internationale dans ce domaine.

recherche

### des INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS des INFORMATICIENS et des TECHNICIENS CONFIRMÉS

de niveau DUT ou BTS

ayant si possible une expérience dans le domaine des TELECOMMUNICATIONS.

Anglais courant indispensable.

Ces postes peuvent impliquer des déplacements de courte durée en France et à l'étranger.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions avec photo sous référence 44.518 à CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, q. tr.

---



### analyste financier
banque régionale

Le cadre que nous recherchons aura des contacts commerciaux avec une clientèle d'entreprises et de collectivités.

Après analyse financière des sociétés, il monte les dossiers de prêts et assure le suivi des risques.

Ces fonctions seront confiées à un homme jeune justifiant :
— d'une formation Sciences Po, Sup de Co, Eco Fi etc. possédant en outre une solide formation comptable (niveau DECS),
— d'une première expérience d'analyse acquise en entreprise.

Des perspectives d'évolution à moyen terme sont prévues pour un élément de valeur.

Le poste est à pourvoir dans une ville universitaire proche de Paris.

Veuillez envoyer votre CV, photo, rémunération actuelle sous la référence 812 à :

HORACE conseil
97 rue de Richelieu 75002 PARIS
CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

---

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE
proche banlieue Sud

recherche

### UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

DIPLOMÉ - POSITION III A

pour conception et développement de matériel de télécommunication micro-programmé.
Expérience indispensable de traitement du signal et de la logique.

Adresser C.V. détaillé et rémunération souhaitée sous n° 44.468, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transm.

---

## offres d'emploi

Vous êtes un spécialiste des

### CIRCUITS IMPRIMES

et désirez faire une carrière commerciale ?

SCHERING FRANCE

*Département Electroplastie*

vous propose, au sein de son équipe de vente, de prendre la responsabilité d'une clientèle industrielle en plein essor.

- Vous serez basé à Rungis, itinérant à 50 % et votre mission : vendre des installations et des produits de haute qualité, implique un bon niveau technique, l'expérience de la profession et surtout des capacités de négociateur à tous niveaux.
- Une bonne pratique de l'allemand/anglais sera très appréciée (liaisons avec la Maison Mère SCHERING AG.).
- La rémunération évolutive et fondée sur les qualifications du candidat ne sera pas inférieure à 100 000 F. Voiture de fonction. Position cadre. Avantages sociaux.

*Prière adr. lettre man., photo, C.V., sa réf. 1081 à :*

CECOD-SELECTION
25, bd Malesherbes,
75008 PARIS.

*Réponse et disc. assurées.*

---

IMPORTANTE SOCIÉTÉ BANLIEUE NORD-OUEST

*recherche*

### RÉDACTEURS-MÉCANICIENS
### RÉDACTEURS-ÉLECTRONICIENS
### RÉDACTEURS-ÉLECTROMÉCANICIENS

*pour élaboration*
documentation technique
avantages sociaux

*Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 86524 M à BLEU Publicité 17, rue Lebel - 94300 VINCENNES*

---



THOMSON-CSF

### INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

E.S.E., E.N.S.T., I.S.E.P., E.N.S.I...

DEBUTANTS ou avec première expérience, intéressés par les domaines des faisceaux hertziens et des liaisons spatiales.

- POUR SES LABORATOIRES D'ETUDES
  — hyperfréquences (sous-ensembles - micro-électronique) ;
  — grande puissance et automatisme,
  — antennes.
- POUR SES GROUPES D'ESSAIS

Ecr. avec C.V., photo, prétentions à Thomson C.S.F., Division faisceaux Hertziens Liaisons spatiales, Serv. Recrutement, 53, r. Greffulhe, 92300 Levallois.

---

*CAP SOGETI SYSTEMES*

recherche

### JEUNES INGENIEURS
DEBUTANTS

Après une période de formation aux techniques de l'INFORMATIQUE, vous participerez à d'importantes applications de gestion dans des domaines très divers (Industrie, Banques, Assurances, PME, PMI,...)

Ces postes sont à pourvoir à PARIS et en PROVINCE.

La session de formation débutera le 10 mars 1980 alors, écrivez vite à Christine Jacqueminet

CAP SOGETI SYSTEMES
92 boulevard du Montparnasse - 75014 Paris.

---

Société de Biens d'équipements industriels
Filiale d'un important groupe français
recherche pour son Agence Parisienne

### UN AGENT TECHNICO-COMMERCIAL

Le candidat devra justifier :

— d'une formation technique complète (mécanique, électricité, électronique) ;

— d'une expérience de quelques années dans la vente de machines-outils ;

— de capacités de négociateur à niveau élevé.
Le poste comporte de nombreux déplacements en Province.

Adresser C.V., photo et prétentions sous réf. 2.405 à P. LICHAU S.A., 41, r. Paul-Chenavard, LYON 1er, qui transmettra.

---

## offres d'emploi

GROUPE BANCAIRE PARIS

recherche
pour son département juridique contentieux

### Rédacteur ou trice

Fonction :
- gestion contentieuse, comptable et informatique de dossiers immobiliers.

Formation :
- maîtrise, licence de droit (options procédures civiles et voies d'exécution)
- ayant plusieurs années d'expérience dans le contentieux immobilier.

Ce poste implique une certaine autonomie dans la gestion des dossiers (choix et suivi des procédures, octroi de délai, contacts avec les avocats).

Conditions de rémunération et avantages sociaux attractifs dans un groupe en expansion.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions à
N. 5719 - PUBLICITES REUNIES
112, Bd Voltaire - 75011 Paris

---

IMPORTANTE SOCIÉTÉ CHIMIQUE
recherche pour son Siège Social à PARIS

### ADJOINT AU CHEF DE SERVICE INVESTISSEMENTS

MISSION :
- suivre les directives du Chef de Service :
  — participation à l'élaboration des plans et programmes d'investissements,
  — vérification de l'évaluation de leur rentabilité,
- suivi de leurs réalisations,
- gestion d'un système automatisé des investissements,
- assistance aux usines dans certains domaines.

PROFIL :
— le candidat sera diplômé d'une
ÉCOLE D'INGÉNIEURS
complétée par une formation complémentaire dans le domaine de la gestion et/ou de l'informatique de gestion,
— il aura une expérience de plusieurs années dont 4 à 5 ans dans un service fonctionnel,
— le candidat devra posséder d'excellentes qualités de rédaction.

Adresser curric. vitae et prét. sous le n° 44.588 à : CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS cedex 01.

---

Ateliers d'Electronique et d'Automatisme (AEA) Filiale de
THOMSON CSF INFORMATIQUE
recherche pour son service technique

### Ingénieur électronicien

ayant minimum 2 ans d'expérience, chargé de l'étude de nouvelles alimentations à découpage. Il aura à superviser une petite équipe de techniciens et de dessinateurs.
Adressez lettre manuscrite, CV détaillé, *photo et prétentions à Madame Jaulin*
29 avenue Carnot 91301 MASSY.

---

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE

recherche

### INGÉNIEUR INFORMATICIEN

Chargé de l'étude du logiciel d'un système complexe de télécommunications à base de mini-calculateurs et de micro-processeurs. De formation Supelec ou équivalent, il aura une expérience de 3 à 5 ans en informatique appliquée aux télécommunications.

ANGLAIS souhaité

Lieu de travail : Région TRAPPES (78)

Adr. C.V. et prét. sous le n° 44.697 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui tr.

---

### SFIM

SOCIETE DE FABRICATION D'INSTRUMENTS DE MESURE
MASSY (91)
recherche

### Ingénieur-Opticien

pour développements des problèmes d'optique au niveau de l'entreprise.

Expérience industrielle indispensable.

Ecrire avec C.V., prétentions, Service du Personnel - B.P. 74 - 91301 MASSY

---

## offres d'emploi

- Si vous avez une excellente pratique des études de marché, qualitatives et quantitatives et de leur exploitation.
- Si vous vous sentez motivé(e) par de nouvelles techniques d'étude, mises au point et déjà utilisées avec succès par notre cabinet.
- Si vous êtes habitué (e) à travailler avec des chefs de groupe et des directeurs de marketing.

Nous pouvons vous confier le poste de :

### DIRECTEUR DE NOTRE DÉPARTEMENT « ÉTUDES DE MARCHÉ »

Vous aurez à assumer la *préparation et la supervision* des études, l'animation des attachés d'étude, le management de la clientèle.

Vous aurez une responsabilité importante au sein d'un cabinet conseil en marketing de 35 collaborateurs.

Adresser une lettre de candidature avec photo sous n° 840.377 M REGIE-PRESSE, *85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS*, qui transmettra.

---

*La filiale française du premier fabricant européen de produits de conditionnement en élastomères pour l'industrie pharmaceutique*

recherche
pour son bureau à SAINT-GERMAIN-EN-LAYE un

### *RESPONSABLE DES VENTES*

Il provoquera un développement des ventes sur le territoire français en assurant les relations commerciales avec la clientèle et en lui offrant une assistance technique.

L'usage courant de l'anglais ou de l'allemand est nécessaire. Une voiture pourra être fournie. Ce poste conviendrait à un candidat âgé d'au moins 28 ans ayant déjà acquis une expérience de ventes de produits techniques (pharmaceutiques, chimiques, etc.). La rémunération sera fonction de l'expérience et ne sera pas inférieure à 110.000 F.

Les perspectives d'avenir sont excellentes. Adresser lettre, C.V. et prétentions à Mme MUSKUR, B.P. 26, 02170 LE NOUVION-EN-THIERACHE.

---

**Cii Honeywell Bull Systemes**

filiale commune de Cii Honeywell Bull et de SESA, nouvellement créée pour proposer sur un marché international des systèmes informatiques complexes, offre des opportunités de carrières exceptionnelles à :

### INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

- 2-5 ans d'expérience informatique.
- Connaissance du Mini-6 ou du 66.
- Pratique courante de l'anglais et/ou de l'allemand.

Envoyer curriculum vitae détaillé
à la Direction du Personnel
Cii-HB Systèmes
30, quai National, 92806 Puteaux.

---

Société de Conseil recherche

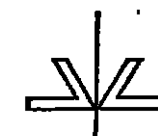
### INGÉNIEUR CONCEPTEUR CONFIRMÉ

pour

— réalisation des moyens permettant le remplacement d'applications existantes : conversions, formation, assistance,

— disponibilité pour déplacements.

Ecrire à SOSI, Tour Gamma B,
197, rue de Bercy - 75582 PARIS Cedex 12.



SOSI
Conseil en Informatique

NOTRE OBJECTIF DEPUIS 1969 : CROISSANCE.

---

IMPT GROUPE AÉRONAUTIQUE FRANÇAIS

Dans le cadre de réalisation du plan informatique d'une importante société industrielle équipée d'ordinateurs IBM 370, système 6 et terminaux lourds, recherche pour Paris :

### INGÉNIEUR SYSTÈME DB/DC

Expérience : exigée DOS/VS et CICS,
souhaitée SGBD TOTAL, dict. LEXICON.

Mission : mettre en place, tester un système DB/DC et ses procédures de sécurité,
— assister les équipes projets,
— gérer les tables CICS, les DBGEN (TOTAL).
— analyser le développement des performances du réseau temps réel.

Env. C.V., photo, prét., ss le n° 45.186 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 51,00 | 59,98 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 12,00 | 14,11 |
| IMMOBILIER | 35,00 | 41,16 |
| AUTOMOBILES | 35,00 | 41,16 |
| AGENDA | 35,00 | 41,16 |
| PROF. COMM. CAPITAUX | 95,00 | 111,72 |

# ANNONCES CLASSÉES

| ANNONCES ENCADRÉES | Le m/m col. | T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 30,00 | 35,28 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 7,00 | 8,23 |
| IMMOBILIER | 23,00 | 27,05 |
| AUTOMOBILES | 23,00 | 27,05 |
| AGENDA | 23,00 | 27,05 |



## offres d'emploi

Compagnie Française




*recrute pour Paris*

**INGÉNIEUR HORTICOLE**

(ou ING agri avec première expérience horti)

Pour lui confier un poste de responsabilités commerciales, au niveau du siège social, sur une gamme de produits destinés aux professionnels des espaces verts du maraîchage et de l'horticulture.

Nombreux déplacements en Province. Langue allemande indispensable.

*Ecrire pour premier rendez-vous à* D.R.H. - Compagnie Française BASF *140, rue Jules Guesde* - 92303 LEVALLOIS

blau

---

IMPT GROUPE AÉRONAUTIQUE FRANÇAIS

recherche

dans le cadre de l'expansion permanente des activités informatiques du groupe :

**PROGRAMMEURS**

Ayant une première expérience et des connaissances parmi les techniques suivantes :

— ASSEMBLEUR IBM (exigé pour deux postes) ;
— COBOL ;
— Système DOS/VS ou CII-HB GCOS 6 ;
— SGBD TOTAL ;
— Moniteur de télétraitement CICS ou DTF.

Ces postes s'adressent à des candidats motivés souhaitant utiliser les techniques les plus évoluées.

*Les candidats retenus bénéficieront d'une formation complémentaire pour adapter leurs connaissances aux besoins exacts.*

Envoyer C.V., photo, prétentions à nº 45.185, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris (1er).

---

Vous êtes ANALYSTE ou PROGRAMMEUR EXPERIMENTE SUR GRANDS SYSTEMES

Nous sommes UNE SOCIETE DE PRESTATIONS DE SERVICES DE TOUT PREMIER PLAN

offrant de réelles opportunités de développement de carrière ainsi que des avantages sociaux (5 semaines de congés, mutuelle ...)

NOUS DEVONS NOUS RENCONTRER

amp

APSIDE

40, rue de Ponthieu 75008 PARIS - 225.12.46

---

**KARCHER**

C.A. : 100 millions de F - Effectif : 200 personnes

recherche son

**CHEF des SERVICES COMPTABLE et FINANCIER**

En liaison avec le Directeur Financier, il sera responsable de l'ensemble des opérations comptables, de la gestion générale, de la comptabilité budgétaire.

Le candidat retenu aura :
— minimum 35 ans,
— formation niveau D.E.C.S.
— expérience d'une dizaine d'années au sein d'une P.M.E.

Env. lettre manuscrite avec C.V. + photo + prétentions à KARCHER VAPORAPID - Z.A.C. des Petits Carreaux, 94380 BONNEUIL-SUR-MARNE.

---

**Groupe de Sociétés de Services**

(proximité Gare de l'Est) recherche immédiatement

**ASSISTANTE DU DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER**

Age 28 ans minimum, de formation secrétariat de direction, n'ayant pas moins de 5 ans d'expérience professionnelle.

Sous le contrôle du directeur administratif et financier :
— sera chargée de la gestion des services généraux, du patrimoine immobilier ;
— devra faire preuve de dynamisme pour s'intégrer à l'équipe existante.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions sous référence 111 à : P.D.C., 4, quai des Célestins, 75004 Paris, qui transmettra.

---

D.E. NEUMAIER EXPERT CONSEIL EN PERSONNEL

**recherche**

**1) Techniq. agricole mod. DIRECTEUR D'USINE**
250.000 F +
Rég. Ouest. Ingénieur, Administrateur, allemand nécessaire. Réf. TAG.

**2) Accus batteries industr. DIRECTEUR GÉNÉRAL**
250.000 F
Paris. Stratège en Marketing et vendeur confirmé pour batteries stationnaires et de traction. *Allemand souhaité.* Réf. AC.

**3) Sect. imprim. pl. europ. DIRECTEUR GÉNÉRAL**
250.000 F
Paris. Négociateur rompu aux problèmes d'impression. Allemand nécessaire. Réf. IMP.

**4) Pompes industrielles**
Marque de Pointe
**DIRECTEUR COMMERCIAL**
220.000 F +
(futur DG) Paris. Allem. néc. *Réf. PO.*

**5) Semi-conducteurs**
Filiale française d'une société de grande renommée.
**DIRECTEUR GÉNÉRAL**
270.000 F
Ingén. de la spécialité. Commercial confirmé. Paris. Allem. ou anglais. Réf. SEM.

**6) Directeurs de personnel**
confirmés, angl. ou allem.
a) Bordeaux 160.000 F
b) Ouest 180.000 F
*Prière d'envoyer CV + photo :* 9, rue de la Paix, Paris-2e

---

Sté d'électronique en pleine expansion rech. POUR BANLIEUE OUEST

● **TITULAIRES BTS ou DUT**
REDACTEURS TECHNIQUES
Ayant une expérience industrielle électronique minimum d'un an.

● **INGÉNIEURS**
ELECTRONIQUE DEBUTANTS ET CONFIRMES.

● **INGÉNIEURS**
ELECTRONIQUE,
*débutants et expérimentés* pour études de maintenabilité de maintenance et écritures - mises au point programmes de tests.

Adresser C.V., prétentions et photo sous la réf. 9086 à : VALENS CONSEIL 59, rue de Richelieu 75002 PARIS

---

PROCHE BANLIEUE NORD-EST

nous recherchons

**PROGRAMMEUR**

CONFIRME

COBOL-ANS

Tél. pr rendez-vous 830-11-12.

---

**BANQUE PRIVÉE**
QUARTIER ETOILE
recherche

**EMPLOYÉ DE BANQUE**

● Tenue de la Caisse, remise de chèques, compensation, travaux administratifs relations avec la Clientèle.

● Expérience bancaire continue Coeff. 365. Age min. 25 ans. Libre très rapidement.

Adresser C.V. sous référence 090 LPA, 11, square Jasmin *75016 PARIS (réponse assurée).*

---

Recherchons

**1) INGÉNIEUR ARCHITECTE NAVAL CONCEPTEUR**
30 ans mini., région Ouest, Anglais courant indispensable, rémunération 120 à 140.000 F/an.

**2) INGÉNIEUR DÉPARTEM. RECHANGES**
Domaine marine, responsable *gestion complète : approvisionnements*, stocks, expéditions, et facturation. Expér. nécessaire informatique et export. Région Ouest. Anglais courant indispensable. Age : 35 ans minimum. Rémunération 140 à 160.000 F/an Env. C.V. et photo à SWEERTS sous référence 2155, B.P. 269, 75424 PARIS Cedex 09.

---

Société TELECOMMUNICATIONS PARIS 19e recherche

pour son département VIDEO

**TECHNICIEN**
confirmé
pour :
— Dépannages ;
— Suivi de réalisations ;
— Etudes.

Téléph. pour rend.-vs 589-89-25, poste 142, M. DENOYELLE.

---

STE MATERIEL SOUDAGE rech. proche banlieue Sud

**VENDEUR** TECHNICO-COMMERCIAL

Ayant expérience confirmée technique et vente matériel soudage par résistance dans industries de constructions *métalliques et travail de la* tôle. Salaire intéressant. Frais payés.

Env. C.V., photo et prétent., à nº 45.362, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris 1er.

---

Recherche

ANALYSTE PROGRAMMEUR confirmé

Bne connaissance COBOL ANS et Télétraitement.

Connaissance matériel CII HONEYWELL BULL appréciée (62/60). Téléphoner pour R.-V. au 739-90-29 (dem. M. PICHOT)

---

**Pour sa direction des approvisionnements**

UNE IMPORTANTE SOCIETE EN ELECTRONIQUE

recherche

**2 B.T.S. - D.U.T. GESTION ou Formation équivalente**

dotés d'une expérience de 2 ou 3 ans en contrôle de gestion ou méthodes.

ILS SERONT CHARGES :
— du budget de dépense, des services achats et de l'analyse des écarts,
— de l'élaboration du tableau de bord,
— de l'établissement et du suivi des marchés pour un ensemble deproduits,
— de l'évolution des prix et de leur valorisation.

Postes à pourvoir en proche banlieue Sud-Ouest de Paris.

Envoyer lettre manuscrite, curriculum vitae, prétentions et photo sous le nº 45.031 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

---

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE proche Banlieue Sud

recherche

**TECHNICIENS**

**de NIVEAU IV à V**

**titulaires du B.T.S. ou D.U.T. pour :**

— études de sous-ensembles *logiques microprogrammés* ou pilotés par microprocesseur ;

— études de circuits émission-réception V/UHF ;

— études de circuits dans le domaine de la synthèse de fréquence.

Pour la plupart de ces postes, une expérience antérieure est souhaitée.

Adresser C.V. détaillé et rémunération souhaitée sous nº 44.473, Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra - 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

---

**S.E.O.P. MESURES**
recherche pour son unité de NOISY-LE-GRAND

**1) TECHNICIEN**
spécialisé en mesures physiques et analyses des contraintes.

**2) TECHNICIEN-ÉLECTRONICIEN**
possédant B.T.S. ou équival. Expérience nécessaire dans les études logiques et programmation microprocesseurs.

**3) TECHNICIEN-ÉLECTRONICIEN**
possédant une bonne expérience en fabrication, connaissance des suivis dossiers, élaboration d'outillage de tests.

Tél. pour R.V. : 305-22-77.

---

URGENT - recrutons

**RESPONSABLE**
SALLE ORDINATEUR
équipée 5/6 personnes
compétent *sur BURROUGHS* 1800

Banlieue OUEST de PARIS
BAC minimum.
Niveau DUT apprécié.
Sens de l'organisation et des responsabilités, titularisation proposée dans la fonction publique.

Env. CV, prét., date de disponibilité sous réf. 106912 à COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS qui transmettra.

---

Entreprise Bâtiment T.P. en expansion recherche pour SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (78)

**UN JEUNE INGÉNIEUR AMBITIEUX**

— formation grandes écoles : X, A.M., P. et C., E.T.P. ;
— 3 à 5 ans d'expérience en B.E.T. ;
— formation CHEC appréciée ;
— capable d'assurer la direction *méthodes et travaux.*

DEVELOPPEMENT DE CARRIERE POSSIBLE

Env. C.V. et prétentions à

**I.T.E.**
Parc des 10-Arpents - D. 113 78630 ORGEVAL.

---

ATI recherche

**TRADUCTEURS TECHNIQUES**

français-anglais.
Spécial aéronautique.
Envoyer C.V. + photo
ATI : 33, rue L.-Castel
92230 GENNEVILLIERS

---

IMPORTANTE SOCIETE de promotion immobilière demande

**CHEF COMPTABLE**
(homme ou femme)
TRES EXPERIMENTE (E)
connaissant bien :
LES LOIS SOCIALES
et si possible,
LEGISLATION et FISCALITE IMMOBILIERE

Ecr. nº 840174 M. Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

SOCIETE D'ASSURANCES recherche pour son Service Production à CLICHY (Hauts-de-Seine).

**J. H.**, libérés Obligations militaires ou **J. F.** Formation secondaire. Titulaires BAC. Formation professionnelle assurée.

Ecrire avec C.V.
LA PROTECTRICE,
50, rue Henri-Barbusse,
92110 CLICHY.

---

**2 ANALYSTES-PROGRAMMEURS**
BASE DE DONNEES
Maîtrisant parfaitement assembleur et Cobol ANS + CICS ou Schadow (OS VS 2) matériel I.B.M. 370/168 télétraitement.

Adr. C.V. + lettre manuscrite + photo à *M.* BIZON, Service du Recrutement INTER-RELAIS - 21, rue de Caumartin - 75009 PARIS

---

ADMINISTRATEUR IMMEUB. NEUILLY cherche

**COLLABORATEUR**
maîtrise droit privé et connais. droit immobil. souhaitées.
Adr. C.V., photo, prétent. à : CIV-GI, 18, pl. du Marché, 92200 Neuilly

---

Importante Sté recherche

**HOMMES-SYSTÈME**
CICS - DL 1
connaissant si possible VM/CMS
Téléphone : 292-06-77 (P. 10)

---

ENTREPRISE Nº 1 en FRANCE en CHAINES *MECANIQUES*

recherche pour

**LEVALLOIS**

**Jeune DIPLOMÉ INGÉNIEUR**
BTS ou EQUIVALENT MECANIQUE

Parlant parfaitement allemand.

Intéressé par la vente à l'exportation de produits *industriels en Europe.*

Personnalité et bon contact.

Déplacements fréquents.

Adresser C.V., photo et prét., nº 43.602, Contesse Publicité, 20, av. l'Opéra, Paris-1er, q. tr.

---

Important groupe rech. poste fixe

**JEUNE CHEF DE PROJETS**
bne expérience en informatique.
Téléph. : 293-62-41 (Poste 5).

---

ORGANISME IMPORTANT quartier OPERA recherche

**JEUNE FEMME**

Agée de 35 ans mini., vous êtes secrétaire de direction et alliez un esprit de gestionnaire au sens des relations publiques.

Adr. C.V., photo et prétentions, ss réf. 5.431, à PLAIN CHAMPS 5, rue du Helder, 75009 Paris.

---

Important Groupe Français D'EQUIPEMENTS ELECTRONIQUES rech. pour LEVALLOIS.

**ÉLECTRONICIENS**

*Référ.* A (AT 2 à ATP)
5 ans d'industrie.
Connaissances dans le domaine « Contrôle Régulation » et microprocesseurs.
Expérience études produits grande série. Anglais lu.

*Référ.* B - (AT 2 à ATP)
*Pour* études laboratoire de circuits intégrés et de schémas. Connaissances circuits linéaires et logiques.

*Référ.* C - (AT 3 à ATP)
Pour assister Chef de Service Prototypes instruments de bord aéronautiques. Pratique dessin conception et implantation circuits électroniques miniaturisés. Solides connaissances micromécanique et câblage.

Adresser C.V. et prétentions, à nº 45.359 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris 1er.

---

**BASIC**
recrute pour postes immédiats HAUTS SALAIRES
**AT 3 B** LOGIQUE (études)
Se prés. : 74-76, r. Michel-Ange, Paris 16e - 743-14-40

---

Groupe international rech.

**INGÉNIEURS**
Pour réalisation de projets *MINI - MICRO - T.P.*

*Matériel :* PDP - MITRA - SOLAR - 80 - 80

Poste à pourvoir à Paris et province.

Rémunération très motivante.

Tél. pour rendez-vous : 526-31-37

---

Centre hébergement orienté vers écoute et réinsertion adultes sortant H.P. rech. pr avril 80 Femme, trentaine, exp. sér. en psychiatrie, esprit équipe, not. gest. pl. tps, gde disponibilité. Ecr. exclus. E.N.S.A.P.E., 46, r. E.-Renan, 94120 Fontenay/Bois.

---

Important Groupe rech. *libre très rapidement*

**ANALYSTE**
système OS/VS1/MVS

**ANALYSTE SYSTÈME**
DOS MVS confirmé
Tél. 293-62-41 (poste 5)

---

Foyer adolescentes rech.

**CHEF DE SERVICE ÉDUCATIF**
— Dipl. éduc. spéc.+5 a. activité format. universitaire souhait. Fondation MARIE-ANDRE 15, rue Champtier - 92500 Rueil-Malmaison - Tél. 749-43-28

---

Société 15e arrondissement recherche

**AIDE-COMPTABLE**
QUALIFIEE
connaissant mécanographie et dactylographie. 5 X 8. Place stable. Ecrire sous nº 47.638, HAVAS CONTACT, 156, boul. Haussmann, Paris 8e

---

Institut GUSTAVE-ROUSSY recherche

**UN RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE MÉDICALE**
destinée aux Médecins et Chercheurs.
Ecrire H. Doaré - I.G.R., 16 bis, av. Paul-Vaillant-Couturier 94800 VILLEJUIF

---

Association recherche pour le 92 NORD

**UN CORESPONSABLE**

Pour un centre d'écoute et d'accueil de personnes âgées.

Il sera chargé de :
— *Recruter, coordonner,* former un groupe de bénévoles,
— Suivre les personnes âgées,
— Assurer les relat. extérieures

Une expér. des personnes âgées et de la vie associative est nécessaire.

Ce travail s'inscrit à la fois dans une perspective d'autonomie et d'intégration dans une équipe et une importante association.

*Ecrire avec curriculum vitae, à* REGIE-PRESSE, nº T 018127 M, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

Imprimerie 20e, 25 salariés typo et offset, recherche

**DIRECTEUR TECHNIQUE**
connaissant Fabrication, Devis et Gestion.
Sérieuses références exigées.

Tél. 797-11-79 pour rendez-vous.

---

ASSOCIATION VILLE BANLIEUE SUD recherche

**DIRECTEUR**
MAISON POUR TOUS

Expérience gestion, organisation et animation jeunes.

Adresser candidature et C.V., à M. le Maire, Ville d'Antony 92160

---

## représentation offres

FABRICANT DE LUNETTES OPTIQUES ET SOLAIRES DE GRANDES MARQUES

cherche

**REPRÉSENTANTS**

introduits et performants pour tous secteurs Ecrire nº 6.180, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS.

---

**BORDAS**

recrute pour AGENCES banlieue OUEST et NORD

**UN (E) CHEF DE SECTEUR**

**4 DÉLÉGUÉS (ÉES) V.R.P.**

DEBUTANTS ACCEPTES
STAGE FORMATION
minimum garanti
les 3 premiers mois : 2.700 F + % + primes.

Tél. pr rendez-vous M. FERRY

**548-85-70**

---

Rech. Représentants (tes) 25 30 ans minimum pour visiter :

**CONCESS. MACH. AGRIC.**
Tél. : (33) 26-36-89 ou 25-08-54.

## capitaux ou proposit. com.

Entp. programmat. spectacles variétés, arbres Noël, orchestr... vend clientèle. Tél. : 903-44-96, OSSA, BP 13, 91230 Montgeron.

## travail à domicile

*Demande*

Frappe de vos THESES et MANUSCRITS pr personne expér. sur IBM à sphère. Prix modéré. Téléphone : 535-28-35

## secrétaires

GROUPE BANCAIRE PRIVE PARIS 8e recherche pour ses SICOMI

**SECRETAIRE**

Horaires de travail : 9 h 45 — 18 h 30

Adresser C.V., photo et prétentions s/réf. 10658 à *COFAP* 40, rue de Chabrol 75010 PARIS q.tr.

---

Groupement professionnel des métiers de l'automobile recherche pour service FORMATION CONTINUE

**SECRÉTAIRE DIRECTION**
ayant B.T.S. - Secrétariat. 30-40 ans. Expér., formation continue souhaitée.
Adr. C.V. et prétentions : Formation Professionnelle 52, rue Copernic, 75116 PARIS

---

**GROUPE INDUSTRIEL NATIONAL**
nouveaux bureaux
QUARTIER SAINT-LAZARE
recherche

**SECRÉTAIRE**
BILINGUE
FRANÇAIS-ANGLAIS
OU FRANÇAIS-ALLEMAND

— Excellente pratique du secrétariat. Cette collaboratrice ne devra pas être rebutée par les travaux administratifs simples comme la tenue de dossiers et la sténodactylographie ;
— *25 ans minimum. Formation* et expérience en comptabilité. Sérieuses références.

Adresser C.V. complet sous référence 089 à LPA, 11, square Jasmin, 75016 Paris, chargé du recrutement (réponse assurée).

---

Sté d'EXPERTISES COMPTABLES, Paris-12e recherche

**SECRÉTAIRE**
Ce poste à prédominance juridique conviendrait à rédactrice juridique connaissant parfaitement le droit des Sociétés et désireuse d'étendre son activité au secrétariat et à l'administration du cabinet.
Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions à AMP sous réf. 8698/F. 40, rue Olivier-de-Serres, PARIS-15e qui transmettra.

## information divers

POUR

**TROUVER**

UN

**EMPLOI**

LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)

Extraits du sommaire :
● Les 3 types de C.V. : rédact. exemples, erreurs à éviter.
● La graphologie et ses pièges.
● 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
● Réussir entretiens, interviews.
● Les bnes réponses aux tests.
● Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78 Le Chesnay

---

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et tous avec ou sans diplômes. Pour les connaître, *demandez une documentation* gratuite sur la revue FRANCE - CARRIERES (C 16), B.P. 402-09 PARIS.

---

EMPLOIS A L'ETRANGER

**MONDEMPLOIS**

En vente à votre kiosque : 10 F ou 14, rue Clauzel, PARIS-9e.

## travaux à façon

*Demande*

ENTREPRISE. Sérieuses références, effectue rapidem. travx peinture, décoration, coordination tous corps d'Etat. Devis gratuit. 368-47-84 et 893-30-02.

## formation profession.

● **ACTUALISER SES CONNAISSANCES**
du fonctionnement économique, social et organisationnel de l'entreprise et de son environnement.

● **DEVELOPPER SES CAPACITES DE NEGOCIATION**

*STAGE REMUNERE du 4 Mars au 20 Juin 80 pour CADRES à la RECHERCHE d'un EMPLOI*

*désireux de valoriser leur expérience professionnelle*

Date limite d'inscription : 15 FEVRIER 80

Renseignements et dossier d'inscription : Tél. 355.39.08 poste 448
IFACE 79, Avenue de la République 75011 PARIS
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

---

STAGE DE FORMATION PROFESSIONNELLE rémunéré par l'Etat en

**GESTION COMPTABLE et FINANCIERE**

pour jeunes demandeurs d'emplois 18 à 25 ans.
Niveau d'entrée : Bac + 2 années d'Etudes Supérieures.
Durée : *5 mois 1/2*
Ce stage prépare à des emplois de cadre en entreprise.
Insertion professionnelle réussie à 80 % pour les sessions 78-79.
Il débutera le 18 Février 1980.

POUR ETRE CANDIDAT : APPELER : Mr GUILLOSSON AU 043.51.54

Centre de Formation de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Versailles - Immeuble Honeywell 4, rue Ampère 78390 BOIS D'ARCY. (gare St-Quentin en Yvelines)

---

*INFOP Chambre de Commerce et d'Industrie* de Châlon-sur-Saône organ. un STAGE REMUNERE de mi-mars à fin juin 80 pour :

JEUNES INGENIEURS TECHNICIENS (BTS-DUT) conf.

**CHEFS DE PROJETS RESPONSABLES D'AFFAIRES**

dossiers d'inscription sur demande à INFOP, 5, rue Virey, 71100 CHALON-SUR-SAONE.
Tél. : (85) 48-79-54.

---

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES

**296-15-01**

## demandes d'emploi

**CHEFS D'ENTREPRISES FRANÇAISES !...**
Avez-vous pensé au potentiel de l'U.R.S.S. ?
A l'immensité de ses marchés ?
SI VOUS Y SONGEZ
JE SUIS L'HOMME QU'IL VOUS FAUT :
— 42 ans
— ingénieur chimiste ;
— 10 ans d'expérience des marchés internationaux.
*Je connais le pays, la langue et surtout les gens qu'il faut contacter.*
*Si vous voulez développer vos exportations, écrivez-moi pour que nous puissions nous rencontrer.*
REGIE-PRESSE, n° T. 018.118 M.,
85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

**SPÉCIALISTE COMMERCE INTERNATIONAL**
5 ans d'expérience
cherche poste à responsabilités dans Service Financier ou Trésorerie.
Ecrire n° 1.949 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

**EXPORT MOYEN-ORIENT**
Produits ou services
- SUP de CO, 33 ans
- Expérience de l'ARABIE SAOUDITE
- ARABE-ANGLAIS courants pratiqués

Etudierait toutes propositions.
Ecrire n° 1.957, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS Cedex 09.

**SPÉCIALISTE INFORMATION-PROMOTION**
vous propose de
- concevoir et réaliser votre journal d'entreprise ou votre bulletin municipal ;
- rédiger vos documents d'information ;
- suivre le travail de fabrication auprès des imprimeurs et façonniers ;
- organiser vos opérations de relations publiques, animation, relations avec la presse.

Ecrire n° 1.958, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

**CADRE SUPÉRIEUR** 49 ans, licence Droit CAPA, IAE, ICG
— Homme de caractère, dynamique, esprit de synthèse, décisionnaire.
— Expérience solide et variée en milieux : industriel, commercial, prestation de services ; relations humaines, formation et information, négociations avec partenaires sociaux, organisation administration générale, juridique et assurances, secrétariat du conseil et A.G., gestion du patrimoine immobilier, entretien et travaux neufs.

Job recherché :
— SECRETARIAT GENERAL,
— DIRECTION DU PERSONNEL,
— DIRECTION ADMINISTRATIVE,
— CHARGE DE MISSION,

ou *tout autre poste de responsabilité nécessitant* initiative et exigeant fort engagement personnel. Relations aisées à tous niveaux et dans tous les milieux.

Ouvert aux déplacements même fréquents.
Actuellement 220 000/an + voiture de fonction.
Disponible à partir du 1er mars 1980.

Pour premier contact n° 43.699 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmet.

**CHEFS D'ENTREPRISE**
**L'Agence Nationale Pour l'Emploi**
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

INGENIEUR HYDRAULICIEN. — Aménagements hydro-agricoles. 36 ans, 12 ans d'expérience grands projets dans le monde entier, parlant anglais, espagnol, portugais. Libre immédiatement.
RECHERCHE : poste similaire ou chef de projet outre-mer. (Section BCO/JV.)

HOMME D'INFORMATIONS, expérience très diversifiée au plan national et international. En pleine maturité. Santé de fer (jogging tous les matins). Généraliste de haut niveau (sciences, sciences humaines, informatique). Homme d'action, anglais, allemand, espagnol.
RECHERCHE : poste de collaborateur ou conseiller dans entreprises dynamiques à vocation internationale. (Section BCO/JCB.)

GENERALISTE CONTROLEUR de gestion. Expérience 6 ans dont 3 ans dans groupe. Aide à la décision et contrôle. Utilisation informatique bases solides. Anglais. Niveau doctorat sciences des organisations.
RECHERCHE : contrôle de gestion ou attaché de direction. (Section BCO/LA.)

*CADRE DE DIRECTION.* — Homme. H.E.C. 13 ans d'expérience dans la direction financière et administrative d'une grande entreprise. Activité dominante : immobilier.
RECHERCHE : poste à responsabilités dans la direction financière d'une entreprise ou d'une banque. (Section BCO/JV.)

ANPE
s'adresser à:
AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

**CADRE COMMERCIAL**
Homme 36 ans, en poste
**ÉCHELON NATIONAL**
parfaite connaissance canaux, droguerie, bricolage, décoration (circuits traditionnels et GMS). Expér. : techniques marketing, promotionnelles, publicitaires et direction équipe de vente, recherche DIRIGEANT P.M.E., secteur gd public (marché bricolage ou autres), désirant s'adjoindre Homme efficace et disponible. Ecr. à T 18.135 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

**CADRE MARITIME**
53 ANS
23 a. exp. maritime : consignation navires, ch. situation stable sur Bordeaux, port méditerran., Dakar. Ecr. M. Lebasa, 1, rue Jean-Moulin, 33260 LA TESTE.

**INFIRMIÈRE EXPÉRIM.**
ch. garde à domicile, personne malade ou enfts. Tél. 660-24-45.

**CHEF DE GROUPE PUBLICITÉ**
expérience en agence, gestion budgets, LUXE et BEAUTE, parfaite connaissance media et techniq. publicitaires, pratique courante de l'anglais, habitude des contacts internationaux, recherche poste de préférence chez annonceur (secteurs luxe, beauté, servic., alimentat., etc.). Ecr. à 98.259 Publicité Roger Bley, 101, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

**DIRECTEUR EXPLOITATION ET GESTION**
50 a., animateur, hme de terrain
— Pouvant assurer développem. *économique d'une société.*
— Gestion, Production, Distrib.
— Organisation, Planification.
— Gestion financière, comptable et administrative,
cherche poste Paris ou province. *Ecr. à 1.954, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09*

**DOCTEUR INFORMATIQUE**
28 ans, 5 ans expérience, Etudie toutes propositions. Ecr. à 1.941 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

**EXPERTISES**
Ing. confirmé, rech. situation, contentieux, bâtim., industrie. Ec. à 7.514, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Cadre administratif
*Maîtrise droit public, ch. poste* collaborateur avec organisme d'enseignement à distance (préparation concours). Ecr. n° T 018153 M, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

Cadre féminin, expér. gestion administrat., person., contrats, congés, licenciements, salaires, médecine du travail, etc., capacitaire en droit, recherche poste *adjointe chef du personnel* ou équival. Ecr. n° T 018151 M, REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

Assistante sociale D.E., 29 ans, 6 ans 1/2 expér. établissements sociaux, rech. poste à respons. ds établissement social, prête à formation gestion si nécessaire. Paris, banlieue Sud de préfér. *Ecr. n° T 018129 M, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris*

J. Fem. 39 ans, Secrétaire sténodactylo., aide-comptable, télexiste, Anglais (lu), expér., ch. emploi st., possibil. promotion. SELLEM J., 110, r. J.-P.-Timbaut, 75011 Paris - T. : 806-65-23

Sénégal. 35 a. lic. dr.+ESC st. BFCE (pr. exp.+as.+COFACE) rech. poste Afrique et Antilles. Ecr. no 1.962 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Traductrice français-italien expérimentée, jurée tribunaux cherche situation à mi-temps. TEL. : 368-74-00.

SECRETAIRE de DIRECTION 40 a., ht niv., exp. confirmée dans Stés internationales, tril., anglais, allemand, rech. poste stable, 5.800 F × 13, cadre. Ecr. n° T 018.120 M, Rég.-Presse *85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.*

Etudiante urbanisme (maîtrise) cherche charettes. Téléph. : 544-51-44 (le matin).

O.M.N. 29 a., qualification DC 8 *et F 27 cherche place stable* ou temporaire tous pays. Ecrire n° T 018.101 M REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Jeune Femme, MAITRISE PSYCHOLOGIE CLINIQUE, étudierait toutes propositions. Ecr. n° T 17.973 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. F., 23 ans, excellent présentation, recherche emploi stable : *Hôtesse, Vendeuse commerciale.* Téléphone : 969-68-21.

J. H., 21 ans, recherche emploi dans prêt-à-porter masculin. Téléphone : 969-18-29.

*Cadre comptable, 35 ans, niveau* DECS, comptabilité générale et analytique sur informatique, bilan, anglais et bonnes notions de portugais, recherche poste à l'étranger. N° 7.544 « le Monde » *5, rue des Italiens, 75427 Paris.*

TRADUCTRICE, dipl. I.S.I.T., angl., ital., espagn., néerland., 10 a. expér. trad., rédac., interp., doc., polyv., ch. coll. en rapp. Ecr. n° 1.960, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

CADRE DE PERSONNEL
Femme, 30 ans, licence anglais, 5 ans d'expérience en gestion et en administration de personnel, *recherche un poste d'assistante* du Directeur du Personnel, Paris ou proche banlieue. Ecrire n° 5.713, Publicité Réunies, 112, bd Voltaire, Paris-11e.

Homme, 52 ans, actif, sérieux, permis VL, cherche emploi : chauffeur - livreur ou autre. Téléphone : 358-17-80.

AT 3B BTS électronique, 10 ans expér. étude circ. logiq., analog. recherche *emploi en province.* Ecr. n° 7.585, « le Monde » Pub. 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

MECANICIEN P3, v.l. pds lourch. emploi st. responsabilités *Tél. : M. COUDRE, ap. 19 h* 733-11-25 ou écr. 98, r. Magenta 92600 ASNIERES.

Arch., 26 a., licence d'urban., *expér. agence, étud. ttes propo*sitions. Ecr. *7982/66, à HAVAS.* 66004 PERPIGNAN. - B.P. 442.

J. F., format. sténo-dactylo + aide-compt., recherche pl. stable, libre de suite. Ecrire à : REGIE-PRESSE, n° 93.826 M, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. F., 25 ans, esprit ouvert, dynamique, journaliste arts et spectacles, connaissant anglais, dactylo, cherche : *travaux rédaction ou rela*tions publicité administration pour compagnies, ballets ou théâtre ou attachée de presse ou tout emploi relatif à ce domaine. *Téléphone : 522-84-02.*

SECRETAIRE DIRECTION bilingue anglais, cadre, 34 ans, sténo 2 langues, cherche poste responsabilités, préférence 8e, 9e, 17e, Défense. Goulmy, 1, rue Roussel. - 92250 La Garenne.

F., 40 ans, cadre, bonne culture générale, maîtrise lettres modernes, anglais, roumain, sens responsabilités, *organisation et ani*mation, goût contacts humains, sérieuses références, cherche situation dans secteurs : édition, presse, Afrique, arts plastiques, relations publiques, possibilité *déplacements, rapidement dispo*nible. N° 1.952, « le Monde » P., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

J. H., 28 ans, Français, brevet banque, 7 ans expérience bancaire + 2 ans expérience Cciale, actuell. spécial. gestion crédits financ. eurodev. et caut. étranger. cherche post responsabilité provinc. ou étrang. tte activité. Ecr. n° 1.948, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

J. F. - Secrétaire de Direction trilingue français, anglais, espagnol, sténo dans les 3 langues, plus de 10 ans expérience dont plusieurs années dans organisa*tion internationale, cherche poste* Assistante de Direction, intéressée par travail varié et motivant. Déplacements éventuels. Préférence Paris, La Défense, Neuilly-sur-Seine, 8e, 16e, 17e. Ecr. n° 6.179, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Ex-Directeur des achats Kuwait cherche emploi France ou étranger, étudie toutes propositions. M. CAPITAINE, 3, allée des Houx, 29290 LA TRINITE-PLOUZANE.

## occasions

Fabricant achète vieux bijoux usagés et dents en or. Téléph. : 417-09-83

**EN SOLDE**
grand choix de moquette exemple de prix velours sur mousse en 4 mètres 19,99 F le m2 ; murale textile, *6,46 F le m2.* Tél. : 340-72-72.

## automobiles

### achat

Ach. RR SILVER SHADOW de 1965, à juin 1970. - Téléphoner au (89) 67-00-59 - Poste 254, H.B. ou (89) 68-34-03, week-end

### vente

**5 à 7 C.V.**

Vends GS 1220 Club Break, Année 74. 72.000 km. Px 7.500 F. Tél. après 17 h. : 844-47-70.

**8 à 11 C.V.**

Part. vd BMW 320/6. Janv. 78 pr. m., 41.000 km, T.O., rouge, intér. gris clair. Etat except. *Px 42.000 F - Tél. bur. 247-47-98,* après 20 h. 30 : 774-77-44.

Part. vd 504 GLD, 76, moteur embrayage, freins 6.000 km, peinture neuve, parfait état. *Prix Argus, M. Noël, 642-78-41,* Bureau : 642-30-67

**12 à 16 C.V.**

A vdre, cause malad., Triomphe 2500 P.I. MK 2, 74, très b. état, bleu, intérieur velours bleu overdrive, radio. Prix Argus à débattre. Tél. : 324-28-16 après 18 h. 30

**+ de 16 C.V.**

ROVER 3,5 litres Automatique. 30.000 km. Beige métallisé, modèle 79. 35.000 F. Mme JORON au 982-09-22

## divers

**NEUBAUER PEUGEOT**
EXPOSITION PERMANENTE 104 à 604 DIRECTION OCCASION TTES MARQUES PRIX EXCEPTIONNELS
Leasing location courte et longue durée.
M. ROLLAND - T. 766-02-44
9, boul. Gouvion - Saint - Cyr.
Métro Porte de Champerret.

## box-parking

**PARIS 8e**
**VENTE PARKINGS**
Mo COURCELLES
22, RUE DARU
Mo MIROMESNIL
56, rue de MIROMESNIL
**70.000 F** le parking 329-66-13

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte comportant allégation ou indications fausses ou de nature à induire en erreur ses lecteurs. Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive s'était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous la signaler en nous écrivant :
LE MONDE
Direction de la Publicité
5, rue des Italiens
75009 PARIS

les annonces classées du
**Monde**
sont reçues par téléphone
**du lundi au vendredi**
**de 9 heures à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 heures**
**au 296-15-01**
Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

# L'immobilier

## appartements vente

**COTE D'AZUR** CROS DE CAGNES
Standing, plage à 150 mètres. Livraison JUIN 1980.
Reste quelques logements 2 pièces de 48 m2 + loggia depuis 280.000 F
**SOLARIA** Côte d'Azur, 26, avenue Notre-Dame, 06800 NICE - Tél. : (93) 31-35-85.

**1er arrdt.**

Pptaire appt occupé. Visite sur rendez-vous. Prix intéress. 770-79-87.

**5e arrdt.**

CENSIER, 354-42-70 - Soleil Duplex. Gd séj. + 2 chambres.

**VUE - ARBRES**
*Rue de la CLEF* - 354-95-19
**CARACTERE** Séjour + chambre

**6e arrdt.**

**ABBE-GREGOIRE** Imm. récent 3e étage
LIV. 26 M2 + 3 CHBR. TT CFT, gd balc., gar. loué 4.000 F mois jusqu'en février 81. 1.150.000 F. COTIMO, Mme Toppo - 789-62-74

**CARACTERE** CHARMANT PETIT STUDIO
184.000 F. DORESSAY : 548-43-94

**ODEON** Gd double living, poutres + 2 CHBRES TT CONFORT, refait neuf. - 526-54-61.

**7e arrdt.**

171, RUE DE L'UNIVERSITE
**2 P.** Luxueux 65 M2. Imm. récent.
PRIX ELEVE JUSTIFIE
Sur place mardi, 14 h à 17 h.

**BAC 7 P.** 2 PORTES PALIERES
2.100.000 F - 550-34-06.

**BAC** Imm. pierre de taille 6-7 P., étage élevé. 633-29-17 - 577-38-38, matin.

**38, R. VANEAU** NEUF GD STAND.
*STUDIOS-2 P.- 3 P. Sur place* 11 à 19 h. Tél. 550-21-26.

**10e arrdt.**

Gare Est. Imm. ravalé, 2 pces, cuis., wc possible, dche, crédit 90 % propriétaire - 260-78-25.

**GARE EST** 3 pièces tt confort. *Imm. ravalé* 250.000 F. - 585-41-20.

**11e arrdt.**

**BASTILLE** Grand local 170 m2.
Idéal : DANSE, THEATRE, PHOTO, etc. Prix intéress. Le même au 1er étage av. verrière. Tél. : 272-40-19.

**12e arrdt.**

NATION - Exceptionnel, splendide appartem. de caractère, duplex, vaste terrasse, séjour, salon, cuisine, 3 chbres dont 1 en mezzanine, 2 bains, 2 wc, chauff., 875.000 F - 345-82-72.

**Mo BASTILLE** LEDRU-ROLLIN
Beau 3 p., 72 m2, poutres appar., ensoleillé, calme, grand séjour + 2 chambres en mezzanine. H. LE CLAIR - 562-71-94

**14e arrdt.**

PARC MOUTSOURIS. Appart. 140 m2, tout conft - DUPLEX, CALME, SOLEIL - 346-11-76 -

**RASPAIL** Beau 7 pces, 180 m2, bains + 3 cabinets *de toilette.* - 633-38-94, matin.

**15e arrdt.**

VAUGIRARD - Belle *maison* 220 m2 + 100 m2 jardin, caractère - Exclusivité A.V.L. 281-07-94.

Part. vd dans imm. récent, stdg 2-3 p., 58 m2+balcon très bon état, calme, très clair, 4e ét., asc., park., cave. 8.000 F le m2. 558-41-25 mat. ou soir apr. 19 h.

**16e arrdt.**

V.-HUGO. Près imm. pierre de T. ravalé, asc., pptaire vend. OCCUPE LOI 1948, 2 pièces, 35 à 40 m2 - 555-91-00.

*MOLITOR, PRES BOIS*
Imm. réc., 3e étage, living dble + 3 chbres, cuis., s. de bs, 100 m2, parking. 850.000 francs. 387.05-55.

**HENRI-MARTIN - SUPERBE**
**4 P.** 170 m2 + jard. privé, 2 services + gd STUDIO atten. DORESSAY - 548-43-94

**MARCEAU** SUR AVENUE 6 P., 2 bains, 3e étage, gd confort, luxueux. Possib. profession libérale. MICHEL & REYL - 265-90-85.

**17e arrdt.**

**PEREIRE, 8 PCES**
*250 m2 divis., 4 bel. réception.* 4 chambres. Possib. prof. libér. H. LE CLAIR - 562-93-58

**ARGENTINE** Tr. beau 4 pièces, bel imm. classique
Profession libér. ou commerce luxe possible. 950.000 F. H. LE CLAIR - 359-69-37

**78 - Yvelines**

**VIROFLAY**
5' gare RER, bel. demeure 1930 14 pièces. Jardin de 1.200 m2. *Téléph. : 566-00-75*

**ROCQUENCOURT** 3 chambres, 2 bains, gd séjour, dans parc, piscine, tennis. URGENT. 820.000 F. Exclusivité SOVIA : 954-68-08.

**93 Seine-St-Denis**

NOISY-LE-GRAND
BD CHAMFLEURI, résidence LA BUTTE VERTE, beau 3-4 p., tout confort, IMM. 75, EXCEPTIONNEL - 230.000 F - Téléphone : 874-70-47.

BAGNOLET. 3 p., cuis., wc à rénover 1er étage, 125.000 F. Crédit pptaire - 260-78-25.

**94 Val-de-Marne**

**CACHAN**
LE SIGNAL DE LA PLAINE
Quartier neuf dans 7.800 m2 de verdure, appartements du 2 au 4 pièces entièrement terminés, livrables immédiatement. Prix termes et définitifs. Prêts conventionnés. Téléphoner sur place au : 665-07-55 ou 665-04-11 ou au siège au 387-52-11.

**Province**

HAUTE-SAVOIE/COMBLOUX station été-hiver, STUDIOS et APPTS à partir de 180.000 F avec 36.000 cpt + crédit. Location par société spécialisée. - ERIGE-VENTE B.P. 18, 84, route de Genève. Tél. (50) 38-52-89.

## appartem. achat

EMBASY SERVICE recherche urgent, petits et grands appts, bon quartier. PPTAIRE DIRECT 742-75-68.

URGENT. Paiement cpt, chez *notaire, ach. appts 2 à 4 pces* Paris. Mme LEULIER, 260-64-71, ou le soir, au 900-84-25.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech. Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

RECH. appts 1 à 3 pces PARIS, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 3e, 4e, 12e, avec ou ss travx, paiem. cpt chez notaire - 873-23-55 toute la journée, même le soir.

**ACHÈTE COMPTANT PARIS**
1 à 3 PIECES. Tél. 261-39-78.

## viagers

+ de revenu, — d'impôts. Expertise discrète gratuite, indexation. - Etude Lodel, 35, boul. Voltaire - 355-61-58.

## immeubles

*ACHETE imm. de tte import. même av. travaux. M. MOHR,* 137, bd Koenig, Neuilly-s/Seine.

Comm. de Claret (Hérault) vd
**2 IMMEUBLES**
COMMUNAUX
par adjudication de 13-03-80.
Mises à prix :
ancienne mairie : 200.000 F,
ancienne perception : 250.000 F.
*Renseign. Mairie de CLARET.*

## bureaux

ASNIERES, près gare Bois-Colombes
**IMMEUBLE DE BUREAUX**
en totalité 2.100 m2 développés, tout confort 20 lignes téléphoniques.
Prix à la vente : 5.500.000 francs, à la location : 600.000 francs l'an.
Pour renseignements et visite : *téléphoner propriétaire 878-95-88* (heures bureau).

7e - PALAIS-BOURBON
190 m2 bureaux, impeccable, *pour profession libérale,* 8 lig. téléphoniques. 50.000 F par an. Reprise bail IMCO. 828-47-24.

A louer TRINITE
1) Bureaux commerciaux 202 m2 duplex ;
2) Bureaux professionnels, 110 m2 - Intermédiaire s'abstenir - 280-44-10.

**RUE LA BOÉTIE**
à louer 42 m2 en 2 burx + entr. H. LE CAIR : 359-69-36.

## fonds de commerce

LIBRAIRIE PAPET-JOURNAUX Tenu 19 a., C.A. 1.000.000, proche banl. nord, hor. agréables, 320.000 F+stock, appt tt conft, crédit posible. Tél. : 990-28-22.

DANS LE MIDI - GRASSE cède magasin alimentation : logement 5 pièces, cuisine, parking, petit loyer, bail. Ecr. à 6.150, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

**EURE** 4 km ANET
Bâtiment couvert à finir 600 m2 au sol, 3 niveaux destiné Restaurant-Hôtel 58 chbres. Peut autres usages. *Travaux réalisés 2.000.000 F.* PRIX A DEBATTRE à partir 1.200.000 F. Terrain boisé 2 ha 50
**SERFI** 137, boul. Magenta, Paris 10e - 280-69-60

## locations meublées Offre

**Paris**

PRES TOUR EIFFEL
**SEMAINE - QUINZAINE ou MOIS** FLATOTEL loue du STUDIO au 5 P. standing. 43, rue Saint-Charles, 75015 Paris - Tél. 577-54-04.

## locations meublées Demande

INTERNATIONAL HOUSE recherche appts de standing pour DIPLOMATES et CADRES EUROPEENS. Loyers garantis par SOCIETES ou BANQUES. 555-84-23 ou 705-52-89.

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux apparts de standing, 4 p. *et plus - 285-11-08.*

## locations non meublées Offre

**Paris**

ECOLE MILITAIRE. Gd appt *6 p., s. de bains, cab. toil.,* cave - 705-24-10.

7e Chp-Mars. Spl. 3 p., cuis., wc, bs, luxe, 2.900 F, 11 à 16 h. 149, r. St-Dominique, 11 et 13/2.

10e Grand studio, et limite 19e 2 pièces 1.100 F + charges. Etude Cambronne. Tél. 566-52-00.

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES LOUE DIRECTEMENT
**4 et 5 PIÈCES**
**TERRASSE - DUPLEX**
dans immeuble neuf, bon stdg, *200, RUE DE LOURMEL.* Vis., s/pl. apr.-midi, sauf dim.

## locations non meublées Demande

**Région parisienne**

Pour sociétés européennes ch. villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans - 283-57-02.

## propriétés

ALLIER, Maison bourg., 10 p., tt conft, parc clos 7.000 m2, dép., vue. Px 490.000 F. Doc. sur demande. CAB. PEZET, 03500 Saulcet. Téléph. (70) 45-35-70.

**ORSAY** TRES BELLE MAISON
style basque, haut standing, dans secteur résidentiel 260 m2 en 3 NIVEAUX Sur 1.000 m2 TERRAIN 1.100.000 F. 766-03-18, poste 403

**YONNE** 140 km Paris, bord sud *forêt d'Othe. Rav. prop.* entièr. restaurée, gd séj., salon, 5 chbres, cuis. équipée, tt cft, tél., belles granges, cave voûtée, 1 ha, partie paysagée. 650.000 F. Tél. (86) 35-14-49 ou 56-14-67.

**Près TROYES** Domaine 5 hectares
Constr. 1930. Dépend. en mauvais état. Parc boisé. Proche lac Grand Orient. 1.300.000 F. *766-03-18 (poste 403)*

## OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Etude de Me LUTRAT, not. Issoudun (Indre), ADJ. le samedi 23 février 1980, à 16 heures, à la mairie d'Issoudun.
**DOMAINE DE DORNES**
**Cne de SAINT-VALENTIN (Indre)**
**183 HA**

ADJ. TRIB. DE COMMERCE PARIS, le MARDI 19 FEVR. 1980, à 13 h. 45, Fds COMMERCE VENTE D'ARMES DE COLLECTION DÉMILITARISÉES *et VENTE LIVRES de et EDITIONS* Pour droit bail consult. cah. charges
**PARIS (8e)** 10, place Henri-Bergson. M. à P. 10.000 F (p. ét. b.). Cons. 20.000 F. Mes Demortreux et Sagant, not. ass., 67, bd St-Germain, Paris (329-21-07) ; Me Girard, synd., 116, bd St-Germain.

VENTE sur folle enchère après saisie immobilière au Palais de Justice à *NANTERRE*, le *MERCREDI 27 FEVRIER 1980*, à 14 heures - *EN UN LOT*
**UNE PROPRIÉTÉ sise en partie à GARCHES (92)**
allée des Haras, sans numéro
**et en partie à VAUCRESSON (92)**
6, rue Raymond-Poincaré
*Compr. : MAISON élevée sur sous-sol divisé en chambre pour le personnel* et 2 garages - Rez-de-chaussée de 3 p. principales - 1er étage de 2 p. principales et 2 étages de 3 p. principales - JARDIN - CONT. TOT. 3.566 m2
**MISE A PRIX : 800.000 FRANCS**
S'ad. Me Alain GASTINEAU, avocat à PARIS (1er), 29, rue des Pyramides, tél. 260-46-79 ; Me William DRIGUEZ, avocat à PARIS (8e), 6, rue Saint-Philippe-du-Roule ; à tous avocats près les Tribunaux de Grande Instance de Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil et Versailles ; et sur les lieux pour visiter.

Vente sur saisie au Palais Justice Versailles (78), merc. 5 mars 1980, 10 h
**Propriété à MAULETTE (78) - MISE A PRIX : 197.000 F**
17, route de Bourdonné - Comprenant terrain contenance 34 a 33 ca et PAVILLON édifié sur le terrain, composé de sous-sol avec garage, rez-de-ch., cuis., W.-C., s. de bains, 3 pièces, 1er étage 4 pièces - Occupée
S'adr. Me J. SILLARD, avocat, 79 bis, boulevard de la Reine à VERSAILLES (78), tél. 950-02-99.

Vente au Palais de Justice à PARIS, le lundi 25 février 1980, à 14 heures
**APPARTEMENT A PARIS (16e)**
**89-91, RUE DE LA TOUR**
**MISE A PRIX : 100.000 FRANCS**
S'adresser à Me Bernard de SARIAC, avocat, 70, avenue Marceau à Paris (8e), tél. 720-82-38 ; et Me Guy BERNARD, avocat - PRET possible du CREDIT FONCIER DE FRANCE et de la GRINDLAY'S BANK S.A.

Etude du Notaire Jozef CLERENS, KORENMARKT nr 47, 2800 MECHELEN, tél. 015/41.53.25 - VENTE PUBLIQUE par Ministère du Notaire Jozef CLERENS, résidant à MALINES, aura lieu à la date mentionnée ci-après et en présence du Juge de Paix du Canton de WILLEBROEK, la vente publique sans prime mais sous réserve de surenchère et possibilité d'une seconde séance de vente
**Commune de PUURS-RUISBROEK (province d'Anvers), BELGIQUE**
**UNE VASTE ET MODERNE MALTERIE**
(connue sous le nom de ROELANTS-MALTINGS) - Kanaaldijk
Superficie bâtie : 4.283 m2 - Cadastre section B n° 436/d - 450/c 456/c - 457/c - 466/g - 494/c
*Comprenant :*
— Douze grands halls de maltage et deux complexes de silos à grains ;
— Silos d'attente et tours d'ascenseurs ;
— Ateliers de réparations ;
— Station d'épuration d'eau ;
— Vastes bureaux modernes équipés d'un laboratoire ;
— Situé le long du canal maritime (Escaut-Bruxelles), quai sur une longueur de 300 m.

*Facilités :*
— Tank à mazout (capacité 250.000 l) ;
— Installation électrique - 10.000 Volt - Cie E.Z.A. ;
— Installation de gaz (cabine centrale) - Conduite souterraine Ø 250 mm ;
— Egouts et système d'évacuation d'eau ;
— Accès facile et spacieux via le canal maritime et par la route nationale A 12 Anvers-Bruxelles.

*Séance de vente :*
L'adjudication sous réserve de surenchère et possibilité d'une seconde séance de vente aura lieu au prétoire de la Justice de Paix du canton de Willebroek, Kloosterstraat 18, le mercredi 20 février 1980, à 10 h. 30

# CARNET

## Décès

— Nous apprenons le décès de
**Jean BRAUN,**

[Né en 1904, Jean Braun était l'époux de Madeleine Braun, ancien député communiste de la Seine, ancienne vice-présidente de l'Assemblée nationale, directrice des Editeurs Francais Réunis, elle-même décédée le 22 janvier dernier (« le Monde » du 24 janvier). Jean Braun avait appartenu pendant l'occupation au Front national de la zone Sud à Lyon sous le pseudonyme de « commandant Marquis ». Il collaborait notamment avec Georges Marane qui devait devenir membre du gouvernement dans le premier cabinet Ramadier (22 janvier-5 mai 1947).]

— Anne-Marie et Gabrielle Cabrini, ses sœurs,
Colette Boullay, sa cousine,
Ses amis,
ont la douleur de faire part de la mort de
**Camille CABRINI,**
le 8 février 1980.
Les obsèques religieuses auront lieu en l'église Sainte-Clotilde, 23, rue Las-Cases, le mardi 12 février, à 13 h. 45.

— Mme Jacques A. Charpentier,
M. et Mme Richard Fenwick,
M. et Mme François Wehrlin,
M. et Mme Pierre Clément,
M. et Mme Pierre Tatischeff,
M. Guillaume Saalburg,
M. Philippe Fenwick,
Mlle Sarah Clément,
son épouse, ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur d'annoncer le décès de
**M. Jacques-A. CHARPENTIER,**
croix de guerre 1939-1940,
survenu le 3 février, muni des sacrements de l'Eglise.
La cérémonie religieuse a eu lieu à Orbais-l'Abbaye, suivie de l'inhumation dans la sépulture familiale.

*Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

— Mme Ambroise Claux,
M. et Mme Yves Halard et leurs enfants,
M. et Mme Pierre-Jean Claux et leurs enfants,
Les familles Claux, Mazuel, Chazeau, Pouget, Rullier,
ont la douleur de faire part du décès de
**M. Ambroise CLAUX,**
médaille militaire
et
croix de guerre 1914-1918,
pieusement décédé dans sa quatre-vingt-cinquième année, le 6 février 1980, à son domicile.
La cérémonie religieuse a été célébrée le vendredi 8 février 1980, en l'église de Bort-les-Orgues.
4, avenue Victor-Hugo,
19110 Bort-les-Orgues.
11, rue de l'Estrapade,
75005 Paris.

— M. et Mme Guy Collet et leurs enfants,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère et grand-mère,
**Mme Louise COLLET,**
née Peron,
survenu à Toulouse, le 1er février.
Les obsèques ont été célébrées le 5 février, à Morlaix.

— Mme André Cornu,
Mme Claude Gallimard, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Rossignol,
Tous les parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de leur regretté,
**M. André CORNU,**
commandeur de la Légion d'honneur,
médaille militaire 1914-1918,
croix de guerre 1914-1918,
membre de l'Institut,
ancien ministre,
sénateur honoraire,
secrétaire général honoraire du ministère de l'intérieur,
survenu à *Cannes, le 5 février* 1980, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.
Selon la volonté du défunt, les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.
Résidence « Champfleuri »,
44, avenue du Roi-Albert,
06400 Cannes.
[*Le Monde* du 7 février.]

— On nous prie d'annoncer le décès de
**M. Édouard DECUPÈRE,**
croix de guerre 1914-1918,
médaille des Evadés,
ancien juge
au tribunal de commerce de Cambrai,
pieusement décédé le 5 février 1980, à Paris.
De la part de :
M. et Mme Raymond Trèves,
M. et Mme Daniel Decupère,
ses enfants,
M. et Mme Bernard Camblain,
M. Bernard Trèves,
Olivier, Anne-France, Florence et Isabelle Decupère,
ses petits-enfants,
Cécile et Edouard Camblain,
ses arrière-petits-enfants.
La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité, en l'église Saint-Martin du Cateau-Cambrésis.

« Quand le soir vint, Jésus dit : Passons sur l'autre rive. »
(Saint Marc IV, 35.)

La famille s'excuse de ne pas recevoir.
23, avenue des Peupliers,
75016 Paris.
Chemin du Corbeau,
59360 Le Cateau-Cambrésis.

— Mme Georges Kunstler
a la douleur de faire part du décès de son mari
**M. Georges KUNSTLER,**
officier de la Légion d'honneur,
ancien élève
de l'Ecole polytechnique,
survenu le 30 janvier 1980, dans sa quatre-vingt-septième année.
La cérémonie religieuse, célébrée par Mgr Jacquard, a eu lieu le 4 février, en l'église Saint-Lambert de Vaugirard à Paris, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière de Montrouge.
12, rue Castagnary,
75015 Paris.

— Mme Jacqueline Cohen-Ross,
Mme Nathalie Ross-Maréchal,
M. Daniel Dreyfuss,
M. Didier Dreyfuss,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère, grand-mère,
**Mme Rosine ROSA,**
née Milhaud,
survenu le 3 février, dans sa quatre-vingt-huitième année.
Les obsèques ont eu lieu le 4 février, dans la plus stricte intimité.
70, avenue de Toulon,
13006 Marseille.

— La famille Wormser,
Les familles Weill et Samuel,
Mme Claude Foillet,
ont la douleur de faire part du décès de
**M. Albert WORMSER,**
disparu dans sa quatre-vingt-dixième année.
56, cours Franklin-Roosevelt,
69000 Lyon.
Cet avis tient lieu de faire-part.

## Communications diverses

— Loge l'équerre n° 4 rite écossais rectifié. Jeudi 28 février, 19 h. 30. Les instructions morales et le rituel de 1785 (sur invitation).
L.N.F., B.P. 81, 75160 Paris Cedex 04.



# MÉDECINE

## Myopathie : l'espoir des manipulations génétiques

***Trente mille personnes sont atteintes de myopathie en France.*** **Sous ce terme, sont regroupées différentes affections musculaires qui, progressivement, aboutissent à une dégénérescence des muscles du squelette. Cette maladie, qui fait l'objet d'un émission médicale ce lundi 11 février sur TF 1, à 22 h. 20, frappe surtout les jeunes garçons. Elle tue quatre fois plus d'enfants que la leucémie. Ses manifestations chez l'adulte sont moins sévères, mais très invalidantes. Si l'anomalie génétique est certaine, on ne connaît pas encore précisément la cause de la myopathie : excès ou carence d'une substance nécessaire à la vie et à la fonction du muscle.**

« *Ne vous attachez pas trop à votre enfant, il va mourir bientôt.* » Ce verdict sans nuances, certains parents de jeunes myopathes l'ont reçu comme un coup de poing. Comment se douter que cet enfant qui se dandinait, et qui avait du mal à marcher, était condamné à plus ou moins longue échéance ?

La myopathie se caractérise par la dégénérescence du muscle, à laquelle s'associent des rétractions des tendons. A l'examen microscopique, les fibres qui constituent le muscle apparaissent diminuées en nombre, sclérosées, entraînant peu à peu la perte du pouvoir de contraction. Les rameaux nerveux transmettent les ordres d'un cerveau intact à un muscle malade incapable de les exécuter; les jeunes garçons qui sont le plus souvent atteints se trouvent rapidement confinés au fauteuil roulant. Les multiples atteintes musculaires, celles des muscles respiratoires surtout, et les problèmes qui vont s'ajouter, déformations osseuses, infections, vont faire souvent évoluer la maladie vers la mort quand les malades atteignent vingt-cinq ans.

La myopathie est une maladie génétique. Le fonctionnement du muscle dépend de l'action de catalyseurs, les enzymes, qui vont favoriser et accélérer des réactions diverses comme l'utilisation du glucose par le muscle, le stockage d'énergie.

Les enzymes sont des protéines. Elles sont donc « codées » par des gènes à l'intérieur du noyau cellulaire. L'une des hypothèses avancées est la fabrication en excès par la fibre musculaire d'une ou plusieurs enzymes. En raison d'une erreur du code génétique il y aurait une modification biochimique du message, une « mutation ».

D'autres travaux s'orientent non pas vers le muscle lui-même mais vers des éléments sanguins, les plaquettes, qui jouent un rôle dans la coagulation sanguine. Leur contenu en enzymes serait anormal, dans la myopathie, avec une élévation de l'une d'entre elles, la diphénoloxydase.

Les enzymes peuvent léser le muscle par deux mécanismes :
— En empêchant les réactions chimiques nécessaires à son fonctionnement ;
— En agissant contre le muscle lui-même et en « digérant » les constituants de la fibre musculaire.

### Des dépistages existent

Cette anomalie génique qui retentit sur le métabolisme musculaire peut atteindre plusieurs enfants d'une même famille. Le mécanisme de transmission n'est pas univoque. Il est souvent héréditaire.

Quand la mutation se situe sur le chromosome X, la transmission est analogue à celle de l'hémophilie. Les femmes sont porteuses de la mutation, mais ne sont pas cliniquement atteintes. Elles transmettent la mutation à leur descendance, et seuls les garçons sont atteints de myopathie.

Quand le chromosome « muté » n'est ni X ni Y, garçons et filles sont également atteints. Enfin, la mutation peut se faire avant une grossesse ou dès le début de celle-ci, n'atteindre qu'un seul enfant et ne pas se transmettre.

*Le fait qu'il s'agisse d'une anomalie génique* permet d'envisager, à plus ou moins longue échéance, l'intervention des manipulations génétiques dans le traitement de la myopathie. Dans un premier temps, on pourra isoler le segment chromosomique puis grâce aux « bistouris biologiques » couper ce segment et le remplacer par un segment sain.

Des dépistages existent déjà : on peut doser une enzyme d'origine musculaire, la créatine phosphokinase (C.P.K.), dans le sang des femmes ayant un ou des enfants myopathes, et, dans 60 % à 80 % des cas, on a constaté que cette enzyme était en nombre trop élevé.

Ces femmes sont donc porteuses de la mutation. Ainsi une jeune femme qui a dans sa famille des myopathes et qui désire une grossesse peut faire doser son taux de C.P.K. Associé à l'étude de l'arbre généalogique, cet examen guidera le conseil génétique.

D'autres techniques visant à affiner le dépistage sont à l'étude. L'ouverture prochaine à Meaux, sous l'égide de l'INSERM, d'un institut uniquement consacré à la myopathie devrait aider à mieux cerner cette maladie, encore au-dessus de tout traitement spécifique.

**JEAN-DANIEL FLAYSAKIER.**

★ Union française des myopathes, *4, rue François-Coppée, 75015 Paris,* tél. 558-21-53.

Le Monde

# régions

## ILE-DE-FRANCE

## RÉUSSITES ET RATÉS

### Un grand ensemble à l'abandon

# Équiper ou raser Chanteloup-les-Vignes ?

**Chanteloup-les-Vignes : une vieille odeur de scandale à propos d'un grand ensemble resurgit aujourd'hui. Un quartier, une ville même, avec plus de deux mille deux cents logements, habitée par une population déshéritée (un mélange sociologiquement détonant), une ville mal équipée, difficile à gérer. Face à une municipalité de bonne volonté mais désarmée, L'Etat *éponge régulièrement* les dettes. Cela ne suffit pas. Tandis que l'on vient, au conseil des ministres du 6 février, de vanter les charmes de l'urbanisme opérationnel, cette plaie à vif apparaît *comme un « contre-exemple »*. Faut-il sauver Chanteloup ou le raser ?**

A l'aube des années 70, pour conjurer la pénurie de logements, notamment sociaux, le District de la région parisienne prévoit de construire un ensemble de 4 694 logements à Chanteloup-les-Vignes. Ce petit village traditionnel des Yvelines compte alors 2 000 habitants ; il vit à l'ombre des usines Talbot de Poissy, blotti entre la Seine et les contreforts de l'Hautil, dans un de ces paysages fourre-tout (lignes à haute tension, entrepôts, décharges sauvages, vergers, voies de chemin de fer, etc.) dont on ne sait plus si c'est la campagne qui s'étiole ou la ville qui n'en finit pas.

Le coup d'arrêt aux grands ensembles donné par M. Olivier Guichard, alors ministre de l'équipement, et la suspension des permis de construire par un jugement du tribunal administratif de Versailles conduisent à réduire le programme initial. 2 229 logements seulement seront finalement construits sur la ZAC de la Noé, mettant en déficit l'opération théoriquement équilibrée. Conséquence : malgré des aides de l'Etat, les équipements seront limités. Ils sont aujourd'hui notoirement insuffisants.

De par sa situation à l'écart de tout (une gare S.N.C.F. ne sera ouverte qu'en 1977), par le mode de désignation des locataires, Chanteloup devient peu à peu un « dépotoir ». L'Office interdépartemental d'H.L.M. de la région parisienne y envoie les locataires dont on ne veut plus. « *Il en avait le droit*, rappelle son actuel directeur général, *M. Ratier, car les garanties d'emprunt des collectivités comme Paris les autorisent à choisir.* »

« *Les familles qui arrivent sont déjà au chômage* », relève Mme Danielle Zaneboni, adjointe aux affaires sociales. En outre, un tiers des logements sont occupés par des familles de trente-sept ethnies différentes : les pourcentages annoncés par l'Office (21 % d'étrangers auxquels s'ajoutent 14 % d'originaires des départements et territoires d'outre-mer) « *ne rendent pas compte de la réalité, car il y a des familles à rallonge* ». Certains logements abriteraient jusqu'à seize personnes, dit-on sans vérification possible. Chez les Maghrébins, les Turcs. Et plus récemment chez les Asiatiques où le sens de l'accueil et de l'entraide est très développé.

« *C'est un autre camp de réfugiés, ici* », remarque-t-on à la mairie en accusant l'Office de l'ignorer. Ce phénomène est aggravé par des rivalités naissantes : les Asiatiques seraient plus « cotés » sur le marché du travail que les Maghrébins, qui les accusent de voler leur travail, notamment chez Simca-Talbot ou Renault, tout proches, qui fournissent près de la moitié des emplois.

Si les impayés sont moins nombreux (grâce à une meilleure gestion, ils ont été réduits de moitié et ne représentent plus que 5 % des loyers), le taux de chômage est important : 1 100 familles sont assistées soit par la direction des affaires sociales, soit par la commune. Le budget d'aide sociale de Chanteloup est passé en trois ans de 15 000 à 400 000 F ! Plus grave, « *certains enfants, qui ne sont nourris qu'à la cantine, tombent dans les pommes le lundi matin, après un week-end de jeûne* », témoigne Mme Danielle Zaneboni. On évoque — sans pouvoir en préciser l'étendue — des cas d'alcoolisme, des délinquants d'une dizaine d'années, des tentatives de suicide d'enfants, des viols, de la prostitution... et des odeurs de drogue au C.E.S.

### Qui accuser ?

Qui faut-il accuser ? L'architecture ? « *On ne peut pas dire que ce soit laid*, reconnaît Mme Marie-Christine Marteau, adjointe à l'urbanisme, *mais c'est angoissant, déshumanisé.* » Due à M. Emile Aillaud, la conception très minérale de l'ensemble est organisée par quartiers d'immeubles bas, centrés sur des places interdites aux voitures ; elle privilégie la composition urbaine et la « décoration » (sculptures-jeux, portraits-fresques, etc.) que beaucoup jugent inadaptées. « *Les bourgeois aiment la mise en scène et le pastiche, mais l'immigré se moque d'un espace inspiré de la piazza Navona à Rome !* » entend-on dire. Les logements de bonne qualité sont confortables.

« *Peut-être trop compte tenu des revenus* », souligne l'Office, qui a mis en place une délégation sur le terrain même et lutte contre la dégradation et le vandalisme. Son responsable local, M. Jean-Louis Marest, considère que le plus gros a été fait, « *mais les 20 % restant, seront peut-être les plus durs* ».

L'administration ? Elle n'est pas très à son aise dans cette affaire, engagée « *dans des conditions juridiques confuses* », précise M. Yves Urbani, le maire, qui cite un récent rapport de la Cour des comptes : opération créée sans déclaration d'utilité publique, terrains achetés « à l'amiable » par l'Agence foncière et technique de la région parisienne (A.F.T.R.P.), immeubles sortis de terre avant la délivrance de permis de construire, au demeurant « tacites », absence d'arrêté de création de ZAC, convention entre la commune et l'Agence foncière jamais approuvée par l'autorité de tutelle, disparition d'archives... Le tout couronné par les révélations de M. Gabriel Aranda sur les pots-de-vin politiques.

En outre, les règles de sécurité minimales n'ont pas été respectées : aussi le certificat de conformité n'est-il toujours pas délivré, et certaines parties du grand ensemble restent inaccessibles aux pompiers. « *Je ne veux pas risquer un incendie comme à Argenteuil*, s'inquiète le maire. *Chaque fois que j'entends trois coups de sirène, je regarde si ça vient de là-bas.* » Il ne lui reste plus qu'à poursuivre l'Office devant le tribunal administratif, ou à prendre un arrêté de « péril » et... à faire évacuer !

L'équipe municipale, « sans étiquette », issue des élections de 1977 (quatre conseillers de l'opposition contre seize défenseurs des intérêts locaux) ne veut pas entrer en guerre avec l'Etat, mais elle entend bien, avec fermeté, « *le mettre en face de ses responsabilités* ».

Dramatiquement sous-équipée, sans ressources (il n'y a pratiquement pas d'emplois sur le territoire de la commune, proche de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise, qui les accapare), Chanteloup veut faire vivre ses 12 000 (ou 16 000 ?) habitants, dont la moitié ont moins de dix-huit ans. Un gros effort a déjà été fait en matière scolaire. « *Depuis 1973, il s'est construit chaque année une école à Chanteloup, soit aujourd'hui 103 classes et 3 000 enfants scolarisés.* » Mais c'est encore insuffisant, et au prix d'un endettement qui est passé de 586 000 F en 1970 à plus de 14 millions en 1980. Le déficit communal, épongé par l'Etat à coups de « subventions d'équilibre » double pratiquement chaque année : 820 000 F en 1977, 2,5 millions en 1978, 5,7 millions en 1979, 11,4 millions en 1980 (sur un budget de 18,7 millions de francs !). Cette aide sans fin ne règle pas, loin s'en faut, l'ensemble du problème. Les ministères s'en sont récemment émus et... ont nommé une sorte de conseil des sages composé de trois inspecteurs généraux (intérieur, équipement, santé).

Il ne s'agit pas seulement de replâtrer le budget communal ou de solder, avec cent cinquante maisons individuelles de plus, l'opération dans les comptes de l'Agence foncière. La situation, « en bas », comme disent les habitants du vieux village, est préoccupante. Le conseil municipal est prêt, semble-t-il, à refuser toute solution partielle. Il attend un plan à court et moyen terme. Avant de transférer les responsabilités aux communes — comme le prévoit le projet de loi en discussion au Sénat, — l'Etat doit apurer ses « erreurs » : « *C'est à lui d'équiper ou de raser ce grand ensemble...* » Avant qu'il n'explose !

JEAN AUDOUIN.

*Le Monde* publie chaque semaine deux pages spéciales consacrées aux régions : le lundi (*le Monde* daté mardi) à l'Ile-de-France et à ses sept départements, le mardi (*le Monde* daté mercredi) à l'une des vingt et une régions de province.

### Paris sauve l'un de ses villages

# Cinq mille logements seront rénovés dans le quartier d'Aligre

**Pour lancer les opérations de réhabilitation du vieux quartier d'Aligre, situé près de la Bastille et de la gare de Lyon, dans le douzième arrondissement, la mairie de Paris vient de débloquer un crédit de près de 4 millions de francs.**

DELIMITE par la rue du Faubourg-Saint-Antoine, la rue Charles-Baudelaire, l'avenue Daumesnil et le boulevard Diderot, le secteur « Aligre » s'étend sur 3 hectares et comprend cinq mille logements : impasses, passages, rues étroites, ce quartier est celui de la tradition artisanale. Au fond des cours s'entassent des pans de merisier, de noyer ou de chêne qui finiront sous la varlope des ébénistes. Ici, par tradition, on est frondeur. C'est en effet à la lisière de ce quartier qu'en 1851 le député Baudin, juché sur une barricade, a montré, selon lui, comment on pouvait « *mourir pour 25 francs* ».

Le cœur de ce secteur est la place d'Aligre, dominée par la petite mairie de la commune libre, où se tient tous les jours, sous la halle comme à l'extérieur, un marché très fréquenté. Certes, cette place a quelque peu perdu de son originalité avec la construction d'un immeuble neuf, mais elle a su, malgré tout, garder une atmosphère provinciale, surtout l'après-midi.

La plupart des immeubles de ce quartier ont été construits entre 1871 et 1914, les logements y sont petits, mais 28 % d'entre eux peuvent être considérés comme « confortables ». L'opération projetée par la mairie de Paris vise essentiellement à la modernisation du bâti et à l'équipement des logements les plus vétustes. « *Cette opération ne se fera pas au mépris de certaines considérations sociales* », affirme-t-on à la mairie, où l'on précise : « *On veillera notamment à maintenir sur place la population traditionnelle du secteur, à préserver les activités commerciales et artisanales et à conserver au quartier son caractère spécifique.* »

Les premiers travaux porteront sur deux cent cinquante logements, qui seront modernisés en trois ans. Le coût de cette opération est évalué à près de 52 millions de francs, financé par la Ville et l'Etat. D'une part, le Foyer du fonctionnaire et de la famille (organisme chargé de l'opération) achètera les logements et y effectuera les travaux prévus. D'autre part, les propriétaires privés seront invités à investir dans leur propre logement pour le rendre plus confortable.

Cette incitation suppose qu'un contact puisse s'établir avec les habitants pour leur fournir les informations nécessaires. Ce rôle sera assuré par une antenne administrative installée dans le secteur, 95, rue de Charenton. Les propriétaires-bailleurs pourront, enfin, bénéficier de subventions majorées des prêts de l'Etat s'ils remplissent certaines conditions précisées par les modalités de l'opération.

Mais la mairie de Paris veut accompagner cette rénovation de logements de certains aménagements qui sont actuellement à l'étude. Ainsi la rue d'Aligre et la place d'Aligre pourraient devenir une zone piétonne (ouverte cependant aux véhicules des riverains comme à ceux réservés à la livraison des marchandises). Le curetage, enfin, d'un certain nombre d'entrepôts délabrés et d'hôtels meublés vétustes permettrait une « aération » du secteur, un des plus denses de la capitale, et favoriserait ainsi l'implantation d'espaces verts ou d'aires de jeu pour les enfants.

JEAN PERRIN.

# LES CLOCHERS DE MELUN-SÉNART

A 30 kilomètres de Paris, entre villages et bois sous « influence » urbaine (Corbeil et Melun ne sont pas loin), Melun-Sénart est la plus jeune des villes nouvelles de la région parisienne. Des 11 000 logements construits sur son territoire depuis 1972, quelque 3 000 seulement ont été voulus, contrôlés, orientés par l'équipe d'aménageurs et d'architectes de la ville nouvelle. Les grands lotissements de maisons (1 700 près de l'autoroute, 1 300 à Cesson-la-Forêt) ont été édifiés par des promoteurs qui vendaient l'idée de la forêt toute proche mais ne proposaient aucun équipement public.

Propriétaire de 1 530 hectares achetés 30 francs le mètre carré il y a plusieurs années, la *ville nouvelle est en mesure* depuis l'an dernier seulement d'orienter de façon sensible l'aménagement de l'habitat tandis qu'elle peut se créditer de la totalité des 3 400 emplois tertiaires nouveaux créés pendant ce temps.

« *Melun-Sénart n'est pas une ville construite* ex nihilo, *au milieu des champs, comme Evry ou d'autres* », explique M. Point, directeur de l'établissement public. Après l'urbanisation « en plein champ » de deux quartiers au Plessis-le-Roi, les nouvelles agglomérations doivent se « greffer » *sur les* villages existants.

Les résultats de deux concours d'urbanisme et d'architecture jugés en 1978 ainsi que les études sur l'extension de trois villages de la campagne briarde sont présentés à Paris, dans une exposition un peu aride et sèche (1).

Le mot de « greffe », officialisé par M. d'Ornano, qui souhaite que les quartiers nouveaux soient accrochés aux villes et aux villages existants, prend ici un sens très extensif, et on peut se demander si l'on n'envisage pas à Melun de greffer carrément... les corps sur les cœurs.

Les villages concernés sont en effet beaucoup plus petits que la nouvelle cité qu'on prétend *leur attacher*. A *Moissy-Cramayel* (1 000 habitants environ), on va construire 1 700 logements et à Nandy (700 habitants) 1 200. Bien sûr, ce village qui n'a plus aucun commerce sera certainement plus vivant quand les placettes et *les rues du nouveau quartier* (confié à quatre des neuf architectes lauréats du concours) seront réalisées.

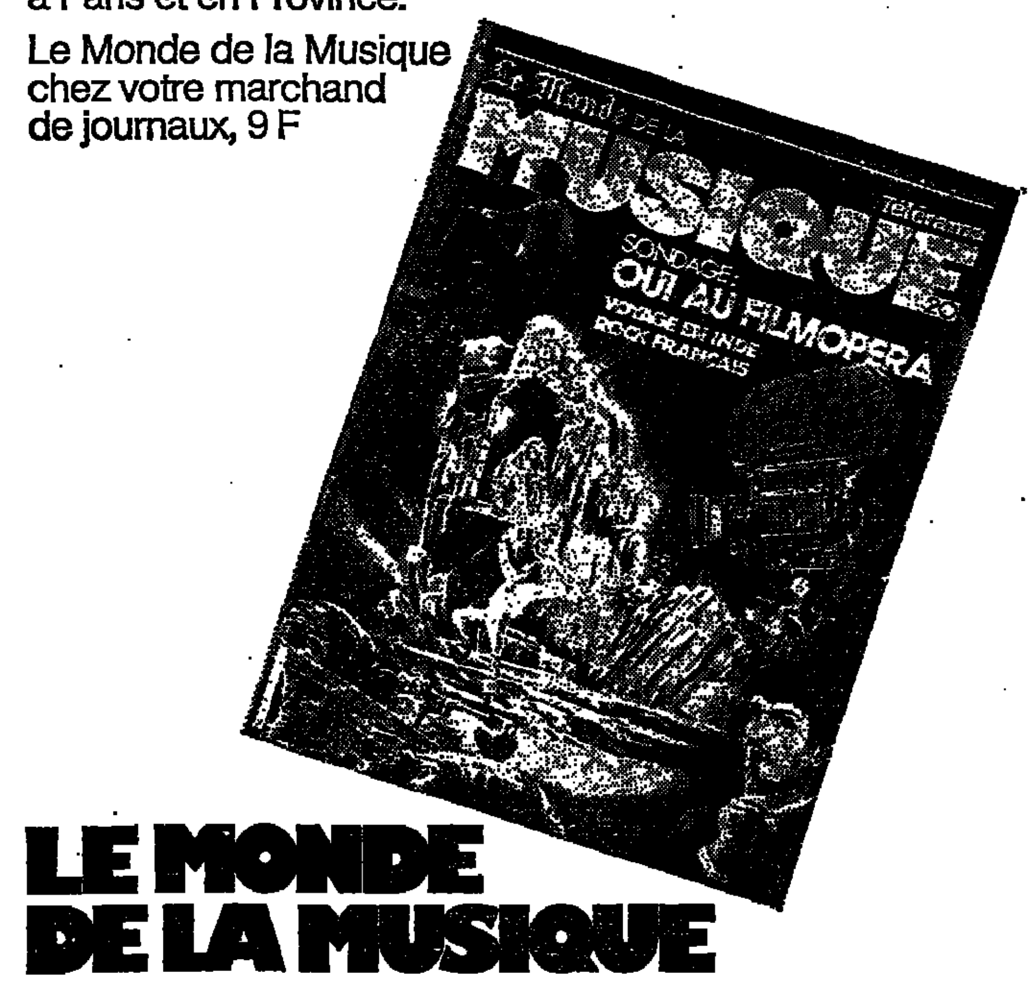
Mais l'exercice devient très périlleux à Lieusaint, village-rue de 700 habitants, inchangé depuis un siècle, qui deviendra le centre d'une agglomération de 900 *logements* : les voies sont tracées, les *quartiers délimités* ; le village, avec deux grandes propriétés bourgeoises achetées par la collectivité, deviendra un petit centre-ville.

Enfin, Vert-Saint-Denis, plus proche de Melun, a subi depuis quinze ans un développement rapide (1 500 à 4 300 habitants). Avec l'intervention des urbanistes de la ville nouvelle, la commune espère continuer « en douceur », et obtenir les équipements et les commerces qui lui manquent.

Dans cette plaine briarde que les *promoteurs* de « nouveaux villages » ont occupée sans ménagement, l'équipe de la ville nouvelle joue un peu les infirmières de campagne. « *On ne peut pas construire une ville nouvelle seulement avec du vert* », dit l'architecte Michel Lefebvre. Il faut bien construire un peu...

M. Ch.

(1) Jusqu'au 11 mars à la Société française des architectes, 100, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris. Tous les jours, sauf le dimanche, de 13 h. à 19 h.



Le Monde

# équipement

## ENVIRONNEMENT

### Climat de violence sur le site de la centrale de Plogoff

#### Un manifestant condamné à quarante-cinq jours de prison ferme

**Quimper. — M. Eugène Coquet, marin de commerce, a été condamné, le samedi 9 février, par le tribunal de Quimper à quarante-cinq jours de prison ferme. M. Coquet avait été arrêté la nuit précédente, non loin de Plogoff, peu après qu'une patrouille motorisée de gendarmes mobiles était tombée dans une sorte d'embuscade. M. Coquet était porteur d'un lance-pierres et de cailloux.**

La sévérité de la condamnation s'explique par le climat qui règne sur la pointe du Raz depuis le début de l'enquête publique concernant le projet E.D.F. de centrale nucléaire. Depuis quelques jours, l'escalade de la violence est telle *qu'à tout moment le pire peut se produire.* La population en est à ce point convaincue qu'elle vient, dans une pétition signée par les trois *quarts des habitants — beaucoup de* marins sont absents, — de demander le retrait des forces de police *« pour éviter que des gestes irréparables ne soient commis »*.

On pourrait croire qu'il s'agit là de déclarations volontairement alarmistes destinées à alerter l'opinion publique. Il n'en est rien. L'affrontement qui s'est déroulé vendredi 8 février vers 23 h. 30 le prouve abondamemnt.

Comme chaque nuit, des camions transportant des gendarmes mobiles patrouillaient pour empêcher la construction de barricades. Alors qu'ils se trouvaient près de la célèbre baie des Trépassés, soudain, devant eux, la chaussée sur laquelle avait été déversée de *l'huile de* vidange s'embrasa. Les six véhicules stoppèrent immédiatement. Mais avant que les occupants aient eu le temps d'en descendre, une grêle de pierres s'abattait sur les camions.

Les auteurs du guet-apens — probablement plusieurs dizaines d'hommes, — profitant de l'obscurité, disparurent. M. Coquet était arrêté

De notre correspondant

quelques minutes plus *tard.* Au cours de l'audience où il a été condamné, un jeune éducateur, M. Paul Lennaire, de Briec, a été condamné à 900 francs d'amende pour avoir tenté d'écrire des slogans antinucléaires sur les murs de la préfecture de Quimper.

Si le bilan de l'embuscade de la nuit de vendredi à samedi n'est pas trop lourd — un blessé chez les gendarmes et tous les pare-brise détruits, — cette nouvelle forme d'action, qui s'apparente à la guérilla, traduit la détermination chez des habitants de la pointe du Raz. Elle inquiète d'autant plus que l'enquête publique n'en est qu'à ses débuts pusqu'elle ne s'achèvera que *le 14 mars.*

Certes, les Plogoffois n'étaient pas demeurés, jusque là, les bras croisés. Ils ont même mis au point une *technique de harcèlement originale.* Toute la journée, des dizaines de manifestants, des femmes en général, se tiennent à quelques pas des forces de police qui gardent des fourgonnettes baptisées mairies annexes. Sans arrêt, ils interpellent les gendarmes, les couvrent de quolibets, sans leur laisser un instant de répit. Les réflexions ne sont pas du meilleur goût : *« Tu ne coucheras pas encore avec ta femme ce soir, ça doit commencer à te peser... », « Tu voudrais une centrale nucléaire devant ta porte ? »* Les nerfs des gendarmes sont doumis à rude épreuve.

Vers 17 heures, lorsque les « camionnettes-maries annexes », regagnent *leur garage-abri pour la nuit*, plusieurs centaines de personnes se rassemblent. Les premiers jours, les forces de l'ordre n'ont eu à se protéger que de pots de yaourt. Depuis mercredi 6 février, frondes et lance-pierres ont fait leur apparition. Une dizaine de gendarmes ont été légèrement blessés vendredi. Le repli des mairies annexes devient un véritable casse-tête pour les pouvoirs publics. L'opération nécessite chaque jour davantage de moyens et le recours massif aux grenades lacrymogènes.

Chaque nuit, des tonnes de gravats et de pierres sont déversées sur la route pour ralentir le retour matinal des mairies annexes. D'où les patrouilles de nuit menées par quatre, cinq ou six camions de gendarmes mobiles. Parfois, à l'emplacement où doivent stationner les fourgonnettes, on découvre, au lever du jour, des tranchées ou des amoncellements de plusieurs mètres cubes de fumier.

L'entêtement des gens de la pointe du Raz est légendaire. L'adversité *ne fait que le stimuler.* Et puis, les Bretons se passionnent chaque jour davantage pour ces hommes qui, à l'écart des partis politiques, pour*suivent l'éternel combat de leurs* pères contre tout ce qu'on a essayé de leur imposer de l'extérieur.

### INCIDENTS TECHNIQUES DANS DEUX CENTRALES NUCLÉAIRES AU JAPON ET EN GRANDE-BRETAGNE

Plusieurs centrales nucléaires en activité ont connu des incidents ces derniers jours. En Grande-Bretagne, à la suite de la découverte d'une soudure défectueuse dans le système de refroidissement d'un *réacteur, la* centrale nucléaire de Bradwell, située à 110 kilomètres au nord-est de Londres, a été fermée. Le deuxième *réacteur* de la centrale, commandée en 1962, a également été fermé. Le mois dernier, une mesure semblable avait été prise après la découverte d'une soudure défectueuse dans un réacteur de la centrale atomique de Dungeness, en bordure de la Manche.

Au Japon, la Tokyo Electric Power Co, a annoncé le 10 février l'arrêt d'un des réacteurs nucléaires de la centrale de Fukushima, dans le nord du Japon, à la *suite* d'une fuite d'eau dans le système de conditionnement d'air du réacteur. La société déclare qu'il n'y a aucun risque de contamination.

## RÉPARATION NAVALE

### Le premier client de la troisième cale de Brest

**Brest. — La troisième cale de réparation navale de Brest a reçu son premier navire le samedi 9 février. Il aura fallu un peu plus de quatre ans de travaux difficiles pour la construire.**

Il avait fallu plus de temps encore pour convaincre les pouvoirs publics de la présence, sur la façade atlantique, d'un ouvrage *destiné à la remise en état* des bateaux de 500 000 tonnes. C'est toutefois un pétrolier de taille beaucoup plus modeste, le *Licorn-Pacific*, de 269 000 tonnes de port lourd, de la Compagnie générale maritime, qui a pris possession du nouveau bassin de radoub.

*Sa largeur — elle avait* quelques mètres en trop — ne lui permettait pas de pénétrer dans la forme voisine. Certes, la municipalité de Brest, que dirige M. Francis Lebié (P.S.), et les responsables des installations portuaires auraient sans nul doute préféré *accueillir pour* cette première un bâtiment de 500 000 tonnes.

De notre correspondant

Les armateurs du pétrolier français *Batillus*, l'un des plus gros tankers du monde (650 000 tonnes), avaient émis le souhait de faire caréner ce bateau à Brest. Or *la cale n'était pas tout* à fait prête. S'il vient à Brest, où l'ont déjà précédé pour leur finition des pétroliers français tout aussi importants comme le *Pierre-Guillomat* ou le *Prairial*, ce ne sera pas avant deux ans. Soucieuses de leurs deniers, toutes les compagnies maritimes espacent de plus en plus le *carénage* de leurs navires.

Malgré tout, la nouvelle cale de radoub de Brest renforce les atouts de cette ville comme port mondial de réparation navale. *« Elle est en mesure de recevoir les plus grands bateaux du monde. Nous pensons que neuf cents navires géants sont désormais susceptibles de venir à Brest, contre quatre cents auparavant »*, dit M. Brunet, directeur du Syndicat de développement de Prest-Iroise. *« Nous doublerons notre clientèle potentielle mondiale »*, ajoute-t-il. Cet optimisme est partagé par M. Hermann, directeur de la chambre de commerce : *« Nous avions refusé des bateaux au mois de novembre faute de place »*, souligne-t-il.

En fait, Brest dispose désormais d'un complexe de réparation navale *impressionnant* : une petite cale sèche de 225 mètres sur 27,60 mètres (construire en 1910), une cale sèche de 342 mètres sur 55 mètres (inaugurée le 1^er^ février 1969 par le général de Gaulle), la cale de 420 mètres sur 80 mètres, qui vient d'entrer en service, et cinq quais de réparation à flot. Un second quai de 400 mètres n'est pas encore tout à fait achevé. Il le sera au mois de mai. Dans quelques semaines *entrera en service une station* de dégazage qui desservira tout l'ensemble portuaire. Toutes ces installations font que Brest soutient haut la main la comparaison avec ses concurrents directs, comme port de réparation navale que sont Lisbonne, le Pirée, Rotterdam et Singapour. En prévision de la mise en service de pétroliers à propulsion nucléaire, la partie arrière du radier du bassin a *même été considérablement* renforcée.

La construction de la troisième forme de radoub menée à bien par un jeune ingénieur des ponts et chaussées, M. Noyelle, est considérée par beaucoup comme une grande aventure *technique et commerciale. Elle aura coûté* 570 millions de francs, dont 280 à la charge de l'Etat.

JEAN DE ROSIÈRE.

### LE CARGO GREC « TOFALOS » TOUJOURS IMMOBILISÉ À SAINT-MALO

*Les représentants de l'armement* du cargo grec *Tofalos*, immobilisé à Saint-Malo par son équipage qui proteste notamment contre les mauvaises conditions d'hygiène à bord (*le Monde* du 8 février), ont remis, le samedi 9 février, comme prévu, une somme de 110 000 francs au capitaine du navire, ce qui représente les arriérés de salaires des trente-cinq matelots.

La répartition de cette somme ne semble cependant pas donner entière satisfaction aux marins, non payés depuis six mois. Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. des marins doivent étudier de nouveau ce problème ce lundi 11 février.

*Les réparations jugées* indispensables par les affaires maritimes, après leur visite du cargo mercredi, sont en bonne voie. Le radar et la radio fonctionnent de nouveau et le *Tofalos* pourrait quitter le port de Saint-Malo au début de la semaine prochaine.

## URBANISME

### 40 % SEULEMENT DES ARCHITECTES ONT ÉLU LES CONSEILS RÉGIONAUX DE L'ORDRE

**Moins de 40 % des 15 294 architectes inscrits à l'ordre ont participé aux élections, le 6 février, pour le renouvellement partiel des conseils régionaux. Dix conseils sont élus, douze devront l'être le 20 février.**

La participation a été particulièrement faible à Paris (1 318 votants pour 5 938 électeurs). L'architecte Fernand Pouillon arrive en tête du ballottage. D'autre part, trois candidats présentés par le Syndicat de l'architecture sur une liste intitulée « Pour la suppression de l'ordre des architectes » obtiennent de 22 à 24 % des suffrages et arrivent en seizième, dix-huitième et vingtième position (il y a douze sièges à pourvoir).

Le Syndicat estime, dans un communiqué, que ce résultat montre que ses « thèses commencent à trouver un écho important au sein de la profession y compris parmi les architectes exerçant sous forme libérale ». Enfin, Annette Chapy, secrétaire nationale du parti socialiste « salue », dans une déclaration, l'« initiative du Syndicat » en rappelant que le P.S. avait proposé la suppression de l'ordre lors de la discussion au Parlement de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977.

## TRANSPORTS

### LA BRITISH AIRWAYS INVENTE LA CLASSE « CLUB »

*Un aller simple Londres-Paris pourrait ne coûter que 20 livres sterling, à compter du 1^er^ avril prochain. La compagnie British Airways a annoncé que la première classe sera supprimée sur ces vols et remplacée par une classe dite « club ».*

*Un aller simple en classe « club » coûtera 55 livres, contre 83,5 actuellement. Un service de restauration est prévu pour les passagers qui seront assis vers l'avant de l'appareil, séparés de ceux de la classe touriste.*

*Pour ce qui concerne la classe touriste, l'aller simple coûtera 42,5 livres ; si la réservation a été faite trente jours à l'avance, il reviendra à 24,75 livres. Enfin, si elle a été faite la veille ou le jour du départ à l'agence même de la compagnie, il coûtera 22 livres. Dans tous les cas, aucune restauration n'est prévue. Air France appliquera aussi ces mesures.*

*British Airways a également conçu un autre plan de voyage auquel, cette fois, Air France ne participera pas. Pour 20 livres, deux cents billets seront disponibles chaque jour à l'agence de la compagnie, située à la gare Victoria, à Londres. Les billets pourront être achetés au plus tôt la veille du départ, sinon le jour même.*

*La classe « club » pourrait s'appliquer aux vols à destination de l'Italie, de la Scandinavie et de l'Espagne à compter du 5 octobre. Là encore, il n'y aura pas de restauration en classe touriste.* — (Reuter.)

● *Grève des contrôleurs aériens portugais.* — Tous les vols nationaux et internationaux sont paralysés au Portugal en raison de la grève des trois cents contrôleurs aériens. Le mouvement durera jusqu'au 16 février, mais sera interrompu pendant toute la journée du 13 février.

Les « aiguilleurs du ciel » portugais exigent du gouvernement *« une proposition globale et cohérente sur le statut du contrôleur »* et notamment une réduction de la durée de leur travail hebdomadaire de trente-cinq à trente-deux heures). — *(A.F.P.)*

Le Monde

# économie

## SOCIAL

### Dans le Vaucluse

### UN GRÉVISTE EST BLESSÉ PAR BALLE

Un ouvrier de l'entreprise Triga (traitement des ordures ménagères), située à Vedène (Vaucluse), a été blessé, dans la nuit du 9 au 10 février, d'une balle à l'abdomen, alors qu'il participait à un piquet de grève mis en place devant l'usine depuis le 7 février. Le coup de feu est parti d'une voiture, qui a ensuite disparu. Les jours de M. Mustapha Ahmadi, quarante ans, ne sont pas en danger.

Il s'agit, a déclaré dimanche M. Séguy, secrétaire général de la C.G.T., d'une « *nouvelle opération de commandos fascistes contre des travailleurs en grève* », qui avait « *pour objectif évident le meurtre froidement prémédité* ». M. Séguy a ajouté : « *C'est une nouvelle phase de la violence patronale et gouvernementale qui vient de se produire. Elle suscite la plus vive indignation dans tout le pays. Cette agression montre tous les dangers de la campagne haineuse menée contre la C.G.T., contre tous ceux qui luttent* ».

Trente-neuf des quarante-deux ouvriers de Triga sont en grève, avec occupation des locaux, pour appuyer des revendications salariales.

### Selon M. Marchelli (C.G.C.)

### LE POUVOIR D'ACHAT DES CADRES A BAISSÉ DE 4,5 A 5 % EN 1979

M. Paul Marchelli, secrétaire général adjoint de la C.G.C., a affirmé le samedi 9 février à Montluçon, au cours de l'assemblée générale de la métallurgie C.G.C. de l'Allier, que la baisse du pouvoir d'achat des cadres avait été en 1979 « *de 4,5 à 5 %* » (2,6 % selon l'I.N.S.E.E.). Il a estimé que « *les perspectives pour 1980 risquent de conduire à une nouvelle baisse du même ordre* ».

M. Marchelli, qui s'est déclaré « *vivement inquiet devant la situation de l'emploi* » et a appelé à une relance de l'investissement industriel, a critiqué la loi de finances et la politique du C.N.P.F., « *qui maintient le freinage de la masse salariale pour favoriser les basses rémunérations* ».

● *Au cabinet de M. Jean Matteoli, ministre du travail et de la participation.* — Deux conseillers techniques viennent d'être nommés au cabinet de M. Matteoli : M. Jean-Luc Maurice, administrateur civil, est chargé des relations avec la presse, et M. Jacques Bonnafoux des contacts avec le Parlement.

### Occupée depuis trois mois

### UNE USINE DE VÊTEMENTS DE TOULOUSE EST ÉVACUÉE PAR LA POLICE

De notre correspondant régional

Toulouse. — Samedi 9 février, le préfet de la Haute-Garonne a fait évacuer par la police l'usine d'habillement Carcel-Soproco située à Toulouse-Le Mirail. Celle-ci, depuis trois mois, étant occupée par une partie des cinq cent cinquante salariés réduits au chômage à la suite des difficultés de l'entreprise. Les grévistes, essentiellement des femmes, se sont rendus aussitôt place du Capitole, où ils ont investi la plus grande salle de l'hôtel de ville.

Le 9 novembre 1979, les salariés de Carcel-Soproco avaient été licenciés à la suite du dépôt de bilan de l'affaire. Le syndicat C.G.T. de l'habillement avait proposé des solutions pour relancer les activités de l'entreprise. Les pouvoirs publics, disent les syndicalistes, avaient d'abord proposé le maintien de trois cent cinquante emplois. Finalement, soixante-dix-neuf postes seulement ont été retenus.

La préfecture justifie l'opération de police pour l'évacuation de l'usine par les décisions du tribunal de grande instance prononcées en décembre et en janvier ordonnant la libération des lieux après l'avis donné par le syndic et l'inspecteur du travail.

L'union départementale de la C.G.T. et la fédération socialiste de la Haute-Garonne ont condamné l'évacuation. La C.G.T. a lancé un mot d'ordre de grève ce lundi 11 février dans toutes les usines toulousaines d'habillement. Une manifestation devait avoir lieu en fin d'après-midi devant la préfecture. — L. P.



## ÉNERGIE

### UNE EXPÉRIENCE «PILOTE» DANS L'AVEYRON

### Un carburant à base de topinambours

De notre envoyé spécial

Villefranche-de-Rouergue. — *Les agriculteurs de la petite commune rurale de Rieupeyroux (Aveyron) se demandent tout bonnement s'ils ne vont pas demain remplacer les émirs du golfe Persique. Samedi 9 et dimanche 10 février, ils étaient nombreux autour de M. Jean-Pierre Jaussaud, ancien vainqueur des Vingt-Quatre Heures du Mans, qui faisait la démonstration sur une voiture française classique d'un moteur de série fonctionnant avec de l'alcool de topinambours. Seuls les gicleurs avaient été modifiés, et, pour être un peu moins nerveuse, l'automobile n'en a pas moins fonctionné de manière satisfaisante.*

*Cette démonstration s'est déroulée dans le cadre des Journées nationales du topinambour, qui avaient reçu la bénédiction d ministère de l'agriculture. Dans une lettre officielle, M. Méhaignerie avait déclaré à M. Pierre Poujade qu'*« il était disposé à réaliser en 1980 dans le département de l'Aveyron une expérimentation sur une surface significative allant depuis la culture jusqu'à récolte, la fermentation et la distillation du topinambour. » *C'est pourquoi l'ex-président de l'Union de défense des commerçants et artisans (U.D.C.A.), devenu président de l'Association nationale pour l'utilisation des ressources énergétiques nouvelles (ANURES), a décidé de faire une démonstration sur le terrain.*

*Pour l'ancien fondateur de l'U.D.C.A., le topinambour peut, dès maintenant, sous sa forme alcoolique, alimenter les moteurs à explosion : même s'il faut brûler plus de litres d'alcool que de litres d'essence ou de gas-oil (10 % en moyenne), le prix sera moins élevé. L'alcool pourrait être utilisé à l'état pur ou bien être ajouté à l'essence.*

*Après les expériences brésiliennes sur la canne à sucre, le topinambour va donc affronter la betterave sur le marché de l'alcool combustible. Selon les experts, il est le plus compétitif, et M. Poujade, pour l'heure, est optimiste : une tonne de topinambours, assure-t-il, peut donner entre 100 et 120 litres d'alcool au prix moyen de 1,70 F le litre.*

*Lorsque l'Aveyron, département pilote, aura planté les 2 000 hectares inscrits au programme, les automobilistes du département seront assurés d'avoir les 10 millions de litres qui couvrent leur consommation annuelle. Les cultivateurs aveyronnais peuvent donc commencer à rêver aux futurs bénéfices de l'opération, puisque les experts affirment que l'hectare de topinambours assure un revenu net de 3 500 F pour un revenu brut de 5 000 à 6 000 F.*

*Plusieurs départements sont intéressés par la culture du topinambour et vingt-quatre d'entre eux étaient représentés à Rieupeyroux. Leurs délégués se sont préoccupés du problème des semences qu'il faudra mettre en terre dès cette année. Rieupeyroux aura bientôt sa distillerie, et les autres départements intéressés devront se donner les moyens de lancer une politique d'implantation qui puisse assurer la rentabilité de la production.*

*Samedi et dimanche, parmi les représentants des syndicats agricoles, on notait la présence sur le terrain des dirigeants de la Compagnie française des pétroles...*

LÉO PALACIO.

### LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS DU JOUR | | UN MOIS | | DEUX MOIS | | SIX MOIS | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | + bas | + haut | Rep + ou Dép. — | | Rep + ou Dép. — | | Rep + ou Dép. — | |
| $ E.-U. .. | 4,0770 | 4,0800 | — 75 | — 55 | — 170 | — 120 | — 440 | — 360 |
| $ can. ... | 3,5180 | 3,5220 | — 75 | — 40 | — 115 | — 75 | — 280 | — 200 |
| Yen (100). | 1,6865 | 1,6895 | + 45 | + 65 | + 90 | + 120 | + 285 | + 340 |
| DM ...... | 2,3400 | 2,3445 | + 55 | + 85 | + 130 | + 165 | + 420 | + 485 |
| Florin ... | 2,1200 | 2,1230 | 0 | + 20 | + 5 | + 25 | + 45 | + 95 |
| F.B. (100). | 14 4110 | 14,4300 | — 345 | — 220 | — 645 | — 480 | —1630 | —1250 |
| F.S. ...... | 2,5120 | 2,5155 | + 130 | + 155 | + 290 | + 325 | + 825 | + 900 |
| L. (1 000). | 5,0510 | 5,0565 | — 280 | — 205 | — 590 | — 480 | —1870 | —1660 |
| £ ........ | 9,4035 | 9,4150 | — 465 | — 395 | — 910 | — 810 | —2110 | —1940 |

### TAUX DES EURO-MONNAIES

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| DM ...... | *N. C. | 8 1/8 | 8 1/2 | 8 1/4 | 8 5/8 | 8 5/16 | 8 11/16 |
| $ E.-U. .. | | 13 15/16 | 14 5/16 | 14 3/16 | 14 9/16 | 14 3/8 | 14 3/4 |
| Florin ... | | 11 3/16 | 11 15/16 | 11 7/16 | 12 1/4 | 11 3/8 | 12 1/8 |
| F.B. (100). | | 14 3/8 | 15 1/8 | 14 3/8 | 15 1/8 | 14 1/4 | 15 |
| F.S. ...... | | 4 7/16 | 4 7/8 | 4 3/4 | 5 3/16 | 5 5/16 | 5 3/4 |
| L. (1 000). | | 18 | 20 | 17 1/2 | 19 1/2 | 17 1/4 | 19 1/4 |
| £ ........ | | 17 3/4 | 18 1/2 | 17 1/2 | 18 1/2 | 16 7/8 | 17 5/8 |
| Fr. franç.. | | 11 7/8 | 12 3/8 | 12 1/16 | 12 9/16 | 13 | 13 1/2 |

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

## MONNAIES

### Les tentatives pour exclure l'or des relations monétaires internationales ont échoué

### déclare M. Barre

La France « *doit faire des efforts pour avoir une inflation en dessous de 10 % en 1980* », a déclaré lundi 11 février M. Barre au micro de *France-Inter* à l'occasion de la série d'émissions consacrée par cette station à la crise. « *Je ne vous dis pas que cela pourra être facilement obtenu. En tout cas, nos efforts doivent tendre vers ce but* », a-t-il précisé.

« *J'ai toujours dit que je croyais que nous pouvions en France maintenir le pouvoir d'achat* », a indiqué M. Barre, qui s'est déclaré « *pas du tout convaincu* » par les statistiques selon lesquelles le pouvoir d'achat aurait baissé en 1979 (1). Après avoir expliqué que le maintien du niveau de vie était lié à l'effort de gestion et d'adaptation aux marchés internationaux des entreprises françaises, M. Barre a déclaré : « *Le choix n'est pas entre la progression du pouvoir d'achat et le maintien du pouvoir d'achat, mais entre le maintien du pouvoir d'achat et l'amputation du pouvoir d'achat.* »

M. Barre estime qu'il n'y aura pas de récession en 1980, mais n'exclut pas « *un ralentissement léger de l'activité économique par rapport à 1979* ».

Interrogé d'autre part sur l'or, le premier ministre s'est refusé à pronostiquer l'évolution de son prix. Mais il a nettement déclaré que l'or devrait jouer un rôle dans les relations monétaires internationales comme instrument de réserve : « *Il faut que les banques centrales, les institutions monétaires internationales ne considèrent pas que l'attitude la plus intelligente à avoir est de vendre de l'or sur le marché.* »

Vendredi 8 février à New-York, M. Barre avait déjà déclaré devant le Foreign Policy Association : « *Je ne proposerai pas le retour à l'étalon-or. Ce n'est pas la spéculation récente sur l'or qui m'y inciterait : qu'auraient pu faire, dans une telle situation, les banques centrales tenues de défendre un prix officiel de l'or ! Je remarque, par ailleurs, que la hausse du prix de l'or n'a eu aucun effet sur le marché international des changes, et il faut s'en féliciter. Je ferai seulement observer que les tentatives faites pour exclure l'or des relations monétaires internationales ont de toute évidence échoué, qu'il me paraît illusoire de penser que les banques centrales et les Etats soient prêts à renoncer à l'or comme instrument de réserve. En dernier ressort, il me paraît sage d'admettre des transactions sur l'or entre banques centrales au prix du marché. En fin de compte, les trésors ou les banques centrales ainsi que les institutions internationales auraient intérêt à garder l'or qu'elles détiennent au lieu de le vendre pour le plaisir...* »

Lundi, au micro de France-Inter, M. Barre a évoqué — en réponse à une question — le rôle de l'ECU. Il a estimé que, « *avant que l'ECU devienne une vraie monnaie, il y aura beaucoup d'années. (...) Je souhaite que l'ECU ne soit pas une monnaie de réserve internationale, car nous avons déjà eu suffisamment de difficultés avec les monnaies de réserve (...) naguère pour ne pas encore ajouter des problèmes à ceux auxquels nous avons à faire face* ».

(1) Voir dans *le Monde* daté du 6 février l'analyse d'une étude de l'INSEE sur la baisse du pouvoir d'achat en 1979.

● *Les premières truffes de l'année* sont apparues samedi 9 février sur le marché d'Uzès (Gard). Vingt kilos environ ont été proposés à la vente à des prix allant de 700 F à 900 le kilo.

### Le fonctionnement du système monétaire européen

### 636,48 TONNES D'OR SONT DÉPOSÉES AU FECOM EN CONTREPARTIE D'ÉCUS

Les réserves de change de la France à la fin de janvier, évaluées sur la base des cours du marché, s'élevaient à 217 531 millions de francs, soit une augmentation de 7 903 millions de francs par rapport au mois précédent. Comme cela arrive au début de chaque trimestre depuis la mise en vigueur du S.M.E. (système monétaire européen) en mars 1979, la France a renouvelé, début janvier le dépôt de 20 % de ses réserves officielles en or et en dollars auprès du FECOM (Fonds européen de coopération monétaire).

Le nouveau dépôt a été effectué par prélèvement de 636,48 tonnes d'or sur les avoirs en or, soit 1 992 kilos de plus que le dépôt précédent (cet accroissement est lié à l'augmentation de notre stock d'or, qui résulte pour l'essentiel de la poursuite du programme de restitution du F.M.I.) et de 1 680 millions de dollars sur nos avoirs en dollars, soit un chiffre inférieur de 66 millions à celui du dépôt précédent. En contrepartie des avoirs ainsi déposés, la France a reçu 6 466 millions d'écus, qui ont été intégrés dans ses réserves au cours de l'écu = 5,81019 francs, soit une contrevaleur en francs de 37 569 millions de francs. Le montant en écus a été déterminé par le FECOM sur la base :

— Pour l'or, de la moyenne des cours convertis en écus notés chaque jour aux deux « fixing » (cotations par opposition) de Londres pendant les six derniers mois de calendrier, soit 1 écu = 0,119976 gramme d'or ;

— Pour le dollar, du dernier cours de marché à la date du rajustement, soit 1 écu = 1,44698 dollars.

**[Notons que l'or se trouve comptabilisé dans le bilan de la Banque de France de deux façons différentes. Avec la hausse de l'or au dernier trimestre de 1979, l'écart s'est creusé. Dans la mesure où il a pour contrepartie des ECUS, sa valeur est de 48 344 F. Les réserves en or proprement dites (80 % du total) sont évaluées, comme on sait, à 54 321 F le kilo (« le Monde » du 1er février), sur la base des cours cotés à Londres (et convertis en francs) pendant le dernier trimestre de 1979.]**

## ÉTRANGER

# Le drame de la sidérurgie britannique

## II. — Une révision déchirante

De notre envoyé spécial FRANÇOIS RENARD

**En décembre 1979, le directeur de la British Steel Corporation, société nationalisée de la sidérurgie britannique, a rendu officiel un plan prévoyant la suppression en quelques mois du tiers de ses emplois : 50 000 sur 150 000. Cela a provoqué l'effroi dans les régions les plus menacées par ce projet — le Pays de Galles notamment, — et une réaction syndicale des plus vives, les salariés de l'acier liant le refus de ce plan à une demande d'augmentation de salaires plus importante que ce que propose la B.S.C. Pourquoi les dirigeants britanniques souhaitent-ils cette « révision déchirante » des perspectives sidérurgiques nationales et ont-ils les moyens — politiques aussi bien que financiers — de la mettre en œuvre ? (« Le Monde » daté 10-11 février.)**

Cardiff. — Qu'ils étaient beaux les espoirs nourris au début de la dernière décennie par la British Steel Corporation, fraîchement nationalisée ! Le parti travailliste avait toujours mis à son programme électoral la prise de contrôle de l'industrie de l'acier par la puissance publique. Une première nationalisation, en 1953, n'avait duré que neuf mois, du fait du retour au pouvoir des conservateurs, qui avaient, illico, dénationalisé ladite industrie.

En 1967, le scénario s'inverse : solidement installés à Whitehall, les travaillistes refont passer la sidérurgie sous le contrôle de la puissance publique. Entre-temps, la situation de cette branche ne s'est guère arrangée. La menace de nationalisation perpétuellement suspendue sur les quatorze entreprises du secteur, très dispersées, n'a guère encouragé les investissements, de sorte que, à la fin des années 60, beaucoup d'installations sont vétustes et qu'un formidable effort de modernisation et de restructuration est devenu indispensable.

Pendant ce temps, sur le continent, de puissantes aciéries « sur l'eau » ou dans les terres ont surgi ou vont s'édifier ; le complexe d'Usinor à Dunkerque, bientôt celui de Fos près de Marseille, Sidmar à Gand en Belgique, Hoogovens à Ijmuiden aux Pays-Bas, Cornigliano, Bagnoli et Tarente en Italie, tandis que la sidérurgie allemande poursuit son rajeunissement avec régularité en Europe. Sur le plan technique, partout en Europe les petits hauts fourneaux laissent la place à d'énormes unités capables de produire 10 000 tonnes de fonte par jour, tandis que les anciennes aciéries Martin à chauffage par le haut sont démantelées au profit de batteries de cornues à injection d'oxygène pur hautement productives. En Grande-Bretagne, hélas, on n'en est pas là, et la productivité a dangereusement diminué.

Pour rétablir la situation, et répondre à une demande qui ne peut que se développer rapidement, au plan national comme au plan mondial, un Livre blanc définit en *1973* un programme de développement très ambitieux, qui vise rien moins qu'à porter la production d'acier liquide à 33 ou 35 millions de tonnes en 1980, et 36 à 38 millions de tonnes en 1985, au lieu des 24 millions de tonnes élaborées au début des années 70. Tous les fours Martin désuets seront arrêtés avant 1980, et la production sera concentrée sur cinq grands centres disposant d'aciéries à l'oxygène pur : Port-Talbot (Galles du Sud) dont la capacité passera de 3 à 6 millions de tonnes, Llanwern (Galles du Sud) 3,8 millions de tonnes, Ravenscraig (Ecosse) 3,32 millions de tonnes, Scunthorpe (près de Hull, sur la côte Est) 6 millions de tonnes, et surtout un complexe géant au sud de la rivière Tees, non loin de Durham, toujours sur la côte est, avec 12 millions de tonnes (trois fois la production actuelle de l'usine de Fos). Coût du programme : plus de 3 milliards de livres, soit 28 milliards de francs de 1973 (près du double en francs 1980).

Il ne faut pas s'étonner d'un tel optimisme : à l'automne 1973, au Congrès international de l'acier à Johannesburg, l'unique préoccupation des sidérurgistes du monde entier est de savoir comment on pourra répondre à la demande et financer les investissements. Les Japonais prévoient même que l'offre d'acier pourrait être inférieure de 10 % à la demande *vers 1980*. En France, le VIIe Plan prévoit également une capacité de production de 34 millions de tonnes en 1982.

### La crise, hélas !

Hélas, survient la crise de 1975, amorcée à l'automne 1974, et dont la véritable ampleur ne sera comprise que bien plus tard. Le cycle fatal bien connu s'amorce : chute de la consommation, concurrence sauvage des jeunes sidérurgies (Corée du Sud, Australie, Espagne), avec pour conséquences surproduction et baisse catastrophique des prix de vente. Pour la British Steel comme pour ses concurrents européens, l'ère des déficits s'ouvre et ne se referme plus, malgré une timide amélioration en 1976, qui reste sans lendemain.

Après cette reprise avortée, tout le monde sait maintenant que la crise sera profonde et durable. En Grande-Bretagne, dès 1977, on commence à amputer l'ambitieux programme de 1973 : l'objectif de production à dix ans est ramené de 35 à 30 millions de tonnes, mais le coût de ce programme révisé passe — à l'inverse — de 3 milliards à 5 milliards de livres (près de 47 milliards de francs), du fait de la flambée des prix. Le doublement de l'aciérie de Port-Talbot, dans les Galles du Sud, dont le coût avoisinait le *milliard de livres (9,3 milliards* de francs) est reporté « sine die », à l'exception de la coulée continue pour l'acier, investissement de productivité. Le « grand projet » de la rivière Tees est réduit des deux tiers, et des abattements sont faits un peu partout.

Ce n'est pas encore assez : une réduction drastique des effectifs s'avère nécessaire. Elle a déjà été amorcée dès le début des années 1970, puisque la B.S.C. employait 252 000 personnes en 1971, et qu'en septembre 1973 ce chiffre était ramené à 200 000. Mais il était encore de 197 000 en mars 1978, avec une production en forte régression.

### L'écroulement dramatique du marché intérieur

Le pire était encore à venir. A la crise mondiale vint se superposer, à partir de l'été 1979, une crise du marché intérieur britannique : de gros acheteurs d'acier éprouvent de graves difficultés, comme l'industrie automobile, submergée par les importations (plus de 50 % de voitures étrangères immatriculées en juillet 1974), les chantiers navals, l'industrie mécanique... Comme cela a été dit précédemment, en novembre 1979, les commandes d'acier chutent de 30 %.

Fait beaucoup plus grave, la part du marché national détenue par la British Steel ne cesse de décliner. En 1967, à l'époque de la nationalisation qui avait épargné un certain nombre d'aciéries spécialisées (Duport, Johnson Firth Brown) ou appartenant à des groupes industriels diversifiés, comme Guest-Keen Nettlefold (G.K.N.) ou Laird, la British Steel fournissait 64 % du marché national, contre 25 % pour les aciéries privées et 11 % pour les importations. Aujourd'hui B.S.C. ne fournit plus que 54 % à 55 % au profit des importations (20 %), la part des privés progressant légèrement à 26 %. Cette évolution structurelle, qui double l'évolution conjoncturelle, est due à un certain nombre de facteurs, qui relèvent pour la plupart de la « maladie anglaise ».

Si la production de la British Steel a chuté, revenant des 25 millions de tonnes de l'époque du « boom » mondial (1973-1974) aux 15 à 16 millions de tonnes actuelles, si sa politique d'exportation a été un véritable « désastre » au point qu'elle envisage de réduire de moitié les livraisons à l'étranger, si ses ventes sur le marché intérieur sont passées de 20 millions de tonnes il y a six ans à 15 millions de tonnes maintenant, ce n'est pas seulement en raison des prix de revient trop élevés. Il faut bien le dire, le fournisseur d'acier British Steel n'a pas très bonne réputation auprès de ses clients, mécontents des retards dans les livraisons (au point qu'il y a deux ou trois ans les Japonais emportèrent une grosse commande pour l'équipement des gisements de pétrole de mer du Nord).

Autre grief souvent articulé, celui d'une insuffisance de qualité au niveau de certains produits laminés (tôles minces) : le fait que le constructeur américain Ford se soit méfié de la moitié des aciers utilisés dans ses usines britanniques a beaucoup frappé les esprits. Cette insuffisanse serait due, selon certains, à une erreur de management : des milliards de livres ont été dépensées pour la construction d'aciéries et de hauts fourneaux géants, mais le façonnage en aval a été négligé, le laminoir le plus moderne remontant au début des années 1960.

Quant aux coûts de production et à leur niveau relatif, les chiffres parlent d'eux-mêmes : la British Steel produit 141 tonnes d'acier par an et par ouvrier, contre 180 à 200 tonnes pour les entreprises françaises et 237 pour les entreprises ouest-allemandes. Ce n'est pas que les ouvriers britanniques soient beaucoup moins actifs que leurs collègues européens, mais la structure de l'emploi en Grande-Bretagne avec ses compartimentages très stricts et ses exclusivités farouches n'est guère de nature à accroître la productivité. Outre-Manche, jamais, au grand jamais, un plombier ne s'aventurera dans le domaine d'un soudeur, qui se refusera à prêter un coup de main à un électricien, et ainsi de suite.

Les syndicats, qui se démultiplient par branches et sous-branches, veillent jalousement sur ces exclusivités, garantie, à leurs yeux, du maintien de l'emploi, mais sans doute beaucoup moins à ceux des syndicats européens. C'est bien ce que semble révéler une enquête comparative menée auprès d'entreprises sidérurgiques hollandaises et suédoises, pour le compte du National Economic Development Council (NEDO), apparenté au Conseil économique français : les séparations entre le personnel de production et celui d'entretien sont beaucoup moins rigides sur le continent, ce qui allège les structures et réduit le pourcentage des heures supplémentaires. Le rapport, en outre, souligne la complète absence, sur le continent, des « MATES » (assistants non qualifiés des ouvriers spécialisés qui, parfois, se bornent à porter leur boîte à outils).

Mais toute modification du système en vigueur dans les îles britanniques soulèverait des tempêtes, tant les usages sont ancrés dans les mentalités et les traditions ouvrières. C'est pourquoi l'objectif que se fixent les dirigeants de la British Steel, porter de 141 à 183 tonnes la production d'acier par ouvrier et par an, sera long et difficile à atteindre, même si la productivité actuelle est satisfaisante au niveau de la production brute (hauts fourneaux et aciéries).

Peu importe, clament les dirigeants de l'entreprise nationale, le problème d'aujourd'hui est tout simplement celui de la survie pure et simple, à moins que l'Etat ne continue à boucher les trous, ce qu'il ne veut plus faire. Pour les adversaires des nationalisations, ce qui se passe outre-Manche est une merveilleuse illustration de la nocivité du contrôle étatique. Pour les connaisseurs des choses anglaises, c'est bien plus grave, car dans d'autres pays, bien des entreprises sous le contrôle de l'Etat sont performantes : Renault, Volkswagen, etc. Il s'agit en réalité, de savoir si les Anglais veulent vraiment se maintenir dans le peloton des nations industrialisées, ou plutôt, s'ils le peuvent encore. Ce qui reste à démontrer

FIN

0 — 200 km
ÉCOSSE
Ravenscraig
IRLANDE DU NORD
Consett
Teesside
Scunthorpe
Sheffield
RÉP. D'IRLANDE
Shotton
PAYS DE GALLES
Corby
ANGLETERRE
Port Talbot
FRANCE

- Fermetures annoncées avant le 11 décembre 1979
- Fermetures annoncées le 11 décembre 1979
- Réduction de production
- Augmentation de production

# ÉTRANGER

## LES RELATIONS ENTRE LES PAYS INDUSTRIALISÉS ET LE TIERS-MONDE

# Les efforts de l'Inde n'ont pu empêcher l'échec de la conférence de l'ONUDI à New-Delhi

De notre correspondant

**New-Delhi. — La presse indienne, qui, pendant trois semaines, a suivi avec une grande attention les travaux de la troisième conférence générale de l'ONUDI (Organisation des Nations unies pour le développement industriel), a exprimé, dimanche 10 février, sa profonde déception après que les quelque deux mille cinq cents délégués se furent, la veille au soir, séparés sur un constat d'échec (« le Monde » daté 10-11 février). Un échec éclatant que les journaux ne cherchent nullement à masquer : « Un fiasco », « Un four », titrent respectivement « The Economic Times » et le « Financial Express ». D'autres quotidiens relèvent que la conférence s'est achevée sur une note de désaccord, voire de confrontation, entre pays en voie de développement et nations industrielles.**

**Les commentateurs indiens, souscrivant généralement à la version des « pauvres », font plutôt porter la responsabilité de l'échec sur l' « inflexibilité » et l' « absence de volonté politique » des « riches ». Il est vrai, aussi, qu'à la déception d'un membre des pays non alignés s'ajoute le regret d'avoir vu échouer les efforts de l'Inde pour sauver ses invités du naufrage.**

Lucide, la presse n'en souligne pas moins, au-delà de la recherche des responsabilités, l'importance, voire la gravité, du *recul enregistré à New-Delhi* par les pays du tiers-monde. Certes, les documents présentés ont finalement été adoptés par 83 voix contre 22 et une abstention ; mais chacun reconnaît qu'il s'agit d'une victoire à la Pyrrhus, dans la mesure où la plupart des résolutions contenues dans *« la déclaration et le plan d'action de New-Delhi »* n'ont pratiquement aucune chance d'être appliquées.

Tel est surtout le cas de la création du fonds global Nord-Sud pour la promotion de l'industrialisation, dans lequel les pays en développement avaient placé beaucoup d'espoirs ; on voit mal comment il pourrait fonctionner. La plupart des bailleurs potentiels se sont en effet prononcés contre une telle création, y compris Koweït, l'Arabie Saoudite et les pays socialistes, qui se sont pourtant rangés aux côtés des nations du tiers-monde.

De plus, le dialogue de sourds, auquel s'est très souvent résumée cette conférence, laisse mal augurer de l'avenir du *« dialogue Nord-Sud »* et de son éventuelle relance *lors de l'Assemblée générale* extraordinaire des Nations unies qui se réunira en août à New-York. D'autant qu'ONUDI-3 aura montré, de part et d'autre, une cohésion assez remarquable pour un tiers-monde plutôt divisé en mai 1979 à Manille, lors de la Ve CNUCED, et tout à fait exceptionnelle pour les pays industrialisés regroupés, en la circonstance, en un inébranlable front du refus.

Reste que la conférence de Delhi ayant, selon le mot d'un délégué, *« renvoyé tout le monde à la case numéro un »*, il est difficile d'imaginer que les esprits n'évolueront pas d'ici cet été. Dans la capitale indienne, on a « bétonné », à New-York, on attendra une ouverture. A défaut de l'espérer de pays nantis, elle pourrait venir, dans l'autre camp, d'un réveil des modérés, remis en selle par l'impasse dans laquelle les « maximalistes » ont conduit les pays en développement.

### Dans une période d'incertitude

Durant trois semaines, la conférence de l'ONUDI a offert un bien singulier spectacle. Elle *s'est ouverte le 21 janvier dans* l'intérêt général, car elle inaugurait la troisième « décennie du développement ». Or la stratégie mise au point pour la deuxième décennie, en octobre 1970, à l'ONU, s'était soldée par un échec. De plus, les travaux de la CNUCED (Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement), consécutifs à la session qui s'était réunie en *mai 1979 à Manille*, piétinent à présent à Genève. Aussi attendait-on à l'ONUDI qu'elle marque un coup d'arrêt à cette logique de l'échec, à laquelle semblent vouées les réunions internationales consacrées au développement et, d'une manière plus *générale, le dialogue Nord-Sud.*

La conférence s'est, certes, réunie dans une période d'incertitude économique peu propice aux grands élans généreux. L'objectif fixé à Lima en 1975, lors de la précédente conférence de l'ONUDI (la part du tiers-monde dans la production industrielle mondiale devrait être portée de 7 % à l'époque et 9 % actuellement à 25 % en l'an 2000) s'éloigne avec la crise. Mais il y avait peut-être, justement, dans cette troisième conférence une occasion unique de progresser enfin sur la voie de l'instauration d'un « nouvel ordre économique international » et de sortir le dialogue Nord-Sud de l'impasse.

Dénonçant l'absence de volonté politique des pays nantis et estimant *« totalement inacceptables des progrès aussi insuffisants en vue de la réalisation d'objectifs convenus »*, le groupe des « 77 » (il compte à présent plus de cent vingt membres) avait proposé, en décembre 1979, à La Havane, la création d'un Fonds mondial d'encouragement à l'industrie. De son côté, l'ONUDI, cédant à la tendance qui, sous prétexte de combattre la vacuité de déclarations d'intention aussi généreuses que gratuites, tend, en fait, à multiplier les organismes d'aide au développement — au risque de les voir empiéter les uns sur les autres, — avait proposé la création d'une agence internationale de financement (au capital initial de 500 millions de dollars) et d'un fonds global pour stimuler les activités industrielles, doté de 300 milliards de dollars d'ici à l'an 2000.

Telle était la situation lorsque Mme Gandhi, premier ministre *indien, a souhaité*, lors de la séance inaugurale, plein succès à la conférence. Une vingtaine de jours plus tard, on assistait au spectacle d'un pays, l'Inde, et d'un homme, son ministre des affaires étrangères, M. Rao, président d'ONUDI 3 tentant laborieusement, au prix de conciliabules prolongés, d'éviter le naufrage d'une conférence à la réussite de laquelle ils étaient fort attachés. S'intronisant conciliateur, M. Rao prit sur lui de rédiger un compromis susceptible de rallier des délégués campant, depuis plusieurs jours, sur leurs positions initiales et s'adonnant, à quelques heures seulement de la clôture de la conférence, à un surplace inquiétant.

En fait, il était clair, dès la suspension de l'assemblée plénière et l'ouverture des négociations destinées à la rédaction des documents finaux, qu'un accord serait des plus difficiles à atteindre, en raison des positions prises par les uns et par les autres.

En présentant, le 25 janvier, un plan d'action, dont la modération n'était pas la caractéristique principale, le groupe des « 77 » avait, d'entrée de jeu, braqué les pays industrialisés avec des demandes jugées *« maximalistes »*. Le groupe demandait, en effet, une aide globale de 600 milliards de dollars pour les vingt prochaines années et la constitution d'un Fonds Nord-Sud pour la promotion de l'industrialisation (300 milliards en dix ans) qui devait être géré et contrôlé par les pays en développement eux-mêmes. Jugées très réalistes par leurs auteurs, au regard des besoins en financement du tiers-monde, ces revendications avaient aussitôt été rejetées par les pays industrialisés (groupe B).

Il n'y a pas pour ceux-ci un problème de financement spécifique de l'industrialisation, mais un problème général du financement du développement. De plus, soulignait-on au sein de ce groupe, le financement de l'industrialisation est avant tout l'affaire du secteur privé. Enfin, les chiffres avancés par les « 77 » donnaient le vertige. *« Compte tenu de la clé de répartition en vigueur à l'ONU*, expliquait-on du côté français, *le financement du Fonds global Nord-Sud demandé aboutirait pour notre pays à un déficit budgétaire annuel de 5 milliards de francs. »*

Insensible à ces objections, le groupe des « 77 » ne s'en tenait pas là, puisqu'il rendait publique, quatre jours plus tard, une déclaration reprenant très largement le texte adopté à La Havane lors du dernier sommet des non-alignés et il déclarait indissociables le plan et la déclaration. Les « 77 » se voyaient alors reprocher par le groupe B de proposer à la conférence un « *brûlot* » politique où étaient condamnés le colonialisme, l'impérialisme, le néo-colonialisme, la discrimination raciale *(« y compris l'apartheid et le sionisme »)*, et appuyée la lutte des peuples de Namibie, du Zimbabwe, d'Afrique du Sud, de Palestine et du Sahara occidental (1).

En fait, observait un membre du groupe B, ces documents refusaient une véritable analyse économique au profit d'un procès politique des pays capitalistes. *« On ne pouvait attendre des pays industrialisés qu'ils acceptent une pareille autocritique. C'eût été du masochisme »*, soulignait un délégué. Ainsi, le groupe B s'accordait-il pour condamner une *« opération politique »* qui n'était pas de mise dans une telle conférence.

C'était le blocage. Chaque grande tendance — les « 77 », le groupe B, le groupe D (les pays socialistes) — avait présenté sa profession de foi et s'y cramponnait. Quant aux documents préparatoires du secrétariat de l'ONUDI, ils étaient tombés dans la trappe.

### Le « compromis » indien

L'Inde intervint alors. On comprit très vite le profit politique que ce pays pouvait retirer d'une médiation couronnée de succès. *« Voilà*, firent remarquer nombre d'observateurs, *un arbitrage qui ressemble à un retour en force de l'Inde au sein des « 77 ». Que son entreprise réussisse, et l'Inde s'imposerait comme le porte-parole du tiers-monde à New-York en août. »* Une analyse que venait conforter la suppression, dans le texte indien, du nom du président Fidel Castro, qui figurait en bonne place dans la déclaration des « 77 ». *Cette disparition* ne traduisait-elle pas la volonté indienne de se démarquer de la ligne cubaine suivie depuis La Havane par les non-alignés ?

On constatait cependant très vite que, hormis quelques coups de gomme politiques (disparaissaient les allusions au sionisme et au Sahara occidental), le « compromis » indien reprenait en fait la plupart des points sur lesquels avaient buté les négociations, à commencer par les propositions sur le financement. Comment s'étonner, dès lors, de l'échec de M. Rao, à qui certains reprochèrent également ses méthodes et son intransigeance ?

La peur de l'échec aidant, tout fut tenté pour aboutir à un compromis capable de recueillir un consensus. On prolongea même la conférence de vingt-quatre heures (un sacrifice financier de 61 000 dollars). Finalement, M. Rao reprenait son texte, et la conférence redevenait cette *« marionnette aux fils emmêlés »* évoquée par un des participants.

Commençait alors la chasse aux responsables. L'égoïsme des pays industriels ? La surenchère des nations en développement ? L'incompétence du secrétariat de l'ONUDI, accusé par certains d'avoir entraîné la conférence dans un cul-de-sac en privilégiant d'entrée les thèses des « maximalistes » ? En fait, la conférence a peut-être été surtout victime du calendrier. Située quelques mois avant New-York, *elle se prêtait mal à des concessions importantes de part et d'autre. « Chacun*, expliquait un délégué, *a voulu se placer dans ce qu'il estimait être la meilleure position pour New-York. » « Et puis*, ajoutait un autre participant, *mieux valait un désaccord clair qu'un compromis boiteux... »*

PATRICK FRANCÈS.

(1) Cette allusion au Sahara occidental et la référence au sionisme ont été dénoncées par plusieurs membres du groupe des « 77 », notamment des pays africains. Ceux-ci, tout en approuvant la déclaration et le plan d'action ont tenu, après le vote, à exprimer leurs réserves sur ces points.

## LE BRÉSIL RÉDUIT DE 17 % LE PRIX DE SON CAFÉ

**L'Institut brésilien du café a décidé, suivant avec retard l'évolution des cours mondiaux, de diminuer dès le 11 février de 17 % le prix minimum à l'exportation de ses cafés fins, qui revient de 270,6 dollars à 224,4 dollars par sac de 132 livres. En outre, l'Institut a réduit de 31,3 % les taxes frappant les exportations de café, qui tombent de 147 dollars à 101 dollars par sac. Il a décidé par contre de supprimer le « bonus » de 50 dollars par sac qui avait été octroyé au cours des derniers mois de 1979 à certains acheteurs (l'Argentine, l'Uruguay et le Chili notamment).**

**Cette décision a été prise à New-York par le président de l'Institut, M. Octavio Rainho, qui négociait depuis une semaine avec des acheteurs américains. Elle constitue un changement important de la politique d'exportation jusqu'ici menée par le Brésil. Ce pays s'était en effet efforcé de maintenir un niveau de prix élevé du café, quitte à accorder des ristournes à certains acheteurs. Devant le risque de perdre sa place de premier exportateur mondial au profit de la Colombie, le Brésil, qui souhaite vendre 15 millions de sacs de café en 1980 (contre 12 millions en 1979), a apparemment préféré revenir à une politique plus « traditionnelle ».**

● *Le commerce extérieur finlandais* a été déficitaire en 1979 pour la première fois depuis trois ans. Le déficit s'est élevé à 600 millions de marks finlandais (160 millions de dollars), à comparer avec un excédent de 2,9 milliards de marks en 1978. Les exportations se sont chiffrées à 43,4 milliards de marks (11,7 milliards de dollars), en hausse de 23,3 %, et les importations à 44 milliards (11,9 milliards de dollars), en augmentation de 36,2 %. Les principaux partenaires commerciaux de la Finlande restent, dans l'ordre, l'U.R.S.S., la Suède, la R.F.A., la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et la Norvège. — *(A.F.P.)*

● *La production industrielle ouest-allemande* a augmenté de 1,5 % en décembre, après avoir été stable en novembre. Cette croissance résulte essentiellement d'un bond des activités dans le bâtiment (+ 8 % en un mois), alors que la production des biens intermédiaires et des biens de consommation a augmenté légèrement et que celle des biens d'équipement a été pratiquement stable. Pour le quatrième trimestre, cette production a augmenté de 5,9 % par rapport à la même période de 1979. Toutefois, le rythme de l'activité pourrait s'infléchir au cours des mois à venir, le total des commandes reçues par l'industrie étant resté stable de novembre à décembre 1979. Les commandes d'origine intérieure ont progressé faiblement, alors que celles en provenance de l'étranger ont baissé. — *(A.F.P.)*



## Au Portugal

# L'escudo est réévalué de 6 %

De notre correspondant

Lisbonne. — Le gouvernement portugais a décidé, le samedi 9 février, de réévaluer l'escudo de 6 %. Cette mesure fait partie d'un plan anti-inflationniste destiné à compenser des hausses de prix inévitables.

Au cours de la dernière semaine, les combustibles ont en effet augmenté de 15 % à 25 %, l'électricité de 31 % et certains produits de consommation courante, comme le pain, le lait et les œufs, de 15 % en moyenne. Selon les estimations du ministère des finances, le taux d'inflation, pour le seul mois de février, doit approcher les 3 %, ce qui compromet un des objectifs essentiels du programme du gouvernement de M. Sa Carneiro : *limiter à 20 % le taux d'inflation* en 1980.

En réévaluant l'escudo, le gouvernement tente de combattre la spéculation et de corriger les effets de la dévaluation, jugée excessive, dont la monnaie a été l'objet depuis 1977. En deux ans et demi, l'escudo a perdu, par exemple, près de la moitié de sa valeur par rapport au franc. Les autorités respectaient ainsi l'une des consignes du F.M.I. donnant la priorité aux problèmes posés par le déficit alarmant de la balance des transactions courantes. La politique d'austérité alors appliquée a permis certes de réduire les importations et d'augmenter les exportations. Bénéficiant de la dévaluation, les émigrés ont d'autre part accru leurs envois de fonds au Portugal. A la fin de 1979, le déficit de la balance des transactions courantes ne dépassait pas 400 millions de dollars.

En revanche, les conséquences négatives d'une telle politique, notamment sur le prix des produits alimentaires, dont plus de la moitié sont importés, et sur le marché du travail, ont coûté cher aux gouvernements de gauche. Les élections de décembre 1979 donnant la victoire à une coalition de centre-droit en ont été le reflet.

JOSÉ REBELO.

● *La Chine a découvert un nouveau gisement d'or* dans la commune de Tongguan, au nord-ouest de la province de Shaanxi, annonce Chine Nouvelle. — *(A.F.P.)*

# CONJONCTURE

## « LE RALENTISSEMENT DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DEVRAIT ÊTRE LIMITÉ » estime la chambre de commerce de Paris

Un ralentissement de l'activité économique est « vraisemblable » *mais son ampleur devrait être* limitée par la persistance de l'inflation et du fait des échéances électorales, a déclaré en substance M. Jean Theves, président de la chambre de commerce et d'industrie de Paris, au cours d'une conférence de presse tenue jeudi 7 février.

Dans la perspective « difficile » des prochaines années, deux objectifs doivent, selon M. Theves, dominer les orientations de l'économie française : la recherche d'une moindre dépendance énergétique et celle d'une compétitivité accrue des entreprises. Pour atteindre ces objectifs, il préconise diverses orientations, parmi lesquelles la limitation du poids des prélèvements obligatoires, notamment dans les secteurs productifs, la réorientation des aides publiques au profit d'un dispositif simple à l'efficacité mesurable en faveur des économies d'énergie, de l'innovation et de la présence sur les marchés extérieurs.

## Selon l'INSEE

## LES PRIX INDUSTRIELS A LA PRODUCTION AURAIENT FORTEMENT AUGMENTÉ

Les hausses de prix à la production en janvier et février pourraient être particulièrement fortes (+ 3,6 % en deux mois) si l'on en croit les réponses faites par les chefs d'entreprises à l'enquête trimestrielle de l'INSEE. Les hausses des prix pétroliers et celles des matières premières sont — selon les industriels — les deux raisons de cette accélération. L'INSEE note que se confirme une tendance nouvelle au regroupement en début d'année des relèvements de tarifs.

En ce qui concerne la production, l'INSEE écrit que *« les producteurs attendent désormais une baisse de la demande dans les trois groupes d'industries »*. Mais les capacités disponibles se sont réduites.

La hausse moyenne du taux de salaire horaire indiquée par les industriels aurait été de 3,4 % entre le début d'octobre et le début de janvier, soit 1,1 % par mois. Les perspectives pour les prochains mois sont du même ordre.





# AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

## FLEXEUROP

**LES PAPETERIES DE GASCOGNE ET LE GROUPE AMERICAIN AMERICAN CAN CREENT UNE ORGANISATION A TAILLE EUROPEENNE DANS LE DOMAINE DE L'EMBALLAGE.**

Les PAPETERIES DE GASCOGNE viennent de négocier avec le Groupe AMERICAN CAN, une des premières sociétés mondiales dans le *domaine de l'emballage*, l'accord suivant:

- Apport en totalité de la filiale du Groupe AMERICAN CAN, TRENTESAUX TOULEMONDE, à l'organisation FLEXEUROP, qui regroupe depuis janvier 1978 les sociétés POLYPAPIER et SOPAL.
- En échange, participation d'AMERICAN CAN dans le capital de FLEXEUROP à parité avec le principal actionnaire actuel, *PAPETERIES* DE GASCOGNE, chacun des deux actionnaires détenant 50%.
- Cette opération a été réalisée par l'entremise d'une filiale française d'AMERICAN CAN.

La mise en commun des capacités de recherche et de développement, l'appui technologique du nouvel actionnaire américain AMERICAN CAN, la mise en place d'une organisation souple, proche du marché, respectant et valorisant le facteur humain devraient permettre à FLEXEUROP de mieux satisfaire encore la demande du marché et de participer efficacement à l'effort d'innovation et d'adaptation qu'exigent les contraintes techniques et économiques actuelles.

Ainsi, la consolidation des activités industrielles complémentaires des trois sociétés, POLYPAPIER, SOPAL et TTT au sein de FLEXEUROP donne à ce nouvel ensemble une taille et des moyens suffisants pour aborder efficacement le marché européen. Avec ses trois unités de production, la nouvelle société FLEXEUROP prévoit de réaliser en 1980 un chiffre d'affaires de l'ordre de 400 millions de francs.

La Présidence et la Direction générale de FLEXEUROP ont été confiées à Monsieur J.-M. BABALOYNE.

## SICAV INDOSUEZ

Siège social : 96, boulevard Haussmann 75008 Paris - Tél. 266.20.20
Siège central : 44, rue de Courcelles 75008 Paris - Tél. 766.52.12

une gamme de placements adaptés à vos besoins

| orientation des placements | INDOSUEZ VALEURS diversification économique et géographique | GESTION SÉLECTION (1) (france) 60 % minimum d'actions françaises | GESTION RENDEMENT obligations diversifiées | SÉCURITÉ MOBILIÈRE obligations garanties par l'état | SICAVIMMO valeurs immobilières essentiellement françaises | IMSI valeurs immobilières françaises et étrangères | AMÉRIQUE GESTION valeurs américaines | UNIJAPON valeurs japonaises |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | F | F | F | F | F | F | F | F |
| valeur de l'action au 28 décembre 1979 | 269.30 | 237,86 | 339,75 | 311,45 | 331,56 | 214,51 | 173,34 | 293,36 |
| valeur de l'action au 31 décembre 1974 ou à la date de création | 125,55 | 127,98 | 167,48 | 237,15 | 150,38 | 120,60 | (07-03-77) 124,72 | 111,90 |
| *dernier dividende payé* (crédit d'impôt compris) | (17-12-79) 9,97 | (02-04-79) 9,86 | (02-04-79) 19,22 | (17-12-79) 44,17 | (02-07-79) 13,84 | (02-04-79) 10,16 | (30-07-79) 5,59 | (02-07-79) 5,77 |
| revenus distribués (crédit d'impôt compris) depuis le 31 déc. 1974 ou la date de création | 39,97 | 45,96 | 74,48 | 115,71 | 57,95 | 43,18 | (07-03-77) 13,91 | 26,41 |

Ces SICAV sont *diffusées* également par l'UNION FINANCIÈRE DE FRANCE *5, rue de Tilsitt* Paris 8e Tél. 763.49 54

(1) SICAV *permettant de bénéficier des déductions fiscales prévues par la loi "Monory"*

## biS

centrale internationale des services

Les revenus de BIS S.A., société holding du groupe, s'élèvent à 61 378 062 F pour l'exercice 1979.

Le chiffre d'affaires hors taxes provisoire du groupe BIS s'élève à 1 542 934 810 F, en progression de 25 % sur celui de l'exercice 1978.

Bien que les comptes ne soient pas encore arrêtés, les prévisions précédemment annoncées doivent être revues en hausse ; ainsi, le résultat consolidé avant impôt, provision *pour participation et provision pour* investissements, devrait enregistrer une progression de 28 %.

Quant à la progression du résultat net, elle devrait être supérieure à 15 %.

Enfin, l'action BIS S.A., cotée à la Bourse de Paris depuis juin 1973, sera introduite le 5 mars prochain aux Bourses de Bruxelles et d'Anvers.

## CERABATI

Le conseil d'administration de Cerabati, réuni le 5 février 1980 sous la présidence de Mme de Vogüé, a approuvé le *principe* d'une prise de participation dans la firme américaine Monarch Tile, société de vente et de fabrication de carreaux céramiques, dont le chiffre d'affaires est de 27 millions de dollars.

Cette participation, représentant environ 50 % du capital de Monarch et pouvant atteindre ultérieurement 65 %, sera prise par une société commune, Cerabati SMAC - Aciéroïd (15 % Cerabati, 85 % SMAC) (groupe SCREG).

Les accords définitifs devraient être réalisés avant la fin d'avril. Un accord commercial, permettant à Cerabati de bénéficier du réseau de vente Monarch, et un accord d'assistance technique de Cerabati à Monarch, seraient conclus en même temps.

*En outre, le conseil* a pris connaissance de la situation de la société. Le chiffre d'affaires 1979 consolidé de Cerabati et des filiales de carreaux (Belgique et Luxembourg) s'élève à 337 millions de francs français, contre 300 millions en 1978, soit en augmentation de 12,3 %. Le résultat net après plus-value de cession d'immobilisation, provision pour pertes de la filiale luxembourgeoise et *impôt*, sera sensiblement supérieur à celui de 1978 et permettra une augmentation du dividende.

Le chiffre d'affaires des filiales est en augmentation, celui de Ceratera de 25 %, celui de Haviland de 36 %. Leurs résultats sont également en progression.

## GROUPE UNION INDUSTRIELLE DE CRÉDIT - SOFAL

Les produits et agios encaissés par le Groupe en 1979 ont atteint 731 millions de francs contre 652 millions de francs en 1978.

## SIMCO

Le montant des loyers émis par la Société au cours des quatre trimestres de l'année 1979 s'élève à 102 053 475 F contre 93 906 731 F pour les quatre trimestres de 1978.

Ces montants ne tiennent pas compte des indemnités compensatrices dues par l'Etat.

(Publicité)

# AVIS DE CONCOURS

Titulaires d'une licence de sciences, de sciences économiques, de sciences de gestion ou d'un titre équivalent.

Un concours en vue de recruter des intendants militaires est ouvert aux candidats et candidates âgés (ées) de moins de 25 ans et de nationalité française.

Il comporte :

— des *épreuves de culture générale ;*
— des épreuves de sciences économiques ou mathématiques ou physique-chimie avec, au choix, les sous-options de gestion, d'informatique, de recherche opérationnelle ou de biochimie.

En 1980, le concours aura lieu à PARIS dans les conditions suivantes :

— épreuves écrites : du 5 au 7 mai ;
— épreuves orales : du 1er au 5 juillet.

Date limite de dépôt des candidatures : le 15 mars 1980.
Pour tous renseignements, écrire ou téléphoner à :

**ECOLE DE L'INTENDANCE - 1, place Joffre - 75007 PARIS. Téléphone : 550-32-80, poste 33.194.**



(Publicité)

# AVIS D'APPEL D'OFFRE INTERNATIONAL

## N. 1/80 - SONAL

Les sociétés ou entreprises sont informées que le ministère du développement rural (Société nigéro-arabe libyenne de commerce et de production (SONAL) lance un appel d'offre international pour la construction et l'équipement de deux complexes frigorifiques à Niamey et Birni-N'Konni (République du Niger).

Peuvent participer au présent appel d'offre toutes les sociétés ou entreprises des pays amis du Niger et de la Jamahiriya Arabe Libyenne Populaire Socialiste et qui ont des sérieuses références dans le domaine du froid.

L'offre comprend tous les travaux et fournitures pour la réalisation de deux complexes et leur livraison clés en main. Ces complexes sont constitués de :

— 4 chambres froides (Ø A - 4 Ø) degré centigrade ....... = 380 m2
— 11 chambres froides (+3 A+8) degré centigrade ....... = 2.595 m2
— 2 bâtiments bureau - magasin .............. = 475 m2
— 2 toitures métalliques .............. = 5.600 m2
— 2 toitures parking camion .............. = 2.200 m2
— 7 bâtiments servant de logements .......... = 1.325 m2
— 1.200 mètres linéaires de clôture en maçonnerie.
— 4 groupes électrogènes.
— 2 ponts bascules.
— Voiries, éclairage et assainissement des deux complexes.
— 3 camions frigorifiques de 15 tonnes et 1 de 5 tonnes.

Les entreprises ayant l'intention de soumissionner au présent appel d'offre doivent adresser au président du conseil d'administration de la

**SONAL, B.P. 2502 - Télex 5348 - Niamey (Niger)**

le 29 février 1980 au plus tard leur demande et les références justifiant leur expérience en matière de froid et de technique de construction tropicale et joindre un chèque de 7.500 FF.

La SONAL sélectionnera les entreprises susceptibles de participer à l'appel d'offre à partir du 1er mars 1980.

Le dossier complet sera adressé aux entreprises retenues. Les entreprises rejetées recevront en retour leur chèque de 2.000 FF.

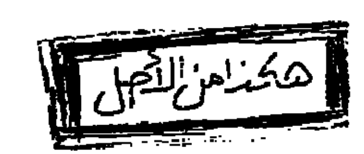
Les offres définitives doivent parvenir à la SONAL le 30 avril 1980 au plus tard. L'ouverture aura lieu le 2 mai 1980 à huis clos.







37, Av. du Général MICHEL BIZOT
PARIS 12e
340-80-47
CONCESSIONNAIRE





# LES MARCHÉS FINANCIERS

## PARIS

11 FÉVRIER

### La hausse se poursuit modérément

*Le mouvement de hausse des actions françaises s'est poursuivi à un rythme relativement modéré lundi à la Bourse de Paris. A l'issue d'une séance encore assez active, en dépit du départ en vacances d'hiver de nombreux professionnels, l'indicateur instantané progressait d'environ 0,3 %.*

*De nombreux compartiments ont participé à ce mouvement, mais ce sont les valeurs pétrolières qui en ont pris la tête. Déjà à son plus haut niveau depuis le 1er janvier 1979, Elf-Aquitaine a ajouté 3,3 % à ses gains précédents, tandis que la C.F.R. (+ 3,7 %) et la C.F.P. (+ 2,5 %) montaient également. Ailleurs, Kali (+ 11 %), B.H.V., Talcs de Luzenac, Banque Rotschild et A.D.G. se sont adjugés entre 4 et 5 %. A noter la hausse de 3 % de Rhône-Poulenc.*

*Au chapitre des baisses, principalement constitué de valeurs de matériel électrique et électronique, Moulinex et S.A.T. ont cédé 2,5 %. Au bâtiment, recul de G.T.M. (— 3,5 %).*

*Egalement bien orientées, en général les valeurs étrangères les plus favorisées ont été les pétrolières (Shell, Royal Dutch, Exxon, Petrofina, toutes, ou presque, à leur meilleur niveau depuis le début de 1979).*

*Sur le marché de l'or, apparemment très actif, le lingot a monté de 1 530 F à 90 310 F soit 689,30 dollars pour une once de 31,1 grammes contre 714,50 dollars pour la même once vendue lundi midi à Londres. Le napoléon modérement traité, est resté stable à 700 F.*

### DROITS DE SOUSCRIPTION

| VALEURS (Actions et parts) | Modalités | Derniers cours |
|---|---|---|
| Ch. Rout. Ent. Gén., c. 35 | 2 p. 9 | 4 50 |
| Générale Biscuit, c. 1 .. | 1 p. 17 | . . |

## LONDRES

Dans l'espoir d'un règlement prochain du conflit sidérurgique, le Stock Exchange progresse lundi matin à Londres. Les pétroles, les industrielles et les mines d'or sont bien orientées. Faiblesse des *fonds* d'Etat.

Or (ouverture) (dollars) 714 50 contre 692 ..

| VALEURS | CLOTURE 8/2 | COURS 11/2 |
|---|---|---|
| Beecham | 127 .. | 129 ... |
| British Petroleum ... | 388 ... | 404 ... |
| Courtaulds | 77 .. | 78 ... |
| *De Beers | 11 3/8 | 11 3/4 |
| Imperial Chemical .. | 384 .. | 399 ... |
| Rio Tinto Zinc Cor. .. | 423 .. | 444 ... |
| Shell | 374 ... | 386 ... |
| Vickers | 136 | 137 |
| War Loan 3 1/2 % .. | 32 5/8 | 32 3/4 |
| *West Driefontein .. | 83 1/2 | 85 1/4 |
| *Western Holdings.... | 64 1/2 | 66 1/4 |

(*) En dollars U.S.

## B. A. L. O.

Le *Bulletin d'annonces légales obligatoires* daté 11 février publie notamment les insertions suivantes :

*Bouygues.* — Répartition à partir du 18 février, des 300 000 actions de 100 F, jouissance 1er janvier 1979, créées en représentation de l'augmentation du capital de 120 millions de francs à 150 millions de francs par incorporation de réserves (1 pour 4).

*Moria Dugast S.A.* — Répartition des 16 000 actions de 125 F, jouissance 1er avril 1979, *émises* en représentation de l'élévation du capital de 2 millions de francs à 4 millions de francs par incorporation de réserves.

*Banque commerciale du Maroc.* — Répartition des 130 000 actions de 50 dirhams, créées en représentation de l'augmentation du capital de 48,75 millions de dirhams à 55,25 millions de dirhams par incorporation de réserves.

## NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

BIS. — Les revenus de la holding du groupe en 1979 ont atteint 61,37 millions de francs et le chiffre d'affaires provisoire consolidé s'est élevé à 1,54 milliard de francs contre 1,23 milliard en 1978. Le résultat net devrait avoir progressé de 15 % environ.

*Taux du marché monétaire*

Effets privés ................ 12 3,8 %

## LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

| | 1er fév. | 8 fév. |
|---|---|---|
| Indice général | 132,1 | 136,2 |
| Assurances | 232,3 | 233,3 |
| Banq. et sociétés financ... | 92,4 | 93 |
| Sociétés foncières | 138,7 | 141,1 |
| Sociétés investiss. portef.. | 126,7 | 129,1 |
| Agriculture | 127,1 | 129,8 |
| Aliment., brasseries, distill. | 133,3 | 135 |
| Autom., cycles et l. équip. | 83,3 | 91,2 |
| Bâtim., matér. constr., t.P. | 158,4 | 159,8 |
| Caoutchouc (ind. et comm. | 60,3 | 62,9 |
| Carrières salines, charbon. | 121,7 | 124,5 |
| Constr. mécan. et navales. | 136,5 | 141,3 |
| Hôtels, casinos, thermal... | 176,3 | 177,5 |
| Imprimeries, pap. cartons. | 100,9 | 102,4 |
| Magas., compt. d'exportat. | 97,2 | 97,4 |
| Matériel électrique | 147,4 | 151,1 |
| Métall., com. des pr. métal. | 50,8 | 50,4 |
| Mines métalliques | 150,3 | 177,2 |
| Pétroles et carburants | 187,7 | 200,4 |
| Prod. chimiq. et él.-mét... | 168,2 | 173,9 |
| Services publics et transp. | 107,5 | 108,6 |
| Textiles | 122,5 | 123,5 |
| Divers | 149,3 | 152,8 |
| Valeurs étrangères | 153 | 155,5 |
| Valeurs à rev. fixe ou ind. | 173,6 | 172,9 |
| Rentes perpétuelles | 38,5 | 42,5 |
| Rentes amort., fonds gar.. | 372,9 | 371,1 |
| Sect. indust. publ. à r. fixe. | 93,4 | 93,2 |
| Sect. ind. publ. à rev. ind.. | 439,6 | 431,2 |
| Secteur libre | 101,3 | 101,2 |

INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949

| | | |
|---|---|---|
| Valeurs à rev. fixe ou ind. | 304,1 | 302,9 |
| Val. franç. à rev. variable | 915,5 | 943,9 |
| Valeurs étrangères | 1 130,8 | 1 149,3 |

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

| | | |
|---|---|---|
| Indice général | 108,4 | 113,3 |
| Produits de base | 104,8 | 111,7 |
| Construction | 145,1 | 146,6 |
| Biens d'équipement | 114,7 | 118,9 |
| Biens de consom. durables. | 87,4 | 92 |
| Biens de cons. non durabl. | 85,6 | 88,5 |
| Biens de consom. aliment. | 110,5 | 111,9 |
| Services | 152,1 | 153,9 |
| Sociétés financières | 118,1 | 112 |
| Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr... | 203,2 | 205,8 |
| Valeurs industrielles | 103,5 | 108,3 |

BOURSES REGIONALES
Base 100 : 29 décembre 1972

| | | |
|---|---|---|
| Indice général | 129,3 | 130,6 |

### INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

| | 7 févr. | 8 févr. |
|---|---|---|
| Valeurs françaises .. | 110,1 | 111 |
| Valeurs étrangères .. | 109,3 | 110,2 |

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

| | | |
|---|---|---|
| Indice général ...... | 112,1 | 113,3 |

## BOURSE DE PARIS - 11 FÉVRIER - COMPTANT

| VALEURS | % du nom. | % du coupon |
|---|---|---|
| 3 % | 32 80 | 1 096 |
| 5 % | . | 0 150 |
| 3 % amort. 45-54 | 71 .. | 1 598 |
| 4 1/4 % 1963. | 94 . | 1 739 |
| Emp. N. Eq.51 65 | 110 60 | 1 303 |
| Emp. N. Eq.6%66 | 107 15 | 2 197 |
| Emp. N. Eq.6%67 | 6269 . | . ... |
| Emp. 7 % 1973. | 100 60 | 4 197 |
| Emp. 8,80 %77. | 90 . | 6 972 |
| Emp. 9,80 % 78. | 90 .. | 6 757 |
| E.D.F. 6 1/2 %.. | . . | 4 760 |
| E.D.F. 5 % 1960. | 111 30 | 4 945 |

| VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Ch. France 3 %. | 269 . | 268 50 |
| A.G.F. (Stè Cent.) | 761 . | 739 .. |
| Ass. Gr. Paris-Vie | | .. |
| Concorde ..... | 367 50 | 378 .. |
| Epargne France. | 380 .. | 385 . |
| Financ. Victoire. | 359 .. | 350 . |
| France I.A.R.D.. | 214 . | 216 . |
| GAN (Sté) Centr.. | 721 | 726 . |

| VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|
| S.P.E.G. | 210 50 | 213 . |
| U.A.P. | 559 . | 563 . |
| Alsacien. Banque | 368 . | 366 |
| Banque Hervet.. | 197 | 196 50 |
| Bque Hypot. Eur. | 290 | 292 |
| Bque Nat.Paris.. | 279 . | 277 . |
| (Li) B. Scalb Dup. | 113 . | 115 |
| Banque Worms.. | 285 60 | 285 60 |
| C.G.I.B. | 35 . | 35 |
| C. Crédit Univ... | 360 . | 360 |
| C.A.M.E. | 76 | 79 |
| Créditel | 122 | 122 50 |
| Créd. Gén. Ind.. | 269 50 | 268 |
| Crédit Lyonnais. | 274 | 273 |
| Electro-Banque. | 178 | 178 10 |
| Eurobail | 142 | 141 10 |
| Financière Sofal | 344 | 328 |
| Fr. Cr. et B. (Cie) | 96 | 96 50 |
| France-Bail | 305 | 310 |
| Hydro-Energie.. | 21 60 | . . |
| Immobail B.I.P.. | 283 | 284 . |
| Immobanque... | 316 | 324 . |
| Immofice | 263 | 269 . |
| Interbail | 230 | 231 . |
| — (obl. conv.). | 285 | 286 .. |
| Laffitte-Bail | 178 90 | 178 . |

| VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Locabail Immob. | 328 50 | 328 50 |
| Loca-Expansion. | 137 | 136 |
| Locafinancière.. | 208 80 | 208 60 |
| (Ly) Lyon.Dép. Ct | 136 . | 139 |
| Marseille Créd.. | 318 . | 318 .. |
| Paris-Réescompte | 405 .. | 411 . |
| Séquanaise Banq | 256 .. | 258 .. |
| Sicatel | 139 . | 138 .. |
| SLIMINCO | 296 . | 295 . |
| Sté Cent. Banq.. | 69 . | 69 80 |
| Sté Générale... | 240 . | 242 |
| SOFICOMI | 246 .. | 248 |
| Sovabail | 336 | 340 |
| UCIP-Bail | 131 | 130 50 |
| — (Obl. conv.). | | 186 20 |
| Unibail | 272 | 270 |
| Un. Ind. Crédit. | 247 80 | 251 . |
| Cie Foncière... | 140 | 150 |
| C.G.V. | 244 | 252 .. |
| Fonc. Ch.-d'Eau. | 793 | 780 |
| (M.) S.O.F.I.P... | 91 | 89 |
| Fonc. Lyonnaise. | 878 | 902 |
| Immob. Marseille | 1789 | 1700 |
| Louvre | 327 .. | 334 80 |
| SINVIM | 165 | 165 |
| Cogifi | 216 | 217 50 |
| Foncina | 166 | 167 20 |
| Gr. Fin. Constr.. | 189 .. | 192 |
| Immindo | 196 | 188 |

| VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Imminvest | 150 . | 150 . |
| Cie Lyon. Imm.. | 131 | 130 . |
| UFIMEG | 113 60 | 112 50 |
| U.G.I.M.O | 181 10 | 180 60 |
| Union Habit | 297 | 293 . |
| Un. Imm. France | 228 50 | 233 |
| Acier Investiss.. | 118 5. | 120 50 |
| Selragi | 250 | 249 |
| Abeille (Cie Ind.) | 316 . | 315 . |
| Applic. Hydraul. | 240 | 248 . |
| Artois | 188 | 190 |
| Centen. Blanzy. | 389 | 375 10 |
| (NT) Centrest... | 125 .. | 125 .. |
| (NY) Champex.. | ... | 118 |
| Char. Réun.-(p.). | 3908 | 3890 . |
| Comindus | 487 | 485 |
| (Li) Dév. R. Nord | 133 50 | 134 .. |
| Electro-Financ.. | 314 | 313 .. |
| (M) Et. Particip... | . | 95 |
| Fin. Bretagne... | 82 60 | 82 60 |
| Fin. Ind. Gaz Eau | 576 | 575 |
| Fin. et Mar. Part | 85 | 83 10 |
| France (La) | 688 | 695 |
| La Mure | 62 | 60 20 |
| Lebon et Cie | 298 | 300 |
| (NY) Lordex | 122 | 119 |
| Cie Marocaine... | . | 34 50 |

| VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |

SICAV

| 1re catégorie | | |
|---|---|---|
| | Emission frais inclus | Rachat net |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] |

HORS COTE

| | | |
|---|---|---|
| [illegible] | [illegible] | [illegible] |

* Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

## MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

| Compensation | VALEURS | Précéd. clôture | Premier cours | Dernier cours | Compt. premier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| 1931 | 4,5 % 1973. | 1929 | 1980 .. | 1984 | 1595 .. |
| 3490 | C.N.E. 3 %.. | 3864 | 3879 | 3863 . | 3857 . |
| 265 | Afrique Occ. | 422 50 | 421 | 420 | 420 .. |
| 495 | Air Liquide.. | 614 | 519 | 619 | 516 .. |
| 183 | Als. Part. Ind | 186 | 183 | 183 .. | 181 .. |
| 365 | Als. Superm. | 396 | 401 | 400 | 4 0 .. |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |

| Compensation | VALEURS | Précéd. clôture | Premier cours | Dernier cours | Compt. premier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| 1340 | Elf-Aquitaine | 1472 .. | 1525 .. | 1448 .. | 1315 .. |
| 260 | — (certific.). | 290 .. | 296 . | 297 .. | 291 .. |
| 260 | E. J. Lefebvre | 282 .. | 292 . | 292 .. | ... .. |
| 820 | Essilor | 832 .. | 833 .. | 838 .. | 830 .. |
| 370 | Esso S.A.F... | 437 .. | 440 .. | 438 .. | 437 10 |
| 325 | Eurafrance.. | 344 50 | 341 | 340 .. | 337 .. |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |

| Compensation | VALEURS | Précéd. clôture | Premier cours | Dernier cours | Compt. premier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| 85 .. | Nouvel. Gal.. | 81 . | 81 | [illegible] | [illegible] |
| 176 . | Olida-Caby .. | 207 80 | 203 5[illegible] | [illegible] | [illegible] |
| 183 . | Opfi-Paribas. | 185 | 185 | [illegible] | [illegible] |
| 160 . | Paris-France | 155 20 | 159 7[illegible] | [illegible] | [illegible] |
| 111 .. | Pechelbronn | 113 .. | 112 | [illegible] | [illegible] |
| 90 . | P.U.K. | 104 50 | 105 | [illegible] | [illegible] |
| 121 . | — (obl.). | 125 . | 125 | [illegible] | [illegible] |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |

| Compensation | VALEURS | Précéd. clôture | Premier cours | Dernier cours | Compt. premier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |

| Compensation | VALEURS | Précéd. clôture | Premier cours | Dernier cours | Compt. premier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

## COTE DES CHANGES

| MARCHE OFFICIEL | COURS préc. | COURS 11/2 | AUX GUICHETS COURS des BILLETS Achat | Vente |
|---|---|---|---|---|
| Etats-Unis ($ 1) | 4 088 | 4 073 | 3 980 | 4 190 |
| Allemagne (100 DM) | 234 240 | 234 270 | 227 .. | 239 |
| Belgique (100 F) | 14 425 | 14 426 | 13 700 | 14 400 |
| Pays-Bas (100 fl.) | 212 250 | 212 470 | 204 . | 215 |
| Danemark (100 krd) | 75 ... | 74 980 | 72 500 | 72 500 |
| Norvège (100 k) | 83 340 | 83 750 | 80 . | 85 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 9 375 | 9 393 | 9 100 | 9 800 |
| Italie (1 000 lires) | 5 056 | 5 052 | 4 700 | 5 060 |
| Suisse (100 fr.) | 251 800 | 252 080 | 244 | 256 |
| Suède (100 krs) | 98 400 | 98 170 | 94 500 | 100 |
| Autriche (100 sch.) | 32 650 | 32 560 | 31 700 | 33 300 |
| Espagne (100 pes.) | 6 153 | 6 143 | 5 800 | 6 200 |
| Portugal (100 esc.) | 8 145 | 8 620 | 7 500 | 8 400 |
| Canada ($ can. 1) | 3 518 | 3 513 | 3 400 | 3 630 |
| Japon (100 yens) | 1 683 | 1 687 | 1 620 | 1 720 |

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 11/2 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) ... | 88780 | 89700 |
| Or fin (en lingot) | 88790 | 90310 |
| Pièce française (20 fr.) | 700 | 700 50 |
| Pièce française (10 fr.) | 405 . | 401 |
| Pièce suisse (20 fr.) | 680 .. | 680 50 |
| Union latine (20 fr.) | 565 | 572 |
| Souverain | 702 | 725 20 |
| Pièce de 20 dollars | 3000 40 | 3120 . |
| Pièce de 10 dollars | 1550 | 1565 |
| Pièce de 5 dollars | 910 | 910 |
| Pièce de 50 pesos | 3580 50 | 3680 50 |
| Pièce de 10 florins | 670 00 | 687 00 |

Le Monde

# UN JOUR DANS LE MONDE



● *M. François Pain* a été remis en liberté ce lundi 11 février par la 14e chambre correctionnelle du tribunal de Paris. M. Pain avait été identifié sur une photo publiée par l'hebdomadaire *Minute*, photo sur laquelle il apparaît tenant à la main, au cours de la manifestation du 23 mars, un sac provenant de la vitrine brisée du magasin Lancel, place de l'Opéra, à Paris (*le Monde* daté 7-8 octobre 1979). Le tribunal a constaté que le prévenu pouvait justifier d'un domicile et que sa détention provisoire n'apparaissait plus nécessaire à la manifestation de la vérité. L'affaire sera jugée sur le fond le 20 février.

A B C D E F G

## Le huitième congrès du parti polonais s'ouvre en l'absence des secrétaires généraux des partis frères

De notre envoyé spécial

Varsovie. — Peu de drapeaux, pour ainsi dire pas de grandes banderoles et de slogans : ce n'est pas dans la liesse que Varsovie accueille, ce lundi 11 février dans l'après-midi, les mille huit cent quarante-sept délégués au huitième congrès du parti polonais. L'heure est au bilan — on n'en cache pas les points noirs — et au travail, puisque *« tout dépendra maintenant »* de l'accroissement de la productivité et de l'exploitation *« optimale »* des ressources propres du pays.

Ce refus du triomphalisme expliquerait même, à en croire les porte-parole officiels, l'absence des dirigeants des partis frères. Aucun secrétaire général n'a fait le voyage de Varsovie et les délégations (au nombre de trente-cinq, ce qui reste modeste) sont conduites par des membres des bureaux politiques, notamment MM. Souslov et Bilak pour l'U.R.S.S. et la Tchécoslovaquie, et le général Giap pour le Vietnam. Le parti communiste français est représenté par M. Fitermann ; on relève la présence d'*« observateurs »* des partis socialistes espagnol, belge et français.

Expliquée dans un premier temps par la fatigue de M. Brejnev, l'absence des numéros un du camp suscite un certain malaise dans la population. On s'interroge d'autant plus sur sa signification réelle que des rumeurs circulent sur la mise à l'écart possible de cinq hauts responsables de l'appareil.

Deux jours avant l'ouverture du congrès, la direction a toutefois tenu à illustrer la continuité de sa politique en faisant interpeller treize responsables du principal groupe d'opposition, le KOR. Comme d'ordinaire, ils ont commencé à être relâchés progressivement à l'expiration des quarante-huit heures de délai légal de garde à vue. Cette petite manifestation d'autorité n'aura probablement pas déplu à tous les congressistes.

BERNARD GUETTA.

## KURT LISCHKA A ÉTÉ CONDAMNÉ A DIX ANS DE PRISON

Cologne (A.F.P.). — Kurt Lischka, ancien chef de la Gestapo à Paris sous l'Occupation, a été condamné à dix ans de prison, lundi 11 février, par le tribunal de Cologne (Rhénanie-Westphalie).

Ses co-accusés, Herbert Martin Hagen et Ernst Heinrichsohn, ont été condamnés, respectivement, à douze et six années de détention.

Le ministère public avait requis douze ans de privation de liberté pour Lischka et Hagen, et cinq ans pour Heinrichsohn.

## LE DÉCRET DESTITUANT M. SAKHAROV DE SES TITRES AVAIT ÉTÉ SIGNÉ LE 8 JANVIER

(De notre correspondant.)

Moscou. — Avant de quitter Moscou pour regagner Gorki, Mme Héléna Bonner a lancé, le samedi 9 février, un nouvel appel en faveur de son mari, l'académicien Sakharov. Elle demande aux savants du monde entier de rompre les liens avec les scientifiques soviétiques qui n'ont pas pris la défense du prix Nobel de la paix, et auxquels elle reproche leur silence : « En vous appelant à défendre Sakharov, je vous appelle à défendre votre propre droit à être des citoyens », a-t-elle déclaré. Faisant allusion à la période stalinienne, elle a ajouté : « La vie commence à être meilleure et vous vous taisez pour ne pas perdre ce que vous avez, mais vous pouvez perdre beaucoup plus en gardant le silence ».

La semaine dernière, le groupe de surveillance de l'application des accords d'Helsinki avait condamné la relégation de M. Sakharov, la considérant comme un « exemple éloquent de violation de la loi qui ne permet pas l'exil administratif sans jugement (...). C'est un précédent effrayant pour tous ceux qui veulent penser librement dans notre pays ».

Notons enfin que, si M. Sakharov a été arrêté et envoyé en relégation à Gorki le 22 janvier, le décret le destituant de tous ses titres avait été signé par M. Léonid Brejnev dès le 8 janvier (au moment où M. Marchais se trouvait en visite à Moscou) ainsi qu'en témoigne la dernière livraison du « Journal officiel » du praesidium du Soviet suprême.

D. V.

## Selon un journal japonais

## HANOÏ RETIRERAIT AU PRINTEMPS UNE PARTIE DE SES TROUPES DU CAMBODGE

Tokyo *(A.F.P.)*. — Le Vietnam retirerait une partie de ses troupes du Cambodge en mars ou en avril. C'est ce qu'écrit, ce lundi 11 février, le quotidien japonais *Yomiuri Shimbun*, le plus fort tirage de la presse nippone, citant une source présentée comme proche des dirigeants vietnamiens.

Selon le journal, les autorités de Hanoï retireraient d'abord des conseillers qui aident à remettre sur pied l'administration cambodgienne, puis des troupes. Les raisons qui pousseraient les Vietnamiens à procéder à ce prochain retrait seraient, selon le *Yomiuri Shimbun*, les suivantes : la situation politique et militaire au Cambodge se serait stabilisée et il serait, dans ces conditions, quasiment impossible aux forces khmères rouges de reprendre le pouvoir.

D'autre part, le Cambodge va se trouver dans une situation nouvelle avec la mise en circulation d'une nouvelle monnaie avant mai.

L'analyse de la situation militaire aurait conduit Hanoï à penser, toujours selon le journal de Tokyo, que les forces de M. Pol Pot, au nombre d'environ vingt mille hommes, avaient perdu toute possibilité de résistance sérieuse, car elles seraient acculées le long de la frontière entre la Thaïlande et le Cambodge.

## Les pots-de-vin versés par l'entreprise Rouméas à plusieurs fonctionnaires s'élèveraient à 2 millions de francs

Les six fonctionnaires du ministère de la défense et du ministère des transports impliqués dans une affaire de pots-de-vin (*le Monde* daté 10 et 11 février), écroués à Paris, vendredi 8 février, devaient être transférés à Bar-le-Duc (Meuse), ce lundi 11 février. Il s'agit de M. Robert Regard, adjoint au directeur de l'infrastructure de l'air du ministère de la défense et de sa secrétaire, Mlle Despoix, de MM. Paul Tixier et Désiré Altabert, ingénieurs au service des bases aériennes au ministère des transports et des deux membres du service des travaux de la R.A.T.P., M. Bouillet, chef de division, et M. Masson-Lizier, inspecteur. Ils doivent être présentés à Mme Martine Bouillon, juge d'instruction chargé du dossier, aux fins d'une confrontation avec MM. Roland et Claude Rouméas, les directeurs de l'entreprise de constructions métalliques de Ligny-en-Barrois (Meuse), incarcérés depuis le 22 novembre 1979 pour *« usage de faux, escroquerie, banqueroute simple et frauduleuse »*. Le montant des pots-de-vin et des cadeaux offerts par MM. Rouméas aux fonctionnaires afin d'obtenir des marchés de l'État s'élèverait, selon une première estimation des enquêteurs, à deux millions de francs. On parle notamment d'un voyage autour du monde offert par l'entreprise Rouméas ayant coûté 90 000 francs.

Une dizaine de personnes seraient actuellement gardées à vue dans les locaux des services centraux de la police judiciaire, à Paris, et devraient être déférées au parquet de Bar-le-Duc pour les mêmes délits. Les enquêteurs de la police judiciaire ont été saisis de l'affaire après l'ouverture d'une information judiciaire le 7 février 1979 faisant suite à la requête d'un ancien employé licencié, M. Louis Balaine, qui avait constitué un dossier accablant contre MM. Roland et Claude Rouméas. Aucune inculpation n'a pour l'instant été signifiée aux six fonctionnaires écroués.

## Le comité de liaison des associations nationales souligne l'insuccès de ses négociations avec M. Dominati

*Le comité de liaison des associations nationales de rapatriés d'Afrique du Nord, réunis jeudi 7 février à Paris, à l'issue d'un échange de vues avec M. Jacques Dominati, secrétaire d'État, a *« constaté que les négociations engagées n'ont pas abouti, à ce jour, à des solutions satisfaisantes »* (1). Il a rappelé *« les objectifs de l'action à court terme qu'il entend poursuivre dans le cadre d'une unanimité d'action qui se trouve confirmée »* : vote d'une loi d'amnistie, renforcement des mesures en faveur des rapatriés d. confession islamique, révision des barèmes d'évaluation des biens perdus et spoliés, extension des possibilités de mobilisation des titres d'indemnisation, aménagement des modalités relatives à la transmission des titres d'indemnisation, révision du mode de calcul des indemnités complémentaires, modification du décret de septembre 1977 sur l'aménagement des prêts à la réinstallation. A ce sujet les dirigeants des associations ont confirmé leur refus de siéger aux commissions régionales paritaires, chargées d'étudier les problèmes financiers des rapatriés réinstallés, *« tant que les pouvoirs publics n'auront pas décidé la suppression du prélèvement* a priori *du montant des prêts moratoriés sur les indemnités à recevoir. »*

Pour sa part, le Front national des rapatriés (F.N.R.), que préside M. Jean Trape, a décidé de ne plus se rendre aux réunions de travail convoquées par le secrétariat d'État, parce qu'il estime que celles-ci *« ne peuvent, en l'état actuel, que cautionner une politique contraire aux légitimes revendications des rapatriés »*. Le F.N.R. indique qu'il ne reviendra sur cette décision que lorsque le gouvernement annoncera le dépôt d'un projet de loi d'amnistie.

Le mouvement du Recours (Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés), qui ne fait pas partie, en tant qu'organisation, du comité de liaison des associations nationales, a affirmé jeudi sa solidarité avec celles-ci.

(1) Le comité réunit les représentants de sept associations : le F.N.R., l'Association nationale des Français d'Afrique du Nord (Anfanoma), France-Afrique, le Rassemblement national des Français d'Afrique du Nord (Ranfran), le Groupement national pour l'indemnisation (G.N.P.I.), la Maison des agriculteurs français d'Algérie (MAFA) et l'Union des comités de défense des agriculteurs rapatriés (UCDAR).

## NOUVELLES BRÈVES

● *Un policier municipal*, qui avait été blessé dimanche 10 février, dans un attentat à Hospitalet-de-Llobregat, en Catalogne, est mort des suites de ses blessures dans la nuit de dimanche à lundi. Deux hommes et une femme avaient tiré à bout portant sur le policier qui montait la garde devant l'édifice du tribunal de la localité catalane. L'attentat n'a pas été revendiqué. — *(A.F.P.)*

● *M. Olivier Guichard* (R.P.R.) a été réélu, lundi 11 février, président du conseil régional des Pays de la Loire.

Le numéro du « Monde » daté 10-11 février 1980 a été tiré à 564 337 exemplaires.

## CINQ INCULPÉS DE L'AFFAIRE DU TALC MORHANGE SONT CONDAMNÉS A DES PEINES D'EMPRISONNEMENT AVEC SURSIS.

**Le tribunal correctionnel de *Pontoise* (Val-d'Oise) a rendu son jugement ce lundi 11 février dans l'affaire du talc Morhange qui avait, en 1972, causé la mort de trente-six enfants. Deux cent quatre autres enfants avaient été intoxiqués. Les peines infligées aux principaux prévenus sont sensiblement plus sévères que celles demandées par le ministère public.**

Six responsables de la SETICO, qui effectuaient le conditionnement du talc pour la société Morhange, et la société Givaudan-France, étaient poursuivis pour homicide et blessures involontaires. MM. Paul Maillard et Jean Brunet, respectivement P.-D. G. et directeur technique de la SETICO, ont été condamnés à vingt mois d'emprisonnement avec sursis. Le ministère public avait requis contre les deux dirigeants « *au moins treize mois* » avec sursis. M. Paul Berty, P.-D. G. de la société Morhange, a été condamné à treize mois d'emprisonnement avec sursis — le procureur avait demandé trois mois avec sursis, — et M. Hubert Flahault, directeur de la société Givaudan-France, à dix-huit mois d'emprisonnement avec sursis, contre quinze demandés.

Contre deux employés de la SETICO, M. Dominique Clivel, aide-préparateur, et Mme Laurence Desroulez, contremaître, le ministère public avait requis respectivement un et deux mois d'emprisonnement avec sursis. Le tribunal relaxe M. Clivel et condamne Mme Desroulez à un mois avec sursis.

Les dépens, représentant une somme d'environ 2 051 000 F, sont mis à la charge des condamnés. D'autre part, le président du tribunal de grande instance, M. Victor Graffan, a ordonné de nouvelles expertises, ainsi que la destruction des boîtes de talc existant encore.

Les cinq condamnés devront également verser solidairement 80 000 F d'indemnités provisionnelles à quinze familles de victimes. L'Union fédérale des consommateurs (U.F.C.) ainsi que l'Union nationale des associations familiales (U N A F), qui s'étaient portées partie civile, obtiennent chacune 100 000 F de dommage-intérêts, et 10 000 F pour couvrir les frais occasionnés par ce procès. Les cinq condamnés devront, en outre, verser solidairement quelque 600 000 F de dommages-intérêts, toute possibilité de résistance sé-

## LE PARLEMENT DANOIS EXAMINE UN PROJET DE LOI CONTRE LE « BABY PORNO »

*(De notre correspondante.)*

Copenhague. — Le Parlement danois vient d'étudier en première lecture un projet de loi visant à interdire l'exploitation commerciale des enfants dans les films et les publications pornographiques (*le Monde* du 28 décembre 1979), à l'initiative du gouvernement et du parti chrétien populaire, fondé en 1970 *(pour lutter contre la pornographie et l'avortement »*.

Ce dernier souhaite que les infractions à la future loi soient sanctionnées par des peines sévères allant jusqu'à l'emprisonnement, alors que le ministre de la justice préférerait qu'on s'en tienne à des amendes. La limite d'âge à partir de laquelle les enfants seront protégés coïncidera avec la majorité sexuelle, qui est de quinze ans pour les garçons et les filles (à partir de quinze ans le délit de détournement de mineur n'existe pas, sauf s'il y a contrainte ou violence).

Les dix formations du Parlement ont manifesté à la tribune de la sympathie pour cette initiative, même si certains d'entre eux — notamment les radicaux et les socialistes — votaient ce projet, uniquement pour défendre les enfants et non par *« réprobation morale »* à l'égard des pédophiles.

Le conseil de législation pénale, dans le rapport qu'il a déposé à ce sujet, déclare qu'à son avis le commerce actuellement licite de la pornographie enfantine sera inévitablement remplacé par un marché noir actif. — C. O.